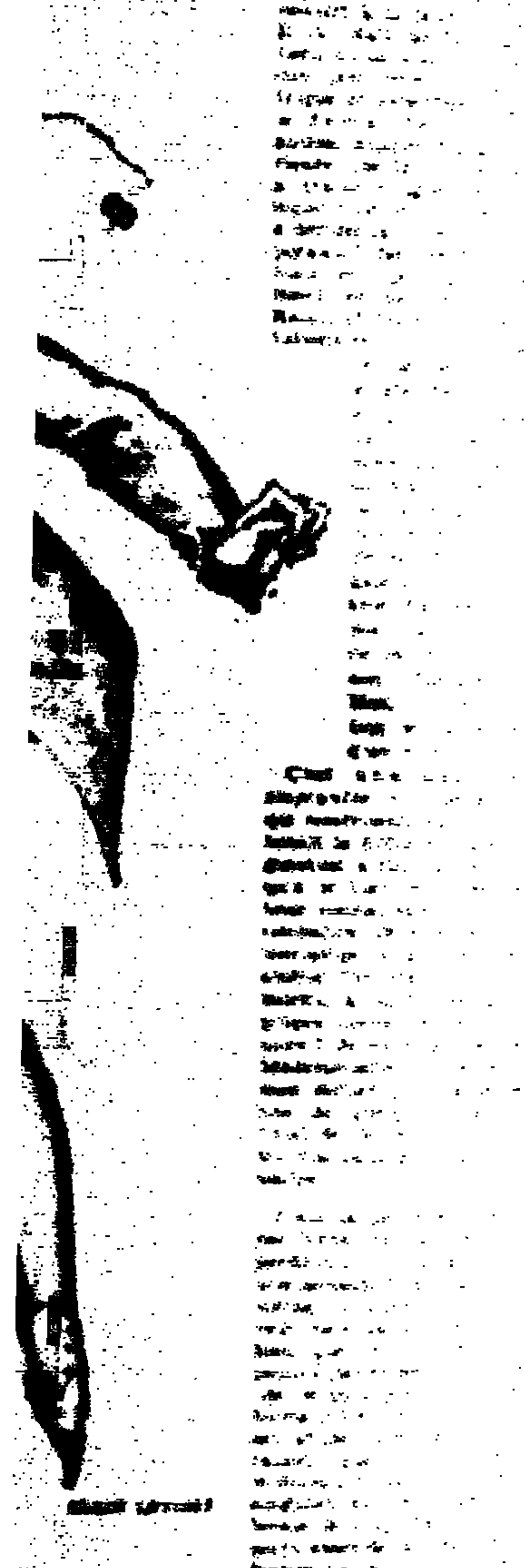


TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 021 — MARDI 8 JUILLET 1980

M. Giscard d'Estaing s'entretient à Bonn avec le chancelier Schmidt

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 60 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'esclavage aboli en Mauritanie

« L'esclavage est définitivement aboli à partir d'aujourd'hui en Mauritanie. » Cette décision a été adoptée, samedi 5 juillet, par le Comité militaire de salut national, instance suprême du pays, réuni à Nouakchott sous la présidence du chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla. Ainsi le C.M.S.N., qui avait déjà courageusement cherché à résoudre une série de problèmes politiques, économiques et sociaux (accord de paix avec le Front Polisario, réforme linguistique pour tenir compte des revendications des Négro-Africains, programme d'austérité pour redresser les finances, lutte contre la corruption, etc.), vient-il de s'attaquer à une autre des plaies dont souffre la Mauritanie.

Pour le moment, cette mesure a surtout une portée psychologique : il restera encore au gouvernement à la faire appliquer. En effet, une des composantes essentielles de la société mauritanienne est constituée par les Haratine : noirs de peau, ces esclaves affranchis continuent à être considérés comme leur propriété par nombre de leurs maîtres maures. Il est arrivé, par exemple, que des Haratine, ayant abandonné leurs maîtres, leur soient restitués, avec l'aide des autorité locales, au nom d'une interprétation de la « charia » ou loi islamique.

Cette situation était d'autant plus paradoxale que le Coran proclame l'égalité des hommes et qu'un des premiers gestes du prophète Mahomet a été d'affranchir l'esclave abyssin Bilal, dont il fit son premier muezzin. En fait, si l'esclavage a été depuis rétabli et justifié, c'est qu'il était lié à la structure de la société nomade, les Noirs effectuant, notamment, les travaux des champs et les travaux domestiques.

Pour faciliter l'application d'une décision qui portera un coup aux intérêts économiques des privilégiés et ne manquera pas de se heurter aux résistances des « pesanteurs sociologiques », le C.M.S.N. s'est entouré de précautions. Il a procédé à une large consultation des oulémas (juristes musulmans) ; ces derniers ont déclaré que « l'Etat peut se substituer aux maîtres pour affranchir les esclaves, tout comme il a le droit d'exproprier les biens individuels dans l'intérêt de la nation ». Une commission nationale, composée d'oulémas, d'économistes et d'administrateurs, étudiera les cas susceptibles de donner lieu à une compensation et en fixera les modalités. Cet organisme devrait frayer la voie à la réforme foncière indispensable au développement du pays : alors que l'exode rural atteint des proportions inquiétantes, elle devrait rendre la terre à ceux qui la travaillent, notamment les Haratine.

La Mauritanie n'a pas le monopole de l'esclavage... Celui-ci suscite périodiquement des réactions indignées — et trop souvent hypocrites — dans le monde, alors que le trafic des êtres humains et leur exploitation éhontée continuent à sévir et sont dénoncés par les organismes internationaux. Selon les experts de l'ONU, il y aurait plus de deux cent cinquante mille esclaves dans le monde, sans parler des millions de personnes — en particulier des enfants — victimes de pratiques qui s'apparentent au servage, notamment dans le tiers-monde, où survivent encore des structures féodales.

Mais ce tiers-monde reproche à son tour aux pays industrialisés — de l'Ouest et de l'Est — de se comporter « globalement » à son égard comme le maître par rapport à l'esclave. En extrapolant, il est vrai, certains s'interrogent sur la signification du « travail obligatoire » dans quelques Etats communistes et sur le sort réservé aux travailleurs immigrés dans un Occident qui se targue de défendre les droits de l'homme. Au bout de deux mille ans, le cri de saint Paul : « Il n'y a plus d'esclaves ! », reste, hélas ! un vœu plus sûrement qu'un constat.

Pékin et Hanoï s'accusent mutuellement de « provocations » à la suite d'incidents de frontière

Répondant apparemment à la récente incursion vietnamienne en Thaïlande, la Chine intensifie sa pression militaire sur le Vietnam. Un duel d'artillerie a opposé, samedi 5 juillet, les forces chinoises et vietnamiennes à la frontière entre les deux pays faisant, selon Hanoï, « une dizaine de victimes » du côté vietnamien. Pékin et Hanoï s'accusent mutuellement de « provocations ».

D'autre part, à la suite d'un récent incident, la Thaïlande a décidé de fermer sa frontière avec le Laos.

La tension entre la Chine et le Vietnam augmente, alors que le P.C. chinois serait sur le point d'annoncer d'importantes décisions. Selon un journal de Hongkong, le comité central vient d'adopter un document affirmant que la révolution culturelle fut une « catastrophe monumentale ». Plusieurs membres de l'ancien bureau politique liés à « la clique Lin Biao » et à « la bande des quatre » seraient prochainement jugés pour « trahison » envers le peuple chinois. (Lire p. 40.)

Un duel d'artillerie a opposé, samedi 5 juillet, des troupes chinoises et vietnamiennes de part et d'autre de la frontière entre les deux pays. Selon Radio-Hanoï, les forces chinoises ont tiré des centaines d'obus sur le territoire vietnamien, dans la province de Cao-Bang, « faisant une dizaine de victimes et détruisant de nombreuses maisons, ainsi que des récoltes ». La radio précise que ces bombardements ont eu lieu près des souterrains ayant servi autrefois de quartiers généraux à l'ancien président Ho Chi Minh. Cet accrochage fait suite à plusieurs incidents, ces dernières semaines, entre la Chine et le Vietnam. L'agence vietnamienne d'information V.N.A. a fait état de « près de deux cents provocations » chinoises au cours du mois de juin.

Pékin en a fait de même. Dans une note de protestation, samedi, la Chine s'est vivement élevée contre les « provocations armées répétées » du Vietnam à la frontière des deux pays. Elle indique avoir dénombré cinq incidents, dont deux incursions en territoire chinois depuis le début du mois de juillet. Cette tension et ces échanges de déclarations se sont intensifiées, a-t-on noté, à la suite de l'incursion vietnamienne en territoire thaïlandais, il y a deux semaines. Aussitôt après, la Chine a proclamé, à plusieurs reprises, qu'elle soutiendrait la Thaïlande en cas d'« agression » du Vietnam.

Le ton adopté par Pékin est toutefois en deçà de la véhémence qu'il avait atteinte avant l'attaque chinoise contre le Vietnam en février 1979. « Le Vietnam doit immédiatement cesser toutes ses incursions et ses provocations dans les régions frontalière chinoises et rendre les pêcheurs chinois enlevés, faute de quoi il portera l'entière responsabilité de toutes les conséquences de ses actions », indiquait une note chinoise remise samedi à l'ambassade du Vietnam à Pékin.

En revanche, le quotidien de l'armée vietnamienne *Nhan Dan* écrit, lundi 7 juillet, que le « peuple vietnamien persévère dans sa politique de paix avec les pays voisins, mais ne permettra pas à ceux qui auront pratiqué une politique d'intervention et d'agression contre lui de rester impunis ».

Ces échanges d'accusations paraissent destinés à préparer le terrain diplomatique au prochain débat des Nations unies, à la rentrée, sur le siège du Cambodge.

Néanmoins, ils ont lieu alors que le secrétaire d'Etat américain adjoint, M. Richard Holbrooke, séjourne à Pékin. Ses entretiens avec les responsables chinois ont porté principalement sur l'Indochine. Un officiel, membre de la délégation américaine, a déclaré qu'il n'excluait pas une opération militaire chinoise, mais il a estimé qu'elle prendrait, sans doute, si elle avait lieu, une forme différente de celle de 1979 et pourrait avoir un caractère plus ponctuel.

La tension s'accroît également entre Bangkok et Vientiane. La Thaïlande a fermé sa frontière avec le Laos la semaine dernière à la suite de l'attaque, le 15 juin, d'un patrouilleur thaïlandais par les forces laotiennes sur le Mékong.

Le P.C.F. va de difficultés en difficultés avec ses intellectuels

Depuis quelques mois le P.C.F. va de difficultés en difficultés avec ses intellectuels.

La rédaction de l'hebdomadaire communiste *Révolution* a appris, le 4 juillet, la démission de M. Michel Cardoze, rédacteur en chef adjoint, pour « raisons personnelles ». M. Cardoze, qui quittera ses fonctions le 18 juillet, a souligné que sa décision « *n'est motivée par aucun désaccord avec la politique générale du P.C.F.* », politique dont il est « *solidaire* ». M. Cardoze est, après M. François Hincker (*le Monde* du 20 juin), le deuxième des quatre rédacteurs en chef adjoints de *Révolution* qui donne sa démission, moins de quatre mois après le lancement de cet hebdomadaire destiné aux intellectuels et aux cadres du P.C.F.

Les péripéties que traverse *Révolution*, de même que celles qui ont amené plusieurs journalistes, au cours des derniers mois, à quitter *l'Humanité* (*le Monde* daté 29-30 juin), illustrent les tensions que provoque, au sein du parti, la mise en œuvre de la politique définie par la direction.

(Lire page 8 l'article de PATRICK JARREAU.)

AU JOUR LE JOUR

Les drogues dures

Les organisateurs des Jeux de Moscou viennent d'annoncer l'ouverture d'une église-mosquée-synagogue au centre culturel du village olympique : les simples citoyens soviétiques ne seront pas admis à fréquenter ce lieu œcuménique, où seuls les étrangers, intoxiqués par cet opium du peuple qu'est la religion, auront la possibilité de prier.

Cela dit, s'il y a interdiction, c'est peut-être que après soixante années de propagande antireligieuse ininterrompue et de catéchisme laïc incessant, les autorités craignaient que certains citoyens soviétiques ne soient tentés de se désintoxiquer à l'aide d'une petite prière.

BERNARD CHAPUIS.

Le Conseil des impôts dénonce la forte évasion fiscale pratiquée par les agriculteurs

Une perte annuelle de 3 milliards

Au moment où le gouvernement commence son habituel devoir de vacances : essayer d'ajuster les recettes fiscales de 1981 à la progression — qui promet d'être forte l'an prochain — des dépenses publiques, le rapport que vient de remettre le Conseil des impôts au président de la République va faire un bruit considérable.

Le Conseil, que préside M. Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes, dénonce en effet l'énorme évasion fiscale du monde agricole, que les bénéfices agricoles soient déterminés forfaitairement ou qu'ils soient déclarés suivant le régime du bénéfice réel appliqué depuis 1973. L'Etat y perd plus de 3 milliards de francs par an.

Dans ses précédents rapports, le conseil des impôts avait étudié l'imposition des bénéfices non commerciaux (B.N.C.) et des bénéfices industriels et commerciaux (B.I.C.). Il s'en prend, cette fois, aux bénéfices agricoles. Analysant les façons dont ces revenus sont imposés, souligne que l'introduction en 1973 du régime d'imposition selon le bénéfice réel n'a pas eu pour résultat de faire reculer la fraude fiscale par rapport à l'ancien système de l'évaluation forfaitaire, qui pourtant sous-estimait assez largement les bénéfices agricoles.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 36.)

Trop c'est trop

L'évasion fiscale pratiquée par les exploitants agricoles a légèrement diminué ces dernières années. Notamment depuis l'instauration du système d'imposition sur les bénéfices réels, à partir des déclarations de revenus des agriculteurs. Mais elle reste tellement massive que le Conseil des impôts a jugé bon de mettre les points sur les « i ».

Ce n'est pas la première fois : en 1972 et en 1974 déjà, il avait souligné la fuite. Comme rien de décisif n'est intervenu depuis, il y revient : le monde agricole n'est même pas imposé sur la moitié de ses ressources. Et l'impôt qu'il paie sur cette fraction est encore abaissé, dans un grand nombre de cas, grâce à des avantages spécifiques nombreux.

L'origine de cette bienveillance du législateur — car l'essentiel de l'évasion fiscale du monde rural est protégé par la loi — n'est pas qu'électorale. Si les voix paysannes ont longtemps beaucoup compté au Parlement, la considération du faible revenu moyen des exploitants a joué le rôle essentiel.

Aujourd'hui encore, les statistiques du Centre d'étude des revenus (CERC) montrent que le revenu disponible moyen des exploitants les situe à peine au-dessus des employés (4 % de plus), mais sensiblement au-dessous des cadres moyens (16 % de moins). Est-ce une raison pour que les exploitants ne laissent au fisc que 6 % de leurs ressources (en moyenne toujours) contre 8 % pour les employés et 10 % pour les cadres moyens ? Et que les exploitants à gros revenus soient moins taxés que les non-agriculteurs de même niveau de vie ?

Non, répond implicitement le Conseil des impôts, qui souhaiterait que l'on bouche l'une après l'autre les voies d'eau de l'évasion fiscale rurale : élargir l'imposition sur revenus réels, en vérifiant mieux — et plus souvent — la sincérité des déclarations au fisc ; calculer plus sérieusement les bases des forfaits ; reconsidérer les régimes d'exception...

Mais la logique et l'équité peuvent-elles prévaloir en année électorale ?

Sciences, techniques et patrimoine

1980 est l'Année du patrimoine culturel et de nombreuses manifestations lui ont été consacrées dans toute la France.

Le patrimoine est une entité gigantesque dont il faut trouver, répertorier, identifier, préserver, restaurer les innombrables témoignages.

L'étroite imbrication des sciences humaines, d'une part, des sciences exactes ou naturelles, d'autre part, a donné naissance à de nouvelles disciplines, regroupées, depuis la dernière guerre, sous le nom d'archéométrie, et le vingtième symposium international d'archéométrie, réuni du 26 au 29 mars à Paris, a bien montré la vigueur de cette approche des sciences humaines.

Les auxiliaires scientifiques et techniques sont très nombreux et très divers. En faire le tour complet était donc impossible. De même, il était impossible d'aller visiter les dizaines de laboratoires et centres de recherches qui, en France, travaillent en permanence ou épisodiquement sur le patrimoine culturel. Nous avons dû nous contenter d'un échantillonnage qui ne prétend aucunement être exaustif.

I. — La partie cachée de l'iceberg

par YVONNE REBEYROL

La partie matérielle du patrimoine culturel, prise globalement, peut être comparée à un iceberg. Mégalithes, temples antiques, châteaux, églises, maisons, voies romaines, sont visibles. Mais il y a tout ce qui est caché dans le sol ou sous les vestiges visibles et qui, dans un pays d'aussi ancienne occupation que la France, constitue probablement la part la plus importante du patrimoine. Très fréquemment, les travaux de terrassement révèlent des pans de mur, des tombes, des inscriptions, des dallages. Ce qui explique que, sur quelque mille deux cents sites fouillés chaque année en France, sept cents le soient dans le cadre de sauvetages d'urgence. Et, pourtant, de nombreuses découvertes ne sont pas signalées aux autorités compétentes...

Mais le hasard n'est pas tout. Les vestiges ont des propriétés différentes de celles du sol dans lequel ils sont enfouis, ce qui permet leur détection par des techniques qui, à l'origine, n'avaient rien à voir avec l'archéologie. C'est ainsi qu'une équipe du centre de recherches géophysiques de Garchy (Nièvre) s'est spécialisée dans la prospection archéologique.

La mesure de très faibles variations du champ magnétique local permet de détecter, sous quelques décimètres de terre, les objets métalliques, des fours de potier, des terres cuites, des fonds d'habitat, qui, tous, ont une susceptibilité magnétique différente de celle du sol environnant. Pour retrouver des constructions, on a plutôt recours à la prospection électrique : les murs de pierre retiennent, en effet, moins d'eau que la terre, ce qui suffit à modifier la résistivité électrique. Dans des sols trop durs (bitume ou dallage) pour y implanter les électrodes nécessaires à la prospection électrique, on utilise la méthode électromagnétique : des appareils créent un champ magnétique variable et mesurent la réponse du sol à celui-ci. De cette manière, il est possible de retrouver des constructions très superficielles.

(Lire la suite page 15.)

CINQUIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE A WIMBLEDON

Borg l'invincible

Un accomplissement de la nature, une réussite absolue de la création, le plus grand de tous, le plus grand qu'on ait vu sur un court de tennis, un des plus grands enfin de l'histoire du sport puisque son invincibilité dépasse d'un an la distance d'une olympiade : Björn Borg, en remportant à Wimbledon, samedi 5 juillet, sur le jeune Américain John McEnroe sa cinquième victoire consécutive à l'issue de la plus fantastique finale à laquelle nous ayons assisté depuis trente-trois ans, a démontré qu'il était sorti casqué du cerveau d'un de ses dieux nordiques.

Un match de tennis n'est après tout que la poursuite d'une petite balle de peluche par-dessus un filet. Mais la performance atteint des proportions universelles quand le vainqueur, à la différence du héros de guerre, dont les seuls témoins sont les morts des champs de bataille, livre aux regards de tous une fermeté d'âme électrisante qui illumine les écrans et qui, bien au-delà des quinze mille spectateurs élus du Centre Court de Wimbledon, va toucher des millions d'admirateurs anonymes dans le monde entier.

Suivre une partie de tennis, c'est un peu jouer les Fabrice à l'extérieur du terrain : on ne participe pas à la lutte, quoique s'y intéressant beaucoup. Mais cette lutte, nous ne l'avons pas suivie, nous l'avons vécue. Nous étions Borg, contemplant ses formidables dorsaux, ses gestes miraculeusement calculés, épiant son masque bigleux sous le bandeau, à l'écoute de ses défaillances secrètes dans les minutes frémissantes où était consestée sa suprématie. Et nous étions aussi l'autre, le bébé rose McEnroe, pratiquant un jeu jamais vu, qui improvisait dans son crâne en pot de fleurs des biseaux géométriques d'une audace inouïe.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

LES DROITS DE LA FEMME

Là-même où elle jouit en théorie des mêmes droits que l'homme, la femme est bien loin de connaître en pratique un statut comparable. Gisèle Moreau, qui n'a pas de peine à le prouver, dénonce les efforts, à ses yeux hypocrites, du président de la République pour se poser en champion de l'égalité des sexes. Yvette Roudy montre les difficultés supplémentaires que l'irruption de l'ordinateur fait planer sur les femmes au travail. Yves Florenne, quant à lui, nous entraîne, avec *les Temps modernes* et *l'Homme*, dans un autre univers, où l'idée même d'égalité serait blasphématoire, celui où l'on « *retaille* » le corps féminin pour le « *purifier* » par l'excision ou l'infibulation : pratiques horribles dont *le Monde* a parlé à plusieurs reprises, mais sur lesquelles la communauté internationale ferme les yeux.

Pour l'égalité

par GISÈLE MOREAU (*)

QUASI quotidiennement, M. Giscard d'Estaing et Mme Pelletier nous affirment pourfendre l'inégalité féminine. Mais à quelle crédibilité peuvent-ils prétendre aux yeux de millions de Françaises et de Français qui savent — parce qu'ils le vivent — que les femmes sont les premières victimes du chômage, qui savent également que les salaires féminins sont inférieurs de 33 % (78 % des travailleuses gagnent entre 1 350 F et 2 680 F) ou encore combien sont *inacceptables les inégalités délibérément entretenues* dans la formation, la qualification, la promotion.

Ni le président de la République, ni Mme Pelletier, ni M. Ceyrac et le C.N.P.F. ne se sont jamais insurgés, et pour cause, contre les patrons qui soumettent les femmes à un travail harassant et répétitif, les cantonnent dans des tâches subalternes et refusent d'appliquer les principes d'égalité pourtant énoncés dans la Constitution et la législation.

En fait, la politique de régression sociale, d'austérité et de chômage, menée avec le cynisme et la brutalité que l'on sait par le gouvernement et le C.N.P.F., tend à aggraver la situation d'infériorité des femmes.

Pour tenter de justifier cette politique, deux séries d'arguments sont constamment avancés.

En premier lieu, le président de la République se heurterait, nous dit-on, à des résistances mentales venant des millénaires. Mais qui entretient les mentalités retardataires ? Qui conduit, ministres en tête, une véritable campagne contre le droit au travail des femmes, qui préconise le « retour au foyer » comme une solution au chômage, qui reproduit les vieux schémas, l'homme au travail, la femme à la maison ? Qui tolère, et encourage la diffusion d'images dévalorisantes et souvent humiliantes de la femme ? Qui accuse les « hommes » en général pour mieux masquer les responsabilités du pouvoir politique et du patronat et tenter ainsi de faire l'impasse sur la question essentielle : le caractère de classe de l'inégalité féminine.

En deuxième lieu, une propagande effrontée tente de nous présenter Valéry Giscard d'Estaing comme le *champion de l'émancipation de la femme*.

Argument contestable déjà, si l'on veut bien se souvenir que ce n'est que contraint par le mouvement en avant des femmes elles-mêmes et par la pression de l'opinion publique qu'il a dû admettre l'actualisation d'une législation anachronique, notamment celle sur l'interruption volontaire de grossesse, mais qu'il s'est opposé à accorder les moyens réels de son application.

Escroquerie majeure, si l'on se souvient, par exemple, du projet de loi déposé par les députés de la majorité présidentielle autorisant le travail du dimanche dans le commerce, et qui fut mis en échec par la lutte des employés de cette corporation à forte majorité féminine.

Ou si l'on sait que se prépare actuellement, au ministère du travail, une refonte de la législation qui donnerait au patronat la possibilité de revenir sur l'interdiction du travail de nuit des femmes ou encore l'autoriserait à faire travailler la main d'œuvre féminine plus de dix heures ou de dix jours consécutifs.

Mais tous ces efforts suffiront-ils à endiguer l'inflexible volonté d'émancipation et la soif d'égalité qui animent les femmes aujourd'hui ?

La tâche est d'autant plus ardue qu'elles ont à leur côté, dans notre pays, un parti communiste puissant qui seul condamne sans ambiguïté — on le voit — les responsabilités du pouvoir et du patronat dans la situation qui leur est faite et qui, surtout, agit partout dans les entreprises, dans la cité, pour imposer des acquis nouveaux.

Dépasser les oppressions

Le parti socialiste, quant à lui, absent sur le terrain, se réfugie dans des déclarations d'intention, marquées de ce flou artistique qu'il affectionne, prodiguant parallèlement ses encouragements à quelques groupes féminins surtout connus pour leur activité anticommuniste. Il tente, par ces différents moyens, de masquer son incapacité à se saisir du problème, sans jamais ni peser sur les racines mêmes de l'inégalité des femmes ni mettre en cause, sur le fond, la politique giscardienne.

Pour les communistes, la lutte pour l'égalité des femmes n'est pas une lutte contre les hommes, mais une lutte pour dépasser les oppressions et les aliénations de toutes sortes qu'impose le système du grand capital.

C'est le sens de la campagne que le parti communiste français a décidé de mener en faveur de l'égalité des femmes : égalité dans le travail, égalité dans le couple, la *famille, la société. Campagne* aussi pour une autre image de la femme.

Elle est basée sur les mesures concrètes contenues dans la nouvelle proposition de loi « pour le respect des sexes » déposée par le groupe communiste, après celle sur la formation, sur le viol, sur les femmes battues, sur l'image de la femme dans les manuels scolaires. Bénéficiant de l'apport de vingt et une femmes parlementaires (plus que toutes les autres formations politiques réunies), le parti communiste français est celui qui compte le plus de propositions législatives en faveur des femmes.

Les dispositions prévues dans cette proposition de loi sont autant de points d'appui pour les luttes dans les entreprises d'abord, mais aussi dans les quartiers, aussi bien pour le droit au travail des femmes, pour l'égalité des salaires, la promotion, ou bien pour les crèches, les centres de contraception, ou encore pour l'évolution des mentalités.

A l'exemple des ouvrières de chez Aigle ou d'Essilor, les femmes peuvent imposer au gouvernement et au patronat de nouvelles mesures pour avancer concrètement dans la voie de l'égalité ; elles trouveront toujours à leur côté le parti communiste français.

(*) Secrétaire du comité central du parti communiste français, député de Paris.

L'emploi des femmes et l'ordinateur

par YVETTE ROUDY (*)

SI au cours des vingt dernières années la proportion des femmes salariées s'est accrue dans la plupart des pays européens (1) (en France : 39 % en 1979, pour 36 % en 1970), la ségrégation selon les secteurs de l'emploi des femmes continue de faire ressortir une forte présence féminine dans les emplois de bureau, dans les emplois manuels, dans les postes gestionnels professionnels et techniques (G.T.P.). Or, ce sont justement ces secteurs qui vont être le plus touchés par la troisième révolution industrielle — la révolution technologique ou l'entrée de l'ordinateur dans les ateliers et les bureaux. On peut considérer que deux tiers des femmes salariées sont directement concernées, et pourrait-on dire menacées dans leur emploi.

Pour le *travail manuel*, où 20 % des femmes salariées se retrouvent, un tiers seulement sont employées dans l'ingénierie, les autres se trouvent surtout dans l'industrie de la fabrication d'aliments et de vêtements.

Or, les innovations techniques semblent toucher surtout la zone de l'ingénierie et plus précisément les postes de travailleurs à la chaîne où les femmes sont présentes à plus de 50 %. L'expansion des machines à insertion automatique et le remplacement d'appareils électromécaniques par des appareils électroniques vont s'accélérer en Europe pendant la prochaine décade et peuvent aboutir à la perte d'emplois pour plus de 50 % des femmes dans cette catégorie professionnelle.

Dans le secteur G.T.P. (postes de gestion techniques et professionnels), qui occupe 18 % des femmes salariées, les changements technologiques vont amener la création d'emplois nouveaux... Malheureusement pas dans les zones féminisées.

En effet, les femmes dans les postes G.T.P. sont surtout groupées dans les *services publics* (professions humanitaires : éducation, médecine du travail et travail social) et ces services sont peu favorisés par les investissements et bénéficient peu d'augmentation de postes.

C'est dans les *emplois de bureau* où l'on trouve le plus fort pourcentage de femmes salariées (33 %) que les bouleversements vont être les plus profonds.

— Les opérateurs de téléphone vont être les premiers touchés par l'informatisation.

— Pour nombre d'employés de bureau, le problème majeur viendra de l'arrivée du traiteur de mots (TH), un appareil qui emmagasine un texte tapé par un opérateur, qui lui permet de le modifier ultérieurement, ajoutant ou retranchant des phrases entières, produisant aussi diverses versions finales.

Dans la banque et l'assurance au Royaume-Uni, par exemple, la proportion de personnel de bureau par rapport au personnel administratif est tombée de 4,25 à 2,47 %, soit une réduction de 42 % pendant la dernière décade, résultat de l'automation électronique des procédures de comptabilité et de facturation.

Cette révolution dans l'organisation du travail permettant l'utilisation d'appareils relativement bon marché et de mécanismes de contrôle beaucoup plus simples entraînera une réduction croissante des *interventions humaines*.

Aussi, pour les femmes, l'entrée de l'ordinateur dans l'usine et le bureau ne fera qu'augmenter les difficultés auxquelles elles se heurtent pour s'insérer dans le monde professionnel.

Pour répondre au défi de l'ordinateur, pour éviter de tomber dans le repli frileux de ceux qui refusent les grands moyens de la technologie — faute de pouvoir les maîtriser, — pour faire en sorte que le progrès technique ne reste pas aux seules mains des champions du profit, mais qu'il puisse servir à la libération des travailleurs des deux sexes, il est urgent d'encourager les femmes non seulement à se reconvertir sans plus tarder dans les techniques nouvelles, mais aussi à se tourner vers des centaines d'emplois nouveaux classés arbitrairement jusqu'à présent « emplois masculins ». Le problème doit être vu dans son ensemble.

Dans un futur proche où l'on va assister à la disparition de nombreux emplois la question de la restructuration du marché de l'emploi se pose avec acuité.

Il s'agit d'assurer une préparation à la vie professionnelle mieux adaptée à un nouveau marché du travail, qu'il faut remodeler afin d'assurer une répartition plus équitable des emplois anciens et nouveaux.

Cette restructuration pour être bénéfique pour tous, passe forcément par la réduction de la journée de travail pour tous, qui donnera du coup un peu plus de temps de libre pour vivre mieux, *pour tous*.

(*) Membre du Parlement européen (P.S.).

(1) Des précisions ont été données lors de la Conférence que la Commission européenne a tenue à Manchester (voir *le Monde* du 4 juin 1980, supplément « Europa »).

L'enterrée vive

par YVES FLORENNE

L'ENTERRÉE VIVE est le titre d'un texte bouleversant de Renée Saurel, dont vient de s'achever la longue publication dans *les Temps modernes*. Pour l'auteur, l'enterrée vive — plus ou moins enterrée, plus ou moins vive, — c'est, plus ou moins, toute femme. Mais ici elle explore le dernier cercle de l'enfer féminin — ou l'un, des derniers, sait-on jamais ? — sans d'ailleurs perdre de vue les autres.

C'est, fondée sur les faits et la raison, au terme d'une longue recherche, la dénonciation la plus justement passionnée de ce « génocide » perpétuel qui, par dizaines de millions chaque année (compris l'« année de l'enfance ») voue des petites filles et des femmes aux pires mutilations, donc à la torture et trop souvent à la mort. « *Quand on demandera à la fille enterrée vivante — pour quel crime elle a été tuée...* » L'épigraphe est tirée du Coran. Il est étranger à ces pratiques : la tradition qui les a reprises et légalisées se fonde abusivement sur lui. Beaucoup plus anciennes que l'islam, elles le concernent principalement, mais seulement une partie de l'islam, et pas lui seul (même des ethnies chrétiennes). Le lieu du drame est une aire des plus vastes et aussi des plus sensibles. cela se passait à Paris ou même si au fond de la Lozère, ce serait autrement facile.

Eh bien ! justement, cela se passe à Paris. Et il paraît qu'on n'y peut rien.

L'Enterrée vive, qui est une enquête approfondie, un cri épouvanté. et un combat, s'ouvre sur un fait divers, celui-là apparemment fort mince. Après une absence prolongée de sa fille âgée de quatre ans, un père en donne la raison à la directrice de l'école : une femme de son pays est venue « *faire ce qu'on fait à toutes les petites filles* ». L'état dans lequel l'enfant revient ne laisse pas la jeune directrice en repos. Au niveau de la hiérarchie la plus proche, elle trouve encouragement chez les femmes ; et, chez les hommes, le contraire, très nettement exprimé. Aux étages supérieurs, comme dans les organisations mondiales — Renée Saurel en a fait, de son côté, l'expérience — rien que le silence.

La réalité est donc celle-ci : des « tournées » d'exciseuses sont organisées depuis les pays d'origine à l'intention des filles nées aux travailleurs immigrés, de sorte qu'aucune n'y échappe. Souvent malgré la répugnance des mères, qui n'ont pas oublié. En dehors de l'attentat lui-même, les conditions où il est commis en font une torture caractérisée, avec les séquelles les plus graves. C'est pourquoi l'« intervention » serait déjà pratiquée en milieu hospitalier. Et l'on comprend trop bien la motivation de ce « progrès ». On voit assez bien aussi où il mène : sur ce chemin « humanitaire » ou bout duquel certains souhaiteraient que le médecin soit commodément substitué au bourreau.

Du coup, l'attentat est avalisé, pris en compte « sous anesthésie » et « sous » nos lois : non seulement par le praticien, mais par nous tous. On se résout au moindre mal d'infliger, à une enfant sans défense aucune, des mutilations physiques et psychiques aux conséquences certaines, sur la demande de parents qui ne sont pas libres eux-mêmes, la mère surtout. « *Qu'elles soient épouses au...* (mais ici il faudrait trente noms de pays) *ou en France, les femmes noires* (ou blanches) *subissent l'humiliation et la torture* », constate Renée Saurel. Elle pense aussi que l'homme, individuellement, ne *peut* faire autrement. « *Les responsables sont ailleurs.* » Elle s'emploie à les y chercher.

Et, d'abord, elle cite à comparaître, dans leur discours écrit ou parlé, les témoins, les accusateurs, les défenseurs, les apologistes, comme les justificateurs nuancés, tous détenteurs d'un savoir et d'un pouvoir et tous reçus par l'auteur avec un grand esprit critique : médecins, psychanalystes, sociologues, anthropologues...

La violence et l'horreur

A ce propos, il faut renvoyer le lecteur au dernier numéro de *l'Homme* (1), rédigé par neuf femmes, et dont la femme est l'objet, un objet scientifique, cette fois. Nicolas Sindzinger y traite de ce qu'elle appelle « rectification sociale d'une donnée première : le corps physiologique ». Ses savantes analyses sont d'un grand intérêt abstrait. Certaines affirmations (relatives au Coran, notamment) ne paraissent pas acceptables. « *En contraste avec la clitoridectomie, l'infibulation semble s'appuyer sur des motivations nettement contraignantes pour la sexualité et le plaisir féminins, et répondre à des intérêts masculins.* » « En *contraste* » est de trop. Les motivations — et les résultats — sont semblables. La différence qui n'est pas — intellectuellement — négligeable, réside dans le contenu rituel. Mais si l'excision seule a pu être rite de passage ou initiation, il faut déjà parler au passé. Renée Saurel montre à bon droit l'alibi que trahit le recours à la chirurgie et à l'anesthésie (pratiquées même en Afrique et en Arabie) : elles démentent le prétexte initiatique, puisque l'initiation réside précisément dans la conscience, la participation et la souffrance de l'initiée.

Dans un écrit aussi estimable que celui-ci, on saisit comment l'objectivité scientifique peut se faire complicité objective. L'impropriété grammaticale dans « Sciences *humaines* » prend soudain toute la force du sens, ou du non-sens. Il arrive que le mot humain, surtout au féminin, y crie qu'il n'a rien à faire où on le convoque.

Il n'est que plus indispensable de prendre connaissance et conscience de ce que sont, dans leur violence et leur horreur, excision et infibulation. Voilà, pour de bon, une initiation que vous devrez à Renée Saurel : elle la donne, non en « scientifique humaine », mais simplement en femme qui sait.

D'un mot, car la chose est claire : il s'agit de « rectifier », retailler le corps féminin — étrange hommage à son créateur, mais Dieu aussi a ses ultras — pour n'y maintenir, en la « purifiant » par le fer et par le feu, que la seule fonction reproductrice. L'excision, qui n'est pas comme on veut le faire croire, circoncision mais castration, tranche à vif dans le plaisir. L'infibulation, elle, réalise l'obsession des religions patriarcales et celle du propriétaire : fermer une bonne fois ce sexe, source et siège de tout le mal. Ne le rouvrir que le temps du passage — aller et retour — de l'enfant. C'est enfin la perfection de la clôture. Et le miracle : avec une bête « trop sauvage », « sursexuée », incapable naturellement de vertu et du beau contrôle masculin sur soi, on fabrique, par force, un ange. Retenons enfin qu'infibulation — le mot peut tromper — n'est pas « simple » suture, mais soudure de chair.

« *Les mutilations sexuelles ont fait couler beaucoup de sang depuis des millénaires et beaucoup d'encre depuis deux ans* », écrivait Renée Saurel, mais c'était il y a quinze mois. Il semble que, de cette encre aussi, on se lave déjà les mains. Les « crimes contre l'humanité » sont une chose. « L'humanité culturelle des peuples » en est une autre. Et qu'il faut respecter. Il est toutefois permis de penser que si, dans une trentaine de nations unies, on castrait bon an mal an trente millions de mâles, le respect culturel en aurait pris un bon coup. L'anthropophagie — culturelle plus qu'utilitaire — aurait-elle été extirpée avec tant d'énergie si seules les tendres femmes avaient été mangées ? Tout invite même à croire que si l'esclavage n'avait affecté qu'elles, il ne serait pas encore près d'être — officiellement — aboli.

Ici, comment abolir ? La loi ? Où le législateur a eu ce courage, elle reste lettre morte. Alors, le temps, l'éducation, la résistance des femmes, la conscience, la raison des hommes ? Il faudra beaucoup attendre. Que ce soit du moins en ne se taisant pas.

En attendant, beaucoup plus de trente millions (la démographie galope) de femmes continueront d'être mutilées dans leur corps et dans leur être, torturées, mises à mort — sans raison, fureur ou méchanceté, et c'est peut-être le pire — sous les yeux fermés des grandes institutions internationales dépositaires des droits de l'homme. Mais, dès 1793, une femme criait déjà, attestait, « donnait son cou à couper » que les droits de l'homme ne sont nullement ceux de la femme... et que l'égalité des sexes s'arrêtait — ou commençait — dans le panier de la guillotine. Les femmes ont toujours eu droit au couteau.

Avec une angoisse tendre, Renée Saurel écrit, pour finir : « *Laissons pousser le brin d'herbe. Ne saccageons pas la rose.* » Son livre, il ne faut pas qu'il reste dispersé à travers une année de revue. Un grand nombre de femmes et d'hommes « *doivent* » le lire.

(1) Ce numéro double se présente comme une « Anthropologie des sexes ». Éditions de l'École des hautes études, 131, boulevard Saint-Michel (280 pages, 55 F), et Collège de France.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA PREMIÈRE VISITE D'ÉTAT D'UN PRÉSIDENT FRANÇAIS EN R.F.A. DEPUIS DIX-HUIT ANS

Les rapports franco-allemands dépassent tout ce que l'on pouvait espérer en 1962

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing, accompagné de sa femme et de sept ministres, est arrivé lundi 7 juillet en fin de matinée à Bonn, *où il a été accueilli* par M. Carstens, président de la R.F.A. et le chancelier Schmidt. Il aura avec celui-ci un premier *entretien qui sera suivi d'autres rencontres* jeudi et vendredi prochains, dans le cadre du sommet franco-allemand. Dans l'intervalle, le président de la République séjournera dans plusieurs localités allemandes. Une *quinzaine de discours* seront prononcés au cours de cette visite, la première « visite d'État » qu'un chef d'État français fait en R.F.A. depuis celle du général de Gaulle en 1962.

De notre correspondant

Bonn. — Un ciel gris et décourageant couvrait la *vallée du Rhin* ce lundi matin, alors que la capitale de la R.F.A. attendait l'arrivée du *président français* et de Mme Giscard d'Estaing. Dans la ville, toutefois, la couleur n'est pas absente. *L'escalier* du vieil hôtel de ville de Bonn, qui est un chef-d'œuvre du style baroque, a été abondamment couvert de fleurs bleues, blanches et rouges. C'est ici qu'il y a presque *vingt ans déjà le général de Gaulle* avait, de façon spectaculaire, amorcé la *réconciliation* et la coopération entre les deux pays et soulevé des *ovations délirantes* en rendant hommage au « *grand peuple allemand* ».

Aujourd'hui, le programme a prévu pour M. Giscard d'Estaing, après sa réception chez le président Carstens et sa visite à l'hôtel de ville un « bain de foule » sur la place du marché, où s'est installée la fanfare du 151[e] régiment d'infanterie de Metz. Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing devait s'entretenir en tête à tête avec le chancelier Schmidt, conversation qui servira de prélude *au sommet franco-allemand de jeudi* et vendredi. Entre-temps, le chef de l'État français ira de Baden-Baden à Würzburg, à Kassel et à Lübeck visiter l'« Allemagne profonde ». Si l'itinéraire prévu évite les plus grandes villes allemandes, cela ne reflète pas seulement le désir personnel de M. Giscard d'Estaing, *qui tenait* à respirer aussi l'atmosphère provinciale de la République fédérale. En pleine période électorale, il n'était guère possible que le visiteur se rende à Hambourg, qui est, somme toute, la ville de M. Schmidt, *ou à Munich, qui est la capitale du* candidat chancelier de l'opposition, M. Franz-Josef Strauss.

Avant de quitter Paris, M. Giscard d'Estaing a accordé des entretiens à la presse ouest-allemande. Le premier est publié par le grand organe populaire *Bild Zeitung*. Le président ne craint pas d'affirmer qu'« *avec aucun autre pays au monde nos rencontres ne sont aussi fructueuses* ». La coopération, qui a fait de la République fédérale « *notre principal partenaire* », doit, selon le chef de l'État français, contribuer à rétablir « *la place de l'Europe dans le monde* ».

Le même ton imprègne les déclarations de M. Giscard d'Estaing à la *Frankfurter Rundschau*. « *Les rapports franco-allemands ont atteint une intensité et une qualité qui, sans aucun doute, dépassent tout ce que l'on pouvait espérer en 1962.* » Là encore le président affirme que « *nos efforts communs doivent renforcer le rôle de l'Europe* ».

Analysant la situation mondiale, M. Giscard d'Estaing *assure* que la politique étrangère indépendante pratiquée par la France n'est nullement en contradiction avec la solidarité occidentale. Quant à l'attitude française en matière de défense, le président s'est contenté de dire que la France remplira ses devoirs sans aucune faiblesse. « *La solidarité*, dit-il, *n'est pas synonyme de subordination.* » Il s'agit surtout pour le gouvernement de Paris de déterminer son attitude en se basant sur ses propres analyses et convictions.

Du côté allemand, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher a également célébré l'amitié franco-allemande. Selon lui, la coopération entre les deux pays apporterait l'« *espoir et la confiance* » à tous les peuples d'Europe. Le chef de la diplomatie ouest-allemande a cependant cru bon d'inclure dans ses propos une nuance qui est beaucoup moins apparente dans les déclarations de M. Giscard d'Estaing. Si, en effet, *la politique de détente et de paix* doit s'appuyer sur « *le noyau* » franco-allemand, l'alliance entre Européens et Américains est considérée par M. Genscher comme tout aussi indispensable.

JEAN WETZ.



(Dessin de CHENEZ.)

LE PROGRAMME DE LA VISITE

LUNDI 7 JUILLET. — Après avoir été accueillis en fin de matinée par le président Karl Carstens, dont ils sont les hôtes à déjeuner, M. et Mme Giscard d'Estaing signent le Livre d'or de la capitale fédérale. Le chef de l'État français a ensuite un premier et bref entretien avec le chancelier Helmut Schmidt, avant de déposer une gerbe au Mémorial des victimes des guerres et de la tyrannie, situé dans un cimetière au nord de Bonn. Cette première journée s'achève par une réception au château de Brühl, à mi-chemin entre Bonn et Cologne.

MARDI 8. — M. Giscard d'Estaing quittera Bonn après un petit déjeuner pris en compagnie de M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Il se rendra à Baden-Baden (Bade-Wurtemberg), où il doit passer en revue des unités des forces françaises stationnées en R.F.A. et assister, en compagnie du chancelier Schmidt, à une prise d'armes franco-allemande. Le président quittera Baden-Baden dans l'après-midi pour Kassel (Hesse).

MERCREDI 9. — Le président de la République se rendra à Wurzbourg, en Bavière, où une rencontre est prévue avec M. Franz-Josef Strauss, ministre-président du Land et candidat chrétien-démocrate à la chancellerie. M. Giscard d'Estaing visitera ensuite Lübeck, d'où il regagnera Bonn dans la soirée.

JEUDI 10. — Début des entretiens bilatéraux entre la délégation française et les membres du gouvernement ouest-allemand, dans le cadre du sommet régulier franco-allemand. M. Giscard d'Estaing doit avoir, les 10 et 11 juillet, plusieurs entretiens privés avec le chancelier Schmidt.

M. FRANÇOIS-PONCET EN NORVÈGE

Oslo souhaite développer ses contacts avec les pays membres de la C.E.E.

De notre correspondante

OSLO. — Deux thèmes ont dominé les entretiens qu'a eus à Oslo du 4 au 6 juillet le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, avec son collègue norvégien, M. Knut Frydenlund : la tension internationale consécutive à l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques et les relations de la Norvège avec la Communauté économique européenne. Dans un *hôtel de montagne situé dans* la région de Telemark, M. François-Poncet a communiqué à son hôte les *informations que venait de* lui donner le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, sur la rencontre Schmidt-Brejnev à Moscou. M. Frydenlund se rendra cet automne à Moscou sur l'invitation de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères.

Le gouvernement norvégien a souligné son souci de maintenir avec l'Europe des Neuf des contacts d'autant plus nécessaires que se développe au sein de la Communauté une coopération plus étroite en politique extérieure. C'est pour tenir compte de cette évolution que M. Frydenlund a ouvert une série de consultations sur la situation internationale et l'analyse qui en est faite dans les capitales européennes les plus importantes. On espère du côté norvégien poursuivre, sans les *institutionnaliser*, ces contacts bilatéraux.

La Norvège s'était prononcée en 1972 contre l'entrée dans le Marché commun par un référendum qui ne sera pas remis en question dans un avenir prévisible. Pour les ministres français et norvégien, les attitudes différentes adoptées au cours des derniers mois par Washington d'une part et certaines capitales européennes d'autre part expriment une complémentarité plus qu'un conflit d'intérêts entre l'Europe occidentale et les États-Unis. La Norvège ne considère pas, explique-t-on du côté officiel, que sa dépendance vis-à-vis des États-Unis pour des raisons de sécurité l'éloigne des points de vue européens.

M. Frydenlund a fait au cours de ses entretiens avec M. François-Poncet *le compte* rendu du projet de sotckage en Norvège de « *matériel de guerre lourd destiné aux forces alliées devant assister l'armée norvégienne au cas où celle-ci serait menacée* ». La Norvège a *pris cette décision*, estimant qu'en cas d'attaque avec des armements classiques les alliés n'auraient ni le temps ni la capacité matérielle de transporter un tel équipement. Ce projet, connu depuis deux ans, suscite actuellement un débat dans le pays et provoque les commentaires hostiles des médias soviétiques. M. François-Poncet s'est aussi renseigné sur la situation dans les régions au nord de la Norvège, c'est-à-dire l'océan Glacial arctique : la délimitation du plateau continental dans la mer de Barents fait depuis plusieurs années l'objet de négociations avec l'Union soviétique considérées par la Norvège et par d'autres pays occidentaux comme étant d'une grande importance économique et stratégique.

La visite de M. François-Poncet constituera, espère-t-on du côté norvégien, un élément important du réseau de contacts diplomatiques que la Norvège essaie d'établir avec l'Europe occidentale, d'autant plus que les contacts entre les deux pays ont été jusqu'ici assez faibles.

CATHERINE LOCHSTŒR.

La presse soviétique fait preuve de retenue dans sa critique de la bombe à neutrons française

De notre correspondant

Moscou. — L'expérimentation et la production éventuelle de la bombe à neutrons par la France ne sauraient plaire à l'U.R.S.S. Pourtant la presse soviétique avait réagi avec une grande modération aux déclarations faites à ce sujet par M. Giscard d'Estaing lors de sa récente conférence de presse. La seule réaction officielle est l'appel lancé par M. Leonid Brejnev dans le discours qu'il a prononcé, le 30 juin dernier, lors de la réception donnée en l'honneur du chancelier Schmidt. Le chef de l'État et du parti communiste soviétique a « *instamment invité l'Occident à renoncer à la mise au point de nouveaux types d'armes, que ce soient des fusées, des armes chimiques, des armes à neutrons ou de tout autre type* ». Mais il paraît plus juste de ranger cette appel dans les déclarations générales en faveur du désarmement, dont les dirigeants du Kremlin sont coutumiers, plutôt que de le considérer comme une réponse indirecte au président de la République française.

La presse soviétique s'est pour le moment contentée de *publier* des citations de *l'Humanité*. Sous le titre « Un pas dangereux », *la Pravda a repris un éditorial du* journal communiste français, ainsi que les *résolutions* du comité central du P.C.F. ; puis elle a profité de la visite à Paris de M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, pour souligner que ces entretiens avaient pris « *une nouvelle dimension* » après que la France eut annoncé qu'elle disposait de la bombe à neutrons. « *On croit à Washington*, écrivait le journal, *que, si la France décide de fabriquer ces armes, le rapport des forces en Europe se modifiera sensiblement à l'avantage de l'Occident, et qu'en général les forces armées françaises devront jouer un rôle plus important, voire décisif dans la défense de l'Europe occidentale.* »

Les craintes soviétiques ont été ainsi exprimées en quelques mots. Mais on est loin de la campagne de presse qui, il y a trois ans, avait accueilli l'intention du président Carter de fabriquer cette arme. Tous les moyens de la propagande du P.C. soviétique et des partis frères avaient été alors mobilisés — non sans succès — pour dénoncer cette « *arme inhumaine* ».

La réserve *soviétique* vis-à-vis de la bombe à neutrons française s'explique d'abord par des raisons conjoncturelles. Dans la situation actuelle, Moscou a tout intérêt à ménager Paris, et il serait un peu difficile aux Soviétiques de dénoncer comme fauteur de guerre et partisan de la relance de la course aux armements un partenaire dont on loue, d'autre part, tous les jours, le réalisme et la bonne volonté.

Mais cette explication est insuffisante. On ne saurait exclure, *en effet*, que les Soviétiques considèrent avec un certain intérêt la fabrication de la bombe à neutrons comme une remise en cause de la politique française de défense, une révision de la dissuasion nucléaire dont ils savent pertinemment qu'elle est avant tout dirigée contre eux. Sans doute la bombe à neutrons, « *arme particulièrement adaptée à la bataille de l'avant* », comme l'a écrit la *Pravda*, est-elle aussi pour Moscou le signe d'un rapprochement de la France avec l'Organisation militaire intégrée de l'alliance atlantique, que l'U.R.S.S. a toujours soupçonné M. Giscard d'Estaing de vouloir promouvoir. Mais les inconvénients de la bombe à neutrons française pour les Soviétiques ne sont pas tels qu'ils les obligent à lancer une grande campagne internationale, comme au moment de la bombe américaine. Le Kremlin semble en l'occurrence pouvoir se contenter de l'opposition du P.C.F.

DANIEL VERNET.

ASIE

Afghanistan

Selon les résistants, l'armée soviétique procède au minage des régions proches du Pakistan

L'armée soviétique tente de couper les approvisionnements et les liaisons de la résistance afghane avec le Pakistan en larguant des dizaines de milliers de mines dans la région frontalière de la province du Khunar, a *affirmé, samedi 5 juillet*, un porte-parole de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan. « *Les mines sont de deux sortes*, a-t-il ajouté ; *certaines sont comme de petites bombes à retardement, tandis que la plupart sont conçues pour exploser au moindre choc : ce sont de petits disques bruns d'une dizaine de centimètres qui se confondent avec les pierres* ». Cette tactique, semble avoir porté un coup au moral des maquisards, indique l'A.F.P., qui reçoivent généralement de petites quantités d'armements et des renforts depuis les zones tribales du Pakistan.

Radio-Kaboul a dénoncé le chef résistant Hekmaytar, installé à Peshawar, au Pakistan, comme étant un traître, responsable de la mort de milliers d'innocents, et annoncé qu'il serait éventuellement poursuivi pour trahison. La radio a également annoncé que le gouvernement avait décidé de procéder à la distribution de cartes d'identité. Cette mesure apparaît destinée à lutter contre la guérilla.

A New-Delhi, huit officiers afghans, qui venaient de terminer leur formation militaire en Inde sont passés à la *résistance*, a révélé le quotidien *Indian Express*. Ils se sont rendus fin juin en Iran après *s'être vu refuser* des visas pour le Pakistan. Sept lutteurs de l'équipe olympique afghane ont d'autre part rejoint Peshawar, le 6 juillet. L'un d'entre eux, M. Najdaf Ali, a déclaré qu'ils avaient reçu la visite dans un camp d'entraînement de Sultan Ali Khshtmand, vice-premier ministre, venu leur dire qu'à Moscou « *ils devaient répondre aux questions sur leur pays en affirmant que tout se passait bien et que le peuple était heureux* ». Auparavant, un membre de l'équipe de volley-ball, sept sélectionnés de celle de basket-ball et l'équipe de football avaient déjà gagné le Pakistan.

La *Pravda* a apporté, dimanche 6 juillet, des « *preuves irréfutables* » de « *l'agression armée de l'impérialisme et de ses acolytes* » contre l'Afghanistan. Selon l'organe du P.C. soviétique, « *le réseau des camps s'étend en territoire pakistanais* » ou des « *conseillers militaires américains* », sortis de « *l'académie internationale de la police* » et de « *l'École des sapeurs du Texas* » préparent les instructeurs pakistanais qui, à leur tour, entraînent les « *bandits contre-révolutionnaires* ». « *Des conseillers militaires égyptiens et chinois ces derniers sous la responsabilité de Liao Chin-cheng, ancien attaché d'ambassade — travaillent également dans les camps, notamment à Yasin et Peshawar, tandis que de nombreux terroristes sont entraînés en Arabie Saoudite et en Égypte (deux mille environ pour l'Égypte)* », indique encore la *Pravda*.

● *Un photographe français*, M. Michel Setboune, a été expulsé le 4 juillet d'Afghanistan, où il venait de passer trois semaines.

Corée du Sud

S'élevant contre des accusations de torture

LE GOUVERNEMENT AFFIRME QUE M. KIM DAE JUNG EST DANS UN ÉTAT « NORMAL »

Le gouvernement sud-coréen a rejeté, samedi 5 juillet, comme sans fondement les informations en provenance du Japon, selon lesquelles M. Kim Dae Jung, le chef de l'opposition actuellement en prison, aurait été grièvement blessé et serait atteint de troubles mentaux à la suite de tortures par les services de *sécurité* (*le Monde* des 4 et 5 juillet).

Un porte-parole officiel sud-coréen a déclaré à l'A.F.P. que M. Kim *était en condition physique* « *tout à fait normale* », et a qualifié les articles de presse japonais contenant ces *informations* de « *rumeur malveillante* ».

Une cour martiale a condamné samedi cinq personnes à trois ans de prison pour avoir répandu des rumeurs *sur l'agitation sociale* en Corée du Sud. Trois des accusés, MM. Chong Hye Won, Hong Won Shik et Choi Su Yong étaient membres de l'Institut de recherche politique et culturelle, considéré par les autorités comme une organisation de propagande séditieuse au service de M. Kim Dae Jung. — (*A.F.P., Reuter.*)

Pakistan

Après d'importantes manifestations

LA MINORITÉ CHIITE OBTIENT UN AMENDEMENT DE LA LOI ISLAMIQUE EN SA FAVEUR

Islamabad (*A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.*). — Le président Zia Ul Haq a cédé dimanche 6 juillet aux demandes de la minorité chiite concernant l'islamisation de la société, à l'issue de la plus importante manifestation populaire depuis l'instauration du régime militaire, en juillet 1977. Malgré les dispositions de la loi martiale interdisant les réunions publiques, plus de cent mille chiites *s'étaient* réunis les 4 et 5 juillet à Islamabad pour exiger une révision des lois islamiques à caractère fiscal adoptées par le gouvernement. Ils demandaient notamment l'abolition de l'aumône obligatoire — « *taket* » — de 2,5 % sur l'épargne personnelle (*le Monde* des 6 avril et 12 décembre 1979). Des incidents avaient fait un mort et quatorze blessés samedi, et des milliers de manifestants avaient encerclé plusieurs immeubles administratifs de la capitale.

Après une rencontre entre le chef spirituel chiite, Mufti Jaffar Hussain, et le général Zia Ul Haq, un communiqué gouvernemental a annoncé que « *les croyances de chaque citoyen du Pakistan seraient pleinement respectées et qu'une secte n'imposerait pas ses usages à une autre* » (la majorité de la population pakistanaise est musulmane de rite sunnite). Les lois islamiques seront amendées d'ici au 15 septembre afin de tenir compte des exigences de la minorité chiite.

● *Le prix Découverte du Japon.* — L'Association de presse France-Japon (14, rue Cimarosa, 75116 Paris) a décerné vendredi 27 juin, pour la quatrième *fois*, son prix annuel Découverte du Japon. Le jury, présidé par M. Ikawa, ambassadeur du Japon à Paris, a choisi, parmi plus de cinquante candidats, Mlle Marie-Claire Brachet.

Ancienne élève de l'Institut de criminologie et de l'École d'éducateurs d'éducation surveillée, chargée d'enquêtes sociales auprès des juges d'instruction du tribunal de Paris, Mlle Brachet consacrera à une étude sur les jeunes marginaux et les adolescents délinquants son séjour au Japon, offert par l'Association, *divers groupements* de Tokyo et, pour le voyage aller-retour, par les compagnies Air-France et *Japan Air Lines*.

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Callaghan s'efforce de reprendre en main le parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Pour la première fois depuis son accession au pouvoir, Mme Thatcher précède M. Callaghan dans un sondage d'opinion, où une légère majorité (40 %) la considère comme étant un meilleur premier ministre que le leader travailliste (39 %). D'autre part, selon ce même sondage, l'avance des travaillistes sur les conservateurs n'était plus, en mai, que de 2 %, soit une baisse de 3 % par rapport à avril.

Certes, les conservateurs se gardent de pavoiser puisque 59 % des mêmes personnes interrogées se déclarent mécontentes de la politique gouvernementale et 52 % de la performance individuelle de Mme Thatcher.

Néanmoins, l'état-major conservateur estime encourageant que, malgré l'aggravation de la récession qui accroît le nombre des faillites et des licenciements, malgré la poussée des prix et du chômage, les travaillistes, loin de progresser, aient même reculé. Même dans leurs bastions d'Ecosse, les travaillistes ont du mal à rallier les mécontents, comme en témoigne la récente élection partielle de Glasgow où le Labour a gardé son siège. Mais à une majorité réduite de moitié, alors que les nationalistes écossais regagnaient spectaculairement du terrain.

Dans leur majorité, cependant, les experts se montrent prudents dans leur appréciation. Ils estiment que « l'heure de vérité » n'a pas encore sonné pour Mme Thatcher qui, par contre, doit s'attendre à des difficultés considérables l'hiver prochain, si les grands syndicats, à commencer par celui des mineurs, ignorant ses exhortations à la modération, maintiennent les revendications salariales bien au-dessus du taux d'inflation, en tout cas dépassant largement les 10 % à 14 % suggérés officiellement. Dans l'immédiat cependant, il n'apparaît pas que l'opposition travailliste, en raison de ses querelles intérieures auxquelles la presse conservatrice donne bien entendu une large place, arrive à exploiter le mécontentement de larges secteurs de l'opinion.

L'échec de la gauche du Labour

Aussi bien, dans un discours prononcé samedi 5 juillet dans le Pays de Galles, M. Callaghan a invité les factions travaillistes à mettre un terme à une controverse qui affaiblit le parti dans sa lutte prioritaire contre le gouvernement. « *En voilà assez*, a-t-il dit..., *il serait irresponsable de continuer à débattre pendant encore un an de nos problèmes intérieurs...* » En fait, l'offensive de la gauche pour assurer les réformes de structures qui la favoriseraient, a été enrayée (*le Monde* des 25 janvier, 8-9 juin et 17 juin). La commission spéciale d'enquête, où elle est en majorité, s'est perdue dans des querelles byzantines et a finalement renoncé à recommander des changements institutionnels, pour laisser au prochain congrès du parti, à Blackpool en octobre, le soin d'en décider.

M. Callaghan, stimulé par les leaders de la droite (MM. Rodgers, Owen, Hattersley), qui lui reprochaient sa mollesse à l'égard de la gauche, a subtilement mené la commission à l'impasse. Ainsi, après avoir accepté en apparence la proposition de la gauche visant à assurer l'élection du leader par un collège électoral (selon le système actuel il est l'élu du groupe parlementaire travailliste), il a réuni une majorité pour recommander que ce collège ait la responsabilité de rédiger le programme électoral.

La formule était évidemment inacceptable pour la gauche, qui entend que la rédaction du programme reste de la compétence de l'exécutif, où elle est en majorité. Une majorité au dernier congrès du parti s'était prononcée en ce sens. De même, M. Callaghan s'est opposé à la suggestion d'imposer aux députés travaillistes d'obtenir l'approbation préalable de leur organisation locale avant de solliciter le renouvellement de leur mandat. M. Callaghan a déclaré qu'il serait mauvais de rendre obligatoire ce processus de « *re-désignation* ».

Ainsi, après avoir réussi à « enterrer » les suggestions de la gauche, M. Callaghan passe à la contre-attaque. Apparemment, il se sent assez fort pour recommander le *statu quo*. « *Nous statuts actuels, appliqués depuis soixante ans, ne sont pas si mauvais* », a-t-il dit, et « *des changements fondamentaux répugneraient à de larges sections du parti* ».

Le leader travailliste pense maintenant l'emporter au congrès de Blackpool en octobre, avec l'appui de plusieurs syndicats qui, grâce au système de « vote par bloc » (système qui a souvent favorisé la gauche dans les dernières années), équilibre la majorité de gauche des sections locales. M. Callaghan peut raisonnablement compter sur le revirement ou l'appui de grands syndicats comme celui des métallurgistes et des travailleurs municipaux. La « bataille de Blackpool » n'en est pas moins incertaine, étant donné que d'autres grands syndicats, comme celui des mineurs, n'ont pas encore pris position et que d'autres, moins importants, ne se décident qu'au tout dernier moment. Si M. Callaghan remportait cet important et ultime combat, il est probable qu'il se retirerait rapidement, afin de permettre au groupe parlementaire d'élire M. Healey pour lui succéder.

HENRI PIERRE.

Union soviétique

APRÈS LA REMISE EN LIBERTÉ DU PÈRE DOUDKO

Le Père Dimitri Doudko, détenu depuis le 15 janvier, a été libéré après avoir fait une longue confession publique désavouant toute son activité passée, et notamment les livres et les articles, publiés en Occident, dans lesquels il se prononçait sur le régime de l'U.R.S.S., qu'il qualifie aujourd'hui de « flot de mensonges » (« le Monde » daté 22-23 juin). M. Stéphane Tatischeff, agrégé de l'Université, ami et traducteur du Père Doudko, nous a fait parvenir le point de vue suivant :

TÉMOIGNAGE

Pourquoi cet acte de contrition ?

Par STEPHANE TATISSCHEFF

La mise en liberté du Père Doudko est une grande joie pour sa famille, pour ses amis et nous nous réjouissons avec eux. Cela montre bien que les prières des chrétiens, les protestations contre son arrestation, les dizaines de milliers de signatures recueillies au bas des pétitions demandant sa libération, les campagnes internationales en faveur des chrétiens emprisonnés en U.R.S.S. ont fait reculer le pouvoir soviétique. C'est une victoire dont il faut se féliciter.

Pourtant, les conditions dans lesquelles a été obtenue cette remise en liberté laisse un arrière-goût d'amertume. Les déclarations du Père Doudko à la télévision soviétique n'ont pu que désorienter les amis et les fidèles de ce prêtre. Entendre, en effet, proclamer par ce roc de la foi que sa propre dénonciation des persécutions des chrétiens par les autorités soviétiques avait été faite « *à partir de positions calomniatrices* » est pour le moins étrange. Alors, la question qui se pose est de savoir si le K.G.B. a réussi à briser la résistance du Père Doudko. Si oui, quelle lamentable victoire pour ce régime que d'avoir réussi à casser, après plus de cinq mois d'emprisonnement au secret, cet homme âgé ! Cela ne peut provoquer que le dégoût de ces méthodes.

Mais, jusqu'à preuve du contraire (nous ne connaissons ni les déclarations exactes du Père Doudko ni les conditions de l'« accord » passé avec le K.G.B.), il ne nous semble *pas qu'il ait été brisé. Au contraire !* Le Père Doudko ne pouvait être jugé. Un procès public aurait tourné *à la déconfiture du régime*. En dépit de l'armada d'indicateurs et de délateurs rien ne pouvait être retenu contre cet homme. Le pouvoir soviétique s'était piégé lui-même. Or il lui fallait sortir de cette impasse d'autant plus nuisible que les protestations, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'U.R.S.S. et même parmi les prélats de l'Eglise orthodoxe russe (pourtant peu épargnés par le Père Doudko), obligeraient les autorités à faire vite. D'où le recours à la vieille formule soviétique (tradition oblige !) de l'auto-accusation. Ainsi le seul témoin qui se soit trouvé pour démontrer le « crime » du Père Doudko, c'est... lui-même ! Les Soviétiques ont simplement oublié le vieil adage *Testis unus, testis nullus !* Le Père Doudko le connaît, lui, et sait qu'aux yeux de l'opinion son aveu va signifier tout le contraire de ce que les autorités voudraient lui faire dire. Est-il besoin de rappeler que *la Question* précède toujours *l'Aveu* ?

***

Alors on s'interroge : pourquoi ? Pourquoi a-t-il accepté de faire cet acte de contrition ? Dans une déclaration écrite de février 1975, il indiquait : « *Je ne sais ce qu'ils me feront demain ; car ils peuvent faire ce qu'ils veulent... Pourvu simplement qu'ils ne me le fassent qu'à moi seul.* » C'était là sa hantise. Qu'on ne touche pas à mes amis, à mes enfants, disait-il. Or les arrestations qui se sont abattues sur les chrétiens d'U.R.S.S. depuis un an ont été conduites *crescendo*, de façon à arrêter les amis, le Père Gleb Iakounine, Lev Réguelson et bien d'autres, *avant* D. Doudko. Il savait donc, dans sa prison, que les autres avaient été arrêtés. Et on ne peut exclure que les autorités soviétiques, placées devant une situation sans issue, aient tenu à discréditer le Père Doudko en obtenant sa contrition.

Quant aux moyens de l'obtenir, bien des formes de chantage étaient possibles ; celle-ci, par exemple : « *Reconnaissez vos crimes antisoviétiques et nous vous libérons ainsi que vos amis.* » Quel chrétien, dans des conditions semblables, n'accepterait de se charger de la croix d'une apparente compromission pour sauver ses amis ? Il ne restait plus aux autorités soviétiques qu'à libérer le Père Doudko, *mais surtout pas ses amis*, et le tour était joué. Il était compromis, la face était sauvée et Réguelson, Iakounine et les autres restaient à moisir dans leurs cachots jusqu'aux lendemains des Jeux olympiques. Quelle ignominie !

Un dernier point. Le Père Doudko a répété bien des fois que, s'il était jeté en prison ou dans un camp de concentration, ce serait la meilleure forme de sa prédication. En acceptant de reconnaître « *qu'il avait été arrêté non à cause de sa foi, mais à cause de son crime* », il semble donner à son juge futur la preuve dont celui-ci a besoin pour le condamner à la prison. Donc pour accomplir la meilleure de ses prédications.

En tout état de cause, un pays où il faut passer cinq mois en prison pour préparer une demi-heure d'émission télévisée est bien un pays où il y a quelque chose de pourri. Et c'est le vrai sens de la prédication que, depuis de nombreuses années, répète le Père Doudko. Simplement, maintenant, il semble que non seulement la Russie mais le monde entier l'ait compris.

CONFESSIONS

La « confession » de Dimitri Duoudko, désavouant son action passée comme « un flot de mensonges », n'a rien d'une confession de foi.

Gardons-nous, toutefois, de crier trop vite au « reniement de saint Pierre ». Nul ne sait ce qu'on a fait subir au Père Doudko en prison. Comme le disait naguère un évêque latino-américain pour « expliquer » la torture utilisée dans son pays : « On n'arrache pas des aveux avec des bonbons. »

Quelle est la force de persuasion intellectuelle d'un pouvoir si peu sûr de lui que non seulement il ne tolère aucune contradiction mais extorque des confessions à ses propres critiques ? Une telle confession est moins l'aveu de la faiblesse d'un homme que celui de l'impuissance d'une idéologie.

ALAIN WOODROW.

« L'AVEU » ET LA RÉALITÉ DES TEXTES

Le Père Chambre, ancien directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (sixième section), nous adresse les réflexions suivantes :

Daté du 5 juin, *l'aveu* du Père D. Doudko, passé à la TV de Moscou le 20 et publié le 21 par les *Izvestia*, appelle les remarques suivantes :

1) L'aveu d'un détenu est une pièce essentielle dans la pratique judiciaire soviétique. Dans de nombreux cas, l'instructeur s'efforce de l'arracher par l'isolement, les violences psychologiques et/ou physiques, ou les menaces concernant la famille du détenu. (Voir Amnesty International, *les Prisonniers d'opinion en U.R.S.S.*; A. Martchenko, *Mon témoignage*; A. London, *l'Aveu* ; cardinal Mindszenty, *Mémoires*.)

2) « L'aveu » de D. Doudko comprend les éléments très lourdement appuyés à l'aide desquels le procureur va instrumenter contre lui en vertu des articles 70 ou 190-1 du code pénal de R.S.F.S.R. : « *Diffusion sous forme orale ou écrite d'assertions sciemment mensongères dénigrant le régime politique et social soviétique.* »

3) Ce dont s'accuse D. Doudko n'est pas *réellement* contenu dans ses écrits, sauf à en donner une interprétation maligne.

Belgique

M. Willy Claes ministre des affaires économiques craint une « crise de régime »

De notre correspondant

Bruxelles. — Six cent mille chômeurs en 1985, le double du chiffre officiel d'aujourd'hui, 14 % de la population active de la Belgique sans travail, c'est ce à quoi s'attend le ministre socialiste des affaires économiques.

Dans un « Face à la presse » à la télévision, le dimanche 6 juillet, M. Killy Claes s'est montré plus pessimiste que les analystes les plus impitoyables qui, ces derniers mois, prévoyaient jusqu'à cinq cent mille chômeurs.

La situation deviendra de plus en plus difficile, a déclaré le ministre, même si le produit national brut peut augmenter de 1,5 à 2 % en termes réels et même si on réussit à contenir l'inflation dans les limites de 6 à 6,5 %. M. Claes prévoit aussi que le déficit total du budget de l'Etat, actuellement de 232 milliards de francs belges, atteindra en 1985 le chiffre de 730 milliards (100 milliards de francs français), trois fois plus, pour un pays de moins de dix millions d'habitants.

Pour M. Claes, la Belgique risque d'entrer « *dans un processus banqueroute et le pays risque de glisser dans le groupe des nations à dégradation chronique et progressive de la balance des paiements* ».

« *Nous devons sortir de nos discussions institutionnelles* », a dit le ministre, « *faire preuve d'une modération totale à tous les niveaux et accorder la priorité à l'économique. Si nous ne le faisons pas, la situation va se dégrader rapidement. La crise économique en 1981 sera plus pénible encore. L'Etat n'aura bientôt plus les moyens de respecter ses engagements légaux, puis il sera incapable de tenir ses engagements en matière d'enseignement et de culture. Enfin, quatrième phase : nous pourrions aboutir à un régime de crise où la démocratie parlementaire serait remplacée par un régime plus autoritaire* ».

« Un acte de désespoir n'est pas à exclure »

M. Claes a fait des comparaisons avec la France et évoqué le général de Gaulle « *qui avait réussi à remettre de l'ordre dans le secteur économique* ».

« — *Souhaitez-vous l'arrivée d'un homme providentiel ?* lui a-t-on demandé.

» — *Je veux simplement dire que si rien ne change dans nos comportements, on peut craindre une crise du régime et un acte de désespoir n'est pas à exclure même dans les masses.* »

P. de V.

Espagne

L'ETA relance la « guerre des vacances »

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Une nouvelle vague d'attentats à la bombe secoue l'Espagne. Des engins incendiaires ont été lancés, dimanche 6 juillet, contre deux établissements religieux de Bilbao, dans le Pays basque, la cathédrale de Santiago de Bilbao et la basilique de Begona. Ils n'ont pas fait de victimes, mais un début d'incendie s'est produit dans les deux églises. Ces attentats ont été revendiqués par un « commando autonome communiste » jusqu'ici inconnu.

A Saint-Sébastien, une autre ville du Pays basque, deux bombes ont explosé, samedi 5 juillet à l'aube, détruisant un bar et plusieurs véhicules en stationnement. Par ailleurs, l'express Valence-Madrid a dû être immobilisé, le même jour, suite à une alerte à la bombe.

Baisse du flux touristique

La « guerre des vacances » lancée par les séparatistes basques de l'ETA a repris. Une nouvelle alerte à la bombe a provoqué une évacuation en masse de touristes à Puerto-Banuls, une luxueuse station balnéaire de la Costa del Sol. L'engin n'a finalement pas explosé en raison d'une défaillance technique. C'était la première bombe placée par l'ETA sur les côtes espagnoles depuis le mardi 1er juillet. L'action des séparatistes basques se traduit par une sensible baisse du flux touristique vers le littoral sud de l'Espagne, et le réseau hôtelier, dans cette région, fonctionnerait seulement à la moitié de sa capacité.

Dans une déclaration remise à l'Agence France-Presse, l'ETA a affirmé qu'elle pourrait mettre fin à ses attaques contre les centres touristiques si « *des perspectives réelles s'ouvraient pour la résolution des problèmes de l'amnistie pour les prisonniers et les exilés, de l'intégration institutionnelle de la Navarre à l'Euskadi* (Pays basque) *et de l'évacuation par les forces de l'ordre public du territoire basque* ». Dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Juan José Roson Perez, a toutefois rejeté toute négociation avec l'ETA, et affirmé la nécessité de réagir dorénavant avec davantage de fermeté à l'offensive des séparatistes.

Plusieurs manifestations pour ou contre l'ETA ont eu lieu le samedi 5 juillet dans le Pays basque. A Bilbao, quelque trente mille personnes ont défilé pour protester contre la violence dans la région. Des heurts ont été signalés avec une centaine de contre-manifestants sympathisants de l'ETA. A Pampelune, plusieurs centaines de personnes qui dénonçaient l'arrestation, ces derniers jours, de dix-huit personnes liées aux séparatistes ont élevé des barricades et lapidé le siège du gouvernement provincial. Ces incidents précèdent d'un jour à peine le début de la traditionnelle « feria » de Pampelune, qui attire chaque année des milliers de touristes.

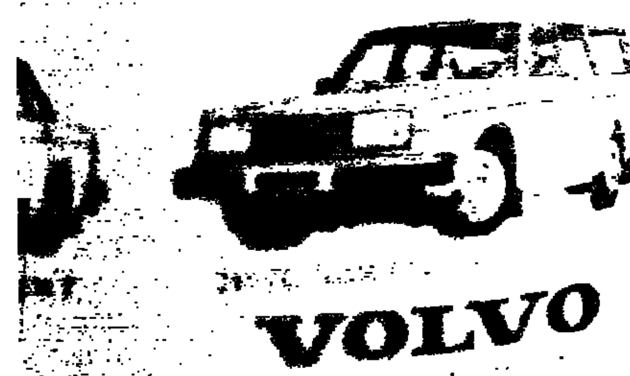
هكذا من الأصل

nion soviétique

EN LIBERTÉ DU PÈRE DOUDKO

acte de contri...?

240.



PROCHE-ORIENT

Israël

Huit Arabes, citoyens israéliens, sont assignés à résidence

De notre correspondant

Jérusalem. — Huit Arabes, citoyens israéliens — quatre étudiants et quatre membres du mouvement nationaliste « les Fils du village », — ont été assignés à résidence le 5 juillet sur ordre du commandant militaire de la région nord (Galilée). Selon les termes de la décision, ils représentent *« un danger pour la sûreté de l'Etat »*. Quatre autres Arabes, militants du parti communiste Rakah, à Haïfa et Saint-Jean-d'Acre avaient déjà fait l'objet de la même mesure le mois dernier (*le Monde* du 10 juin).

Un nombre croissant d'Arabes israéliens manifestent activement leur solidarité envers leurs *« frères palestiniens »*, habitants des territoires occupés ou réfugiés au Liban et dans les autres pays arabes. Certains jeunes défiant les autorités israéliennes se déclarent ouvertement en faveur de l'O.L.P. Parmi les quelque six cent mille Arabes qui vivent en Israël (1) ils ne sont qu'une minorité. Mais celle-ci est devenue, au cours des toutes dernières années, de plus en plus agissante et son influence devient importante à mesure que se développe un malaise inquiétant au sein de la communauté arabe, malaise engendré notamment par l'âpre compétition avec les organisations juives et le gouvernement pour l'acquisition de terres, ou encore par les lacunes et les carences de l'action de l'administration dans les domaines social et éducatif.

En juin, un député du Likoud a quitté son parti pour protester contre la politique du gouvernement, qu'il juge trop défavorable aux Arabes. Pour la même raison, l'an dernier, le conseiller du premier ministre pour les affaires arabes avait démissionné. La crainte d'une agitation politique est telle que les dirigeants de Jérusalem en sont venus à prendre des mesures d'exception, qui n'avaient plus été utilisées depuis la suppression en 1966 de l'administration militaire, sous le contrôle de laquelle avait été placée la majorité de la population arabe après la création d'Israël.

Les assignations à résidence marquent un retour en arrière et réveillent de pénibles souvenirs pour les Arabes. Jusqu'à maintenant ils pouvaient croire qu'en principe leur statut ne serait plus distinct de celui des citoyens juifs (2). Ce n'est plus le cas.

Une trentaine d'avocats arabes se sont réunis à Haïfa le 5 juillet pour dénoncer l'attitude du gouvernement et demander que les étudiants visés par les dernières mesures puissent au moins continuer leur études dans les universités. Les avocats envisagent, d'autre part, de faire des démarches auprès de l'ONU et d'Amnesty International.

Le comité national des étudiants arabes, dont quatre dirigeants ou militants sont assignés à résidence, a publié un communiqué pour qualifier de *« fascistes »* les méthodes employées par le gouvernement et pour rappeler que M. Begin avait récemment souhaité la promulgation d'une loi permettant d'expulser des université les étudiants arabes qui se déclarent favorables à l'O.L.P. Cette proposition du premier ministre, qui a soulevé de vives critiques à la Knesset, faisait suite à toute une série d'incidents et de manifestations qui, dans la plupart des universités aux mois de mai et juin, ont opposé des étudiants arabes et juifs, militants d'organisations de gauche, à des étudiants juifs militants de mouvements de droite. Plusieurs Arabes, certains ayant défendu les thèses de l'O.L.P., ont fait l'objet de mesures disciplinaires.

Par ailleurs, dans ce climat de tension, des députés du Likoud ont provoqué récemment la colère des dirigeants politiques arabes en demandant la levée de l'immunité parlementaire de l'un d'entre eux, M. Toufik Zayyad, député communiste et maire de Nazareth. Il avait tenu des propos jugés inacceptables lors d'une réunion dans sa ville, le 5 juin, où de nombreux élus arabes avaient exprimé leur solidarité avec les maires cisjordaniens de Naplouse et de Ramallah, grièvement blessés dans des attentats à la bombe quelques jours plus tôt.
r?éeés

FRANCIS CORNU.

(1) La population totale est de 3 800 000 habitants.

(2) Une exception toutefois est restée depuis 1948 : les Arabes ne sont pas astreints au service militaire.

● *La Cour suprême israélienne* se prononcera, le vendredi 11 juillet, sur le cas des trois personnalités palestiniennes de Cisjordanie expulsées le 3 mai dernier à la suite de l'attentat sanglant de Hébron : les maires de Hébron, M. Fahed Kawasmeh, de Khalkhoul, M. Mohammed Milhem, et le cadi de la mosquée de Hébron, le juge Rajab Tamimi. Une délégation de parlementaires français est arrivée, le samedi 5 juillet, en Israël pour assister aux débats de la Cour suprême. Elle comprend trois députés, MM. Jacques Richomme (U.D.F.), Jean Yves Le Drian (P.S.), et Antoine Porcu (parti communiste), venus en compagnie de M. Alain Terrenoire (ancien député gaulliste). — *(A.F.P.)*

Iran

La répression s'intensifie

La répression des adeptes de la religion bahaï se poursuit en Iran. La vague d'arrestations qui s'est abattue depuis une quinzaine de jours a atteint la ville de Tabriz où quatre personnes seront jugées ces prochains jours pour sept sept chefs d'inculpation dont : espionnage en faveur d'Israël, complot contre la religion d'Etat, participation aux conférences bahaï tenues récemment à Londres et à New-Delhi, immoralité et prostitution. Chacune de ces accusations est sanctionnée de la peine de mort.

Le Conseil de la révolution a décrété pour sa part que la peine capitale sera désormais appliquée à toute personne ayant fabriqué ou vendu plus de 5 grammes d'héroïne ou 1 kilo de drogue « douce ». Au-dessous de ce niveau, les trafiquants seront passibles de trois à quinze ans de prison. La nouvelle loi exige des drogués qu'ils se rendent dans un délai de six mois dans un hôpital pour subir une cure de désintoxication ; au-delà de ce délai, ils seraient arrêtés et châtiés. L'ayatollah Khalkhali, qui a déjà fait exécuter plus de cent cinquante trafiquants de drogue en quelques semaines, a été hospitalisé dimanche 6 juillet à la suite d'un accident de voiture. Il est légèrement blessé.

La nervosité que manifestent les responsables a été illustrée dimanche par l'expulsion de trois citoyens autrichiens travaillant pour l'industrie d'armement iranienne qui ont été accusés d'« espionnage » par un comité islamique dans la banlieue de Téhéran. Le même jour, deux citoyens britanniques, Mme Chris Powell, journaliste, et M. Roger Cooper ont été sommés de quitter l'Iran dans les deux jours, après avoir été détenus, sans raison apparente, pendant toute une nuit. Mme Powell est la correspondante du *Daily Express* de Londres et de la radio australienne.

Il ne reste plus en Iran que deux agences de presse internationales qui fonctionnent normalement : Reuter et l'A.F.P. Cette dernière, d'ailleurs, est actuellement en butte à de sérieux démêlés avec les autorités.

La campagne d'islamisation s'intensifie dans le pays. Samedi, plusieurs centaines de femmes, vêtues symboliquement de noir, ont manifesté à Téhéran contre le règlement, imposé le même jour, concernant le port obligatoire d'un foulard sur la tête. Une centaine d'entre elles se sont rassemblées sous les fenêtres de la présidence de la République, scandant des slogans en faveur de la liberté de la femme à se vêtir comme elle l'entend. De toute évidence, issues des classes moyennes, les manifestantes ont été conspuées par des pasdarans (miliciens islamiques), qui les ont traitées de *« prostituées »* et d'*« agents de l'impérialisme américain »* et de *« savaki »*.

Haranguant la foule, le président Bani Sadr s'est déclaré en faveur de la *« tenue islamique »*, car, a-t-il dit, *« nous respectons énormément la femme dans la société islamique »*. Le président a appelé les femmes à *« comprendre la situation critique du pays »*. Ce à quoi les manifestantes ont rétorqué : *« Bani Sadr, nous reviendrons, ce n'est pas la réponse que nous attendions. »* Les partis de gauche se sont abstenus de soutenir le mouvement féministe, jugeant que ces protestations étaient *« orchestrées par la droite »*.

Au Caire, l'état de santé de l'ex-chah continue d'alimenter les inquiétudes de son entourage. Des antibiotiques ont fait baisser la fièvre, l'hémorragie a été enrayée, mais l'ancien souverain bénéficie de transfusion de sang permanente. Ses médecins indiquent que son état est *« très délicat et suivi minute par minute »*.

Mohamed Reza Pahlavi, qui sombre périodiquement dans le coma, ne pèse plus que 50 kilos, indique le quotidien *al Ahram*. Dans la meilleure des hypothèses, indique-t-on encore, il ne quitterait l'hôpital de Maadi où il est soigné que dans un mois. *(A.F.P.-U.P.T.H.P., Reuter.)*

A travers le monde

Chine

● LA QUESTION DES VENTES D'ARMES AMERICAINES à Taïwan et la situation en Indochine dominent les conversations à Pékin du secrétaire d'Etat adjoint américain M. Richard Holbrooke, chargé de la section de l'Asie orientale et du Pacifique. Un officiel américain, qui a souhaité garder l'anonymat, a indiqué vendredi 4 juillet, que M. Holbrooke s'était employé à dissiper les inquiétudes ressenties par les Chinois à propos d'une éventuelle vente d'avions F-X à Taïwan. M. Holbrooke a souligné devant ses interlocuteurs chinois que cet appareil *« était encore à l'état de projet »*.

La société Northrop, qui envisage de le produire, n'a obtenu du gouvernement américain pour le moment, que l'autorisation de sonder à son sujet un certain nombre de pays, dont Taïwan, a ajouté l'officiel américain. — *(A.F.P.)*

Congo

● LE COLONEL DENIS SASSOU NGUESSO, président du Congo, est arrivé dimanche 6 juillet à Pékin pour une visite de cinq jours en Chine. Au cours d'une escale à Calcutta, samedi, le colonel Sassou-Nguesso s'est notoirement écarté de la position chinoise sur l'Afghanistan, en déclarant que le gouvernement en place à Kaboul était légal et que l'intervention des troupes soviétiques s'était faite en accord avec les autorités afghanes. — *(Reuter.)*

Italie

● VINGT ET UNE PERSONNES soupçonnées d'appartenir au groupe terroriste Prima Linea (extrême gauche) ou à d'autres groupes moins importants ont été arrêtées au cours d'une opération menée ces jours derniers à Turin et dans le Piémont par les services antiterrorisme italiens. Des chefs de Prima Linea pourraient se trouver parmi les personnes arrêtées Depuis le printemps dernier, de nombreuses arrestations avaient déjà été opérées dans cette région, à la suite notamment de « révélations » de terroristes repentis, et Prima Linea semblait assez durement atteint, sinon démantelé. Toutefois, un commando de sept personnes avait pris d'assaut un train dans le Val-de-Suse, le 26 juin dernier, pour y distribuer des tracts au nom de ce groupe terroriste. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LE MINISTRE MAURITANIEN DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES et l'ambassadeur de France ont signé, samedi 5 juillet à Nouakchott, deux conventions de financement d'un montant global de 3 millions de francs. Ces accords portent sur le financement par la France d'un plan topographique de la capitale, l'approvisionnement de la Mauritanie en produits pharmaceutiques et la fourniture d'équipement technique et de trois Land-Rover équipées.

Tchécoslovaquie

● LE COMPOSITEUR ET CHANTEUR KAREL SOUKUP (trente-deux ans) a été arrêté le 1er juillet à Karawa, en Moravie, et est inculpé d'incitation à subversion ainsi que de trouble de l'ordre public. Karel Soukup, qui risque une peine de six mois à trois ans de prison pour le premier délit et une autre pouvant aller jusqu'à deux ans de privation de liberté, est poursuivi pour avoir chanté des poèmes de sa composition jugés subversifs, à l'occasion d'un mariage d'amis le 26 avril dernier à Ustid-Nad-Labem. — *(A.F.P.)*

Turquie

● LE BILAN DES INCIDENTS SURVENUS le 4 juillet à Corum, à 240 kilomètres au nord-est d'Ankara, s'élevait à dix-huit morts après la découverte de trois nouveaux cadavres (*le Monde* daté 6-7 juillet). Deux cent quatre-vingt-sept personnes ont été arrêtées. — *(A.F.P.)*.

Uruguay

● M. RAUL SENDIC A ETE CONDAMNE à trente ans de prison et quinze ans de « mesures de sécurité » par un tribunal militaire, nous fait savoir le collectif pour la défense de cet ancien dirigeant du Mouvement de libération nationale tupamaros (27, avenue de Choisy, 75013 Paris). Détenu sans jugement depuis 1972, M. Sendic n'a pas comparu devant ses juges et n'a pas pu choisir son avocat. Des défenseurs désignés par sa famille, Mes Robert Badinter, José Carlos Dias et Leal de Carvalho, se sont rendus, en juin, à Montevideo sans pouvoir visiter le prisonnier ni consulter son dossier.

AFRIQUE

Zimbabwe

M. Mugabe réclame la fermeture de la mission diplomatique sud-africaine

La dégradation croissante des relations entre la République Sud-Africaine et le jeune Etat voisin du Zimbabwe vient de franchir un nouveau pas. M. Mugabe a annoncé samedi 5 juillet avoir réclamé la fermeture de la mission diplomatique sud-africaine à Salisbury, à laquelle il reproche d'avoir recruté des mercenaires destinés à prendre part à des opérations en Angola, au Mozambique et en Zambie.

Bien que le premier ministre du Zimbabwe ait formulé l'espoir que les relations commerciales entre les deux Etats soient maintenues, le ministre sud-africain des affaires étrangères a rétorqué dimanche en démentant « *le recrutement de citoyens du Zimbabwe en vue d'actions subversives* » et en laissant entendre que Pretoria choisirait d'être ferme dans la crise qui l'oppose à Salisbury, dont 90 % du commerce extérieur transite par son territoire.

D'autre part, M. Nkomo, ministre zimbabwéen de l'intérieur, a publiquement critiqué M. Mugabe dimanche, lui reprochant de l'avoir écarté de la délégation de son pays au sommet de l'O.U.A., réuni la semaine dernière à Freetown. Tout en indiquant que son parti, le Front patriotique, ne prendrait pas l'initiative de se retirer de la coalition gouvernementale, il a accusé les dissidents de l'ancienne guérilla de M. Mugabe d'être « *responsables d'atrocités contre des civils noirs pires que celles commises sous l'ancien régime* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

∴

L'apaisement que M. Mugabe semblait avoir imposé pendant ses trois premiers mois au pouvoir n'est plus de mise : avec le géant sud-africain et sur le plan interne, le premier ministre du Zimbabwe connaît de sérieuses difficultés. Pretoria a admis, dimanche, que d'anciens militaires rhodésiens avaient été engagés dans son armée et seraient utilisés dans la lutte contre la guérilla de Namibie. M. Mugabe a affirmé, quant à lui, que plusieurs milliers de ces recrues étaient entraînées dans un camp situé sur le Limpopo, du côté sud-africain de la frontière entre les deux pays. En dépit des démentis de Pretoria, il a accusé la République sud-africaine de vouloir « *déstabiliser* » la région en appuyant des dissidents au Mozambique et en attaquant l'Angola et même la Zambie.

Sur le plan intérieur, la crise larvée entre le premier ministre du Zimbabwe et M. Nkomo a fini par éclater au grand jour. Le président du Front patriotique estime que les décisions politiques sont prises par le comité central du parti de M. Mugabe, et non par le conseil des ministres. Il considère, non sans raison, que le premier ministre du Zimbabwe s'ingénie à réduire l'audience du Front patriotique et l'autorité de son chef.

Face à ces difficultés, M. Mugabe n'a peut-être pas manœuvré aussi habilement qu'il peut le prétendre. Mais il souffre du désintérêt manifeste des puissances occidentales à l'égard d'une tentative d'apaisement qui devrait pourtant faire leur affaire. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, en particulier, sont loin, notamment sur le plan financier, d'offrir à M. Mugabe les atouts qui lui seraient nécessaires face à un partenaire aussi influent et entreprenant que la République Sud-Africaine. D'autre part, M. Nkomo, qui a mal digéré sa défaite électorale de février, conserve les moyens d'attiser les difficultés sociales et ethniques d'un pays qui ne s'est pas remis de sept années de guerre. — J.-C. P.

Maroc

L'endettement a atteint la limite du supportable

De notre correspondant

Rabat. — Deux semaines avant le ramadan, qui commence cette année à la mi-juillet, le gouvernement marocain a annoncé de fortes hausses des produits pétroliers et gaziers : le prix de l'essence ordinaire est passé de 3,05 dirhams (1) le litre à 3,45 (+ 13,11 %) ; celui du supercarburant de 3,5 dirhams à 3,65 (+ 9 %) ; celui du mazout de 1,40 à 1,85 dirham le litre (+ 32,14 %). Plus grave, le gaz butane, très utilisé, sera payé 28 dirhams la bouteille de 12 kilos au lieu de 23 dirhams (+ 21,73 %) ; la bouteille de 5 kilos, plus courante dans les foyers modestes, passe de 6 dirhams à 7,30 (+ 21,66 %).

Pour justifier ces mesures, le ministère de l'énergie a, dans un long communiqué, expliqué que, si les prix avaient été maintenus, la Caisse de compensation marocaine, qui subventionne déjà pour un montant de 140 milliards de dirhams les produits de première nécessité (farine, sucre, huile, beurre), aurait dû, en 1980, trouver 100 milliards supplémentaires.

Le ministère note aussi que la campagne d'économie d'énergie, lancée depuis 1979, a réussi dans une certaine mesure : la consommation d'essence a baissé de près de 6 % au cours des cinq premiers mois de 1980 par rapport à la même période de 1979. La consommation de gazole a augmenté seulement de 1,5 % pendant la même période, contre 6 %. En revanche, la consommation de gaz butane s'est encore accrue de 5 % et celle du fuel de 20 % du fait de la mise en service d'une grande centrale électrique à Kenitra et de l'ouverture d'une cimenterie dans l'Oriental.

Cependant la presse marocaine, tant d'opposition (socialistes et communistes) que gouvernementale (Istiqlal), qualifie cette campagne de tout à fait insuffisante. Elle invite les autorités à donner l'exemple de l'austérité et souligne que les augmentations récentes des prix, surtout celle du gaz butane, vont frapper beaucoup trop durement l'ensemble de la population, surtout les économiquement faibles. Toutefois, selon les statistiques officielles, les prix de détail auraient diminué en mars de 0,4 % et leur évolution, depuis 1973, aurait suivi une courbe descendante. Malheureusement, les ménagères marocaines sont bien placées pour en douter. Le rythme réel d'inflation est évalué par beaucoup d'observateurs à 15 % minimum, le double du taux officiel.

Accroissement des exportations

Quelques jours après l'annonce de ce train de hausses pétrolières et gazières, les autorités marocaines ont fait état d'une forte croissance des exportations au cours des quatre premiers mois de 1980. Celles-ci ont augmenté de 52 % par rapport à la même période de 1979, le taux de couverture passant de 49,8 % à 52,3 %. Les ventes de phosphate et d'acide phosphorique, en particulier, ont augmenté de 84,4 %. Quant aux importations, sans le pétrole, elles n'auraient augmenté que de 16,4 %.

Les achats de brut ont fait un bond de 111 %. Les autorités marocaines font remarquer que la note pétrolière représente ainsi six mois d'exportations. Le déficit des comptes courants, qui avait atteint 8,2 milliards de dirhams en 1977 et était redescendu à 5,6 milliards en 1978, est remonté en 1979 à 6,3 milliards. Il est à craindre qu'il n'atteigne ou ne dépasse ce chiffre en 1980. Le déséquilibre du budget a d'ailleurs suivi la même évolution : après avoir été ramené, par des mesures draconiennes d'austérité prises en 1977, de 8,2 milliards cette année-là à 5,6 milliards en 1978, il est remonté à 7,2 milliards en 1979.

Le déficit des comptes courants est en tout cas dangereux pour le Maroc. Il est difficile à combler, car le pays ne dispose d'aucune réserve de devises digne de ce nom (les avoirs ne représentaient à la fin de mars que 1 milliard de dirhams). Encore ce déficit est-il réduit par les envois des ouvriers marocains en Europe, qui représentaient 3,6 milliards de dirhams en 1977, et les rentrées du tourisme (1,2 milliard en 1978). Il n'a pu être financé que par des concours extérieurs.

Le service de la dette, qui atteint actuellement 5 milliards de dollars, représentait déjà en 1979 3 milliards de dirhams répartis à égalité entre les intérêts et le remboursement du capital. M. Reghaye, ministre des finances marocain, qui s'était rendu à Washington au début de juin pour y contracter un emprunt de 250 millions de dollars, a éprouvé des difficultés à l'obtenir. Pour le Maroc, qui est loin d'avoir rétabli l'équilibre de ses échanges internationaux, le niveau de l'endettement extérieur atteint la limite du supportable.

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dirham = 1,10 F.

Centrafrique

Bangui qualifie d'« allégations fantaisistes » les déclarations au « Monde » de l'ancien ministre de la justice

Après la parution dans *le Monde* du 1er juillet de déclarations de M. François Gueret, vice-président de la Cour suprême centrafricaine, le gouvernement centrafricain nous adresse une longue mise au point. Ce texte indique notamment : « *Il ressort que la déclaration de l'ancien ministre de la justice, démis de ses fonctions le 22 mars 1980 pour sa tendance à politiser les procès, est cousue de contradictions et de contrevérités de nature à jeter le discrédit sur la justice en Centrafrique.* »

Le gouvernement affirme que, contrairement aux déclarations de M. Gueret, « *la situation judiciaire n'est pas bloquée* », à Bangui et que la commission nationale d'enquête, créée le 26 septembre 1979, « *qui fonctionne sans désemparer a déféré au parquet de Bangui plus d'une centaine de personnes* ».

Le gouvernement poursuit notamment : « *S'agissant de multiples pressions exercées, d'une part, sur la commission nationale d'enquête, d'autre part, sur les juges d'instruction, l'auteur n'apporte nullement la preuve de ses allégations qui, au demeurant, sont fantaisistes. Car aucun Centrafricain de bonne foi ne peut prétendre ignorer que la commission nationale d'enquête continue à rechercher et à appréhender les auteurs et complices des exactions et abus perpétrés sous le régime déchu...* »

Evoquant les mesures de mise en liberté provisoire dont ont bénéficié certains inculpés, le gouvernement indique : « *Les juges d'instruction n'ont fait qu'user des pouvoirs d'appréciation que leur reconnaît la loi* ».

Enfin, en ce qui concerne l'éventuel usage du droit de grâce par le président Dacko en faveur de certains condamnés à mort, le gouvernement nie que ceux-ci aient des liens de parenté avec le chef de l'Etat centrafricain et ajoute : « *C'est faire un procès d'intention au chef de l'Etat dans la mesure où la Cour suprême n'a pas encore statué sur les pourvois en cassation et que, de ce fait, le recours en grâce ne peut être envisagé en l'état de la procédure* ».

Botswana

● L'ETAT DE SIR SERETSE KHAMA, président du Botswana, atteint d'une maladie incurable, a empiré, samedi 5 juillet, a annoncé son médecin personnel. Selon un bulletin publié par la présidence, « *aucun traitement ne peut enrayer le cours de la maladie* ». — *(Reuter.)*

Gabon

● UNE CEREMONIE PRESIDEE PAR M. OMAR BONGO, président du Gabon, a marqué, samedi 5 juillet, à Franceville la fin des manœuvres militaires franco-gabonaises Franceville 80, ainsi que le centenaire de la ville. Elle s'est déroulée en présence de M. Kirsch, conseiller de M. Giscard d'Estaing pour les affaires africaines, qui le représentait, et de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et maire de Vire, ville jumelée à Franceville. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LES ORGANISATIONS DE SECOURS envoyant des vivres dans la région de Karamoja, au nord de l'Ouganda, ont suspendu les distributions dans la ville de Moroto, où de la nourriture envoyée par des organismes humanitaires a été distribuée au nom du Parti du congrès du peuple ougandais (U.P.C.), dirigé par le docteur Milton Obote. Selon les organisations humanitaires, plus de 15 tonnes de farine de maïs et de lait en poudre, dont de l'organisation américaine CARE et du programme alimentaire mondial des Nations unies, ont été prises par force dans un magasin de la Croix-Rouge de la ville de Moroto par le vice-ministre ougandais de l'éducation, M. Max Choudhry, dirigeant de l'U.P.C. — *(A.F.P.)*

● L'ANCIEN PRESIDENT GODFREY BINAISA, renversé par un coup d'Etat militaire en mai, a été admis le vendredi 4 juillet à l'hôpital Mulago de Kampala pour un contrôle médical et s'est, à cette occasion, adressé à la presse pour la première fois depuis sa chute. Il a demandé qu'un message soit envoyé à sa femme et à ses quatre enfants qui vivent en Grande-Bretagne, pour leur dire qu'il est en bonne santé. M. Binaisa a ajouté qu'il aurait la possibilité de participer à l'élection présidentielle de septembre, mais qu'il n'avait pas encore décidé s'il referait de la politique. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Équateur

Attaqué par l'extrême gauche et la droite conservatrice

Le gouvernement de M. Roldos fait face à une fronde du Parlement

De notre envoyé spécial

Quito. — L'Equateur affronte une grave crise politique, la plus grave depuis que les militaires, discrédités par leur mauvaise gestion et des scandales financiers, se sont retirés du pouvoir l'an dernier. En avril 1979, l'élection à la présidence de la République de M. Jaime Roldos, un avocat de trente-sept ans, d'orientation social-démocrate, avait semblé marquer le début d'une ère nouvelle. Une équipe jeune, compétente et honnête, libre de toute attache avec la vieille oligarchie foncière, et désireuse de redistribuer plus équitablement les revenus tirés de la nouvelle richesse, le pétrole, dont la production atteint actuellement 220 000 barils/jour, avait pris les commandes.

Tout est remis en question par un conflit entre le jeune président et le Parlement. M. Roldos a lancé à la mi-mars un vaste plan de développement de cinq ans, qui vise à moderniser l'économie en consacrant la majeure partie des dividendes pétroliers à des investissements à très long terme, notamment la construction de barrages, de raffineries et de logements, ainsi que l'achat de terres et leur distribution à soixante-dix-sept mille familles paysannes. Le gouvernement insiste sur la nécessité de développer le potentiel électrique afin de limiter la consommation intérieure de pétrole et d'exporter au maximum. Il est prêt pour cela à prendre des mesures impopulaires telles que la hausse du prix de l'essence.

De leur côté, les députés souhaitent disposer à leur gré de la manne pétrolière pour pouvoir « arroser » leurs circonscriptions. Le Parlement a repoussé, à une exception près, toutes les décisions du président, tandis que celui-ci a opposé son veto à deux sur trois des mesures votées par les députés.

Pour sortir de l'impasse, M. Roldos avait envisagé de passer par-dessus la tête des députés et de demander directement au peuple, par référendum, de lui donner le pouvoir de dissoudre la Chambre au moins une fois au cours de son mandat. Il y a renoncé au mois de mai.

La guérilla entre le président et le Congrès se poursuit. Ainsi le ministre de l'intérieur, M. Carlos Fèraud Blum, qui était mis en accusation par le Congrès, n'a échappé que de quelques voix, le 3 juin, au vote d'une résolution qui l'aurait obligé à démissionner.

Il existe pourtant une solution de compromis.

Une proposition, qui émane d'un groupe de « médiateurs » comportant trois anciens présidents de la République, ainsi que le primat de l'Eglise équatorienne, Mgr Pablo Munoz, consiste à couper en deux l'actuel Parlement monocaméral pour créer une Chambre des députés et un Sénat, ce qui donnerait plus de souplesse aux relations entre l'exécutif et le législatif. Assez curieusement, on ajouterait douze suppléants élus en 1979 pour étoffer un peu la nouvelle Chambre, qui comporterait ainsi cinquante-sept membres, tandis que le Sénat serait constitué de vingt-quatre députés devenus sénateurs...

Une querelle de famille

Le conflit entre le président et les parlementaires porte sur les priorités du développement, le chef de l'Etat souhaitant préserver l'avenir en limitant dans l'immédiat la consommation et en « semant le pétrole » selon la formule vénézuélienne, tandis que les députés sont plus laxistes ou moins prévoyants. Mais il se double également d'une singulière querelle de famille. M. Assad Bucaram, le président de la Chambre des députés, vieux leader populiste et démagogue, conduit la fronde contre le chef de l'Etat. Il est l'oncle de l'épouse de ce dernier. C'est lui qui a fait élire M. Roldos en avril 1979 en le faisant soutenir par son propre parti, la concentration des forces populaires ; il pensait, sans doute, qu'il manœuvrerait facilement ce « jeune homme » un peu timide et qu'il gouvernerait ainsi par procuration. La Constitution interdit, en effet, à M. Bucaram de se présenter à la présidence de la République, car il est né, en Equateur certes, mais de parents libanais.

Très vite, le « jeune homme » s'est mis à voler de ses propres ailes et a décliné les conseils. Il a commis, en outre, l'erreur de chercher à attirer dans son camp un des fils de M. Bucaram, député au Parlement.

Ancien maire de Guyaquil, M. Bucaram a longtemps régné sur cette ville côtière, plus peuplée que Quito (elle compte 1,2 million d'habitants contre 800 000 pour la capitale) en dispensant les places et les faveurs. A soixante-sept ans, il a gardé le verbe généreux, mais guère de programme.

M. Roldos, en revanche, applique méthodiquement le plan défini par son vice-président, M. Oswaldo Hurtado. Avec son costume gris anthracite, sa cravate anglaise rayée, ses lunettes de professeur, son ton mesuré, celui-ci est très représentatif du groupe qui entoure le président et qui irrite les caciques, comme M. Bucaram.

« *Notre système est présidentiel, et non pas parlementaire,* explique M. Hurtado. *Or le Congrès s'est mis à prendre des décisions qui relèvent de l'exécutif. Il y a d'autre part des différences liées à l'âge. Nous avons fait irruption en 1979 comme une nouvelle génération politique. En revanche la Chambre des députés représente la vieille classe politique, qui pense que les problèmes du pays peuvent être résolus de façon paternaliste, sans changer en profondeur l'économie et la société équatoriennes* »

Le gouvernement est attaqué à la fois par l'extrême gauche, qui juge son plan de développement trop limité, et par la droite conservatrice, qui craint une trop grande intervention de l'Etat dans l'économie. Il a perdu, en partie, parce qu'il n'a pas respecté les formes, tout soutien au Parlement. Il s'est aliéné certains secteurs nationalistes en proposant, au nom de l'efficacité, de laisser à nouveau les compagnies pétrolières étrangères prospecter le territoire équatorien, alors que ces opérations avaient été interrompues en 1977. Paradoxalement, c'est au respect que l'armée lui porte, et à la haine qu'elle voue à M. Bucaram, que M. Roldos doit maintenant une bonne part de son pouvoir...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Guatemala

● UN JOURNALISTE ET UNE UNIVERSITAIRE ont été abattus, samedi 5 juillet, à Guatémala. M. Marco Antonio Cacao est le cinquième journaliste tué depuis le début de l'année. Durant ce seul mois de juin 1980, plus de trois cents personnes auraient péri, victimes de la violence politique. — *(A.F.P.)*



Etats-Unis

ABANDONNÉS PAR DES PASSEURS

Treize immigrants clandestins sont morts de soif dans le désert de l'Arizona

De notre envoyé spécial

Washington. — Treize ressortissants salvadoriens, qui étaient entrés illégalement aux Etats-Unis en franchissant la frontière entre le Mexique et l'Arizona, sont morts de soif dans le désert au cours du week-end. Treize autres ont été retrouvés vivants et hospitalisés dans un état de déshydratation grave à Ajo (Arizona). Au total, le groupe comportait une quarantaine de personnes, dont un enfant. Au moins une dizaine d'entre elles seraient donc encore perdues sous une chaleur accablante dans la zone frontalière.

Selon l'enquête menée par la police locale, les Salvadoriens, qui cherchaient du travail aux Etats-Unis, étaient conduits par des passeurs, des « coyotes », comme on les appelle, qui les ont abandonnés à leur sort après leur avoir fait passer la frontière. Ils ont erré dans le parc national des Organ Pipe Cactus pendant trois jours par une température atteignant quarante-cinq degrés, jusqu'à ce qu'un membre du groupe rejoigne enfin une route, samedi matin, et demande de l'aide à un automobiliste, alertant ainsi les autorités.

Ils avaient payé de trois cents à mille deux cents dollars les services des « coyotes ». Ils ont été dépouillés de leurs objets de valeur et de tout l'argent qu'ils possédaient, puis laissés dans le désert sans carte, sans eau et sans nourriture. Le procureur fédéral pour la région, M. Michaël Hawkins, a indiqué qu'il souhaitait qu'ils ne soient pas extradés dès qu'ils seront rétablis, afin de permettre à l'enquête de progresser et de retrouver les passeurs.

Il n'est pas rare que les garde-frontières découvrent les corps de malheureux candidats à l'immigration à l'intérieur du parc national, une vaste zone désertique célèbre pour les formes hiératiques de ses cactus. Une dizaine d'immigrants clandestins, le plus souvent Mexicains, y meurent chaque année, mais c'est la première fois qu'un groupe aussi important connaît un tel sort. L'événement a produit une émotion considérable aux Etats-Unis.

Il est très difficile d'évaluer le nombre de Latino-Américains qui viennent travailler sans papier au nord du rio Grande. Ils seraient huit cent mille à passer ainsi la frontière chaque année. Les statistiques sont encore plus incertaines en ce qui concerne la population « clandestine » déjà installée parfois depuis de nombreuses années aux Etats-Unis. Les estimations varient entre cinq et... douze millions de personnes. — D. Dh.



LE VOYAGE DU PAPE AU BRÉSIL

Jean-Paul II invite à nouveau les responsables à faire de la société « une communauté de justice »

De notre envoyé spécial

San-Salvador-de-Bahia. — Voilà, c'est fait. Jean-Paul II a défini à San-Salvador-de-Bahia sa doctrine brésilienne, à bien des égards extensible à l'ensemble de l'Amérique latine. Il a choisi pour le faire la rencontre qu'il avait, dimanche soir 6 juillet, à Bahia, avec *« les constructeurs d'une société pluraliste »*. En clair, ceux qui, dans la société brésilienne, ont et auront par référence au texte adopté par le CELAM (Conseil épiscopal latino-américain) à Puebla les responsabilités d'élaborer un *« futur de paix, de justice, de prospérité et d'entente dans une société respectueuse des opinions de chacun »*. C'est donc devant un parterre d'industriels, d'enseignants, d'étudiants, d'économistes, d'artistes, de scientifiques, de techniciens, de journalistes et de politiciens que le pape a prononcé cette allocution-clé de son voyage.

Le discours avait été annoncé comme très important par les services de presse du Vatican. Il le fut. Tout ce que le pape avait dit de manière un peu parcellaire au cours de ses rencontres successives avec les autorités politiques à Brasilia, les jeunes à Belo-Horizonte, les évêques à Rio-de-Janeiro, les ouvriers à Sao-Paulo, il l'a repris ici en synthèse. Une longue et brillante synthèse pour une tentative de définition de la doctrine de l'Eglise face au Brésil, à l'Amérique latine actuelle et sans doute aussi au monde moderne.

Il s'est agi d'un discours politique dont le retentissement et les conséquences en Amérique du Sud ne seront certes pas négligeables. Il s'est agi aussi d'un appel, d'un appel aux consciences individuelles, d'un appel solennel et sans équivoque sur le devenir de ce continent : *« Pour la construction d'un monde à la mesure de l'homme, l'Eglise* « experte en humanité » *offre sa propre collaboration. Mais, dans le même temps, elle sollicite la vôtre, pleine, sincère, généreuse, sans intention cachée. Il dépend de vous tous que l'avenir du Brésil soit un avenir de paix, que la société brésilienne soit une communauté de justice. Je crois que l'heure est arrivée où tout homme, et toute femme, de cet immense pays doit prendre une résolution et employer avec décision les richesses de son talent et de sa conscience pour offrir à la vie de la nation une base qui puisse garantir un développement des réalisations et des structures sociales dans la justice. »*

Voilà pour le Brésil. Et voici pour l'Amérique latine : *« Tout ce qui se reflète sous la réalité de l'Amérique latine telle qu'elle se présente à l'heure actuelle amène à conclure que la réalisation de la justice dans ce continent est placée devant un dilemme clair : ou elle se fait à travers des réformes profondes et courageuses suivant les principes qui expriment la suprématie de la dignité humaine, ou elle se fait — mais sans résultat durable et sans bénéfice pour l'homme, de cela je suis convaincu — par les forces de la violence. Chacun de vous doit se sentir interpellé par ce dilemme. Chacun de vous doit faire son choix dans cette heure historique. »*

Où va le monde ?

Cet appel solennel sans équivoque venait après une série d'interrogations formulées par le pape, mais aussi après une série d'informations sur la place et le rôle de chacun, institutions, Eglise, pouvoir, responsables, etc.

« Où va le monde ? dira le pape. *Où va-t-il ? Je ne vous parle pas ici comme un économiste ou un sociologue, mais avec le pouvoir de mon mandat et de ma mission de pasteur universel de l'Eglise, que mon inoubliable prédécesseur Paul VI définit* « experte en humanité ». *Si la grande force et la capacité créatrice et constructive de l'homme que la société moderne présente, suscitent en nous surprise et admiration, l'inévitable aliénation par la société qui en résulte n'est pas surprenante (...) ainsi que la réduction de l'homme à un simple instrument de production victime des idéologies préconçues et du non-respect des lois économiques manipulées dans des buts utilitaires et intéressés par des hommes qui ont ignoré et ignorent le bien réel de l'homme. »*

Réfutant une fois encore marxisme et capitalisme, Jean-Paul II ne conçoit de société que *« pluraliste dans la diversité des croyances, des idéologies, des idées philosophiques »*. Une société à laquelle l'Eglise doit apporter sa réponse : *« On ne peut édifier une société sans Dieu et sans l'aide de Dieu. Ce serait une contradiction. »* L'Eglise va donc y avoir son rôle pastoral. *« L'Eglise fondée par le Christ indique à l'homme d'aujourd'hui le chemin à suivre pour construire la cité terrestre (...). L'Eglise indique le moyen de construire une société en fonction des hommes, dans le respect des hommes. Sa tâche est d'introduire dans tous les champs de l'activité humaine les ferments de l'Evangile. »*

C'est ce qu'elle a fait au Brésil dans le passé et ce qu'elle doit continuer à faire, car *« elle est liée de telle manière à votre peuple que l'éliminer serait mutiler votre patrimoine socio-culturel »*. Elle devra donc continuer *« à collaborer dans la construction de votre société, reconnaissant et soutenant les aspirations de paix et de justice chez les personnes et dans le peuple »*...

Jusqu'où aller alors ? *« Sur ce point l'Eglise prétend respecter les attributions des hommes publics. Elle n'a pas la prétention de se compromettre dans la politique, elle n'aspire pas à participer à la gestion des sujets temporels (...). Dans sa doctrine sociale, l'Eglise ne propose pas un modèle politique ou économique concret mais indique le chemin, présente des principes. Et elle le fait en fonction de sa mission évangélique, en fonction du message évangélique qui tient comme objectif l'homme dans sa dimension transcendantale mais aussi dans le contexte concret de sa situation historique contemporaine. »*

Mettre l'homme au centre

De ce constat découle la nécessité de « société juste », la dénonciation maintes fois renouvelée, ici, des atteintes aux droits de l'homme et de la violence et la préoccupation principale : *« Mettre l'homme au centre de toute activité sociale, par conséquent se sentir préoccupé par tout ce qui est injustice, tout ce qui evince sa dignité. Adopter l'homme comme critère veut dire se compromettre dans la transformation de toute situation et réalité injuste pour créer les éléments d'une société juste.*

L'Eglise n'entend pas être le pouvoir : *« Elle ne combat pas le pouvoir, mais elle proclame que c'est pour le bien de la société et pour la protection de sa souveraineté que le pouvoir est nécessaire. Et que cela seulement le justifie. L'Eglise, elle, est convaincue de ce qui est de son droit et de son devoir de promouvoir une pastorale sociale, c'est-à-dire d'exercer une influence à travers les moyens qui lui sont propres pour que la vie de la société devienne plus juste, grace à l'action unifiée, décidée mais toujours pacifique de tous les citoyens »*. Dans ce sens, Jean-Paul II va s'adresser successivement à tous ceux qui ont des responsabilités spéciales *« par leur position et leur pouvoir de chrétien »*.

● Aux leaders et militants politiques, il dira : *« Je veux rappeler que l'acte politique par excellence c'est d'être cohérent avec une vocation morale et fidèle à une conscience éthique qui, au-delà des intérêts personnels ou de groupe s'oriente vers la totalité du bien commun de tous les citoyens. »*

● Aux éducateurs, il demandera : *« ... de baser votre activité sur des fondements solides et d'indiquer aux jeunes le sens de la dignité et de la personne humaine »*.

● Les patrons, commerçants et industriels seront exhortés à *« inclure dans leurs plans l'homme en premier lieu, cet homme qui, par son travail et par le produit de ses bras et de son intelligence, est constructeur de la société, d'abord de sa propre famille, puis des communautés plus amples. N'oubliez pas,* leur dira-t-il, *que tout homme a droit au travail, non seulement dans le milieu urbain et dans les grandes concentrations industrielles, mais aussi en milieu rural »*.

● Aux hommes de science et aux techniciens, il rappellera la primauté de *« l'éthique sur la technique et de l'homme sur les choses »*.

● Aux travailleurs, il précisera que *« la construction de la société n'est pas seulement la tâche de ceux qui contrôlent l'économie, l'industrie ou l'agriculture. (...) Si vous avec le droit de dire votre mot sur l'activité économique et industrielle, vous avez aussi le devoir de l'orienter selon les exigences de la loi morale qui est justice, dignité, amour »*.

Aux journalistes, enfin, il adressera une demande : *« N'enchainez pas l'âme des masses avec le pouvoir que vous avez en transmettant les informations promouvant exclusivement la société de l'abondance accessible uniquement à une minorité. Faites-vous plutôt les porte-parole de l'homme, de ses légitimes exigences et de sa dignité. Soyez instruments de la justice, de la vérité et de l'amour. Défendre ce qui est humain c'est permettre à l'homme l'accès à la vérité parfaite. »*

Construire une société c'est changer les mentalités : *« Construire la société, c'est se compromettre, prendre le parti de la conscience, des principes, de la justice, de la fraternité, de l'amour contre les intentions de l'égoïsme qui tuent, de la solidarité contre la haine qui détruit la société, c'est dépasser les frontières, les divisions, les oppositions pour travailler ensemble. Construire la société, c'est enfin se convertir continuellement, revoir ses propres attitudes pour déceler les préjugés stériles et découvrir ses propres erreurs (...) ».* Pour Jean-Paul II, à partir de là les hommes disposent de leur avenir : *« N'ayez pas peur de regarder devant vous, de cheminer en avant dans la direction de l'an 2000. Un monde nouveau doit surgir au nom de Dieu et de l'homme. Ne reculez pas. »*

P. G.

Pasteur et évangélisateur

De notre envoyé spécial

San-Salvador-de-Bahia. — Jean-Paul II parle à Porto-Alegre : *« Et le pape, est-il gaucho ? »* La foule chavirée : *« Il l'est, il l'est ! »* Ce pape, gaucho chez les gauchos, carioca à Rio, paulista à Sao-Paulo, bahianais à San-Salvador-de-Bahia, est en train d'obtenir au Brésil un succès populaire sans véritable précédent, hormis ses voyages en Pologne et en Irlande. Partout une foule immense ; partout des accueils exceptionnels ; partout une marche triomphale semée de pétales de roses et de vivas, dans ce Brésil littéralement séduit par celui que tous maintenant surnomment *« Joao de Deus »* (« Jean de Dieu »).

Cela n'est pas une véritable surprise. On savait le Brésil prêt à ménager un accueil exceptionnel au seul pape jamais venu ici. On savait aussi que la conformation géographique de ce pays, pourtant immense, se prêtait, malgré tout, aux grands rassemblements de foules. Le Brésil des espaces sans limites est aussi celui des villes sans fin. On devait enfin compter avec la ferveur et la chaleur d'un peuple qui n'a perdu ni sa curiosité, ni sons sens de la fête, ni son enthousiasme.

Démonstration de force

Ces quelques notations n'expliquent pas tout. Il y a autre chose : l'homme Jean-Paul II. Un homme dont la dimension même fait que, comme un raz de marée, il emporte toutes les sympathies sur son passage. Un homme dont les qualités apparentes, morales et physiques, la simplicité, la bonté, la sérénité, l'assurance tranquille et, en même temps, la curiosité, la soif de comprendre et la patience aux autres, s'appuyant sur une imperméabilité à la fatigue, aboutit à un tout. Cela peut s'appeler comme l'on voudra, charisme, pouvoir de séduction. Le fait est là. Jean-Paul II a, comme peu, le secret de la popularité et la maîtrise des foules. Il en use parfois, comme à Sao-Paulo ou à Porto-Alegre, en homme qui fut acteur et garde quelques réflexes dans l'art de provoquer les applaudissements. Il n'en abuse jamais, et c'est là aussi probablement ce qui en fait l'homme d'exception.

Voici qu'à mi-chemin de ce voyage-marathon, Jean-Paul II a d'ores et déjà obtenu au Brésil un succès total dans ce qui semble devoir être son premier grand pari : être non plus seulement le pape, mais *« le pasteur de l'Eglise »*. Sur ce plan, il a contredit les analyses. A force de voyages, à force de représentations « médiatisées », à force d'habitude en somme, on avait pu croire qu'il userait le mystère, lasserait les ferveurs ou, si l'on peut dire, que le pape tuerait le pape.

C'était une erreur et, sans doute, aussi une vision trop limitative, trop européenne des choses. Le pape n'est pas l'homme d'un continent, et ce sera pour Jean-Paul II un atout essentiel que de l'avoir compris. Le Brésil n'était ni las ni blasé de ce pape voyageur. Et, par les échos que l'on a eus en retour ici de tous les pays du continent, l'Amérique du Sud n'est pas lasse, pas du tout.

Si les évêques brésiliens sont unanimes à affirmer dès maintenant que le pape *« appuie l'Eglise brésilienne »*, c'est évidemment dans ce sens : par cette occasion qu'il a donnée à cette Eglise de montrer sa puissance, sa présence, le pape l'a assurément confortée, rassurée, renforcée. Il lui a permis une démonstration de force, d'omniprésence, telle qu'elle puisse faire rêver, voire inquiéter le pouvoir politique au Brésil. Un conseiller de la présidence de la République ne disait pas autre chose : *« Certes, nous savions qu'il y aurait du monde, mais pas à ce point-là. Et cette multitude change le rapport de forces avec l'Eglise brésilienne. »*

Démonstration de force donc. Mais pour quoi faire ? Voilà bien la question essentielle, celle qui depuis une semaine provoque un intense débat politique, une étude au microscope, au mot, à la virgule près, de tous les discours du pape au Brésil - et déchaîne les commentaires les plus passionnels ou les plus intéressés. Jean-Paul II appuie-t-il la démarche de l'Eglise brésilienne dans ce qu'elle a de plus progressiste, de plus engagé ? Question évidemment où chacun apporte sa réponse en fonction de ses options et toujours à l'aide des déclarations du pape. Sur ce plan-là aussi, chacun peut trouver motif à satisfaction. A oser, on dirait que ces allocutions brésiliennes du pape sont comme un libre-service où l'on peut, en fonction de ses appétits, choisir son plat.

Une dénonciation du régime

Que les journaux, les opinions, les hommes les plus conservateurs écrivent et affirment aujourd'hui — notamment après le discours de Bahia — que le pape a *« désavoué l'Eglise brésilienne »* n'est pas surprenant. Ces opinions s'appuient sur des déclarations dénonçant *« la lutte des classes, le changement par la violence, les idéologies qui n'auraient pour but que de substituer une injustice à une autre, le rôle purement évangélisateur du prêtre et de l'Eglise sans servir aux intérêts de systèmes économiques ou politiques dans une idéologie de conflit »*, etc. Ces opinions, à défaut, se rassurent avec le choix résolument réformiste du pape.

Que les plus progressistes, à commencer par le cardinal Arns ou par Dom Helder Camara, se déclarent sûrs que le pape appuie à fond *« l'Eglise des pauvres, l'Eglise de la libération du peuple brésilien »* n'étonnera pas davantage. Ils peuvent, eux aussi, citer le pape : la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme, la sollicitude aux pauvres, premier devoir chrétien, la critique permanente d'une société injuste, le discours de Sao-Paulo, la référence constante à l'injustice, à la pauvreté et à la misère, etc.

Image d'un pape qui satisferait tout son monde, Dieu et son père ? Et si, plutôt, il s'agissait d'une entreprise bien plus ambitieuse ? Il est évident, pour ceux qui suivent Jean-Paul II au Brésil, que le pape s'est livré, à sa manière, qui n'est pas celle des éclats, à une quotidienne et incessante dénonciation du régime brésilien actuel. De Brasilia, où dans sa toute première allocution devant le président Figueiredo il évoqua longuement les droits de l'homme, à la favela Vidigal, et ce geste non gratuit du don de l'anneau ; du discours pour la jeunesse à Belo-Horizonte au pape *companheiro* des travailleurs paulistes, Jean-Paul II a, c'est incontestable, montré où était son Brésil et où devait être l'Eglise brésilienne. Ni du côté de la répression, ni du côté de l'injustice ou de la violence, ni du côté de la faim, ni du côté des inégalités. Il l'a montré et l'a affirmé, mais en contribuant à faire de sa rencontre avec les ouvriers de Sao-Paulo une manifestation inimaginable il y a quelques semaines pour les autorités brésiliennes. Et un moment politique pour le Brésil et pour toute l'Amérique du Sud.

Il l'a montré et dit en proposant constamment sa solution. Une solution ni nouvelle, ni surprenante, ni totalement révolutionnaire : l'Evangile, une belle, une saine et appliquée lecture de l'Evangile. Et voilà bien le deuxième qualificatif qu'on pourrait donner à ce Jean-Paul II du Brésil. Après le pasteur, l'évangélisateur. Ce thème sans cesse repris — *« tout part, tout est dit dans l'Evangile hors des idéologies préconstraintes »* — c'est peut-être bien le message formel que Jean-Paul II entend laisser à l'Eglise du Brésil, et qu'il entend lui apporter, au-delà des divergences de forme. Et c'est peut-être bien le moyen qu'il s'est donné de restaurer la chrétienté dans une perspective historique, et l'explication à tant de voyages. A chacun, selon ses options, de juger si cette proposition sera suffisante.

PIERRE GEORGES.

C'est ce lundi 7 juillet que Jean-Paul II arrive à Recife, ville du Nord-Est du Brésil dont l'archevêque est le plus connu : Dom Helder Camara. Le week-end a été chargé : Porto-Alegre et Curitiba, le samedi 5 juillet, puis Salvador-de-Bahia le même soir et la journée de dimanche, où le pape a prononcé un important discours devant les principaux responsables de la Société.

Jean-Paul II devait arriver à Recife, ce lundi après-midi, pour y passer la nuit avant de partir, mardi matin, pour Teresina, puis Belem dans la même journée.

DE BRASILIA A SALVADOR-DE-BAHIA

A mi-chemin du marathon

De notre envoyé spécial

San-Salvador-de-Bahia. — Que faire avec un pape qui va trop vite dans un pays trop grand ? Suivre. Sans se perdre, voler d'un centre de presse à l'autre, d'un hôtel au suivant, d'un Brésil méconnu à un Brésil inconnu. Quand on l'a quitté à Porto-Alegre, les Polonais du pays gaucho lui promettaient mille grâces et chantaient *« qu'il vive cent ans »*. A Bahia, trente-six heures après, en voyant ce visage si frais, si rose, et alors même que dans la caravane commençaient à se manifester les signes avant-coureurs d'une débandade prochaine, on s'est pris à se dire que cet homme-là en serait bien capable.

Suivre : vingt-neuf discours, huit villes, 10 000 kilomètres en sept jours à la moitié du marathon. Pas des journées de promenade, des journées de pape : 6 heures-22 heures. A Porto-Alegre, le vent ; à Curitiba, le froid ; à Bahia, cette chaleur moite des orages tropicaux ; 6 degrés ici, 26 là. Jean-Paul II est insensible à la fatigue, la sienne et celle des autres. Et l'on sait au Vatican un haut dignitaire de l'Eglise plutôt satisfait d'un récent accident qui lui valut, à la veille de ce voyage, quelques côtes brisées et une providentielle exemption. Dieu lui pardonne.

Vendredi soir et samedi matin, Porto-Alegre avait fait un triomphe au pape. C'est presque un lieu commun de le dire, et dans cette ville, probablement la plus européenne du Brésil, ce fut plutôt une parade à l'américaine qui l'attendait. Du haut des buildings ultra-modernes, les papiers jetés voletaient comme sur la 5e Avenue, les groupes et fanfares polonais, allemands, italiens, dansaient et jouaient pour le pape. Et le pape, d'excellente humeur, chantait et riait avec eux. Et puis il y eut la messe, une nouvelle messe pour la multitude. Il y eut surtout cette rencontre œcuménique (*le Monde* daté 6-7 juillet) avec les représentants des autres Eglises d'où sortit la rumeur d'une possible et prochaine visite du pape en Angleterre. Et il y eut enfin, au milieu des rires et de la joie, les visages accablés et les pleurs de ces mères argentines, les « folles de la place de Mai », venues parler au pape de leurs enfants disparus. Le pape les a reçues pour les réconforter, leur dire qu'il était intervenu en vain et qu'il interviendrait encore.

Puis vinrent Curitiba et cet Etat de Parana, le pays des pins. Le Brésil de l'intérieur, le Brésil neuf et ambitieux, le Brésil d'un rêve polonais de la fin du dix-neuvième siècle, de cette historique migration d'un peuple saisi de la *« fièvre brésilienne »* : cent mille immigrants polonais entre 1870 et 1930, puis vingt-cinq mille par la suite. Des Polonais, oui, mais aussi des Ukrainiens, des Allemands, des Roumains, des Espagnols, des Syriens, des Libanais, pour faire un peuple et un pays. Et pour donner à ce Parana l'appétit de vivre, la féroce envie de bâtir un pays individualisé. Curitiba est une belle ville, une ville neuve, une ville pionnière et, pourtant, elle a, comme toutes les autres, son côté ombre, cette favela immense comme une banlieue de misère léchant les pieds même des gratte-ciel. C'est le Curitiba des immigrés de l'intérieur, des déshérités du Minas-Gerais attirés par ce *« pays de miel et de lait »* chanté par la vague polonaise.

Ils furent justement plus de trente mille dans le stade, ces Polonais et les Ukrainiens sortis de leurs petites maisons de bois, des datchas sous les tropiques ou de leurs gratte-ciel, pour faire une grande fête au pape. La fête du folklore, la fête des retrouvailles, des belles filles aux nattes blondes tressées, des chansons vieilles comme la Pologne, une fête cracovienne. Et ils furent plusieurs centaines de milliers à la messe dimanche matin, pour y entendre le pape louer Curitiba comme une nouvelle Jérusalem, et faire l'éloge d'un pays exemplaire où le racisme n'existerait pas et où les civilisations et les sangs se mélangent. C'était assez pour faire là encore un triomphe.

Et puis il y eut, au bout de ce dimanche, le saut vers Bahia, vers le climat tropical, le Brésil noir, la chaleur lourde et la végétation luxuriante. Il pleuvait, cette pluie chaude qui creuse la terre rouge, et pourtant une multitude attendait le pape.

P. G.

Le cardinal Arns : un « contact direct » entre le pape et nous

De notre envoyé spécial

Salvador-de-Bahia. — Interrogé sur le passage à Sao-Paulo de Jean-Paul II et après la rencontre avec les ouvriers de la ville, le cardinal Arns, archevêque de Sao-Paulo, a notamment déclaré : *« Le fait de prendre rendez-vous avec les ouvriers de Sao-Paulo a démontré que le pape apprécie le travail de l'Eglise brésilienne dans ce secteur. La rencontre avec les religieux et celle avec les ouvriers ont été considérées par le pape comme les points les plus importants de sa visite à Sao-Paulo. Son discours aux ouvriers suscitera des analyses diverses mais lui-même a indiqué qu'il ne voulait pas fournir de réponse définitive sur le thème.*

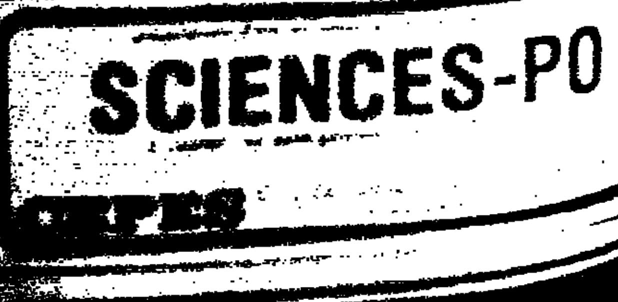
» Trois points de son allocution ont été importants : le pape a montré qu'il aimait et comprenait les ouvriers ; il a indiqué que l'Eglise devait faire l'option pour les pauvres et il a incité les ouvriers à prendre des responsabilités dans leur domaine pour engager les réformes de structure. » Le cardinal Arns a indiqué en outre qu'il avait parlé avec le pape *« pendant peu de temps mais qu'il s'était agi de moments denses »*.

« Le pape, a ajouté Mgr Arns, *avait dit à Rome qu'il voulait rencontrer personnellement des ouvriers. Il a reçu le document en partie lu pendant la cérémonie et en a pris connaissance après. »* Interrogé par le cardinal Arns sur ses impressions, Jean-Paul II a dit qu'il a eu une très bonne impression. *« Il a affirmé qu'il a fait tout ce qu'il pouvait et il m'a demandé : « Qu'est-ce que vous » allez faire maintenant ? » J'ai répondu que nous méditerions sur l'événement. Le fait important pour moi est qu'il existe, maintenant, un contact direct entre le pape et nous-mêmes. »*

DOM HELDER CAMARA : un choc positif.

Avant l'arrivée du pape ce lundi 7 juillet à Recife, Dom Helder Camara, archevêque de la ville, a déclaré : *« La mission du pape est de voir la situation de l'Eglise et de soutenir, de réanimer ceux qui sont au service de Dieu. Il n'est pas venu faire des visites aux foules brésiliennes, mais voir les problèmes qui pèsent sur le monde d'aujourd'hui. Il s'agit d'une mission digne d'un pasteur universel et d'une démonstration permanente du cœur infatigable d'un missionnaire. »*

Selon Dom Helder Camara, *« le peuple brésilien est en train de recevoir un choc positif avec la visite du pape. Pas seulement les catholiques, mais aussi tout le peuple brésilien. Indépendamment de l'aspect religieux, la présence du pape est un encouragement par ce qu'elle représente d'humilité et de foi sans compter le charisme spécial avec la jeunesse. Il vient comme envoyé du Christ dans une heure difficile pour l'humanité et pour le Brésil, en amenant l'espoir.* P. G.



Le Monde

politique

Le P.C.F. va de difficultés en difficultés avec ses intellectuels

Les adhérents avaiet été les premiers à réagir, et nombre d'entre eux s'étaient éloignés du P.C.F. en 1978 et 1979, sous le coup de la déception provoquée par l'échec électoral de la gauche en mars 1978 et par le refus de la direction du parti de permettre que la situation ainsi créée soit l'objet d'un libre débat immédiatement après les élections législatives ou en prélude au vingt-troisième congrès (mai 1979).

Les militants les mieux adaptés au fonctionnement du P.C.F. et les permanents avaient, à quelques exceptions près, résisté au découragement, les uns parce que la nouvelle orientation du parti était conforme à leurs vœux, les autres parce qu'ils estimaient prématuré de juger de cette orientation avant qu'elle ne se fût complètement dégagée des circonstances dramatiques — la rupture de l'union de la gauche — dans lesquelles elle était née, d'autres encore parce que, quel que fût leur avis sur l'évolution de leur parti, ils n'envisageaient pas — fidélité ou dépendance — de rompre avec lui.

Le P.C.F. subit à présent le contrecoup des décisions qu'il a adoptées depuis trois ans. Le départ de nombreux adhérents — compensé par de nouvelles adhésions — et les distances prises par certains responsables locaux ont eu pour conséquence une baisse d'activité, sauf dans les régions qui ont connu des conflits sociaux importants. L'audience du P.C.F. parmi les intellectuels a été entamée par la façon dont la direction a réagi à la vague de critiques qui avait suivi les élections législatives. Des clivages sont apparus, dans la C.G.T., entre ceux des communistes qui entendent transposer la ligne actuelle du P.C.F. dans l'action syndicale et ceux qui veulent préserver l'autonomie de celle-ci. L'appareil du P.C.F. doit faire face à une situation difficile, et la direction du parti n'hésite pas à imputer aux cadres la responsabilité des mauvais résultats enregistrés dans tel ou tel domaine. Cette pression avive les désaccords qui se font jour sur la manière de mettre en œuvre l'orientation du parti, voire sur cette orientation elle-même.

La naissance de « Révolution »

Créé pour remplacer *France nouvelle*, hebdomadaire destiné aux cadres, et le mensuel *la Nouvelle Critique*, destiné aux intellectuels, *Révolution* devait être une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour améliorer le travail du parti en direction des intellectuels, comme il avait été recommandé au vingt-troisième congrès. Les dirigeants du parti chargés de cette tâche se sont d'abord attachés à réunir dans le conseil de rédaction de l'hebdomadaire un éventail de personnalités qui garantît la volonté de reconnaître la diversité des communistes, affirmée par M. Georges Marchais lors du congrès. Ce conseil cependant devait jouer un rôle marginal dans la préparation, puis la réalisation de l'hebdomadaire, dont le projet, selon certains de ses collaborateurs, n'a pas été suffisamment étudié et discuté.

Le résultat est un journal qui, dans sa partie politique, se borne à traduire, avec un retard inévitable par rapport à *l'Humanité* la ligne du parti, tandis que sa partie culturelle admet l'expression de sensibilités différentes. Cette contradiction ne pouvait qu'éclater tôt ou tard : ce fut à l'occasion de la publication d'un article de M. Lucien Marest, collaborateur du comité central, qui rompait avec certains principes de la politique culturelle du P.C.F. *(le Monde* des 26 et 28 juin).

Il semble que l'article de M Marest, inspiré par une remarque de M. Marchais sur le fait que le P.C.F. engage dans ses fêtes fédérales des chanteurs dont il combat les positions dans la *« guerre idéologique »*, n'était pas le signe annonciateur d'une modification de l'attitude des organisations et des municipalités communistes vis-à-vis des artistes. Toutefois, le refus opposé au désir de M. Hincker de répondre comme il le jugeait bon aux propos de M. Marest montre qu'il n'y a pas égalité entre un collaborateur du comité central et l'un des responsables d'un hebdomadaire auquel, pourtant, la direction du parti avait paru accorder beaucoup d'importance.

L'affaire montre, d'autre part, à quel point les inflexions de la politique du P.C.F. dépendent des décisions du secrétaire général, plus que des procédures d'élaboration collective (en l'occurrence, la session du conseil national consacrée, au mois de février, aux intellectuels et à la culture) auxquelles le parti se veut fidèle.

La situation de *Révolution* est révélatrice à plusieurs titres de la façon dont l'appareil du P.C.F. prend en charge la politique de sa direction. L'hebdomadaire n'a pas été accueilli avec beaucoup de faveur par les responsables fédéraux du parti, qui étaient d'ailleurs invités à consacrer prioritairement leurs efforts à la diffusion de *l'Humanité Dimanche*, devenue, après la disparition de *France nouvelle*, l'hebdomadaire officiel du comité central (cette concurrence explique en partie le peu de soutien apporté à *Révolution* par *l'Humanité*). Les cadres du P.C.F., qui doivent défendre la ligne de leur parti, préfèrent un journal dans lequel cette ligne s'affirme de façon simple et claire, ce qui est le cas de *l'Humanité Dimanche*, plutôt qu'un journal qui fait droit, si peu que ce soit, aux objections ou aux interprétations diverses auxquelles cette ligne peut donner lieu.

L'inconditionnalité plutôt que la nuance

Révolution est soutenu par la direction du parti, qui a jugé utile de le rappeler lors de la dernière réunion du comité central, le 27 juin, mais lorsque l'hebdomadaire publie (numéros datés 6-12 et 7-13 juin) une étude contrastée de M. Claude Frioux sur la vie intellectuelle en Union soviétique, il déplaît aux responsables, qui ont besoin d'arguments solides pour justifier les appréciations positives de leurs partis sur l'évolution des pays de l'Est.

Que répondre, en effet, à un militant ou à un adversaire qui feraient remarquer que la presse communiste elle-même reconnaît l'existence, en Union soviétique, de *« retards économiques »*, de *« privilèges de la caste bureaucratique »*, d'une *« participation réduite des travailleurs aux affaires de l'Etat »* (M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, affirmait au contraire, dans *l'Humanité* du 26 juin, que *« la classe ouvrière des pays socialistes intervient à tous les niveaux »* dans les choix politiques », de *« relents nationalistes et antisémites »* et de *« procès d'opinion »* ? Même si l'article de M. Frioux, dont ces expressions sont extraites, conclut que l'Union soviétique *« demeure sans doute la réalité la plus importante et la leçon la plus vive pour le projet socialiste dans le monde »*, les faits qu'il rapporte et la façon dont il les analyse ne justifient pas l'appréciation *« globalement positive »* du P.C.F. sur les acquis du socialisme *« réel »*. L'étude de M. Frioux, comme les « Impressions de Moscou » publiées, dans *l'Humanité* du 30 juin, par M. Francis Cohen, donnent plutôt à penser que les responsables soviétiques sont eux-mêmes conscients des aspects « négatifs » de leur « bilan » et de la nécessité d'y remédier.

La direction du parti semble parfois hésiter entre ces différentes manières de défendre sa politique, mais il est de plus en plus clair qu'elle préfère l'inconditionnalité à la nuance. Il lui importe avant tout d'être sûre de la fidélité des cadres sur lesquels elle s'appuie. Aussi se méfie-t-elle de ceux qui, venus au parti dans la période marquée par les événements de mai-juin 1968, l'intervention soviétique à Prague, puis la signature du programme commun de la gauche, ne peuvent se reconnaître tout à fait dans l'orientation actuelle de leur parti.

La démission de M. Jean-Pierre Gaudard, trente-trois ans, chef du service économique de *l'Humanité* (*le Monde* du 27 juin), a récemment illustré la situation difficile dans laquelle peuvent se trouver certains de ces cadres. En critiquant, dans la lettre qu'il a adressée à M. Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*, le fait que le quotidien du P.C.F. soit *« de plus en plus considéré comme une sorte de bulletin intérieur »* à l'usage des responsables et des militants, et en estimant que cette évolution est *« un révélateur parmi d'autres d'une certaine conception de la politique »*, M. Gaudard, qui qualifie d'*« essentiels »* ses désaccords avec la politique du P.C.F., exprime un point de vue partagé par de nombreux journalistes communistes, dont beaucoup sont de la même génération que lui. Ceux-là ont du mal à accepter le repli de leur parti sur des positions qu'il avait cherché, au cours des dernières années, à dépasser. Pour certains d'entre eux, l'idée de s'enfermer, à trente ans, dans le rôle d'un permanent qui risque d'attendre longtemps le retour d'une politique avec laquelle il se sente en accord a peu de charmes : d'où le choix de la démission.

La direction du parti ne semble pas regretter ces départs. Elle aurait même décidé de faire en sorte que les équipes responsables du parti dans les grandes villes et les grandes entreprises soient plus homogènes, c'est-à-dire composées de cadres formés « sur une base de classe », et non dans les « illusions » qu'avait fait naître l'union de la gauche. L'arrivée de nouveaux adhérents, depuis trois ans, permet aux dirigeants communistes de s'appuyer, comme à chaque « tournant », sur la base qu'a attirée la nouvelle orientation suivie par le parti. La direction doit insister d'autant plus sur les efforts nécessaires pour assurer cette relève que celle-ci devra avoir été accomplie lorsque s'engagera la bataille de l'élection présidentielle.

PATRICK JARREAU.

ERRATUM. — Deux coquilles ont déformé le sens d'une phrase dans l'article que *le Monde* a publié, dans ses éditions datées 6-7 juillet, sur l'hebdomadaire *Révolution*. A la fin du second paragraphe, il fallait lire : *« Il affirmait le droit du parti à juger du contenu des œuvres qu'il accueille et promeut »* et non *« qu'il surveille et trône »*.

Deux élections municipales...

OISE : Précy-sur-Oise (premier tour). Inscr., 1 605 ; vot., 1 122 ; expr., 1 078. Intérêts communaux, div. maj. (M. Pierre Dessey), moyenne de liste, 435 voix ; P.S. (M. René Renard), 348 voix ; P.C. (M. Serge Hugard), 272 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de renouveler le conseil municipal dissous par le conseil des ministres le 11 juin dernier, à la suite d'un long conflit politique dans lequel sont intervenues des oppositions d'ordre personnel. En mars 1977, au premier tour, la liste d'union de la gauche, conduite par M. Charansonnet (P.C.), avait obtenu treize sièges, avec une moyenne de 694 voix sur 1 147 suffrages exprimés. La liste d'intérêts communaux avait eu quatre élus au second tour.

A la suite d'un premier conflit qui, en novembre 1978, avait provoqué la démission de quatre conseillers de gauche, une élection partielle avait permis à quatre candidats d'« intérêts communaux » d'entrer dans le conseil municipal. Le 20 avril dernier, une seconde élection complémentaire, organisée pour deux sièges, avait placé la gauche en minorité au sein du conseil, où elle n'occupait plus que sept sièges sur dix-sept. M. Charansonnet était cependant resté à son poste.

Les résultats de ce premier tour manifestent que la gauche est majoritaire et que le P.S. (32,38 % des suffrages exprimés) devance nettement le P.C. (25,23 %). L'ancien maire, M. Charansonnet, ne figure plus qu'en troisième position sur la liste du P.C.]

NORD : Hergnies (deuxième tour). Inscr., 2 367 ; vot., 1 461 ; expr., 1 422. Liste socialiste : M. Lucien Bodel, 856 voix, *ELU* ; M. Raymond Vinchent, 859 voix, *ELU* ; liste U.D.F.-R.P.R. : M. Jean Schneider, 564 voix ; M. Michel Vercaigne, 561 voix.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges vacants depuis le décès de M. Tarsyle Dewasme, ancien député socialiste, et de l'un de ses adjoints. Les deux candidats socialistes sont aisément élus, mais ils ne font pas le plein des voix de gauche du premier tour. Le conseil sera composé, comme en mars 1977, de vingt et un socialistes.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : Inscr., 2 367 ; vot., 1 523 ; suffr. expr., 1 497. Liste socialiste : MM. Bodel, 789 voix, Vinchent, 768 ; liste U.D.F.-R.P.R. : MM. Schneider, 564, Vercaigne, 429 ; liste P.C. : MM. Van Der Hoeven et Guépin, 250 ; liste écologiste : M. de Potter, 106, Massart, 108.]

...et deux élections cantonales

HAUTE-SAVOIE : canton de La Roche-sur-Foron (2e tour).

Inscr., 8 381 ; vot., 4 520 ; suff. expr., 4 304 ; nuls, 216 : MM. Joseph Fournier (U.D.F.), 2 450 voix, *ELU*. Georges Lacrose (ss ét.), 1 854 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis le décès de M. Georges Cotterlaz-Rannard (U.D.F.-C.D.S.), qui avait été élu au premier tour, en mars 1979, avec 61,24 % des suffrages exprimés. M. Joseph Fournier ne retrouve pas, au second tour, avec 56,92 % des voix, le score réalisé par son prédécesseur dès le premier tour de la précédente consultation.

Les candidats du P.C. et du P.S., qui avaient obtenu respectivement 8,26 % et 11,49 % des voix au premier tour, avait appelé leurs électeurs à l'abstention pour le second, considérant que M. Georges Lacrose ne peut être classé à gauche puisqu'il avait appelé à voter pour le candidat de la majorité lors des élections sénatoriales de septembre 1977. Ils n'ont pas été suivis. Le nombre des votants est supérieur à celui du premier tour. Seuls 216 bulletins nuls ont été recensés.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants, pour 8 381 inscrits, 4 398 votants et 4 212 suffrages exprimés : MM. Fournier (U.D.F.), 2 083 voix ; Lacrose (ss ét.), 1 297 ; Encrenaz (P.S.), 484 ; Deturche (P.C.), 348.

Dans nos éditions du 1er juillet, nous avions écrit que le candidat du P.C. avait enregistré « un léger gain » par rapport au premier tour de mars 1979. Il a subi, au contraire, une perte de plus de deux points. En 1979, M. Duturche avait obtenu 10,90 % des suffrages exprimés et le 29 juin 1980 il a recueilli 8,26 %.

CAYENNE-SUD-EST (2e tour).

Inscr., 5 153 ; vot., 1 883 ; suff. expr., 1 817. M. Jean Catayée (P.S.G.), 1 259 voix, ELU. M. Marcel Jérôme (R.P.R.), 558

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par la démission, pour raison de santé, en avril dernier, de M. Henri Agarande (parti socialiste guyanais, P.S.G.), sénateur apparenté socialiste.

Au premier tour de scrutin, M. Jean Catayée, secrétaire général du P.S.G., avait recueilli 57,65 % des suffrages exprimés (923 voix) et devancé nettement ses deux adversaires, MM. Jérôme, R.P.R. (448 voix, 28 %) et Albert Lecante, leader de l'Unité guyanaise, formation indépendantiste (229 voix, 14,31 %), mais il n'avait pas été déclaré élu parce que son score avait été inférieur au quart du nombre des électeurs inscrits.

M. Catayée est, cette fois, élu sans contestation possible, bien qu'il y ait eu encore un nombre très important d'abstentions. Ce succès du P.S.G. permet à la gauche guyanaise de se retrouver à égalité de sièges (huit contre huit) avec les tenants de la majorité nationale au sein du conseil général, présidé par M. Elie Castor (div. g.).]

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du parti socialiste, affirme, dans le bulletin *Synthèse Flash*, daté du 4 juillet, qu'il anime, que *« François Mitterrand est apparu, lors de sa conférence de presse du 24 juin, plus que jamais en position de faire face à toutes ses responsabilités »*.

● *Les équipes fédérales du courant Union pour l'autogestion du parti socialiste*, réunies à Evry, ont décidé de soutenir la candidature de M. Michel Rocard, en vue du scrutin de 1981, car celui-ci est *« le mieux à même de gagner »*.

UNE PROPOSITION DE LOI

Le P.S. estime que l'éducation physique et sportive doit devenir une dimension essentielle de l'éducation

Dans l'exposé de loi relative au développement démocratique des activités physiques et sportives, présenté à Paris, jeudi 3 juillet, le parti socialiste relève que 75 % des Français considèrent qu'à l'école l'éducation physique et sportive devrait être une discipline aussi importante que les autres, mais que 65 % ne pratiquent aucune activité physique et sportive.

Le P.S., qui constate que la faible audience du sport en France — huit millions de licenciés soit presque deux fois moins qu'en R.F.A., — souligne que les promesse faites, notamment au cours des campagnes électorales de 1974 et de 1978 — 1 % du budget l'Etat, — n'ont pas été suivies d'effet et que le budget consacré au département de la jeunesse et des sports, de 0,73 % en 1976, est en réalité passé en 1980 à 0,63 %.

Selon le P.S., ce désengagement de l'Etat touche tous les domaines des activités physiques et sportives : investissement, fonctionnement, place de l'éducation physique et sportive, aide au mouvement sportif, formation des maîtres — 3 500 enseignants recrutés en cinq ans au lieu des 5 000 promis, — médecine sportive, etc... Il a aussi pour conséquence d'accélérer la privatisation — *« les intérêts privés s'engouffrant dans la brèche de ces besoins considérables et non satisfaits »*, de provoquer la généralisation des abus financiers, l'accroissement des inégalités par l'argent, le développement des perversions (corruption, tricheries, violences, atteintes à l'intégrité physique et morale des jeunes...).

La proposition de loi du P.S., qui comprend soixante-cinq articles, se résume ainsi :

« Les activités physiques et sportives doivent trouver leur place dans une politique culturelle supprimant toutes les barrières et toutes les ségrégations, et affirmant le droit à la création.

» L'éducation physique et sportive doit devenir une dimension essentielle de l'éducation.

» L'organisation des activités physiques et sportives doit reposer sur le mouvement associatif et éviter ainsi le double risque de l'étatisation et du mercantilisme.

» Dans le cadre du socialisme autogestionnaire que les socialistes proposent pour la France, le développement des activités physiques et sportives aidera à l'avènement des valeurs essentielles pour l'avenir de notre pays et qui sont : la liberté, l'égalité, la responsabilité, la connaissance, le goût de la création, le sens de la rigueur et de l'effort. »

Libres opinions

Des communistes pour « l'union dans les luttes »

par GÉRARD MOLINA et YVES VARGAS (*)

La pétition des cent « pour l'union dans les luttes » a recueilli près de cent mille signatures et a permis l'existence de comités unitaires de base dans plusieurs localités et entreprises.

La direction du parti communiste intervient depuis peu. Soit directement (Jean Burles dans *Révolution*), soit indirectement (dirigeants de la C.G.T. cités dans *l'Humanité*). Ce brusque réveil témoigne de l'impact du mouvement à la base. La volonté d'union persiste chez les communistes et ils le font savoir. Cela gêne la direction du P.C.F., qui veut présenter son sectarisme comme la seule politique révolutionnaire.

Dans leurs interventions, les dirigeants polémiquent sur deux points contre l'appel : 1) il renverrait P.C. et P.S. dos à dos sans dénoncer les « responsabilités » ; 2) il ne précise pas le « contenu » de l'union et crée l'illusion de l'« union pour l'union ».

Le premier argument — sur les responsabilités — est surprenant : le P.C. aurait intérêt à le faire oublier car, depuis novembre 1977, il n'a produit que du découragement dans la population et même chez les militants. Et pour cause : cet argument subordonne toute pratique unitaire au discrédit public du parti socialiste et récuse par avance toute approche critique de l'activité du P.C.F.

Le deuxième argument est plus sérieux. L'union sur quel contenu ? Pour quoi faire ? Pour sa part, le P.C.F. répond à cette question de trois façons :

1) Réponse théorique : l'union doit se faire sur des « positions justes, révolutionnaires », dans la « clarté » ; autrement dit, l'union implique que le P.S. change sa politique et les gens leur manière de penser. L'accord idéologique doit donc précéder l'union, ce qui l'enterre avant sa naissance ;

2) Réponse locale et électorale : on se désiste pour le P.S. (parfois au premier tour) par tradition du vote à gauche, tout en disant que le P.S. est à droite et qu'il soutient l'impérialisme. On fait grand bruit sur la « bande des trois » et on fait l'union dans le silence de l'isoloir ;

3) Au niveau de la politique internationale (paix, désarmement), la direction du P.C.F. propose l'union aux états-majors socialistes, sans préparations à la base. Il en est de même pour les grandes questions politiques parlementaires, où les députés votent ensemble. C'est l'union au sommet sans retombées actives.

∴

Ces trois formes contradictoires montrent que le vingt-troisième congrès n'a pas réalisé le mouvement d'« union à la base » pour la bonne raison que cette union n'avait d'autre contenu que la stricte obédience aux positions du P.C.F. Et cette situation risque de s'aggraver avec l'électoralisme précoce qui s'est fait jour au dernier comité central : *« Toutes nos tâches vont s'inscrire désormais dans la bataille des présidentielles. »* Le seul contenu possible de l'union consistera bientôt à voter Georges Marchais.

En posant à l'appel la question du contenu, la direction du P.C.F. cherche à enfermer les communistes signataires dans une difficulté insurmontable. En effet, soit le contenu n'est pas précisé et alors on a beau jeu de dire que cette union dans les luttes n'est qu'illusion, formalisme, et qu'elle ouvre la porte aux manipulations (on roulerait pour Mitterrand) ; soit on définit le contenu, c'est-à-dire des objectifs, un programme minimum, des thèmes, et alors on se voit accuser de créer un parti, un concurrent aux syndicats (c'est le sens des critiques de certains responsables de la C.G.T.). Les communistes signataires seraient ainsi voués à être soit des otages naïfs, soit des fractionnistes aventureux.

A nos yeux, l'appel pour l'union dans les luttes n'a pas pour vocation de remplacer les partis de gauche. Il a eu le mérite de matérialiser le refus de la désunion. Ce refus a un contenu : il affirme que l'union n'est pas une tactique parmi d'autres, mais l'axe essentiel de la lutte anticapitaliste. Aucune avancée démocratique en France n'a jamais eu lieu dans la division. Si l'union est une pièce essentielle de toute politique de gauche (révolutionnaire ou réformiste), cela signifie qu'il existe un courant unitaire qui traverse les partis, les organisations, et qui est devenu une constante, notamment grâce à l'attachement des communistes au programme commun. Que ce courant prenne conscience de lui-même, qu'il s'établisse en marge de la logique politicienne pour faire de la politique autrement, qu'il expérimente à la base le fait de « frapper ensemble », c'est déjà un *contenu pratique*, assez réel pour susciter des inquiétudes. La bourgeoisie ne s'y trompe pas : le silence de ses médias en est la preuve.

∴

Les communistes n'ont rien à perdre à militer pour l'union dans les luttes. Ils y préservent les acquis du combat unitaire tout en s'opposant aux formes modernes de la collaboration de classes. Ils savent bien qu'il y a des divergences : on trouvera peu de communistes signataires pour apprécier positivement le « recentrage » de la C.F.D.T., l'atlantisme de François Mitterrand, ou l'anticommunisme militant de la FEN. Mais la véritable illusion serait d'attendre la fin de toutes les divergences pour engager la lutte unie et de croire à la résolution des désaccords hors de la confrontation des positions sur le terrain.

Les élections qui approchent vont exacerber les divisions. En même temps, les partis songeront à l'union tactique du deuxième tour. L'union dans les luttes montre la nécessité d'un débat sur l'état des forces démocratiques et des luttes unies ; si ce débat n'est pas pris en compte par les appareils, comment s'étonner que des communistes le mènent dans les collectifs d'union à la base ?

(*) Membres du P.C.F.

AU COMITÉ DIRECTEUR DU M.R.G.

M. Crépeau souhaite reconstruire l'unité du radicalisme

Le comité directeur du M.R.G., réuni le samedi 5 juillet à Paris, a été marqué par le renouvellement des instances dirigeantes (*le Monde* daté 6-7 juillet). A cette occasion, M. Michel Crépeau, président du mouvement, a affirmé que son objectif est désormais de *« reconstruire l'unité du radicalisme »*. Cette reconstruction, a-t-il indiqué, *« ne peut se faire que dans la gauche »*.

Le maire de La Rochelle a rappelé que l'affirmation de l'identité du M.R.G. vise à obtenir *« que la gauche cesse de tenir le discours des vieux Evangiles où celui du grand soir »* pour se rapprocher du discours de la social-démocratie européenne.

Estimant que la vie politique française sera *« profondément transformée d'ici à 1983 »*, car les frontières passent désormais à l'intérieur des partis politiques, M. Crépeau a notamment indiqué que le P.S. devra choisir *« entre le langage de Michel Rocard et celui de Jean-Pierre Chevènement »*.

En ce qui concerne l'élection présidentielle, le comité directeur a décidé de mettre en place trois *« cellules »* pour préparer la campagne du candidat radical de gauche, l'une consacrée à la réflexion sur les thèmes de la campagne, l'autre à l'organisation de cette campagne, la troisième à son financement.

M. Crépeau a toutefois précisé qu'il n'entend pas *« entrer en campagne »* avant les candidats des *« grands partis »*, car il souhaite se distinguer *« de la bande des quinze »* qui, à ses yeux, ne font pas figure de candidats *« sérieux »*. En revanche, le M.R.G. doit lancer *« dès la rentrée »* une campagne de popularisation du *« nouveau manifeste radical »* adopté par le congrès des 7 et 8 juin à Paris.

M. Crépeau a conclu en affirmant que le M.R.G. s'est doté d'une stratégie *« qui ira jusqu'au bout »* et dont l'objectif est *« de permettre au radicalisme de jouer un rôle et de changer les raisons qui font que la gauche française échoue régulièrement »*.

De son côté M. François Loncle, qui a quitté le secrétariat national, a précisé qu'il *« continue le combat politique »* au sein du M.R.G. et reste membre du comité directeur.

هكذا من الأصل

(PUBLICITE)

Libres opinions

Des communistes pour « l'union dans les luttes »

par GÉRARD

AU COMITÉ DIRECTEUR

Crépeau souhaite reconstruire l'unité du radicalisme

POLITIQUE

INVITÉ D'ANTENNE 2

M. Raymond Barre commente l'évolution de la situation économique et sociale

M. Raymond Barre devait être, lundi 7 juillet, à 20 h. 30, l'invité de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table ». Il y a six mois que M. Barre n'était pas intervenu à la télévision. Ses dernières déclarations à TF 1 et à Antenne 2 remontent au jeudi 3 janvier, et sa dernière participation à une émission du même genre au 22 mai 1979, sur TF 1 et R.T.L., à l'occasion de la campagne pour les élections européennes. Le chef du gouvernement se proposait essentiellement de commenter, lundi soir, l'évolution de la situation économique et sociale. A ce sujet, Pierre Charpy écrit, notamment, dans la *Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du lundi 7 juillet : « *Voilà bientôt quatre ans que le premier ministre proclame son objectif prioritaire : la lutte contre l'inflation. On connait les résultats pour les trois premières années (une hausse moyenne annuelle de 10 %). Pour 1980, ce sera pire. Peut-être le premier ministre n'accorde-t-il pas plus de sérieux aux prévisions des experts internationaux qu'à celles des statisticiens nationaux. Il reste que ceux de l'O.C.D.E. annoncent pour 1980 en France un taux d'inflation de 13 % (...).*

» *Si l'on en juge par la vague de hausses de prix et de tarifs de juin-juillet, cette condition a de fortes chances de n'être pas remplie. Ce fort taux d'inflation aura-t-il, comme entre septembre 1979 et mars 1980, sa contrepartie dans un soutien de l'activité économique ? « Non », répond l'O.C.D.E. « Le taux de croissance devrait se ralentir sensiblement pour atteindre 1,5 % à 2 % en volume » alors que la prévision gouvernementale minimum était de 2,7 %. Le pronostic de l'O.C.D.E. est confirmé par la dernière enquête de l'INSEE. La consommation des ménages et les exportations sont tombées en panne. Cette baisse de la demande a amené les industriels à gonfler leurs stocks avant de réduire leur production. (...)*

» *Il n'est même pas besoin de souligner quelle en sera la répercussion sur l'emploi, en dépit du nouveau « pacte » et du possible accord sur l'aménagement du temps de travail.*

» *Le premier ministre va certainement, à la télévision, expliquer tout cela par le pétrole et le justifier par la tenue du franc. Il n'empêchera pas de constater l'évidence : il n'est pas arrivé où il croyait aller.* »

PRESSE

LA « GUERRE » DES SUPPLÉMENTS

Les éditeurs de presse féminine et familiale s'attaquent à « Madame Figaro »

Au nom de l'Association professionnelle des éditeurs de presse féminine et familiale, Me Eric Bernard a introduit une instance devant le tribunal civil de Paris afin de lui demander de dire que la diffusion de « Madame Figaro », telle qu'elle est réalisée depuis mai 1980, est contraire à la loi du 29 décembre 1972 sur l'interdiction de vente avec prime, à la loi du 27 décembre 1943 interdisant la revente de tout produit à un prix inférieur à son prix d'achat effectif et à l'ordonnance du 30 juin 1945 interdisant les ventes jumelées.

Le quotidien « le Figaro » étant vendu habituellement 2,20 F, « le Figaro » du samedi, qui comporte un supplément, « Figaro-Magazine », est vendu 4 F. Et, un samedi par mois, le quotidien n'est vendu qu'avec « Figaro-Magazine » et « Madame Figaro », le tout pour 5 F.

L'association requérante soutient que le prix de fabrication du supplément mensuel « Madame Figaro » (deux cents pages) coûte bien plus de 1 F et qu'il s'agit d'une prime de nature à nuire à la concurrence.

L'affaire doit être appelée le 17 septembre à la première chambre du tribunal.

Par ailleurs, signalons qu'à l'issue d'un sondage effectué par l'Union nationale des syndicats des diffuseurs de presse et de l'édition, une nette majorité (84 %) des diffuseurs se déclarent opposés aux suppléments non encartés. En revanche, « loin d'entraîner une baisse des titres concurrents, les suppléments s'avèrent une incitation à la vente », note M. Mantile, président de l'U.N.S.D.P.E.

Signalons à cette occasion que le bureau du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne (S.P.H.P.) vient d'approuver une note de son président, M. Georges Montaron, relative aux « *effets démobilisateurs des suppléments hebdomadaires ou mensuels édités par certains quotidiens* ».

La note relève un certain nombre d'anomalies : « *Dans leur présentation extérieure, ces « suppléments » sont très différents des quotidiens qui les éditent (format, technique offset, couleur). Ils ressemblent en tous points à leurs confrères hebdomadaires et mensuels. Et pourtant il y a une différence fondamentale : les règles de la commission paritaire nous obligent à paraître cinquante-deux fois par an ou onze ou douze fois, selon que nous sommes hebdomadaire ou mensuel.*

» *Ces publications-là ne paraissent qu'au moment de l'abondance, quand la publicité coule à flots. (...) Ces journaux-là sont faits en pensant plus aux publicitaires qu'aux lecteurs. Ils bénéficient d'avantages postaux et fiscaux de la presse quotidienne. Enfin, les principes de base de la loi sur les messageries sont balayés.* »

En conclusion, la note du S.P.H.P. réaffirme : « *Nous n'avons pas peur de ceux qui inventent, qui ouvrent des voies nouvelles, qui créent de nouveaux types de journaux ; mais, de la même manière que nous souhaitons que la télématique se développe dans l'harmonie et non dans l'anarchie, de même nous souhaitons que ces nouvelles formes de presse se manifestent sans porter atteinte aux droits légitimes de tous les titres, sans mettre en cause l'égalité de chances qui doit être la règle, sans renverser les principes qui sont à la base de la presse que nous avons mis en place à l'heure de la Libération.* »

D'autre part, la commission juridique du Conseil supérieur des messageries de presse, saisie du conflit né de ces suppléments non encartés, vient de consigner sa position dans un avis publié le 23 juin. Après avoir admis que « *le droit pour l'éditeur de concevoir comme il l'entend sa publication dans son ensemble et dans sa présentation ne saurait être remis en cause* », mais que « *la publication ou le quotidien ne peuvent être réputés complets qu'accompagnés du ou des suppléments, l'ensemble constituant l'exemplaire mis en vente ; en conséquence, le terme* supplément gratuit *constitue un abus de langage* », la commission aborde les problèmes de distribution. Elle considère alors que : « *La mise en vente de quotidiens ou publications livrés avec des suppléments non encartés représente une charge supplémentaire en transport et manipulation des différents cahiers (...)* » et que « *les frais spéciaux qui en découlent peuvent faire l'objet d'une facturation spéciale à l'éditeur (...)* ».

Car « *il est dans la nature du quotidien ou de la publication que le supplément soit encarté* », déclare la commission juridique des Messageries de presse.

Rappelons que le conflit a éclaté, il y a plusieurs semaines, à l'occasion du lancement des nouveaux suppléments du *Figaro* (*Figaro TV*, *Madame Figaro*) certains marchands de journaux allant jusqu'à en boycotter la distribution.

● *Le journal « la Presse »*, de Montréal, considéré comme le plus grand quotidien francophone du continent américain, est désormais en vente à Paris, à la Librairie du Québec, 71, rue du Cherche-Midi. Les exemplaires, acheminés par avion, sont disponibles deux fois par semaine : le mercredi et le samedi.

● « *Connaissance des arts* » *et le groupe allemand Springer* viennent de conclure un accord aux termes duquel Springer achète un grand nombre de revues mensuelles qui sont la traduction exacte de *Connaissance des arts*-France, sauf pour les avant et après-textes qui sont conçus directement par le groupe et plus particulièrement rédigés pour le marché allemand.

Pour *Connaissance des arts*, revue française respectée, cette version allemande lui permet, avec l'édition anglaise déjà existante, de devenir une jeune revue européenne. Le groupe Springer, qui possède déjà une revue d'art s'adressant au lecteur professionnel, *Weltkunst*, désirait pour sa part offrir une autre revue pour le grand public allemand averti des questions artistiques. Il a donc préféré conclure un accord avec une revue française de grand standing plutôt que de créer sa propre revue.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN 1981

M. Debré se dit « résolu à aller jusqu'au bout »

M. Michel Debré, qui participe au congrès régional du R.P.R. de la Réunion en compagnie de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, a déclaré dimanche 6 juillet à France-Inter qu'il était « résolu plus que jamais à aller jusqu'au bout ». *Toutefois, la candidature de l'ancien premier ministre n'a pas été évoquée pendant les travaux du congrès.*

Samedi, M. Debré avait reçu le soutien du secrétaire départemental R.P.R. d'Indre-et-Loire, M. Cyprien, ainsi que celui du député R.P.R. de la troisième circonscription de ce département, M. Jean Castagnou. La section R.P.R de Nîmes (Gard) a également pris position en sa faveur. Le bureau politique du « Centre-Indépendant » que préside M. Max Pallas, conseiller municipal de Bordeaux, salue dans la décision de M. Debré une « initiative intéressante et courageuse », *mais rappelle sa fidélité aux* « principes de la nouvelle société » *définis par M. Chaban-Delmas et la priorité qu'il accorde à la défense des classes moyennes.*

Des « comités d'appel » pour une candidature de M. Jacques Chirac continuent de se constituer dans diverses fédérations du R.P.R. Ainsi les secrétaires des trente et une circonscriptions de la fédération de Paris ont « unanimement » affirmé leur soutien à M. Chirac « pour mener le gaullisme à la victoire lors de l'élection présidentielle », *et regretté* « l'initiative personnelle » *de M. Debré. Des positions identiques ont été prises par les fédérations R.P.R. du Morbihan, de la Haute-Garonne, et par plusieurs élus locaux d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).*

La fédération R.P.R. de la Réunion veut préserver son unité

De notre correspondant

Saint-Denis de la Réunion. — « *Il n'y a absolument aucun problème entre Michel Debré et Bernard Pons* », répète à qui veut l'entendre l'état-major de la fédération R.P.R. de la Réunion.

Le mouvement a, de toute évidence, voulu donner une image exemplaire d'unité et de démocratie, chacun étant libre de ses initiatives tant que les instances nationales n'ont pas tranché. Cependant, on peut noter que ni M. Michel Debré ni son suppléant ne sont venus accueillir la délégation du secrétariat général du R.P.R. à son arrivée samedi.

C'est donc un congrès très calme qui s'est déroulé pendant deux jours à Saint-Denis et à Saint-Louis (où le député, maire de la ville, M. Jean Fontaine [non inscrit], a souhaité la bienvenue aux congressistes en développant des thèmes analogues à ceux de M. Michel Debré) devant des salles regroupant de sept cents à mille personnes.

La fédération locale du R.P.R., qui entend proposer « *une politique offensive pour l'avenir de la Réunion* », a rappelé par la bouche de son secrétaire que, « *pour le combat économique, culturel et social, le mouvement gaulliste n'a de leçon à recevoir de personne* », mais aussi qu'« *il serait vain pour les gaullistes de parler au nom de l'unité des nationaux s'ils sont incapables de parler d'abord au nom de l'unité du R.P.R.* »

M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, chargé de mission pour les TOM-DOM, s'est attaché à décrire « *les causes du malaise de l'outre-mer* », disant notamment : « *Ce sentiment vient de la métropole, des plus hautes instances de l'Etat et d'un représentant du gouvernement, qui inflige la douche écossaise. Un jour, il veut défendre les départements d'outre-mer avec la bombe atomique, ignorant totalement les règles stratégiques. Puis il veut faire l'unanimité de l'opinion sur une hausse des impôts et une baisse des salaires. (...) Vous avez un sentiment de largage, je l'ai moi aussi en Seine-et-Marne, car c'est la France qui est larguée.* »

M. Bernard Pons, qui a rendu hommage à M. Michel Debré en soulignant « *la compétence, la ténacité et la passion de celui qui depuis tant d'années se présente comme l'image de la France* », a surtout contesté la politique étrangère du gouvernement, qui veut « *laisser la France devenir la vieille fille du monde* », au nom de la « *modestie* » et de « *quelques données statistiques* ».

Ce congrès régional, au cours duquel le nom de Jacques Chirac a été tout autant applaudi que celui de Michel Debré, s'est achevé sans qu'aient été prononcés à la tribune les mots « élection présidentielle » ou « candidature ». Il a toutefois permis à l'ancien premier ministre de développer, en présence du secrétaire général du R.P.R. et devant des auditoires assez fournis, les grands thèmes de sa campagne.

HUBERT BRUYÈRE.

Accord sur l'extension de l'indemnisation du chômage dans l'île

Les organisations syndicales et patronales des départements d'outre-mer et toutes les confédérations de salariés ont terminé, jeudi 3 juillet, les négociations sur l'indemnisation du chômage à la Réunion. Toutes devraient signer cet accord (applicable au 1er septembre 1980). Une nouvelle réunion est prévue, le 22 août, pour adapter cet accord aux autres départements d'outre-mer.

L'accord intervient à la suite de la réforme du régime général (loi du 16 janvier 1979 et accord du 16 mars) et de la convention du 27 mars 1980. Il s'agit d'une extension aux chômeurs des départements d'outre-mer du bénéfice du système d'indemnisation paritaire de l'UNEDIC dont ils étaient exclus avant la loi du 16 janvier 1980. Rappelons qu'à partir du 1er mars 1980, une allocation spéciale provisoire en faveur des salariés licenciés pour cause économique avait été instituée dans ces départements.

Les prestations accordées : l'allocation de base comporte une partie fixe égale à 18 F (valeur au 1er avril 1980) à laquelle est ajouté un montant égal à 42 % de leur salaire.

L'allocation de fin de droits est égale à la partie fixe de l'allocation de base, soit 18 F. L'allocation de garantie de ressources s'élève à 70 % de l'ancien salaire. Les conditions d'octroi sont similaires à celles du règlement métropolitain. Les allocations forfaitaires (jeunes, veuves, etc.) sont fixées à 36, 27 ou 18 F suivant les catégories de bénéficiaires. Allocations forfaitaires, allocations de fin de droits, ainsi que la partie fixe d'allocations de base feront chaque année, lorsque interviendra une modification dans le rapport existant entre le SMIC métropole et le SMIC département Réunion, l'objet d'une révision (1er avril, 1er octobre) décidée par le conseil d'administration de l'UNEDIC.

Les contributions sont supportées à raison de 80 % par les entreprises et 20 % par les salariés ; le taux de la contribution s'élevant à 2,75 %. En cas d'insuffisances financières, le F.N.C.G. (Fonds national de compensation et de garantie) interviendra : dans le cas inverse, l'excédent lui sera versé.

Les modalités d'application : pour une rupture de contrat ou inscription à l'A.N.P.E. antérieure au 1er septembre 1980, les allocations sont servies pour la durée des droits restant à courir. Les bénéficiaires de l'allocation spéciale, en cours d'indemnisation le 31 août 1980, seront maintenus dans le régime antérieur. Ils pourront prétendre à des prolongations à l'expiration des droits. Les salariés licenciés à compter du 1er septembre 1979 pourront bénéficier de la garantie de ressources à partir du 1er septembre 1980. Le régime applicable aux salariés est celui du lieu de résidence.

Cet accord pour la Réunion a été passé « *dans la perspective d'aboutir à l'objectif d'un régime équivalent au régime général* ». Il s'agit donc d'une application du régime métropolitain avec des perspectives d'évolution pour certaines catégories de chômeurs.

Pour la catégorie des travailleurs saisonniers, des dispositions spéciales sont prévues sous réserve d'une adaptation aux « *conditions particulières* » de la Réunion. La catégorie des gens de maison, dont le statut est particulier, n'est pas prise en compte dans cet accord. Le problème est aigu et une solution reste à trouver dans la perspective annoncée de l'extension du régime. — Do. F.

● *Les gendarmes mobiles* ont dispersé, le samedi après-midi 5 juillet, à Nouméa, une manifestation organisée par les partis indépendantistes pour protester contre l'arrestation de quatre Mélanésiens à la suite d'un incendie, survenu en juin, dans un hôtel de l'île d'Ouvéa. Les manifestants, au nombre de deux cents environ, dont certains armés de matraques et de barres à mine, se dirigeaient vers la prison où ont été incarcérés les quatre suspects quand les forces de l'ordre ont chargé. L'affrontement a été bref. Des vitrines et des pare-brise de voitures ont été brisés. Une fillette a été blessée par des éclats de verre La police a procédé à huit interpellations. — (*Corresp.*)

La fin du congrès du parti progressiste martiniquais

M. Césaire critique l'« impatience » des indépendantistes martiniquais

De notre correspondant

Fort-de-France. — M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste, a été réélu, à l'unanimité, le dimanche 6 juillet, président du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste) dont le huitième congrès a terminé ses travaux au cours du week-end.

A l'occasion de la séance de clôture, le leader du mouvement autonomiste s'est employé à justifier le nouveau mot d'ordre du parti adopté une semaine auparavant : « *Autonomie pour la nation martiniquaise, étape de l'histoire du peuple martiniquais en lutte depuis trois siècles pour son émancipation définitive.* » (*le Monde* du 3 juillet). La motion majoritaire avait recueilli quatre-vingt-huit voix sur cent cinquante-deux délégués présents. Le courant indépendantiste du parti avait été mis en minorité. La motion proposant comme mot d'ordre « *l'indépendance et le socialisme autogestionnaire pour la nation martiniquaise* » n'avait rassemblé, en effet, que vingt-deux voix et la motion « *autonomie pour la nation martiniquaise, étape de la lutte du peuple martiniquais pour l'indépendance et le socialisme autogestionnaire* » en avait recueilli trente-sept.

Commentant ces scrutins M. Césaire a notamment déclaré : « *Certains ont souhaité que l'autonomie soit présentée comme une étape vers l'indépendance. Ce mot d'ordre est ambigu. Si nous pensons que dans la situation actuelle c'est l'indépendance qu'il nous faut, il faut le dire clairement. Si nous pensons que c'est l'autonomie, il faut le dire tout aussi clairement. En choisissant de préconiser l'autonomie dans l'état actuel où se trouve notre pays, nous faisons preuve de responsabilité. Si demain la situation exigeait que nous luttions pour notre indépendance, je vous le proposerais immédiatement et sans ambiguïté... L'indépendance n'a pas besoin d'être précédée par l'autonomie : l'indépendance n'a pas besoin d'antichambre...* »

Émancipation

A propos du mot d'ordre adopté, M. Césaire a indiqué : « *Qui ne voit que la notion d'indépendance nationale est incluse dans le mot émancipation ? Qui ne comprend que la première de toutes les émancipations pour laquelle nous nous battons c'est d'abord l'indépendance nationale ?* » Le président du P.P.M. a vivement critiqué l'attitude des indépendantistes : « *L'important, ce ne sont pas les rodomontades de quelques mégalomaniaques ; l'essentiel ce sont les masses, et si le P.P.M. se laissait couper des masses, s'il cessait de comprendre leurs préoccupations, s'il cessait de parler leur langage, il y aurait un groupuscule de plus à la Martinique et rien de plus, c'est-à-dire pas grand-chose... L'ennemi c'est l'impatience. L'impatience demande l'impossible : elle veut atteindre la fin sans les moyens. Nous voulons, nous, non pas renoncer à nos fins mais plutôt nous donner les moyens de nos fins.* »

C'est néanmoins la première fois que des tendances s'expriment ouvertement au sein du P.P.M. M. Arthur Régis, ancien conseiller général, leader du courant indépendantiste, a refusé le poste de chargé des relations extérieures qui lui a été proposé au sein du comité national. Il est probable qu'il abandonnera également la direction de l'organe du parti. En revanche, MM. Pierre Aliker, vice-président, et Camille Darsières, secrétaire général, ont été reconduits dans leurs fonctions.

FIRMIN RENÉVILLE.

Aux Nouvelles-Hébrides

LES SÉCESSIONNISTES DE L'ILE DE SANTO DEMANDENT L'AIDE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DE LA FRANCE

(*De notre correspondant.*)

Nouméa. — Plusieurs personnalités des gouvernements provisoires sécessionnistes des îles de Santo et d'Aoba séjournent à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Les liaisons maritimes et aériennes étant coupées du fait du blocus imposé par le gouvernement de M. Walter Lini, elles ont employé pour rallier la Nouvelle-Calédonie une embarcation servant habituellement au ramassage du coprah, baptisée pour l'occasion « *bateau de la liberté* ».

Au cours d'une conférence de presse donnée à Nouméa, ces personnalités ont déclaré que leur présence avait pour but de demander l'aide de la Nouvelle-Calédonie. Elles ont indiqué que le blocus actuellement en vigueur autour de l'île de Santo est « *totalement illégal* » et demandé que la France et la Grande-Bretagne assurent la sécurité de leurs ressortissants. « *En n'intervenant pas pour faire cesser le blocus, les deux gouvernements aident Walter Lini en spéculant sur un abus de pouvoir* », ont-elles affirmé.

La délégation a également été reçue par le directeur du cabinet du haut commissaire de la République. Accompagnée de M. Lionel Cherrier, sénateur de la Nouvelle-Calédonie, elle a fait part de ses préoccupations, avec l'espoir que la France tente de forcer le blocus. Le directeur de cabinet a répondu : « *Il n'est pas dans les intentions du gouvernement français d'aider à une telle manœuvre ; au contraire, celui-ci fonde tous ses espoirs sur les négociations officielles en cours pour mettre fin au blocus.* »

A Port-Vila, les deux émissaires de Londres et de Paris, MM. Alan Donald et Jean Aribaud, ont eu, le dimanche 6 juillet, un nouvel échange de vues avec M. Walter Lini, premier ministre, leader du parti anglophone majoritaire. Selon le porte-parole du gouvernement néo-hébridais, les négociations en cours (*le Monde* du 4 juillet) se déroulent « *mieux que prévu* ». D'autre part, les deux juristes, assistant les deux délégués des puissances de tutelle, MM. Yash Gaï et Arnaud Lizop, ont pris contact avec le leader du mouvement séparatiste de l'île d'Espiritu-Santo, M. Jimmy Stevens.

ANCIENS COMBATTANTS

Les « incorporés de force »

Le problème de l'indemnisation des « incorporés de force », alsaciens et mosellans, dans la Wehrmacht durant la dernière guerre, dont on annonçait le règlement cette année, vient de rebondir.

M. André Bord, député (R.P.R.) de Strasbourg, ancien ministre des anciens combattants, a relancé cette affaire en produisant, le vendredi 4 juillet, une lettre adressée récemment à un Mosellan par le ministère fédéral allemand des finances. Cette lettre indique notamment que l'accord franco-allemand pour l'indemnisation des « malgré nous » n'était qu'une « recommandation ne liant pas les gouvernements ».

Ce document rappelle que « les obstacles résultant d'accords internationaux ne semblent pas encore écartés » — obstacles qui, selon le ministère, seraient liés à d'autres « exigences concernant le reich allemand ».

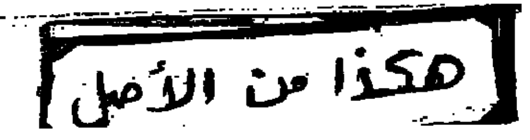
Selon M. Bord, Bonn pourrait vouloir lier l'indemnisation des « malgré nous » à la restitution par la France de la forêt de Mundat (1), au nord de Wissembourg, seul contentieux territorial existant encore entre les deux pays.

M. Bord, qui est également président de l'Union française des associations de combattants du Bas-Rhin, a souhaité, au cours d'une conférence de presse, que M. Giscard d'Estaing intervienne auprès du chancelier Helmut Schmidt, afin que l'affaire des « malgré nous » soit réglée si possible rapidement, en tout cas avant les élections législatives allemandes.

M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministère de la santé, chargé du côté français de ce dossier, a confirmé, samedi 5 juillet, que le problème de la concrétisation de l'accord qu'il a conclu il y a dix-huit mois avec son interlocuteur allemand, M. Alex Moller, ancien ministre des finances, serait à l'ordre du jour des entretiens franco-allemands qui débutent ce lundi 7.

Cet accord prévoyait la création d'une fondation chargée de recueillir le fonds d'indemnisation consenti par la R.F.A. et évalué globalement à 250 millions de deutschemarks, pour le redistribuer aux incorporés de force. Or la fondation n'a pas encore d'existence, puisque Bonn n'a pas versé la première tranche de 50 millions de deutschemarks.

(1) La forêt de Mundat, située en territoire allemand, est enregistrée par la France du point de vue forestier.



هكذا من الأمل

M. Césaire critique l'impatience des indépendantistes martiniquais

ANCIENS COMBATTANTS

Les « incorporés de force »

Le Monde

société

Les saisies de drogues opérées par la douane ont augmenté de 70 % en un an

Il ne se passe pas de jour sans que les services des douanes nationaux ou internationaux ne signalent des saisies de drogue. Au mois de juin 1980, 5 000 kg de haschisch à Rotterdam, 2 kg d'héroïne à l'aéroport de Tel-Aviv, 203 kg de haschisch à Madrid, 520 kg de cocaïne en Bolivie. Le 24 juin, les douaniers français ont arrêté un diplomate camerounais qui passait 43 kg de haschisch. Les aéroports de Roissy et d'Orly sont parmi les plus importants du monde pour ce qui est du trafic des stupéfiants.

Les services des douanes françaises ont saisi, en 1979, 1 116 kg d'herbes de cannabis, 64 kg d'héroïne et 43 kg de cocaïne. Les saisies opérées pour l'année par la douane seule s'élèvent à 3 910 kg de stupéfiants. Elles sont en augmentation de 1 674 kg par rapport à l'année précédente, soit 70 % de plus qu'en 1978. Pour les quatre premiers mois de 1980, 893 kg d'herbes de cannabis, 1 250 kg d'héroïne, 11 kg de cocaïne ont déjà été saisis par les agents de constatation des douanes.

Le Nigérian du vol 812

La sueur qui perle au front, la peur qui prend à l'échine, vont-ils s'en apercevoir ? Il avance comme un condamné vers le « filtre ». A cause des pantalons bleus à parement rouge, des képis, des grenades à sept flammes, son autre existence au-delà si proche lui paraît soudain inaccessible : il lui faut encore passer le douanier. Roissy, 9 h. 15, porte 14, le flot des passagers du vol UTA 812 en provenance de Lagos via Abidjan emporte Malam K..., agent en import-export, vingt-quatre ans. Le Nigérian serre l'anse d'un sac de toile à s'y enfoncer les ongles dans la paume. Les 4,6 kilos de chanvre indien qui changeront sa vie pèsent à son bras comme du plomb. « *Rien à déclarer* », les hommes en uniforme n'arrêtent pas Malam K... qui presse le pas vers la sortie, vers Paris. La fortune sourit aux audacieux...

Dans le bureau des douanes, sans fenêtre, sans air, le Nigérian, menottes aux poings, baisse la tête, accablé. Les dés roulaient encore. Les douaniers de la brigade mobile ont rattrapé le passeur sur le seuil. Maintenant, c'est l'autre scénario, celui que Malam avait dix fois imaginé et dix fois repoussé comme le malheur qui n'arrive qu'aux autres. « *Dès qu'ils sont pris, ils n'opposent en général plus aucune résistance,* explique M. Dufay, agent de constatation. *C'est plutôt la prostration, ils sont comme dans un rêve.* »

Des douaniers circulent en tous sens dans la pièce pour leur travail de routine. Les saisies presque quotidiennes n'attirent plus leur curiosité. A l'aéroport de Roissy, ils ont intercepté, en 1979, deux tonnes de stupéfiants. Dans un coin, une armoire renferme les pièces à conviction des plus belles prises. Petit musée où l'imagination le dispute à l'absurdité : des chaussures à faux talons, des valises à double fond, des œuvres d'art exotiques d'un goût douteux dissimulant des cavités, faux livres, faux albums de voyage... « *Il arrive qu'on désosse même leurs souliers, et l'on est obligé de leur acheter des pantoufles quand on les livre à la police* », confie M. Gaëtan Rouche, de la brigade mobile. L'expérience des agents des douanes spécialisés dans le trafic des stupéfiants finit par déjouer l'astuce des passeurs. « *Ils s'imaginent qu'en perfectionnant leurs « moyens cachés » ils courent moins de risques. Cela leur donne du courage* », explique M. Dufay.

La provenance du vol, l'allure du passager, donnent aussi des indications. « *Nous surveillons particulièrement les courriers d'Asie du Sud-Est, du Proche et du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud et d'Afrique noire.* » A chaque itinéraire sa spécialité. Malam, le Noir, a passé du chanvre. La veille, un jeune Chinois de Hongkong transportait de l'héroïne. Il avait en poche la moitié d'un billet de 10 roupies, son contact, un Pakistanais, détenait l'autre moitié. Cet après-midi, avec l'avion de Bogota, arriveront peut-être des trafiquants de cocaïne. « *Ce sont le plus souvent des types à court d'argent à qui on a offert un billet de retour.* »

Les douaniers essaient, à chaud, d'obtenir des renseignements. Un nom, une adresse. Malam K... doit se rendre à Paris chez un ami de son frère qui habite Belleville. Il ne l'a jamais vu. Les enquêteurs de la Direction nationale des enquêteurs douanières (D.N.E.D.) sont alertés : ils continueront les interrogatoires et opéreront, s'il y a lieu, les « visites domiciliaires ». « *C'est toujours les mêmes histoires. Ils sont assez inconscients,* dit un agent de constatation, *de ce qui leur arrive. Les Africains, surtout, ils savent à peine que le chanvre indien est interdit en France. Là-bas, on le cultive à « ciel ouvert ». Souvent, ils nous proposent de l'argent comme à des fonctionnaires de leur pays. Ils disent aussi que, l'herbe, c'est pour faire de la soupe.* » Une histoire que Malam K... raconte à son tour parce qu'il s'est promis d'aller jusqu'au bout de l'aventure et de réciter tout son texte. « *De la soupe...* », comme pour dire : je vous en prie, faites semblant d'y croire et laissez-moi rentrer dans mon pays.

Un de mieux

Malam ne veut pas signer le « procès-verbal de constatation » : « *4,6 kilogrammes dans du papier d'emballage renfermant une substance que nous reconnaissons immédiatement être du cannabis en herbes et en graines.* » Le procès-verbal sera affiché sur la porte. Onze heures, le sort du Nigérian est arrêté : prison, amende et plus tard expulsion. « *Son sac sentait le haschisch, il suffisait de le suivre à la trace* », raconte M. Dufay. Voilà pour le flair du douanier.

Quatorze heures. Ils sont deux à présent dans la pièce où les machines à écrire crachent leurs procès-verbaux. Le vol AF 204 en provenance de Bogota a été fructueux. Roberto E..., vingt-six ans, de nationalité colombienne, et Josef C..., vingt-quatre ans, ressortissant israélien. Chacun enchaîné à sa chaise. Ils transportaient de la cocaïne dissimulée dans des bombes à laque et des pellicules de polaroïd. Ce sont les douaniers en uniforme qui ont opéré : « *Je le trouvais joli celui-là ! J'ai appuyé trois fois sur la bombe, c'était toujours aussi lourd. La quatrième fois, pschitt, il n'y a plus eu de pression.* »

Les bagages éventrés sont disposés sur une table tandis qu'on cherche encore. « *Ça a l'air creux là-dedans.* » On a posé sur une balance les 510 grammes de poudre trouvés dans la valise de Josef S... et les 1 150 grammes découverts dans le sac de voyage du Colombien. On estime la saisie à 1 300 000 francs. L'affaire est importante. On fait appel à l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS). Les « prisonniers » attendent. « *J'ai perdu au jeu,* explique, en anglais, l'Israélien. *Alors, comme il fallait que je me refasse, j'en ai acheté pour 24 000 dollars. I am loser.* »

Le Colombien raconte qu'une femme — une coiffeuse — l'attend à l'hôtel. « *C'est un inconnu qui m'a demandé ce service à l'aéroport de Bogota.* » On ne le croit guère. Il se tait. On lui présente le procès-verbal. « *Qu'il signe ou non, c'est pareil, c'est une simple formalité.* » Ils attendent, déjà au ralenti, des heures interminables, imaginant la liberté lointaine. « *Est-ce que je peux savoir pour combien j'en ai,* demande Josef S... ? *Un an ? Dix ans ? C'est pour me préparer.* »

Enfin on remet aux policiers de l'Office central la drogue après avoir prélevé « *environ 10 grammes aux fins d'une analyse dans les laboratoires du ministère du budget* ». Ils signent un « acte de remise » et emportent les hommes et leurs produits.

Il se fait tard. Les douaniers de Roissy ont eu une journée bien remplie. Ceux qui ont découvert la supercherie reprennent le récit de l'affaire pour leurs collègues. « *On sait pas, on a senti que c'était des clients.* » D'autres, au « filtre », surveillent les prochains vols : les Noirs misérables, les petits trafiquants qui jouent leur vie à quitte ou double, les mines patibulaires bien sûr, mais aussi les hommes d'affaires bedonnants et les voyageurs officiels qui s'agrippent un peu trop à leur valise diplomatique. « *Ces agents de constatation ne retirent aucun bénéfice des saisies puisque le produit n'est pas vendu et qu'il est détruit* », fait remarquer M. Albert Laot, chef du service des douanes de l'aéroport de Roissy. Il ne resterait alors que le jeu du gabelou et du contrebandier et la très morale alchimie de la saisie douanière qui transforme de la drogue en fumée.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Le parti communiste lance une campagne contre un industriel allemand installé dans les Vosges

Epinal. — Le parti communiste, se faisant l'écho de rumeurs circulant depuis quelques années dans les Vosges, vient de lancer une campagne contre la présence, à Hadigny-les-Verrières, d'un industriel allemand, M. Peter Reinardz. Celui-ci possède, depuis 1974, une vaste propriété de 1 185 hectares boisés répartis sur sept communes.

Un député communiste du Nord, M. Alain Bocquet, vient d'écrire au premier ministre pour lui demander « instamment que toute la clarté soit faite sur cette affaire et sur les activités passées et présentes de M. Peter Reinardz ». Celui-ci répond qu'il n'a « rien à se reprocher » et, à la préfecture d'Epinal, on n'hésite pas à parler d'une opération politicienne qui ne trouverait pas d'écho au sein de la population locale auprès de laquelle M. Reinardz jouit d'une bonne réputation.

Les rumeurs concernant l'industriel allemand se nourrissent du fait que sa vaste propriété est soigneusement protégée au point que M. Bocquet a dénoncé l'existence d'un « fort retranché dans les Vosges ». La polémique a été relancée après un jugement rendu, au début de juin, par le tribunal de grande instance d'Epinal relaxant M. Reinardz d'une inculpation de coups et blessures volontaires avec arme après qu'il eut tiré sur deux braconniers.

Le château de « monsieur Peter »

De notre correspondant

Pour M. Peter Reinardz, tout ce qui est écrit ou raconté au sujet du domaine des Verrières n'est qu'affabulation. « *Je ne suis qu'un paisible chasseur* », dit-il. Opinion partagée par le maire d'Hadigny-les-Verrières et la quasi-totalité de la population de la région, hormis les braconniers et quelques agriculteurs dont les récoltes ont été saccagées par les sangliers et les chevreuils élevés par « monsieur Peter ».

A 20 kilomètres au nord d'Epinal, le château des Verrières est une imposante demeure construite au début du siècle. Le grès des Vosges et les briques rouges disposées autour des fenêtres et des portes lui donnent une allure quelque peu anglaise. Il se love au milieu d'une sombre forêt où le gibier très dense se sent d'autant plus à l'aise qu'il est protégé des chasseurs de la contrée par un grillage hermétique. Ici et là des pancartes dissuadent les curieux. Pour qui ne les aurait pas remarquées, des miradors sont plantés à des distances rapprochées et forment une véritable ceinture. Plate-forme idéale pour surveiller le gibier et les amateurs de « gros noirs » et de cervidés.

Derrière la demeure de M. Reinardz, une antenne de 60 mètres de haut. « *Voilà un véritable glacis* », explique le P.C.F., qui affirme qu'on a vu, dans cette zone interdite, des camions sans plaque d'immatriculation, une antenne-radio malgré l'absence de licence, des réserves d'essence, une aire d'atterrissage pour hélicoptère et des constructions érigées en infraction avec la loi française. « *Le préfet est complaisant, les quatre députés vosgiens* [deux R.P.R., un U.D.F., un P.S.] *ne disent mot* », s'indigne le P.C., qui complète le tableau en assurant que les gardes-chasse privés ont la détente facile. En somme, un fort retranché qui rappellerait aux Vosgiens la deuxième guerre mondiale et évoquerait de tristes souvenirs.

M. Reinardz, soixante-neuf ans, propriétaire de deux importantes sociétés spécialisées dans la récupération des déchets d'aciérie, l'une en Sarre et l'autre en Moselle, est las des rumeurs qui circulent sur sa personne. Il s'est attaché les services de deux jeunes Alsaciens, M. et Mme Wagner, qui s'occupent de l'élevage des sangliers et surveillent la propriété. L'épouse assure en outre les tâches de secrétariat et traduit les propos de M. Reinardz. Celui-ci réfute toutes les accusations. L'antenne sert à capter la télévision allemande ; il n'y a pas de piste d'hélicoptère ; la citerne d'essence de 3 000 litres est bien pratique quand on est si éloigné des stations-service. Quant aux miradors, ils sont utilisés uniquement pour la surveillance du gibier et des braconniers. Et d'autres propriétés de la région en possèdent.

Paisible et généreux

M. Reinardz, discret sur son passé durant la dernière guerre, répète : « *Je ne demande qu'une chose, qu'on me laisse tranquille. Je désire passer des heures paisibles à Verrières avec mon épouse et pouvoir sacrifier à ma grande passion : la chasse.* »

M. Jean-Marie Deschaseaux, le maire (sans étiquette) d'Hadigny, prend la défense de M. Peter. « *C'est un citoyen comme un autre, paisible, discret et, de plus, fort généreux.* » Très riche, il multiplie, en effet, les dons aux associations de toutes sortes. Il participe par exemple à la réfection de l'église et renfloue la trésorerie d'une société d'entraide sociale. M. Deschaseaux s'indigne : « *Nous n'accepterons pas que la quiétude du village soit troublée par des manœuvres politiciennes.* »

Dans les Vosges, on parle beaucoup, notamment à la préfecture, d'opération politique. D'aucuns reprochent au parti communiste de vouloir attiser un sentiment de xénophobie qui resurgit chaque fois qu'un terrain ou un bâtiment est vendu à des Allemands. L'affaire Reinardz, répliquent les communistes, « *met en évidence un problème de fond : l'achat de parcelles importantes du territoire national par quelques gros possédants étrangers avec la complaisance du pouvoir giscardien* ».

M. Reinardz reste calme. Il ne veut pas « *jeter de l'huile sur le feu* ». Cependant, il va intenter une action en justice contre *l'Humanité*, qui a consacré un long article à « *l'étrange M. Peter* ». Il en a, d'autre part, référé au consulat de la République fédérale d'Allemagne à Nancy.

En 1977, à l'époque où l'on parlait beaucoup de la « bête des Vosges », animal mystérieux qui sema la terreur au sein des troupeaux de moutons, certains chasseurs et braconniers n'hésitèrent pas à présenter ce monstre comme un produit de l'élevage de M. Peter Reinardz.

Colportant des rumeurs qui avaient circulé dans la région au sujet du passé de M. Reinardz, M. Bocquet, député (P.C.) du Nord, affirme, dans sa lettre au premier ministre, que l'industriel allemand « *aurait siégé au tribunal militaire d'Epinal durant la deuxième guerre mondiale* ». Une enquête faite il y a deux ans par les organisations patriotiques n'a pas permis d'étayer cette affirmation. Rien n'indique que M. Reinardz ait séjourné à cette époque à Epinal. Une seule chose est sûre : le domaine des Verrières fut, durant la guerre, le terrain de chasse favori des officiers de la Gestapo et de la Kommandantur installées à Epinal. C'est peu, mais c'est assez pour donner corps à la rumeur.

YVON COLIN.

JUSTICE

L'enquête sur l'assassinat du notaire de Cons-la-Grandville

Les époux Clarenn ont été écroués

De notre correspondant

Nancy. — Dans la nuit du 4 au 5 février 1980, Me Jean Flauder, notaire à Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle), était assassiné de six balles de 22 long rifle à l'entrée du petit village de Muzeray (Meuse) (« le Monde » du 8 février). Après cinq mois d'une enquête menée par le S.R.P.J. de Nancy, M. Bernard Detré, juge d'instruction chargé de l'affaire, a inculpé d'assassinat, le dimanche 6 juillet, M. Maurice Clarenn, vingt-quatre ans, chauffeur de poids lourds, et son épouse, Marie-Hélène, infirmière, qui ont été écroués à Verdun et inculpés d'assassinat « ensemble et de concert ».

Les enquêteurs avaient établi, début mars, ce qui pouvait être le mobile du crime. En 1976, Me Flauder avait été chargé de faire authentifier le testament de l'une de ses clientes de Longwy, Mlle Marcelle Renaud, soixante-dix-huit ans, rédigé sous seing privé en faveur de l'un des membres d'une famille de gitans sédentarisée dans la région, Mme Catherine Clarenn (*le Monde* du 20 mars). Un héritage en immeubles, titres et argent estimé à quelque trois millions et demi de francs. Estimant que la vieille dame ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales, le notaire avait refusé d'avaliser le document, et s'était fait éconduire brutalement par les membres de la famille Clarenn. Conformément à la loi, Me Flauder avait fait alors rechercher les héritiers naturels. Peu après, sa vieille cliente décédait, après avoir rédigé un testament olographe (manuscrit) faisant de Mme Catherine Clarenn sa légataire universelle.

Les héritiers naturels une fois retrouvés intentèrent une action en annulation auprès du tribunal de Briey, qui devait statuer sur ce point dans les premiers jours de février. Me Flauder, dont le témoignage devenait déterminant, était assassiné le 4 février. Le 18 mars, les policiers effectuaient une perquisition chez tous les membres du clan Clarenn ; sept d'entre eux étaient interpellés et maintenus en garde à vue près de trente-six heures à Nancy, sans résultat, tandis qu'une douzaine d'armes saisies sur les lieux étaient envoyées pour expertise balistique au laboratoire technique de la police, à Lyon.

Le 29 juin, le rapport d'expertise établissait que plusieurs des balles qui avaient servi à assassiner le notaire provenaient d'un pistolet 22 long rifle, saisi à Longwy au domicile de M. et Mme Maurice Clarenn, qui, eux, n'avaient pas été inquiétés lors des vérifications du 18 mars. Les policiers du S.R.P.J. de Nancy apprenaient que le couple venait de partir en vacances dans le Midi, et retrouvaient sa trace dans un camping municipal d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). Maurice et Marie-Hélène Clarenn, aussitôt interpellés, étaient interrogés à Perpignan par les policiers nancéens.

Ramenés à Nancy avant la fin de leur garde à vue, les époux Clarenn ne variaient nullement dans leurs déclarations : elle n'était au courant de rien ; quant à lui, s'il reconnaissait être le propriétaire de l'arme découverte chez lui, niait véhémentement toute participation au meurtre. Néanmoins, l'alibi qu'il a fourni quant à son emploi du temps le jour du crime est apparu faux. Enfin, lors de la perquisition du 18 mars, des titres provenant de l'héritage de Mlle Renaud avaient été remarqués par les enquêteurs. L'enquête continue, pour déterminer s'il y a eu des complices parmi les membres de la famille Clarenn.

JEAN-LOUIS BEMER.

L'AVOCAT DE MIS ET THIENNOT DEMANDE LA RÉVISION DE LEUR PROCÈS

Une partie de chasse un dimanche de décembre 1946

Mézières-en-Brenne (Indre). — Mardi 8 juillet, Me Jean-Paul Thibault, avocat à Châteauroux, va remettre au garde des sceaux une requête pour la révision d'une affaire vieille de près de trente-quatre ans. Depuis janvier 1947, dans l'Indre, deux hommes affirment être innocents du meurtre pour lequel ils ont été condamnés à quinze ans de travaux forcés. L'opinion publique de la région qui les avait d'abord accablés, se mobilise pour eux. Une pétition pour la révision du procès a réuni plus de six mille signatures. Une manifestation de soutien en présence de toutes les personnes condamnées dans cette affaire a rassemblé plus de mille cinq cents personnes le 20 juin à Châteauroux.

Me Thibault affirme que les conditions de la révision sont réunies puisqu'il possède plusieurs éléments nouveaux, en particulier un rapport de gendarmerie dont on n'avait jamais fait état, établissant qu'une montre censée s'être arrêtée à l'heure du crime était en parfait état de marche. D'autre part, l'un des principaux témoins de l'accusation, M. Albert Miceron, a été, lors d'un procès pour incendie volontaire reconnu irresponsable pour débilité mentale.

De notre envoyée spéciale

Ils avaient signé des aveux le 6 janvier 1947. Tous les huit. Certes, ils s'étaient rapidement rétractés et juraient n'avoir aucun rapport avec la mort du garde-chasse. Mais ils avaient signé ; Saint-Michel-en-Brenne et Mézières-en-Brenne (Indre) tenaient « leurs » coupables. Ce pays d'étangs et de brume, de gibier et de braconniers, pouvait retrouver son apparente tranquillité.

Le dimanche précédent, 29 décembre 1946, était jour de fermeture de la chasse. A Mézières, on s'en souvient : « *Il faisait un froid à ne pas mettre un lapin dehors.* » Mais dans ce pays de vrais chasseurs, on ne renonce pas à faire la fermeture. Dans les deux fermes de la Blinerie, la famille Mis, arrivée de Pologne quelques mois auparavant, Christian Grosjean, Brennau de vieille souche et son domestique, Albert Miceron, allèrent donc chasser avec leurs invités : Gabriel Thiennot, Emile et Gervais Thibault, Bernard et Roland Chauvet, André Chichery et Jean Blanchet. Seul le « petit » Thiennot réussit à tuer un lapin. « *Vers les 4 h. 30 de l'après-midi,* se souvient M. Thiennot, *tout était fini, les Thibault me déposèrent chez moi et, fatigué, je me mis au lit.* »

Ce même soir, Mme Louise Boistard attendait le retour de son mari, Louis, trente-trois ans. Celui-ci était le garde-chasse de M. Lebaudy, industriel du sucre, propriétaire de 2 800 hectares dans la région, régnant sans partage sur Mézières et Saint-Michel-en Brenne. Vers minuit, inquiète, Mme Boistard se rendit chez un voisin qui l'emmena chez M. Lebaudy. Louis Boistard n'y était pas.

Tout de suite, on eut l'impression qu'il était arrivé quelque chose à Louis Boistard. Dans un pays de chasse et de braconnage on n'aime guère les gardes-chasse. Et puis, il y avait les Mis, ces étrangers à peine installés. Justement, ce dimanche, ils chassaient avec toute une bande. On se mit à la recherche de Louis Boistard immédiatement, on cerna la ferme des Mis. M. Lebaudy lui-même apportait des boissons chaudes aux gendarmes en faction.

Cassations successives

Le mardi, le corps du garde-chasse était retrouvé dans un étang. Il n'était pas mort noyé, mais tué par balle. A la gendarmerie et à la mairie de Mézières, prêtée par le maire, on réunissait tout le groupe des chasseurs de la Blinerie. Les interrogatoires commençaient. Venant de la gendarmerie, jour et nuit, on entendait d'étranges cris. Du moins le dit-on maintenant, en 1980. Car, à l'époque, personne n'avait entendu.

Le samedi, tout le monde avait avoué. Deux *hommes* avaient tué : Raymond Mis, vingt et un ans, et Gabriel Thiennot, dix-neuf ans. Deux étaient complices : Stanislas Mis et Bernard Chauvet. Gervais et Emile Thibault, André Chichery et Jean Blanchet étaient accusés de s'être abstenus *volontairement* de s'opposer au meurtre. Les autres chasseurs étaient mis hors de cause bien que témoins du meurtre.

Pour les complices présumés, l'affaire fut correctionnalisée, et les peines n'excédèrent pas deux ans. Raymond Mis et Gabriel Thiennot furent jugés dès juin 1947 par la cour d'assises de l'Indre et condamnés à quinze ans de travaux forcés. Après cassation, ils étaient condamnés par la cour d'assises de la Vienne à vingt ans de travaux forcés en décembre 1948. Une nouvelle cassation intervenait, et, en juin 1950, la cour d'assises de la Gironde les condamnait à quinze ans de travaux forcés.

Ces cassations successives et ces divers procès avaient fait naître le doute dans la région. « *On commençait à se dire que ces petits jeunes n'y étaient pour rien* », dit aujourd'hui Mme Luce Panchoux, au Café des Amis, à Mézières-en-Brenne. En 1952, une campagne de presse affirmait leur innocence. En 1954, ils étaient libérés. La peine de dix ans d'interdiction de séjour qui accompagnait leur condamnation n'était pas appliquée. Ils rentraient au pays et se réinséraient normalement.

L'affaire « Mis et Thiennot » restait pourtant dans la mémoire collective de la région. M. Léandre Bolzeau, un instituteur, se souvenant des récits qu'on lui avait faits dans son enfance, décida d'écrire cette histoire. Lorsque son livre (1) est sorti, au mois de février dernier, l'affaire est revenue dans la conversation des Brennaux. A Mézières, où la librairie ne voulait pas vendre le livre, on pouvait le trouver au Café des Amis. Un comité de soutien s'est créé, une pétition circule et les signatures s'accumulent.

Dans le village, les langues se sont déliées. Ceux qui voilà trente ans s'étaient tus, parlent aujourd'hui. Ceux qui croient toujours à la culpabilité de Mis et Thiennot ne veulent plus rien dire. Un médecin de la région qui « *ne veut pas être mêlé à cette histoire* » et qui se dit persuadé de leur culpabilité, concède qu'ils ont été « *victimes de tortures intolérables pendant l'interrogatoire* ». Il indique aussi que, comme on l'a rapporté, M. Lebaudy avait à l'époque donné de l'argent à la police, « *mais au grand jour, pour faire avancer l'enquête* ».

Mme Boistard, la veuve du garde-chasse, qui possède un magasin de mercerie à Mézières, est très troublée « *qu'on remue tout ça si longtemps après* ». « *Moi, je ne vois qu'une* chose, ajoute-t-elle, *mon mari est mort. La justice a jugé trois fois. Et puis, si on regarde tous ceux qui parlent aujourd'hui, ce sont des gens de gauche, dont beaucoup n'étaient pas nés à l'époque.* »

Pour M. Thiennot, qui a une famille, un emploi, une maison, « *il n'est pas facile de revenir sur cette histoire* ». « *Mais,* dit-il, *avec violence, qui me rendra ces sept ans de ma vie passés à me dire* » : ce n'est pas possible, ils vont s'apercevoir que c'est une erreur, je vais sortir, « *alors, je veux au moins qu'on reconnaisse au grand jour que toute cette affaire a été manipulée dans cette période trouble d'après-guerre, dans un endroit où, face à la famille Lebaudy, personne n'osait élever la voix, dans un pays où on me regardait de travers parce que j'avais travaillé chez un responsable communiste de la région.* » Même si leur entourage n'a jamais douté d'eux-mêmes, s'ils sont, en fait, réhabilités depuis longtemps, les hommes condamnés pour ce meurtre semblent déterminés à se battre pour une réhabilitation définitive.

Si la justice ne peut établir notre culpabilité, expliquent-ils, « *et elle ne le peut pas puisque nous sommes innocents* », elle doit reconnaître qu'elle s'est trompée.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) *Ils sont innocents, l'Affaire du crime de Saint-Michel-en-Brenne*, le Cercle d'or, Centre régional culturel et littéraire d'édition, 85102 Les Sables-d'Olonne, 257 pages, environ 51 F.

UN ÉTUDIANT D'ORIGINE PALESTINIENNE MENACÉ D'EXPULSION

Saura-t-on un jour ce que l'on reproche à Nabil El Haggar, cet étudiant jordanien, d'origine palestinienne, inscrit à l'université de Lille-I en troisième cycle de mécanique, pour que les pouvoirs publics s'opposent une seconde fois au renouvellement de sa carte de séjour (*le Monde* du 31 octobre 1979) ?

Telle est la question qui a été posée lors de la conférence de presse organisée récemment par la Ligue des droits de l'homme à Paris. Participaient notamment à cette conférence de presse, le professeur Léon Schwarzenberg, médecin traitant de Nabil, qui a rappelé que son patient « *souffre d'un cancer grave qui nécessite un traitement de longue durée, que la France ne peut lui refuser* », et Mme Madeleine Rebérioux, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme, qui a déclaré que le non-renouvellement de sa carte de séjour devrait être considéré comme un délit pour « *non-assistance à personne en danger* ».

Depuis le 1er juillet 1980, Nabil El Haggar est en situation irrégulière, la validité de sa carte de séjour ayant expiré le 30 juin 1980, et par conséquent, menacé d'expulsion. Nabil El Haggar a été sommé de quitter le territoire français une première fois le 31 octobre 1979, ce qui correspondait, selon la préfecture de police de Lille, à la date d'expiration de la bourse d'études qui lui avait pourtant été accordée par le gouvernement français pour la période du 15 septembre 1973 au 30 juin 1980. Le 26 avril 1980, cependant, la préfecture de police de Lille délivrait une carte de séjour à Nabil El Haggar, prenant effet rétroactivement, le 31 octobre 1979, bien qu'il s'agisse d'une procédure administrative illégale. Cette carte était valable jusqu'au 30 juin 1980. Le soutien obtenu par Nabil El Haggar de la part des syndicats enseignants et du Comité de défense des étudiants étrangers lui avait permis jusque-là d'obtenir la prolongation de son séjour en France de trois mois en trois mois.

La mesure qui frappe Nnabil El Haggar pourrait être le résultat de ses activités politiques, il est militant du Comité de défense des étudiants étrangers et de la cause palestinienne et, selon ses défenseurs, de la politique « anti-immigrés » du gouvernement français. « *Depuis deux ans,* a-t-il déclaré au cours de la conférence de presse, *je fais l'objet régulièrement d'interminables interrogatoires au commissariat.* »

Boursier jusqu'à une date récente et reconnu par ses professeurs apte à poursuivre une thèse de doctorat, jusqu'en 1982, pour les « *qualités brillantes de ses recherches* », Nabil El Haggar a été proposé par l'université de Lille-I au poste d'assistant-associé à l'unité d'enseignement et de recherches de mathématiques. Un enseignant de cette université s'est aussi engagé à le prendre en charge s'il n'obtient pas la reconduction de sa bourse d'études pour l'année 1980-1981. Nabil El Haggar aurait ainsi, en tout état de cause, des ressources suffisantes pour demeurer en France.

Faits et jugements

Les ravisseurs de M. Maury-Laribière gardent le silence.

Cela fait dix jours que le vice-président du C.N.P.F., M. Michel Maury-Laribière, a été enlevé par des inconnus. Beaucoup de questions restent sans réponse : le P.-D.G. de Confolens (Charente) est-il en bonne santé ? Qui sont ses ravisseurs ? Pourquoi n'ont-ils toujours pas pris contact avec la famille ? Le directeur central adjoint de la police judiciaire, M. Honoré Gévaudan, a eu cette boutade : « *Vous pouvez faire un pronostic sur un match de football ou un tiercé, mais pas dans cette affaire. On ne sait pas qui joue.* »

L'enquête piétine, et le déploiement spectaculaire de forces de police depuis le 2 juillet dans la région de Confolens, n'a rien changé. Cela peut même avoir dissuadé les ravisseurs d'entrer en contact avec la famille. Celle-ci a cru, pendant quatre jours, avoir établi un contact sérieux avec un certain « Petit François », mais celui-ci s'est révélé être un mauvais plaisant, dont l'intervention a eu pour effet de mettre en cause deux éleveurs de chèvres de Beaulieu-sur-Sonnette, chez qui les policiers ont perquisitionné sans résultat.

De son côté, un médecin de la région, le docteur Morand, a pris très au sérieux un appel reçu mardi 1er juillet : « *Il s'agit de l'affaire Maury-Laribière. Donnez-nous le nom d'un médicament pour le cœur.* » Ne pouvant conseiller un produit quelconque sans connaître avec précision l'affection dont souffrirait le malade, il a proposé de se rendre à son chevet. Son interlocuteur aurait simplement déclaré : « *C'est impossible, nous sommes dans la région parisienne.* » Plus tard, le correspondant aurait rappelé : « *Il est maintenant trop tard. Ce n'est plus la peine de réunir la rançon. Vous n'entendrez plus jamais parler de nous.* »

Mort mystérieuse d'un réfugié politique tchèque.

Lyon. — Un ancien pilote de chasse de l'armée est-allemande, M. Edouard Jasek, quarante et un ans, de nationalité tchèque, a été retrouvé mort vendredi 4 juillet à son domicile d'Irigny (Rhône). Des tubes de somnifère ont été retrouvés auprès de son corps ainsi que sur la pelouse d'un groupe scolaire où la victime occupait un logement de fonction. Depuis six mois, M. Jasek était employé dans une société de travail intérimaire pour le compte de la société Pipe-Line Méditerranée.

Réfugié politique — Il était passé à l'Ouest en 1976. — M. Jasek avait, après un premier divorce, prononcé en 1976, épousé une jeune Française, Nicole Surgey, de dix ans sa cadette. Le couple avait une fillette. Le 10 juin dernier, Edouard Jasek apprenait que son épouse demandait le divorce. Deux jours plus tard, celle-ci portait plainte contre son époux pour tentative d'empoisonnement. Interrogé par les gendarmes de Pierre-Bénite (Rhône), le réfugié tchèque n'avait pas été inculpé.

Des enquêteurs de la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) se sont rendus dimanche à Irigny. Deux experts légistes ont été désignés pour déterminer la date et les causes de la mort. La présence de somnifères accrédite l'hypothèse d'un suicide, mais une plaie suspecte au-dessus de l'œil gauche, et le fait que la victime ait préparé sa voiture pour un déplacement peu avant sa mort poussent les policier à approfondir leur enquête. — *(Corresp.)*

Le sourire édenté de B.B.

La première chambre civile du tribunal de Paris a condamné, jeudi 3 juillet, la société éditrice de *Hari-Kiri* à verser 20 000 F de dommages-intérêts à Brigitte Bardot pour avoir porté atteinte au droit qu'elle a sur son image. Sur la couverture du numéro de novembre dernier du mensuel, figurait, en effet, un portrait de l'artiste déformé par un montage photographique — son sourire n'était agrémenté que par une seule dent — accompagnée d'une légende : « *Il y a vingt ans, j'avais toutes mes dents.* »

Le tribunal déclare notamment : « *Si la caricature est un des aspects de la liberté de la critique reconnue, notamment, au journaliste qui peut altérer la personnalité de celui qu'il représente, à condition de ne pas dépasser le genre satirique, en revanche, le montage photographique apparaît d'autant plus critiquable que la personne visée est totalement déformée alors que le lecteur peut penser qu'il s'agit d'un portrait fidèle.*

» *Brigitte Bardot dont les qualités esthétiques sont communément reconnues, est en droit d'exiger que ne soit pas injustement et définitivement modifiée l'image qu'elle donne et entend donner d'elle. En conséquence, la publication incriminée, faite sans autorisation expresse spéciale, porte atteinte au droit que la demanderesse a sur son image. Brigitte Bardot a subi un préjudice d'autant plus important que, s'agissant d'une publication mensuelle, son image enlaidie et vieillie a été offerte au regard du public pendant un mois et que, de surcroît, elle a été reproduite par d'autres journaux. L'ensemble du public a ainsi eu l'occasion d'approcher cette actrice connue et admirée sur les écrans, si bien que l'impression de vieillissement qui se dégage de la photographie litigieuse, même si celle-ci est outrancière et s'apparente à une caricature, est de nature à ternir l'image de Brigitte Bardot...* »

Trois mois de prison pour un vol non commis.

La trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a mis fin, jeudi 3 juillet, à la détention de Julien et Gérard Montrose, deux jeunes Martiniquais, agents des P.T.T., soupçonnés de vol à l'arraché, le 12 avril dernier, à la Foire du Trône. Ils avaient été brutalement interpellés par douze policiers, lesquels avaient été violemment conspués par une foule, témoin de la scène. Julien et Gérard Montrose avaient été mis hors de cause pour ce vol, la plainte ayant été retirée, mais maintenus en détention, depuis le 14 avril, sur plainte déposée contre eux par onze policiers pour rébellion et outrages à agents.

Le douzième policier, originaire des DOM-TOM, n'avait pas porté plainte. Les démarches de la Fédération C.G.T. des P.T.T. auprès des postiers de la région parisienne ont probablement contribué à la libération des deux jeunes Martiniquais. Le jugement sera rendu le 17 juillet.

Un des deux douaniers arrêtés en Suisse pourrait être rejugé en septembre.

Berne. — L'affaire des deux douaniers français jugés par contumace, le 17 juin, à Zurich (*le Monde* du 19 juin), vient de connaître un nouveau rebondissement. Usant de son droit de recours, l'avocat de M. Pierre Schultz, Me Eric Dieffenbacher, a fait savoir, jeudi 3 juillet, qu'il avait demandé l'ouverture d'une procédure régulière, prévue lors de condamnations par contumace. En pareil cas, la décision devient caduque si un recours est présenté dans les dix jours à compter de la notification écrite des attendus du jugement.

Selon Me Dieffenbacher, le second procès pourrait avoir lieu dans le courant du mois de septembre et son client, M. Schultz, pourrait être présent. Actuellement absent, le défenseur de M. Bernard Rui n'a pas encore réagi, mais il dispose jusqu'au 23 août pour faire appel, le tribunal de Zurich étant en vacances du 10 juillet au 21 août.

Arrêtés le 15 avril à Bâle puis libérés sous caution, les deux douaniers avaient été reconnus coupables d'« *actes exécutés pour le compte d'un Etat étranger, d'espionnage économique et d'infractions à la loi sur les banques et les caisses d'épargne* ». M. Rui avait été condamné à douze mois d'emprisonnement avec sursis, cinq ans d'interdiction de séjour en Suisse et à une amende de 7 000 francs suisses. Son collègue, M. Schultz, s'était vu infliger trois mois d'emprisonnement également avec sursis, un an d'interdiction de séjour et 2 000 francs suisses d'amende. — *(Corresp.)*

● *Des incidents ont opposé,* dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 juillet, des militants communistes du Creusot (Saône-et-Loire) à une bande de jeunes gens. Ces derniers ont perturbé la fête organisée par les militants communistes, frappant les personnes présentes à l'aide de gourdins et de barres de fer. Plusieurs coups de feu ont même été tirés. Un spectateur a été grièvement blessé à l'œil. Les agresseurs, qui n'ont pas été identifiés, ont pu s'enfuir avant l'intervention de la police, retardée à la demande des organisateurs de la fête.

● *Trois morts dans un incendie à Paris.* — Un incendie s'est déclaré samedi soir, vers 21 heures, dans un immeuble d'habitation de cinq étages, au 26 de la rue Henri-Monnier (neuvième arrondissement), faisant trois morts. Il s'agit de Mme Simone Bitch, ainsi que de MM. Roger Durieux et Raymond Boissinot. Selon l'état-major des pompiers, le feu aurait pris dans un sauna, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble, et aurait été provoqué par une explosion. Pour le moment, rien ne permet d'établir qu'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle. Cependant, les recherches continuent.



SCIENCES

SELON LE COMITÉ SPÉCIALISÉ DU VIIIe PLAN

Les dépenses de recherche devraient augmenter de 8 % par an jusqu'en 1985

Le rapport du comité de la recherche mis en place pour préparer le VIIIe Plan est rendu public ce lundi 7 juillet. Il s'articule en trois grandes parties : un constat, souvent sévère, jaugeant l'effort français et le comparant à celui de quelques autres nations ; des orientations générales pour la politique de recherche des prochaines années, avec un effort global et une insistance particulière sur la recherche dans l'enseignement supérieur et dans l'industrie ; enfin une série d'analyses ponctuelles et de propositions correspondantes, touchant des domaines comme l'information et la documentation scientifique, la mobilité des chercheurs, ou la recherche dans le secteur des arts et lettres.

Le constat commence par le rappel de éendances bien connues, la diminution de l'effort français de recherche mesuré par le rapport de la dépense nationale de recherche développement (D.N.R.D.) à la production intérieure brute (PIB), qui passe de 2,3 % en 1968 à 1,8 % en 1973 ; la stabilité globale depuis cette date résultant d'une lente augmentation du financement privé qui passe de 1,1 à 1,05 % ; la forte diminution des moyens par chercheur dans la recherche publique pendant le septième plan, au cours duquel les budgets n'ont pas suivi la reprise de la progression des effectifs, ce qui la réduit l'effet bénéfique de celle-ci ; la très mauvaise répartition de la recherche industrielle entre les diverses branches puisqu'elle représente 15 à 20 % de la valeur ajoutée en électronique et en pharmacie, mais seulement 1,4 % dans la construction mécanique, 0,7 % dans les industries textiles, et 0,3 % dnas l'agro-alimentaire.

A côté de ces « constantes » bien connues, le comité relève aussi quelques faiblesses moins souvent mises en exergue : « *Le faible volume de la recherche dans les écoles d'ingénieurs* » ; la situation du domaine médical, où « *rien ne garantit que les professeurs aient pratiqué la recherche* » d'autant que « *les chercheurs en médecine ne jouissent d'aucun avantage dans l'accès au professorat* » ; les grandes difficultés que rencontrent les petites entreprises innovatrices « *au point que certaines d'entre elles préfèrent s'installer outre-Atlantique* » ; la quasi inexistence de la recherche collective, c'est-à-dire une recherche à finalité industrielle qui soit faite, non au bénéfice d'une seule entreprise, mais de toute une branche.

De ce constat, où l'on a souligné les faiblesses, mais qui ne néglige pas les aspects favorables, le comité tire une première conclusion : une croissance de 8 % par an en volume est nécessaire pour faire passer le rapport D.N.R.D. sur P.I.B. de 1,8 % actuellement à 2,3 % en 1985, de manière à remettre la France au niveau actuel de la République fédérale d'Allemagne ou du Japon. En francs constants, la D.N.R.D. doit ainsi passer de 48 millions de francs à 70,4 millions de francs, l'augmentation correspondant pour un tiers à la croissance de la P.I.B. et pour deux tiers au rattrapage souhaité. Se donner dix ans pour un tel rattrapage — faut-il y voir une allusion à certain plan décennal ? — « *ne permet pas simultanément de préserver le noyau dur de la recherche fondamentale et finalisée, de dégager des ressources pour de nouveaux développements technologiques, tout en poursuivant les grands projets actuels, et de soutenir, par une incitation puissante, le renforcement souhaité de la recherche industrielle.* »

Ce rattrapage doit être mené en parallèle sur le financement public et le financement privé, la répartition actuelle étant jugée satisfaisante. Pour la recherche publique, il faut rapidement « *remettre à niveau les crédits opérationnels des laboratoires* ». Le comité juge alarmant que ceux-ci ne représentant que 20 % du budget au Commissariat à l'énergie atomique, 15 % au Centre national de la rcherche scientifique, et 8 % à l'Institut national de la recherche agronomique.

Une progression de 50 % en trois ans de ces crédits opérationnels est jugée « *absolument prioritaire* ».

D'autre part, le comité — que présidait M. Pierre Laffitte, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris — pense qu'il faut renforcer en valeur relative la recherche faite dans l'Université et les grandes écoles : parce que sa part est nettement plus faible en France qu'en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis, mais aussi parce que les établissements d'enseignement « *jouent un rôle essentiel (...) dans la diffusion des idées* ». Il note à ce propos que les titres universitaires (docteur de troisième cycle, docteur-ingénieur, docteur d'Etat) sont insuffisamment reconnus par les entreprises, et suggère une amélioration possible par le biais des conventions collectives.

En matière de recherche industrielle, l'objectif est d'abord d'amener un nombre croissant d'entreprises à faire de la recherche, et d'améliorer les relations avec la recherche publique. Le comité juge que les entreprises françaiss font un effort de recherche qui, ramené à la marge d'autofinancement, est « *dans de nombreux cas supérieur à ce qu'il est aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale* ». Il en déduit que les entreprises qui font de la recherche auront du mal à augmenter leur effort, d'où l'objectif d'accroître surtout le nombre de ces entreprises. Les aides directes de l'Etat pourraient être mieux diversifiées, mais c'est surtout par des aides indirectes que l'Etat peut agir. Et il donne ici l'exemple de déductions fiscales ou d'aides à l'emploi pratiquées au Japon, au Canada, ou en Allemagne fédérale.

Finalement le rapport analyse divers « problèmes d'actualités » et propose toute une série de mesures non financières qui peuvent rendre plus efficace la recherche française. Cela va de la possibilité pour certains chercheurs de consacvrer une part importante de leur temps à des activités de documentation, à un recensement systématique de toutes les entraves à la mobilité de shommes et des idées, en passant par des études concernant la création d'une entité juridique intermédiaire entre les associations et les sociétés à but lucratif, etc. Globalement, le rapport met bien en évidence l'ampleur de la tâche, et montre que l'effort ndéniable dont témoignent le budget de 1980 et le projet du budget pour 1981 doit être poursuivi pour porter ses fruits. — M. A.

Le traitement automatique de la parole a besoin de l'industrie

L'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et la Direction des industries électroniques et de l'informatique (DIELI) viennent de lancer une consultation pour développer le traitement automatique de la parole et l'utilisation de l'électronique dans les matériels de sécurité. Les industriels, éventuellement associés à des organismes de recherche, sont invités à faire connaître sommairement leurs projets de recherche et de développement à l'ANVAR et à la DIELI (1) dans les tout prochains mois. Les projets retenus feront l'objet d'une enquête plus approfondie et pourront bénéficier d'aides du ministère de l'industrie.

Longtemps confiné en laboratoire, le traitement automatique de la parole est en train d'en sortir. Il faut distinguer la synthèse de la parole, pour laquelle des appareils sont déjà commercialisés, et la reconnaissance de la parole, qui est un problème beaucoup plus difficile. Pour la synthèse, on trouve aux Etats-Unis un appareil pour aveugles — très onéreux — qui lit et prononce n'importe quel texte. Il existe aussi des systèmes plus simples qui comportent des mots pré-enregistrés et ont donc un vocabulaire limité : du jeu électronique à la consultation d'un ordinateur, les applications sont nombreuses. Les P.T.T. ont d'ailleurs expérimenté la possibilité de fournir ainsi certains renseignements téléphoniques.

La reconnaissance de la parole est moins avancée et il faut, en pratique, se limiter à la reconnaissance d'une centaine de mots prononcés isolément par un lecteur déterminé. L'utilisation la plus prometteuse semble être, à court terme, la commande de machines, mais d'autres apparaîtront.

On estime que le marché mondial du traitement automatique de la parole sera de 3 milliards de francs en 1985, et pourrait atteindre 20 milliards de francs en 1990. Il est actuellement dominé par des firmes japonaises et américaines qui investissent beaucoup dans ce secteur. Par exemple, Texas Instruments a créé à Middland (Texas) un centre de technologie de la parole synthétique. Y sont regroupés des laboratoires de recherche et des unités de fabrication ; un second centre analogue doit être installé à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) à la fin de cette année.

L'initiative de la DIELI et de l'ANVAR part de la constatation que les travaux de recherche en France — menés en particulier au Centre national d'études des télécommunications — sont largement au niveau international, mais que l'industrialisation n'a pas suivi. Elle a donc pour but de donner une impulsion à celle-ci.

La seconde constatation, portant sur l'utilisation de l'électronique dans les appareils de sécurité, procède des mêmes idées. Les systèmes d'alarme vendus en France sont souvent fabriqués par des firmes étrangères et peuvent faire l'objet d'améliorations. Il suffirait de leur donner un peu d' «intelligence informatique ». Or, le marché français de la seule alarme électronique est de 800 millions de francs, et c'est là un créneau que l'industrie française peut aisément reconquérir. — M. A.

(1) ANVAR, 43, rue Caumartin, 75009 PARIS ; DIELI, 120, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

● *Près de la moitié des gaz radioactifs* — du krypton 85 pour l'essentiel — de la centrale nucléaire de Three Mile Island (Pennsylvanie) a été relachée dans l'atmosphère depuis le 29 juin. Une fois cette opération terminée, le nettoyage proprement dit de la centrale, endommagée le 28 mars 1979, pourra commencer.

MÉDECINE

APRÈS LE DÉPART DES RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Quel est l'avenir de la Banque d'information sur les médicaments ?

Le Bureau d'information de la Banque d'information automatisée sur les médicaments (BIBIAM) vient de perdre sa direction scientifique. Le professeur Pierre Simon, chef du département de pharmacologie de la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière, ainsi que trois de ses collaborateurs ont, en effet, annoncé leur décision de ne plus assurer la responsabilité scientifique de cet organisme qui se propose, depuis 1977, de fournir rapidement une information détaillée à tous ceux qui — médecins ou pharmaciens — prescrivent et délivrent des produits pharmaceutiques. Le BIBIAM continue actuellement de fonctionner avec un effectif réduit, ce qui pose le problème de l'avenir de cette structure originale qui, si elle a fait la preuve de son efficacité, devrait d'ores et déjà envisager sa mutation.

En France, l'information relative aux divers médicaments prescrits et délivrés demeure presque exclusivement sous le contrôle des firmes pharmaceutiques productrices. Si l'on excepte la mise en place des centres de pharmaco-vigilance et les récentes modifications qui viennent d'être apportées au contenu du *Vidal* (1), ce « dictionnaire-Bible » utilisé quotidiennement par la quasi-totalité du corps médical, le praticien ne trouve guère conseil, en matière de médicaments, qu'au travers des encarts publicitaires de la presse spécialisée et des discours des « visiteurs médicaux », employés de l'industrie pharmaceutique. Incomplète, ambiguë, expurgée de tout sens critique, une telle information mériterait à tout le moins de voir ses sources diversifiées afin que les producteurs ne soient pas les uniques informateurs.

Depuis 1977, une évolution dans ce domaine semblait envisageable avec la naissance à cette date de la Banque d'informations automatisées sur les médicaments (BIAM). Création conjointe de la commission d'informatique de la faculté de médecine de Necker et du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), la BIAM se proposait en effet de fournir rapidement — le plus souvent par téléphone — aux médecins et aux pharmaciens des informations détaillées sur les caractéristiques des spécialités existant sur le marché.

L'une des originalités de ce système consistait à utiliser deux fichiers, l'un pour les substances et principes actifs, l'autre pour les spécialités (composition, présentation, effets thérapeutiques, modalités d'emploi et effets secondaires). Ces deux fichiers utilisés séparément ou conjointement par l'intermédiaire d'un ordinateur permettaient, entre autres, de disposer de toute une série d'informations sur les indications, les contre-indications et les risques liés aux associations médicamenteuses, informations fournies à la fois par l'industrie pharmaceutique et par la littérature scientifique internationale.

Bien que créée officiellement en 1971, la BIAM ne devait commencer à fonctionner effectivement qu'en 1977 avec la mise en place de son bureau d'informations placé sous la direction du professeur Pierre Simon. Depuis trois ans, le BIBIAM recevait, chaque jour, une quarantaine d'appels téléphoniques émanant, pour moitié, de la région parisienne et pour moitié de province et dans des proportions semblables de pharmaciens et de médecins, tant du secteur public que du secteur privé. Composée en permanence d'un pharmacologue et de trois médecins, l'équipe du BIBIAM répondait ainsi à des questions concernant essentiellement les effets secondaires des produits prescrits, leurs contre-indications en cas de grossesse et les risques liés aux interactions médicamenteuses. Selon M. Pierre Joly, président du SNIP, il s'agissait là « *d'un outil performant envié dans le monde entier* ».

Pour le professeur Simon cependant, s'il ne fait aucun doute que « *l'idée même du BIBIAM est remarquable* », il est nécessaire de rendre l'outil « *plus performant et plus adaptable* », ce qui suppose un important investissement. La totalité des données étant informatisée, on peut, en effet, concevoir aisément, avec une amélioration de l'outil informatique, une importante multiplication des terminaux dans les services hospitaliers et dans les cabinets médicaux qui en feraient la demande. Une telle organisation permettrait une grande souplesse d'utilisation (avec interrogation directe par clavier et réponse sur écran) et, partant, permettrait d'accroître le nombre des utilisateurs.

Aujourd'hui, le BIBIAM fonctionne sans pharmacologue. Mais, au-delà du problème ponctuel que pose le départ — et donc le remplacement — du professeur Simon et de ses collaborateurs, pour mettre fin à une situation que tout le monde s'emploie à « *dépassionner* » en minimisant les raisons « *personnelles* » qui pourraient l'expliquer, c'est, en fait, la question du mode de financement de l'information médicale concernant le médicament qui est posée. Jusqu'à présent c'était le SNIP qui fournissait l'essentiel des moyens de fonctionnement du BIBIAM. Pour M. Joly, qui, d'autre part, dit « *comprendre parfaitement que certaines personnes aient pu épuiser toutes les satisfactions que l'on peut tirer du bureau d'informations* », si l'installation de terminaux « *dépasse totalement les possibilités de son syndicat* », en revanche « *tous ceux qui sont concernés par une meilleure prescription des médicaments peuvent s'associer à son action* ».

Ce financement doit-il être pris en charge par les professionnels de la santé, par les associations de formation médicale continue, par les pouvoirs publics ? Rien ne permet, à l'heure actuelle, d'apporter un élément de réponse. On peut notamment se demander si, dans ce domaine, l'offre ne créerait pas la demande. La multitude des spécialités pharmaceutiques et l'impossibilité pour un médecin de posséder l'ensemble des données pharmacologiques connues concernant les médicaments qu'il prescrit, jointes à l'existence d'un outil informatique, mériteraient pourtant une réflexion dans ce sens.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le *Vidal*, dans ses éditions de 1979 et 1980, a, en effet, été complété par un nombre important de monographies approuvées par le ministère de la santé et de la sécurité sociale correspondant à l'état actuel des connaissances vis-à-vis du produit concerné et rédigées en dehors de toute contrainte publicitaire.

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Régionalisation, audiovisuel et combat pour la laïcité

De notre correspondant

Metz. — Mille délégués représentant quarante-cinq mille associations locales ont participé, du 1er au 4 juillet à Metz, au congrès de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. Un congrès qui s'est voulu celui de l'ouverture et de la régionalisation, mais aussi du retour aux sources et dont les maîtres mots ont été défense du service public, éducation permanente pour tous et combat plus ardent que jamais pour la laïcité.

« *Ouvrir le congrès* » était l'une des volontés exprimée de longue date par M. Georges Davezac, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement. De fait, les travaux ont eu lieu en pleine ville, et les Messins ont été conviés à suivre les manifestations sportives culturelles. On a aussi parlé régionalisation, et c'est nouveau. Ainsi, un jeune agrégé de lettre lorrain, M. Jean Richard, a-t-il pu exposer les grandes lignes d'un combat pour les cultures régionales, qui passe par la défense et la pratique des dialectes.

Autre lieu de l'ouverture : l'audio-visuel. M. Georges Davezac a insisté sur la nécessité d'éviter une rupture entre l'école et les médias. Dans cette optique, la Ligue de l'enseignement a décidé de lancer une nouvelle revue, *Antenne*, qui s'intéressera à la radio et à la télévision. C'était la raison de la présence parmi les invités de M. Gérard Montassier, secrétaire général du haut conseil de l'audio-visuel — et gendre du président de la République. Ce dernier a mis l'accent sur les perspectives qu'offrira, pour l'audio-visuel de masse, le lancement d'un satellite en 1983-1984 et sur le développement de techniques telles que la télédistribution et la télématique. « *Toutefois*, a-t-il noté, *les sources de la culture et son apprentissage seront toujours en dehors de l'audio-visuel* », et il a souligné la part que prend à cet apprentissage le mouvement associatif.

Les thèmes de l'éducation permanente et de la laïcité ont toutefois dominé le congrès. Le calicot tendu au-dessus de la tribune proclamait : « *Faire des années 80 la décennie de l'éducation permanente, c'est pour la Ligue le combat laïc.* »

Au cours des deux prochaines années, les militants laïcs seront appelés à organiser dans chaque commune des assises locales de l'éducation permanente afin de mieux connaître les besoins des individus. A l'échelon départemental, ce sont des fêtes de la jeunesse qui marqueront cette volonté de retour aux sources et, bien évidemment, le centenaire des lois scolaires. Le point culminant de cette action sera l'organisation, en 1983, des états-généraux de l'éducation permanente au cours desquels militants et responsables livreront aux partenaires politiques et syndicaux de la Ligue les éléments tendant à promouvoir « *un projet de loi engageant notre pays vers un véritable service public de l'éducation permanente* ».

Sortir de la « querelle école-Eglise »

Pour traiter du combat laïc d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la Ligue de l'enseignement avait convié tous les ténors du milieu éducatif. Après M. Davezac, qui a dénoncé le statut scolaire des départements d'Alsace-Lorraine « *reposant sur la loi Falloux de 1850 et les lois allemandes et faisant de l'école publique une école confessionnelle* », ce fut le tour de M. James Marangé, ancien secrétaire général de la FEN, de montrer comment « *dès l'origine de l'école publique, obligatoire, gratuite et laïque s'est imposé l'aspect social de la lutte laïque* ». M. Michel Lasserre, secrétaire général de Jeunesse au plein air, réaffirma ensuite « *la nécessité d'une solidarité renforcée avec l'ensemble des organisations qui s'inspirent des principes laïcs* ».

M. Jean Andrieu, successeur de M. Cornec à la tête de la Fédération des conseils de parents d'élèves, était aussi au congrès, mais c'est au cours d'une conférence de presse qu'il a exprimé la volonté commune « *d'élargir le message laïc dans d'autres directions que l'école, afin de purger ce pays d'idées qui sont dangereuses pour l'homme libéré* ».

Mais, sur ce thème essentiel de la laïcité, c'est évidemment M. André Henry, président du Comité national d'action laïque (CNAL) et secrétaire général de la FEN, que l'on attendait. Citant Condorcet : « *La vérité appartient à celui qui la cherche, non pas à celui qui prétend l'avoir trouvée* », M. André Henry a salué le combat « *de tous ceux qui, avec l'école et autour de l'école, entendent donner une impulsion nouvelle à la promotion et au développement de l'esprit laïc* ».

« *Il nous faut aujourd'hui sortir notre démarche laïque de la querelle école-Eglise*, a dit encore M. André Henry. *La démarche actuel du CNAL et le renouveau de son action manqueraient d'envergure et de crédibilité s'ils se cantonnaient dans le ghetto de la querelle scolaire où les cléricaux voudraient nous enfermer. Il faut qu'on le sache : nous sommes pour la disparition de l'anticléricalisme, mais il disparaîtra quand aura disparu le cléricalisme.* » Et de proposer une réflexion sur une laïcité fondée sur le triple respect des droits de l'homme, de l'enfant et du citoyen : « *Pour l'enfant, nous revendiquons le droit à la différence, le droit au choix personnel, le droit à la rencontre et à l'échange avec d'autres enfants dont les familles pensent autrement.* »

Condamnant violemment le caractère officiel de la réception du pape par l' « *Etat républicain* » qui a compromis « *son authenticité dans des manifestations d'allégeance déplacées et choquantes* », condamnant non moins violemment l' « *école Guermeur (...), école de ségrégation et d'intolérance* », M. André Henry a conclu : « *Face à l'école de la conformité et de la ségrégation, nous entendons renforcer, développer et déclarer l'école de la liberté et de la différence. Ainsi, la laïcité de l'école n'est-elle pas une affirmation doctrinale de principe, mais la résultante d'une logique, d'une exigence de liberté fondée sur le respect de l'enfant... Ayons l'ambition de redonner à la laïcité les couleurs vives du courage et de la joie, ayons l'ambition de hausser notre volonté d'hommes et de femmes libres au niveau de nos idées : alors, peut-être changeront les temps et les choses de la vie.* »

(Intérim.)

Le Monde

culture

FESTIVALS

Espoirs du cinéma québécois à La Rochelle

L'alerte fut chaude. le Québec, du moins son cinéma, se crut condamné pour de bon. Désireux d'assainir la situation économique d'une industrie de toute façon embryonnaire, le gouvernement fédéral d'Ottawa avait décidé, au cours des années 70, de jouer la carte internationale à tout prix : les capitaux incontrôlés s'investiraient plus facilement, l'étranger serait alléché.

Hollywood d'abord, mais aussi bien la France, l'Italie, ont été accueillis à bras ouverts Les techniciens indigènes sont devenus de simples prestataires, fût-ce au service d'un Robert Altman ou d'un Ettore Scola. La province de Québec, pour sa part, a fourni, l'autre saison, la majorité du budget du récent film de Claude Lelouch, *A nous deux*, dont la seule référence québécoise consistait à montrer un bateau descendant le Saint-Laurent gelé. Pour le reste, il convenait de faire oublier le plus vite possible le pays prestataire.

Et puis le Québec, avec l'appui actif de l'Institut québécois du cinéma, met en œuvre une autre politique qui va tenter de sauvegarder l'emploi de ses techniciens en même temps que la nationalité du produit, et préserver la spécificité de la langue et de la création. Nous voyons ainsi, ce mois de juillet, à La Rochelle, un groupe de cinq films récents, dont un totalement inédit, qui témoignent éloquemment des résultats de cette politique. Deux d'entre eux avaient déjà été remarqués, sinon couronnés, à Mannheim, en octobre dernier, ou à Berlin au mois de févner ; deux autres avaient déjà pris un premier contact avec la région d'Aunis-Saintonge, à l'occasion d'une grande Quinzaine québécoise du cinéma et de l'audio-visuel, du 15 au 29 mars 1980. Ces cinq films s'intègrent à un ensemble de manifestations mises sur pied avec l'aide de la Maison de la culture de La Rochelle et l'appui actif du gouvernement du Québec. Des critiques de Montréal ont désigné les œuvres retenues, s'expliquant sur des choix qui, pour eux, signifient le retour à la vie du cinéma national et, peut-être, l'affirmation d'une nouvelle personnalité, l'entrée dans la décennie 80.

L'Affaire Coffin, de Jean-Claude Labrecque, inaugurait la manifestation : c'était une première mondiale. Ouvrage rugueux comme son auteur, un vétéran du cinéma de son pays, tantôt opérateur, tantôt metteur en scène, œuvrant avec la même aisance dans le documentaire et dans la fiction. L'auteur fait revivre une sordide affaire judiciaire qui vit condamner à mort, sur de simples présomptions, un anglophone de Gaspésie, cette partie du Québec toute proche des Etats-Unis.

Jacques Benoist, connu pour son travail avec Denys Arcand sur *la Maudite Galette*, a, à nouveau, réglé un mécanisme d'horlogerie à donner froid dans le dos, montre une société confite dans son particularisme (nous sommes en 1953-1956), sous-développée intellectuellement.

Les Bons Débarras, de Francis Mankiewicz, très remarqué à Berlin et qui poursuit à Montréal une carrière triomphale depuis sept mois, montre un autre Québec, le couple étrange que forment une mère et sa fillette vivant dans la nature aujourd'hui. Le romancier Réjean Ducharme a écrit un beau dialogue rimé ; le film a, paradoxe tout apparent, la qualité narrative hollywoodienne mais la spécificité québécoise. Une merveilleuse jeune comédienne, Marie Tifo, y témoigne d'une générosité et d'un talent particulièrement convaincants. Et pourtant les jeunes cinéastes ici présents voient dans *les Bons Débarras* la fin d'une époque, d'un style de cinéma encore classique, alors que d'autres personnalités de la profession croient y discerner l'amorce d'un second départ de l'industrie cinématographique québécoise.

L'Hiver bleu, présenté fin 1979, montre autre chose, des jeunes, deux sœurs cherchant leur destin dans un pays dur à vivre, cette région sauvage d'Abitibi, au nord-est de Montréal. Hervé Blanchard, le metteur en scène, recourt à cette technique semi-réaliste qu'on voit de plus en plus employée par les jeunes cinéastes un peu partout, avec une spontanéité dans le dialogue, des justesses d'observation qui ont le mérite de révéler le monde tel qu'il va. Un monde inconnu. *Les Grands Enfants*, de Paul Tana, est l'œuvre d'un jeune émigré italien de Montréal, venu avec ses parents à l'âge de dix ans dans la belle province. Un jeune chômeur, ni exactement chômeur ni exactement travailleur, vit dans la marginalité et découvre que les révoltes radicales des années 70 tirent à leur fin. Il faut tenter de vivre.

La Cuisine rouge, réalisé par deux comédiennes, Paule Baillargeon et Frédérique Collin, s'inscrit, comme d'autres films récents, dans la tradition de John Cassavetes, sauf que le texte y est rigoureusement écrit à l'avance. Portrait grandeur nature d'un univers québécois par excellence, des femmes d'un côté, les filles d'un bar « topless », qui servent les clients la poitrine dénudée : des hommes, d'autre part, avachis dans la bière et le radotage interminable. Portrait terrible d'une société qui semble avoir combiné le pire de l'héritage américain et d'une pseudo-libération sociale au bord de la caricature.

LOUIS MARCORELLES.

LES SURPRISES D'UNE SUBVENTION

M. Michel Crépeau, président des radicaux de gauche, député, maire de La Rochelle, s'est élevé vivement, le 30 juin, contre la réduction opérée par le ministère de la culture et de la communication dans la subvention des Rencontres internationales de La Rochelle (le Monde *du 29 juin*), *ceci quelques jours avant le début de celles-ci, et a demandé que l'Etat tienne ses engagements, sans quoi « toute politique culturelle deviendra impossible ».*

Des erreurs semblent, de toute façon, avoir été commises dans le décompte envoyé par le ministère de la culture, qui inclut dans la subvention d'Etat une somme de 100 000 F provenant du Centre national de la cinématographie. Or la part du C.N.C. provient, non des contribuables, mais des recettes des exploitants ; elle est allouée au festival pour la location d'une salle d'art et d'essai et ne peut avoir d'autre destination. Le C.N.C. en contrôle d'ailleurs l'utilisation. Cette somme ne peut donc être (et n'a d'ailleurs jamais été) intégrée à la subvention du ministère de la culture, non plus que les 80 000 F attribués par le ministère des affaires étrangères au titre de l'opération « Québec 80 » organisée par la Maison de la culture de La Rochelle. —

J. L.

EXPOSITIONS

AU PAVILLON DE FLORE

Pour l'amateur d'estampes

Le cabinet Edmond de Rothschild occupe au musée du Louvre une place particulière. Il présente périodiquement aux amateurs des pièces rares, tirées des cartons, des séries originales. Cette fois, il s'agit d'un bel échantillonnage d'eaux-fortes. Cette technique propice aux finesses du trait, aux jeux de l'ombre, débute chez les orfèvres de l'Allemagne méridionale : cinq feuilles de Dürer, dont l'énigmatique Canon, *de 1517 ; et six d'Altdorfer, dont* le Gobelet aux brins de muguet, *projet pour la vitrine, ne laisse pas prévoir les paysages touffus et, comme on dit, romantiques. Autre exemple avec la petite estampe d'Hirschvogel (1545) ; cela mérite l'attention, car toute l'Europe y prendra goût.*

Aux Pays-Bas, c'est Lucas de Leyde qui donne la réplique aux Allemands, son Portrait de Maximilien *(1520) a la même rigueur impeccable qu'un Dürer. La gravure, ramassant des formes denses dans un court espace, convient admirablement au portrait : dans la suite des planches de Van Dyck, on saisit l'aisance et la clarté qui ont fait le succès de la fameuse* Iconographie. *Les spécialistes du portrait ont évidemment besoin de reprendre les épreuves de l'eau-forte, toujours un peu fluides, au burin. Cela se voit un peu trop dans* le Comte d'Harcourt, *du Français J. Morin, d'après Champaigne. De même, Abraham Bosse, parfait technicien, illustrateur des modes, est net, clair, sec.*

On passe un très bon moment avec Callot, qui est celui des grandes pièces : la célèbre Impruneta, *premier état, et les six planches ajustées du* Siège de l'Ile de Rè *(1628), auquel on a joint les cuivres, toujours utiles pour rappeler l'incroyable précision du métier. Pour le divertissement, la deuxième version tumultueuse et pétaradante à souhait du* Saint Antoine *(1635). Autre morceau de bravoure, qu'il est rare de trouver complet : les six planches bout à bout de* l'Entrée de l'ambassadeur de Pologne *(1633), une cavalcade traitée en frise, pleine de petites curiosités, du charmant Florentin Stefano della Bella, qui connaissait bien Callot. Avec Salvator Rosa, qui savait tout faire, et dont le* Jason *ou* l'Enée *(vers 1663) annoncent curieusement Tiepolo, l'Italie avait alors un beau graveur : Castiglione le « Grechetto », qui est un maître de l'étrange.*

Ce que Focillon aimait dans l'eau-forte, c'est son aptitude à la dérive imaginative, au fantastique. C'est une chance que de trouver trois de ces feuilles d'Hercule Seghers, où le paysage moutonne sur des fonds de couleur très travaillés. Trente ou quarante ans plus tard, Jacob Van Ruisdaël semble curieusement retrouver ce grain, ce pointillé mystérieux dans ses gros arbres branchus. Enfin, Rembrandt. Il y en a huit estampes, des plus célèbres : le Samaritain *au chien incongru,* la Mort de la Vierge, *d'une si forte mise en page,* l'Annonciation *avec son trou d'ombre. Devenant exigeant devant ces morceaux de roi, on se prend à regretter que l'on n'ait pas sous les yeux les deux ou trois versions de ces ouvrages terriblement travaillés. Tant qu'à donner une leçon de technique, cela valait la peine. Les accompagnements sont bons : si Van Ostade, le peintre des tavernes turbulentes, qui était aussi graveur, prétend dans* la Fileuse *s'approcher de Rembrandt, il se remet tout à fait à sa place, plus modeste, avec son* Fumeur content.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Maîtres de l'eau-forte des seizième et dix-septième siècles, cent soixante-dix-neuf numéros, par P. Jean-Richard (douzième exposition de la collection E. de Rothschild). Jusqu'au 25 août.

A la Fondation Maeght

INAUGURATION DE LA RÉTROSPECTIVE GEORGES BRAQUE PAR M. RAYMOND BARRE

Visitant, il y a trois ans, à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, l'exposition Paul Klee, M. Raymond Barre avait défini l'art comme « *un des moyens qui permettent de supporter l'existence* ». Inaugurant, le samedi 5 juillet dans les mêmes lieux, l'importante rétrospective consacrée à Georges Braque, le premier ministre a jugé « *apaisante* » l'œuvre du peintre dont il s'est déclaré « *un grand admirateur* ».

Guidé à travers les salles par ses hôtes, M. Aimé Maeght, le directeur de la Fondation, M. Jean-Louis Prat, et le légataire universel de Braque, M. Claude Laurens, M. Barre s'est arrêté longuement devant les œuvres exposées, exprimant son admiration pour « *les merveilleuses couleurs* » des toiles fauves et « *la construction rigoureuse* » de l'époque cubiste.

« *Je ne voudrais pas jouer à l'amateur éclairé* », confia-t-il à ceux qui l'interrogeaient sur ses goûts en peinture (ils vont du Titien à Cézanne et de Goya à Braque et Picasso) ; « *on peut concevoir qu'un premier ministre s'intéresse à autre chose qu'à l'art,* fit-il remarquer, *mais dans la mesure où je m'intéresse à l'économie, pourquoi pas aussi à l'art ? Les économistes enseignent d'ailleurs qu'à côté des choses qui ont un prix, il y a celles qui sont sans prix. Nous avons sous les yeux un aspect du monde des choses sans prix.* » — G. P.

« Les Bacchantes » en Anjou

La tragédie a été représentée trois fois, dans les arènes de Doué-la-Fontaine, bourgade proche de Saumur. Des arènes aux gradins très à pic, formant comme un mur. Nul là-bas ne semble savoir si le monument remonte ou non à l'époque gallo-romaine.

La tragédie ? Celle d'Euripide : *les Bacchantes*, dans une adaptation de Marie Poumarat et Henri Ronse, mise en scène par ce dernier. Une production du nouveau Théâtre de Belgique. Au total un spectacle dont il fera bon se souvenir, malgré précisément ce mur des gradins en pierre qui, s'il ne tuait pas l'acoustique, du moins amortissait, adoucissait les sons, leur ôtait de leur violence malgré aussi un décor presque absurde parce que artificiellement planté sur une aire à elle toute seule esthétique. Les grands arbres du fond auraient suffi ; or le regard était arrêté par un plateau en pente recouvert d'un tapis rouge — un rouge hurlant, couleur destinée sans doute à matérialiser les idées de sang, sinon la mère-terre, Demeter, cette divinité, ou encore à souligner la blancheur des constructions latérales aussi géométriques que factices. A ces inventions de scénographe, signées José Quiroga, il faut ajouter pour être complet, une dalle de faux marbre gris plantée au beau milieu du plancher rubicond — tombe de la victime ou table du sacrifice — et tout derrière, pendus entre les branches, deux draps en guise de rideaux qui, à la fin de l'histoire, dévoilent la statue géante du dieu en un coup de thé tre finalement peu spectaculaire, car peu nécessaire.

Parce que le texte, magnifique, se suffit à lui-même, parce qu'aussi la distribution choisie pour ce spectacle ne laissait rien à désirer.

Telle qu'elle a été édulcorée et aménagée, la traduction de la tragédie antique sonne à tout moment juste.

Il y a d'incessantes violences dans cette histoire de la fin de Penthée, assassiné par sa propre mère pour avoir voulu aller contre, et espionner les « jeux indécents » des servantes du culte de Bacchos.

Henri Ronse a réussi la difficile gageure de faire passer les chants du chœur des Bacchantes sans jamais ennuyer. Elles sont six seulement — hélas vêtues de robes un peu gitanes au rouge semblable à celui du tapis, mais on oublie vite. — elles sont six à chanter et danser par intervalles le culte lancinant de Dyonisos, ce fils de Zeus, par qui le malheur arrivera. Elles sont sept en fait puisque Agavé, la mère du prince, les a rejointes dans leurs Bacchanales. Agavé, interprétée par Josette Boulva, une tragédienne, dans la bouche de qui la partition écrite par Antoine Duhamel et Florence Roussilhe devient réelle musique. Josette Boulva ne fait pas un geste ni un pas qui n'ait sa signification et, en cela, sa manière de bouger se marie très bien à la « façon » de Marcel Bozonnet qui était là, Dyonisos. Ni homme, ni femme. Aérien et dense, que son visage soit peinturluré en bleu ou recouvert du marsque d'un taureau. Les voix de ces deux-là coïncidaient. Cela suffisait. A côté d'eux, Philippe Lehembre (Penthée), Jacques Roux (Cadmos) et Gilbert Beugnot (Tiresias) tenaient leurs rôles respectifs.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LA CRÉATION BRETONNE A RENNES

Un festival exclusivement consacré à la création artistique bretonne contemporaine, et baptisé « Les tombées de la nuit », commence à Rennes ce lundi 7 et se terminera le 12 juillet. Un théâtre de plein air de treize cents places a été aménagé place du Palais devant l'ancien Parlement de Bretagne : le ballet-théâtre Libault-Estier donne « Tristan et Iseult », le 7 juillet ; l'orchestre du Théâtre de Rennes et la chorale Guy Ropars se produisent le 8 juillet. C'est « Iseult Seconde » de Pierre Jakez-Helias qui est présenté, le 10, par la compagnie du Sollicsse, la troupe Guy Moign, les chanteurs Glen Mor, Gilles Servat et Melaine Favenne.

Le théâtre chorégraphique de Rennes et les ballets Dihun assureront le spectacle du 11 juillet ; l'ensemble choral du Bout du monde et les Triskell clôturant la manifestation avec la « Cantate du cheval aveugle » (le 12). — (Corr.)

MUSIQUE

Une saison superbe pour l'Orchestre de Paris

Daniel Barenboïm et ses collaborateurs ont mis au point un programme superbe, sans doute plus imaginatif que de coutume, pour la prochaine saison de l'Orchestre de Paris, qui s'ouvrira le 16 septembre... par un concert de la Philharmonique de New-York dirigée par Zubin Mehta, avec la *Première Symphonie* de Mahler et la *Symphonie en trois mouvements* de Stravinsky. A ce dernier, héros du Festival d'automne, l'Orchestre de Paris consacrera trois programmes complets dont une représentation du *Rake's Progress*. L'opéra sera encore à l'honneur avec *Fidelio* et le troisième acte du *Crépuscule des dieux*.

Dans le programme très varié dont nous donnons l'essentiel, on remarquera la série des symphonies et concertos de Haydn, dirigés par P. Zukerman, la présence de très grands chefs et solistes, souvent nouveaux, et un effort encore prudent en faveur de la musique contemporaine : premières auditions de Lutoslawski, Chostakovitch, Hugon, Boulez, ainsi que *Timbre-Espace-Mouvement* de Dutilleux.

Les concerts auront toujours lieu au Palais des congrès et au Théâtre des Champs-Elysées (on parle ensuite d'un transfert complet et l'orchestre à la salle Pleyel). Les habitués du samedi matin sont cependant inquiets et furieux de voir que leur part s'amoindrit de plus en plus : tandis qu'ils avaient droit aux deux tiers des programmes il y a deux ans, ils ont dû se contenter de quinze concerts en 1979 et n'en auront plus que dix sur vingt-sept la saison prochaine. On comprend mal ce grignotage pour des séances toujours combles, à une heure qui ne pose pas de problème de salle et convient particulièrement à un public soit âgé soit de banlieue. — J. L.

Nous indiquons les *noms* du chef et des principaux solistes, ainsi que les principales œuvres :

LES PROGRAMMES

OCTOBRE. — Festival Stravinsky : « Abraham et Isaac », Symphonie de psaumes (Barenboïm, Fischer-Dieskau) ; 4e Symphonie de Beethoven, 3e S. de Bruckner (Barenboïm) ; Lutoslawski, Lalo, 4e S. de Tchaïkovsky (Barenboïm, Perlman).

NOVEMBRE. — « The Rake's Progress » de Stravinsky (Haitink) ; festival Stravinsky (Boulez) ; symphonies et concertos de Haydn (Zukerman).

DECEMBRE. — Moussorgski, Bartok, Janacek (Abbado, Accardo) ; Gluck, « Mathis le peintre » d'Hindemith, 3e S. de Beethoven (Jochum); Fauré, Ravel, Concerto et Symphonie de Copland (Copland, Entremont).

JANVIER. — Concertos de Schumann (Barenboïm, Guilels, Yordanoff) ; « Fidelio » de Beethoven (Barenboïm, J. Norman, S. Jerusalem) ; Mozart, Beethoven, Elgar (Barenboïm, Milstein) ; Weber, 10e S. de Mahler, 1re S. de Brahms (Giulini).

FEVRIER. — 35e S. de Mozart, 14e S de Chostakovitch (Barchal, Varady, Fischer-Dieskau) ; Smetana, Janacek, Schumann, Strauss (Neumann, Tortelier) ; 4e S. de Schumann, Liszt, « Variations-Paganini » de Lutoslawski, Dutilleux (Baudo, Pommier).

MARS. — Symphonies et concertos de Haydn (Zukerman ; deux programmes) ; 3e S. de Hugon, Mozart, Rimsky-K. (Krivine, A. Fischer).

AVRIL. — Troisième acte de « Crépuscule des dieux » (Mehta, M. Caballe, Kollo) ; Tallis, Berlioz (Barenboïm, à Notre-Dame).

MAI. — Rossini, Concerto de Sibelius, 5e S. d'Honegger, Milhaud-Kremer (Cambreling, Kremer) ; Prokofiev, Saint-Saëns, 6e S. de Tchaïkovsky (Kondrachine, Yo Yo Ma) ; 7e S. de Mahler (Kondrachine).

JUIN. — Debussy, « Rückert-lieder » de Mahler, « Prélude et mort d'Isolde » (Barenboïm, Norman) ; « Roméo » de Berlioz, 4e S. de Bruckner (Solti) ; « Et exspecto » de Messiaen, 1er Concerto de Brahms (Mehta, Barenboïm) ; 1re S. de Beethoven, « Notations » (deuxième partie) de Boulez, 5e Concerto de Beethoven (Barenboïm, Benedetti-Michelangeli).

CYCLE DE MUSIQUE DE CHAMBRE : quatre concerts.

★ **RENSEIGNEMENTS ET ABONNEMENTS** : Orchestre de Paris, CIP no 4, 75853 Paris, Cedex 17.

SUCCÈS ET ESPOIRS AU CONSERVATOIRE DE RÉGION DE PARIS

Le conservatoire national de région de Paris a obtenu de bons résultats cette année au baccalauréat de technicien musique et danse F 11. Les quinze candidats (huit instrumentistes et sept danseurs) ont été reçus pour la partie professionnelle, et quatorze également pour la partie enseignement général, ainsi que deux candidats ajournés l'an passé. Ces résultats étaient attendus avec intérêt, d'autant que pour la première fois se présentaient des danseurs.

A la suite de notre article sur les difficultés de cet établissement (le Monde *du 28 mai*), *la Ville de Paris a publié un communiqué soulignant la volonté de la municipalité de* « mettre en place un grand conservatoire national de région » *Elle fait remarquer que* « l'effort financier de la Ville s'accroît : 122 065 F en 1977, 341 500 F en 1978, 1 345 350 F en 1979 (première année où le C.N.R. était pris pleinement en charge par le budget municipal), et 3 044 722 F en 1980 pour les charges relatives au personnel enseignant avec, en outre, un triplement en trois ans des crédits de fonctionnement ».

Pour ce qui concerne les locaux, l'administration fournit une « réponse globale : 8 500 mètres carrés de planchers sont en construction et 6 500 en projet pour l'ensemble musical ; mais ces implications sont impérativement liées aux disponibilités foncières, ce qui implique à Paris des contraintes ».

Cette réponse assez vague ne paraît guère satisfaisante alors que les problèmes de locaux sont urgents, d'autant plus que l'administration semble faire un amalgame entre les terrains destinés aux conservatoires municipaux et ceux dont a besoin le conservatoire national de région. Il semble que M. Chirac, maire de Paris, ait décidé de se saisir personnellement du dossier du C.N.R. — J. L.

VARIÉTÉS

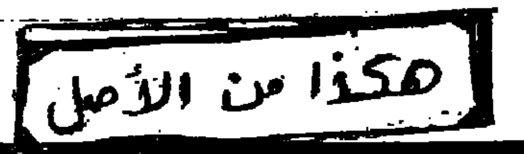
Les tribulations de l'American Circus

Bloqué depuis le jeudi 4 juillet par la police française à la frontière franco-allemande, l'American Circus a été autorisé par le ministère de l'intérieur à entrer sur le territoire français, le 6 juillet, après avoir conclu un accord de location de son spectacle pour treize représentations à Antibes et à Saint-Raphaël avec le cirque Jean Richard.

Cette solution, trouvée après de longues négociations avec le ministère de la culture et de la communication pour régulariser une situation officiellement en infraction avec la loi française, n'a pas satisfait les responsables de l'American Circus, qui affirment s'être présentés en règle au pont de l'Europe, et qui parlent de « *chantage* ». « *Si nous n'avions pas signé, nous serions restés bloqués là indéfiniment* », ont-ils dit, situation qu'ils ne pouvaient se permettre avec une ménagerie de deux cents bêtes. Les gens du voyage sont persuadés d'avoir fait les frais de la « *guerre des cirques* » qui, à les entendre, dure depuis plusieurs années en France. Pour eux, les quatre grands établissements français détiennent un monopole qu'ils entendent conserver, d'autant que leur situation financière est mauvaise. C'est la deuxième fois d'ailleurs en quelques mois qu'ils sont victimes de ce genre d'incident (*le Monde* des 23, 25-26 et 29 novembre).

Le ministère de la culture et de la communication a indiqué, dans un communiqué publié le 5 juillet, que l'American Circus avait « *l'intention d'effectuer une tournée sans avoir sollicité ni obtenu les autorisations professionnelles imposées aux entreprises de spectacle exerçant en France* », et qu'il avait « *tenté de bénéficier de la couverture juridique d'une entreprise spécialisée dans les spectacles pornographiques* » : or, ajoutait-il, « *l'intervention de cette entreprise ne pouvait se limiter qu'à apporter diverses prestations de service et à produire sa licence professionnelle sans assumer aucune des responsabilités réelles d'un entrepreneur de spectacles* ».

Le représentant de la société parisienne organisatrice de cette tournée a fait part de son intention de déposer prochainement une plainte contre le ministère de la culture pour abus de pouvoir.



SCIENCES, TECHNIQUES ET PATRIMOINE

(Suite de la première page.)

Prospections magnétique, électrique ou électromagnétique présentent les mêmes avantages : elles ne sont pas destructrices et permettent d'orienter les fouilles de sauvetage en indiquant plus rapidement que d'autres méthodes les emplacements à étudier en priorité.

Pendant l'été de 1977, l'équipe de prospection achéologique de Garchy a ainsi été confrontée à un problème de rapidité, à Saint-Romain-en-Gal (sur la rive droite du Rhône en face de Vienne). Dix ans auparavant, la découverte de vestiges romains ornés de mosaïques avait obligé à changer l'emplacement prévu pour la construction d'un lycée. Sur l'initiative du préfet de la région Rhône-Alpes, il fut décidé, en 1977, de prospecter 40 hectares disséminés en très nombreuses parcelles de manière à établir, en toute sûreté, un plan d'occupation des sols. Une prospection électrique classique aurait nécessité, pour chaque hectare, deux mille cinq cents mesures de résistivité, ce qui était impossible à faire en un mois de campagne.

Le cadastre de 1809

Quelques mesures de détection électrique et électromagnétique firent apparaître des anomalies révélant l'existence dans le sous-sol de murs qui coïncidaient avec la présence, en surface, de grandes quantités de tessons de céramique. L'équipe releva donc, en deux jours, les zones où les tessons superficiels étaient particulièrement nombreux. Elle constata, grâce à une carte topographique de détail établie par le ministère de l'équipement, que ces zones étaient situées sur les parties hautes du site. En deux autres jours, elle compara ces résultats avec la répartition de la vigne et des autres cultures telle que la montrait le cadastre de 1809 conservé à la mairie. Ainsi l'équipe acquit-elle très vite l'assurance que les vestiges anciens se trouvaient dans les parties hautes non inondables, impropres aux cultures des céréales, et que ces terrains hauts et pierreux étaient couverts de vignes au début du dix-neuvième siècle. Les zones intéressantes pour l'archéologie étaient donc facilement repérables sur le cadastre de 1809.

Le tout n'avait coûté (en plus de frais normaux supportés par le centre de recherches géophysiques) que 50 000 francs environ.

La thermographie peut, elle aussi, ausculter le sous-sol sans le bouleverser. Elle mesure à distance, au dixième de degré Celsius près, les différences des températures superficielles dues aux capacités particulières d'absorption et de rayonnement de la chaleur solaire des sols et de la végétation. Utilisée couramment pour la télédétection par avion ou par satellite, la thermographie n'est pas encore très employée pour l'archéologie. Les appareils (les radiomètres) sont, en effet, lourds et coûteux et doivent être montés sur des avions. En outre, les images doivent être prises à des moments très précis et subir des traitements très sophistiqués pour être lisibles. Enfin, les radiomètres ont une définition de l'ordre du mètre carré, ce qui leur interdit de « voir » des structures dont la superficie est inférieure à plusieurs mètres carrés. Néanmoins, la thermographie serait très adaptée à l'étude de l'évolution des paysages qui fait, elle aussi, partie du patrimoine.

Les photos aériennes classiques en revanche, sont très utilisées pour retrouver de très nombreux vestiges. Un fossé comblé, un mur qui affleure presque, les débris de construction en pisé, des traces des simples trous de poteaux, suffisent, en effet, pour faire plus ou moins pousser les céréales, ou pour faire persister givre et neige quelques dizaines de minutes. Là aussi, les images, très fugaces, doivent être fixées dans des conditions très précises d'angle de prise de vues et d'éclairement, de météorologie et de végétation. Mais l'archéologie aérienne a permis, depuis une bonne vingtaine d'années, de retrouver des milliers de vestiges préhistoriques ou historiques : enclos néolithiques, fermes gauloises, villas-fermes gallo-romaines, monuments romains

Le filtrage optique par laser de photos aériennes classiques prises à la verticale peut révéler des structures agraires anciennes invisibles normalement. Un tel filtrage, pratiqué à Besançon par le centre de recherches d'histoire ancienne et le laboratoire d'optique, fait ressortir, par exemple, le quadrillage régulier des cadastres antiques.

Toutes ces méthodes de détection ne suppriment pas, bien évidemment, l'obligation de fouilles minutieuses. Les premiers archéologues ou préhistoriens étaient surtout à la recherche d'objets qui pourraient enrichir les collections nationales... ou privées. Actuellement, on ne dédaigne certes pas le beau vase, la statue élégante, les bijoux d'or ou les restes humains que les hasards d'une fouille font découvrir. Mais on s'intéresse au moins autant à tout l'environnement matériel façonné par la nature ou par l'homme. La composition physique et chimique des sols, la détermination des pollens ou des ossements d'animaux, permettent de connaître, avec une bonne approximation, le climat d'une époque avec ses corollaires : élevage, agriculture, et donc alimentation. L'analyse des objets de pierre, de céramique ou de métal renseigne sur la provenance des matières premières, sur les ateliers, et donc, éventuellement, sur les circuits commerciaux. L'étude statistique de la répartition des objets sur un même site donne des informations sur l'organisation sociale des occupants disparus.

VERS UN PROGRAMME PLURIANNUEL

Depuis quelques années, le ministère de la culture a considérablement accru son effort pour la recherche scientifique adaptée à ses besoins propres : en 1975, les crédits de l'enveloppe recherche attribués à ce ministère étaient inférieurs à 6 millions de francs ; en 1980, on en est à 56 millions. En 1975, les laboratoires du ministère comptaient vingt-quatre chercheurs à temps plein ; en 1980, ceux-ci sont deux cent quatre-vingt-dix-huit. A ces chiffres, s'ajoutent, bien sûr, une partie des crédits des musées, des archives, des bibliothèques et une partie du temps des conservateurs.

En présentant récemment le numéro spécial de la revue *Culture et Communication* consacré à la culture et à la recherche scientifique, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé qu'un programme pluriannuel de protection du patrimoine était actuellement en cours d'élaboration et que 20 à 25 % des crédits attribués à ce programme seraient consacrés à la recherche (en particulier aux équipements des laboratoires), le reste allant aux investissements. Il a aussi insisté sur la coordination des recherches qui sont faites pour ou sur le patrimoine dans le cadre du C.N.R.S., des universités, du Muséum national d'histoire naturelle, de manière à créer, avec le ministère des universités et le secrétariat d'État à la recherche, un réseau national cohérent de laboratoires.

Y. R.

L'indispensable informatique

« *Sur combien de tableaux des musées français actuellement répertoriés Louis XIV figure-t-il ?* » Convenablement codée, la question est posée à l'ordinateur IRIS 80 du service informatique du ministère de la culture. Immédiatement, la réponse commence à apparaître sur l'écran tandis que l'imprimante crépite : « *Louis XIV, roi de France et de Navarre (1638-1715), portrait ; Louis XIV - roi-France-Navarre-main de justice - sceptre-homme 78, Versailles, musée national du château de Versailles et Trianon, Rigau Y Ros Hyancinthe (école de) — Rigaud Hyacinthe (dit, école de)...* » Cent cinquante-sept autres réponses descriptives ayant toutes un rapport avec Louis XIV pourraient suivre...

La rapidité et la précision sont les mêmes pour répondre à nos questions suivantes qui portent, l'une sur les statues représentant à la fois Aménophis V et Néfertiti, l'autre sur les scarabées présents dans les collections du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre. En un rien de temps, nous avons eu la description des cinq statues du couple et de quelques-uns des... huit cent quatre-vingt-cinq scarabées déjà répertoriés par l'informatique.

Nous aurions pu aussi interroger l'ordinateur sur les archives des commandes d'œuvres d'art par l'État pendant le dix-neuvième siècle, sur les deux cent dix mille dossiers personnels des titulaires de la Légion d'honneur (depuis la création de l'ordre en 1804 jusque vers 1950), sur les dix-huit mille édifices recensés par l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France et déjà informatisés, sur les onze mille deux cent cinquante et un monuments historiques classés, entre autres...

Le patrimoine français est tellement riche et complexe que le recours à l'informatique est indispensable comme dans tous les pays européens. Pourtant la France est la seule à disposer d'un programme global d'informatisation qui permettra peu à peu de recenser la totalité du patrimoine et d'en permettre l'accès aux chercheurs.

Quelques exemples permettront de se rendre compte de l'énormité de la tâche entreprise. La plupart des musées français, grands et petits, sont de création ancienne. Leurs catalogues, forcément très hétérogènes, sont souvent vagues et incomplets alors que les objets de toutes leurs collections se comptent par centaines de milliers ou par millions. Aux archives nationales, départementales et communales gérées par la direction des Archives de France, les liasses et les cartons de documents s'alignent déjà sur plus de deux milliers de kilomètres linéaires de rayonnages, et le rythme des seuls versements administratifs aux Archives nationales et départementales ne cesse d'augmenter : 18 kilomètres en 1950, 49 kilomètres en 1975, 64,2 kilomètres en 1978, 75 kilomètres en 1979 (soit une augmentation de 416 % en moins de trente ans). Aux archives du film du Centre national de la cinématographie, à Bois-d'Arcy, plus de quatre cent mille bobines sont déjà stockées, dont quarante mille sont arrivées pendant la seule année 1978. Quant aux sites présentant un intérêt archéologique, la sous-direction des fouilles et antiquités du ministère de la culture pense, sans exagérer, que le sous-sol français en recèle plusieurs centaines de milliers...

Faire entrer dans un ensemble informatique cohérent des données aussi diverses suppose, pour les spécialistes de chaque discipline, un long travail d'analyse scientifique puis une collaboration étroite avec les informaticiens.

Les banques de données

Pour chaque discipline ou spécialité, il faut établir des classements logiques, sélectionner les « mots-clés » et regrouper ceux-ci en lexiques rationnels et précis, indispensables pour interroger l'ordinateur avec efficacité. On comprend aisément qu'il faille une dizaine d'années pour établir la banque de données particulières à une des rubriques du patrimoine.

L'avancement de chaque banque de données est très varié. La seule à être complète est celle des 11 251 monuments historiques classés. Plusieurs autres sont très avancées : 12 000 sur les 15 000 objets domestiques du Musée des arts et traditions populaires, 22 000 sur les 50 000 « choses » du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre sont déjà informatisées. En revanche, seulement 16 500 sur les 75 000 ou 80 000 peintures occidentales des musées nationaux ou classés (1), 4 000 sur les 15 000 sculptures des mêmes musées, 1 500 sur les 120 000 dessins du seul musée du Louvre, 17 000 sur les 120 000 sites « intéressants » connus de la sous-direction des fouilles et antiquités figurent dans leurs banques respectives. Quant aux Archives du film, on y commence tout juste le travail, et encore seulement sur les films français.

Plusieurs banques de données jouent un rôle de gestionnaire. Celle des Monuments historiques, par exemple, comprend certes, pour chacun d'entre eux, une fiche d'identité (nom, époque, propriétaire, utilisation, intérêt, localisation), mais celle-ci est complétée par une fiche de « santé ». Pour chaque monument sont codés les travaux anciens et les travaux nécessaires (avec leur degré d'urgence), l'état de conservation (en péril, défectueux, passable, bon état), ainsi que l'estimation du coût de ces travaux. Les besoins peuvent être ainsi calculés pour la France entière. Mais les résultats de tels calculs sont angoissants : au 1er janvier 1979, l'estimation des travaux de grande urgence arrivait à une somme totale 2,6 fois plus grande que l'ensemble du budget des Monuments historiques pour 1979.

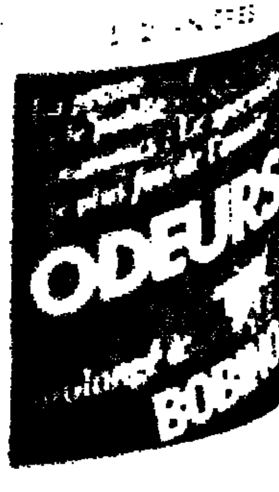
Aux Archives, le rythme des entrées annuelles pose des problèmes dramatiques de place et aussi de rangement rationnel. L'ordinateur est chargé, depuis peu, de la gestion de cette masse de documents contemporains. C'est lui qui se souvient de l'endroit où ont été rangées les nouvelles liasses, de la fréquence des consultations et des espaces disponibles. Mais ce préarchivage informatisé doit être suivi d'un tri au cours duquel les archivistes éliminent des documents jugés sans intérêt ou faisant manifestement double emploi. Après ce tri draconien — et souvent déchirant, — 10 % seulement des documents contemporains seront définitivement archivés.

YVONNE REBEYROL.

(1) Il y a en France 34 musées nationaux, 31 musées classés et environ 800 musées contrôlés. Les musées nationaux sont gérés directement par la Direction des musées de France et leurs collections sont la propriété de l'État. Les collections des musées classés et contrôlés sont la propriété de collectivités locales. Leur personnel est sous statut communal, mais les conservateurs des musées classés sont des conservateurs des musées de France. Tous les musées classés et contrôlés sont sous le contrôle de la Direction des musées de France pour la muséographie et la recherche scientifique. Ils peuvent bénéficier de subventions d'État pour diverses activités, mais les frais de fonctionnement sont supportés en totalité par les collectivités locales.

Prochain article :

QUI A FAIT LE VASE DE SOISSONS ?



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre en Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Huis Clos.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Nazare Pereira.

Les salles subventionnées

Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : le Cinéma expérimental dans les années 60.

Les autres salles

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la reine
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 et 21 h. : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes ; 19 h. : le Horla.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h 30 : Naphtaline.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Bouin, A. Cuniot et G. Verchère
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : S. Alonso ; 22 h. : M. Etchart.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ;

Lundi 7 juillet

Per Play (707-96-99), 21 h. : Lesser Family.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-58-14), 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h 30 : D. Kaminka.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.

Le music-hall

Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyl.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Pépé Cordoba et sa Fiesta flamenca.

Les concerts

Point-Virgule, 21 h. : C. Wolf, G. Simonot (Tartini, Bach).
Lucernaire, 19 h. 30 : A. Mussot (Schumann, Villa-Lobos).

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, B. Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Ethnik Duo ; 22 h. 35 : Tito Puente, Latin Percussion Jazz Ensemble.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Modern Ear.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. 30 : Quartet R. Urtreger.
La Soupap, 20 h. 30 : Mario Litwin.

XVIIe Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Pernambuco...) ; 22 h. : Strasbourg Purée.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Pavés du Marais, 19 h. 30 : Perce-Oreille ; 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (de la Renaissance à nos jours).

Dans la région parisienne

Orsay, Campus (941-78-88), 21 h. : L. Omnes, P. Delsaux (Geminiani, Scarlatti, Locatelli, Abel, Stamitz...)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : Relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : L'Aurore, de F. W. Murnau ; 17 h. : Trois chants sur Lénine ; l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 19 h. : Cinéma japonais, Cœur d'Hiroshima, de K. Kurahara.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11)
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40)
LES FAISEURS DE SUISSES (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
FORCE ONE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Impérial, 2e (742-72-52)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43)
INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52)
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99) — V.f : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ternes, 17e (380-10-41)
LULU (Fr.-All.) (**) (v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial 2e (742-72-52)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURN III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32)
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71), Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It., v.o.) Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Fauvette, 13e (331-56-86) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96) Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Secrétan, 19e (206-71-33).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Concorde, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o) Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-838).

LES FILMS NOUVEAUX

5 % DE RISQUE, film français de J Pourtalé. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN VRAI SCHNOCK, film américain de C Reiner (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Magic-Convention, 15e (828-20-64)
CALIGULA, film italien de Tino Brass (v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE, film américain de G Sindell (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f : Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BATEAU DE LA MORT, film américain de S. Howard et H Greenberg (v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-09), Biarritz 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 3e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 12e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-34)
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
CHAT'LA (Ant.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
COCO LA FLEUR CANDIDAT (Ant.). Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H spéc. Palais des arts, 3e (272-62-98)
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CONVOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
DUELLISTES (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**). Balzac, 8e (561-10-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. Fauvette, 13e (331-56-96), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) Forum Cinéma, 1er (297-53-74)
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Mercury, 8e (562-45-90) — V f. : Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE MESSAGER (Ang., v.o.). Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**). Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Berlitz, 2e (742-60-33), Hollywood-Bld, 9e (770-10-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
MURIEL (Fr.). Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine-Cinéma, 5e (325-95-99) H sp
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26)
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.). Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)
PSYCHOSE (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) Seine, 5e (325-95-99)
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
VALENTINO (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

ALAIN RESNAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Je t'aime, je t'aime ; Nuit et brouillard.
FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Tombeau hindou. — Action République, 11e (805-51-33) : le Tigre du Bengale. — Marais, 4e (278-47-86) : le Tombeau hindou.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : la Source.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Esther et le roi.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : le Ballon rouge : Crin blanc
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-66-42) : la Boulette chinoise.
L'ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Médée.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Témoin à charge.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I 18 h. 10, l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II. 18 h. : les Diables ; 20 h. 5, Marathon man ; 22 h. 20, Love.
ROCK-OPERA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : Quadrophenia, The Kid are allright, Jésus-Christ super-star.
ROBERT MITCHUM (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17h. 45 : Le grand sommeil. 19 h 30 : Adieu ma jolie 21 h 50 : Eldorado
CINE-POLAR (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : Une femme dangereuse.
WESTERN, Marais, 4e (278-47-86) : Bronco Apache.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
FESTIVAL DU FRISSON (v.o.), Haussmann, 9e (770-47-55) : la Nuit des masques.
SERGIO LEONE (v.o.), Acacias, 17e (764-97-83) : le Bon, la Brute et le Truand : Et pour quelques dollars de plus ; Il était une fois la révolution.

Les séances spéciales

ALIEN (A., v.o.) (*) Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
CARRIE (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 0 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. 24 h.
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-95-99), 22 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. 24 h
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) 12 h., 24 h.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) Acacias, 17e (764-97-83), 0 h. 15.

INSTITUT

Les prix de l'Académie française

● HISTOIRE :

ACADEMIE FRANÇAISE
PRIX D'HISTOIRE 1980 —

Voici la liste des prix d'histoire décernés par l'Académie française pour l'année 1980 :

PREMIER PRIX GOBERT (30 000 francs). — M. Pierre Chevallier, pour *Louis XIII*.
DEUXIEME PRIX GOBERT (10 000 francs). — M. Ivan Cloulas, pour *Catherine de Médicis*.
PRIX BIGUET. — Jean-Marie Benoist (*Chronique de décomposition du P.C.F.*) ; Maurice Bouvier-Ajam (*Dagobert*) ; François Gendron (*la Jeunesse dorée, épisode de la Révolution française*) ; Père Adalbert G. Hamman (*la Vie quotidienne en Afrique du Nord au temps de saint Augustin*) ; Philippe Joutard (*les Cévennes : de la montagne à l'homme*) ; Georges Poisson (*l'Elysée : histoire d'un palais*) ; Michel Baclot (*la Vie d'une campagne au siècle dernier*).
PRIX BOTTA. — Erwan Bergot (*les Cent soixante-dix Jours de Dien-Bien-Phu*) ; général Jacques Massu et Jean-Julien Fonde (*l'Aventure viet-minh*) ; Jacques Jourquin (*Souvenirs du commandant Parquin*).
PRIX BROQUETTE-GONIN. — André Grabar (*les Voies de la création en iconographie chrétienne*) ; Callistrata Salia (*Histoire de la nation géorgienne*) ; Marie-Madeleine Davy (*Initiation médiévale*), Bernard Soanen (*Une famille de militaires*) ; Inès Murat (*Colbert*), Gilbert Prouteau (*le Dernier Défi de Georges Clemenceau*) ; Marko Markovic (*la Philosophie de l'inégalité et les idées politiques de Nicolas Berdiaev*), Jean-Charles Varennes (*le Bourbonnais, terre des sources*) ; Charles-Emmanuel Dufourcq (*la Vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe*).
PRIX FEYDEAU-DE-BROU. — Michel Veissière et Christine Martineau (*Guillaume Briçonnet - Marguerite d'Angoulême : correspondance (1521-1524)*) ; Jean et Renée Nicolas (*la Vie quotidienne en Savoie aux dix-septième et dix-huitième siècles*) ; Père Alype-Jean Noirot (*le Département de l'Yonne comme diocèse*), Michel de Decker (*la Princesse de Lamballe*), René Pillorget (*la Tige et le Rameau. Familles anglaise et française, XVIe-XVIIIe siècles*) ; Jean-Denis Bredin (*Joseph Caillaux*).
PRIX GEORGES-GOYAU. — Marcel Baudot (*Normandie bénédictine*) ; docteur Pierre Briffaut (*les Etainiers du Haut-Escaut*) ; docteur Louis Dulieu (*la Médecine à Montpellier à la Renaissance*) ; Xavier Duquenne (*le Château de Seneffe*) ; Léon Gruart (*le Diocèse de Senlis et son clergé pendant la Révolution*) ; Roger Merle (*les Grandes Affaires criminelles de Toulouse*) ; Annie de Pous (*le Pays et la Vicomté féodale de Fenouillède*) ; Georges Fabre (*Au cœur de la Cévenne. Avec ses écrivains*).
PRIX RENE-PETIET. — Jacques Choffel (*la Bretagne sous l'orage Plantagenêt*).
PRIX PICCARD. — Liliane Chauleau (*la Vie quotidienne aux Antilles françaises au temps de Victor Schoelcher*) ; Michel Cointat (*Tresques en Languedoc*) ; Ghislain de Diesbach et Robert Grouvel (*Echec à Bonaparte*).
PRIX ROCHERON — Jean-Pierre Gutton (*la Sociabilité villageoise dans l'ancienne France*) ; Mme Suzanne de la Vaissière-Orfila (*Général Bertrand. Lettres à Fanny*).
PRIX MARIE-EUGENE-SIMON-HENRI-MARTIN — Pierre Miquel (*les Guerres de religion*).
PRIX THEROUANNE. — Jean-Claude Bonnefont (*Histoire de la Lorraine de 1900 à nos jours*) ; Paul Larivaille (*la Vie quotidienne en Italie au temps de Machiavel*) ; Lucien Laugier (*Turgot ou le mythe des réformes*).

● LETTRES :

Voici une nouvelle liste des prix littéraires décernés par l'Académie française pour l'année 1980 :

PRIX ANDRE BARRE. — Nicole Ciravegna (*Les Trois Jours du cavalier*).
PRIX ALICE LOUIS-BARTHOU. — Thérèse de Saint-Phalle (*le Métronome*).
PRIX LOUIS-BARTHOU. — Marc Cholodenko (*les Pleurs ou le grand œuvre d'Andrea Bajarsky*).
PRIX COUSIN DE MANDET. — Elisabeth Dumas (*Pierre Benoit : le romancier d'une époque*) ; Marie-Jeanne Ruelle (*l'Univers romanesque de Pierre Benoit*).
PRIX BIGUET. — Robert Bornecque (*les Alpes*) ; Victor-Henri Debidour (*l'Art de Bretagne*) ; François Moureau (*Dufresny, auteur dramatique*) ; Jean-Yves Plancot (*la Petite Fouquet*) ; Dominique-Albine Vigroux (*Une analyse critique de* Topaze, *de Pagnol*).
PRIX CHARLES-BLANC. — Danielle et Vadime Elisseff (*la Civilisation de la Chine classique*).
PRIX BORDIN. — Jacques Catteau (*la Création littéraire chez Dostoïevski*) ; Michel Izard et Pierre Smith (*la Fonction symbolique*).
PRIX BROQUETTE-GONIN — Sylvain Auroux (*la Sémiotique des encyclopédistes*) ; Christian de Bartillat (*la Culture aux ailes de brique*) ; Jean Butin (*Henri Béraud : sa longue marche de la gerbe d'or au pain noir*) ; Gilbert Durand (*Figures mythiques et visages de l'œuvre*) ; René Jullian (*le Mouvement des arts, du romantisme au symbolisme*) ; Jean-Louis Magnan (*le Notariat et le monde moderne*) ; Michel Mouligneau (*Chronos ou l'expropriation*) ; Jean Piat (*les Plumes du paon*) ; Jacqueline Jomaron (*Georges Pitoëff, metteur en scène*) ; Daniel Klebaner (*l'Adieu au baroque*) ; Yvonne Verdier (*Façon de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière*).
PRIX LOUIS-CASTEX. — Bernard Pierre (*Ils ont conquis l'Himalaya*).
PRIX POL-COMIANT — Albert Doppagne (*Pour une écologie de la langue française*) ; Philippe Lalanne-Berdouticq (*Appel aux francophones pour le français, langue de l'Europe*).
PRIX HERCULE-CATENACCI. — Roger Brunet, Suzanne Aguely et Henri Serres-Cousine (*les Grandes Cathédrales*) ; Madeleine Hours (*le Secret des chefs-d'œuvre*).
PRIX EVE-DELACROIX. — Florence Delay (*l'Insuccès de la fête*).
PRIX DURCHON-LOUVET. — Jean-Michel Palmier (*l'Expressionnisme et les Arts*).
PRIX PAUL-FLAT. — Alexandre Astruc (*Quand la chouette s'envole*) ; Yves Michalon (*le Pousse-Caillou*) ; François Debré (*le Livre des égarés*)
PRIX GUIZOT. — Marie-Thérèse Jouveau (*Alphonse Daudet, Frédéric Mistral, la Provence et le Félibrige*). Saint-Paulien (*Napoléon, Balzac et l'Empire de la comédie humaine*)
PRIX JULES-JANIN. — Jacques Perret (*Traduction de l'Enéide de Virgile*).
PRIX DE JOUVENEL. — Simone Binet-Court (*le Banc des amandiers*) ; Luce Amy (*l'Amour de Sven*), Christian Genet (*la Vie mondaine aux bains de mer*) ; Pierre de Lagarde (*la Mémoire des pierres*) ; Georges Martin (*les Cévennes au temps passé*) ; Jean Taillemagre (*Bestiaire de la terre et des eaux*)
PRIX LANGE. — Francis Gruyer (*les Ruines du soleil*)
PRIX DE LA LANGUE FRANÇAISE. — Arlette Bain (*Une goutte d'eau fraîche*) ; René Coulet du Gard (*les Fruits verts*).
PRIX LANGLOIS. — André Berry (*Anthologie de la poésie occitane*).
PRIX MAILLE-LATOUR-LANDRY — Marc Petit (*la Morenada*).
PRIX MGR MARCEL. — Jean-René Bory (*le Sang et l'Or de la Renaissance*).
PRIX ALFRED-NEE — Simone Balayé (*Madame de Staël*) ; Marina Grey (*Sophia*).
PRIX POUCHARD. — Samivel (*le Grand Oisans sauvage*)
PRIX SAINTOUR. — Maurice Maloux (*Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*) ; André Porquet (*l'Orthographe sans peine*) ;
PRIX ANAIS SEGALAIS — Catherine Rihoit (*les Abîmes du cœur*).
PRIX VALENTINE-DE-WOLMAR — Yves La Prairie (*Comme la vague offerte*).

LES BOURSES DU COMITÉ DU RAYONNEMENT FRANÇAIS.

Le Comité du rayonnement français (11, rue Nicolo, 75016 Paris) vient d'attribuer les bourses suivantes :

● LOUIS ARMAND (10 000 F) : M. Pierre Guittin, élève de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort en Afrique.

● JACQUES CHASTENET (10 000 F : M. Gilbert Grenie, élève ingénieur à l'Ecole centrale de Paris.

● WILFRID BAUMGARTNER (10 000 F) : M. Albert Engonga-Bikoro, étudiant gabonais, inscrit à l'université d'Amiens.

● MARC BOEGNER (10 000 F) : M. Georges Bersos, étudiant grec à l'université de Strasbourg.

● JULES ET FRANÇOIS CHARLES-ROUX (10 000 F) : M. Jean-Michel Yetela, étudiant congolais, pour suivre le cours post-universitaire sur l'aménagement intégré des territoires.

● BOURSE MAX HYMANS (dotée de 10 000 F par Air France) : docteur Danielle Chassoux, chercheur à l'Institut de recherche sur le cancer de Villejuif.

● ERNEST MERCIER (dotée de 10 000 F par le groupe Total-Compagnie française des pétroles) : M. Jean Philippe, pour un séjour au Nigéria.

● LOUIS PASTEUR VALLERY-RADOT (30 000 F) partagée entre le docteur Francès Sweetman, Américaine, pour un stage à l'Institut Pasteur, Mlle Annie Gomes, Américaine, pour un stage à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, et le docteur Sandor Arancibia, Chilien, pour ses recherches à l'INSERM.

● FRANCE-TUNISIE (dotée de 13 000 F par un groupe d'entreprises françaises travaillant en Tunisie) partagée entre M. Michel Treutenaere, chercheur à Paris-X, et M. Gildas Simon, maître-assistant de géographie à l'université de Poitiers.



A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Cincinnatus dans la Creuse

La Creuse est le pays des hameaux multiples, des bourgs dodus et assoupis, et Jean-Marc Théolleyre s'est demandé, lui qui a son nez à la hauteur du guidon, où a bien pu passer la vie et comment les campagnes se sont vidées. Puis il a rencontré un homme qui a délibérément choisi l'endroit. Heureux et pessimiste à la fois. (Voir « le Monde » depuis le 1er juillet.)

HASARD de la Creuse en creux. Normalement on entre en Limousin par Argenton, ou encore par Montluçon et Aubusson, de toute façon par l'une des artères que les cartes tracent d'un rouge bien vif et sans trop regarder autour de soi. Sur ces grands itinéraires-là, derrière un pare-brise, l'asphalte ne livre pas ses variantes ni ses caprices. De chaque côté les prés sont toujours des prés, les bois toujours des bois, les arbres encore des arbres, les villages des passages obligés et gênants, anonymes en dépit des plaques qui disent les noms et voudraient être leurs cartes d'identité. Et pourtant, kilomètres après kilomètres, les différences existent qui se montrent dans la forme des toitures, dans l'appareillage des murs, dans la conception même d'un habitat, qui, lorsqu'il n'a pas été dénaturé, demeure bel et bien en harmonie avec un climat, sur lequel il fallait compter. A vingt à l'heure cela se mesure et s'apprécie dans le plaisir d'une découverte. C'est le pays des chenerailles, des chapelles Saint-Martial, des chaussades, des provenchères, des hameaux multiples, entre des bourgs dodus, assoupis dans des après-midi où l'on peut se demander, à les traverser, où diable a bien pu passer la vie. A l'heure où un peu partout, par là, elle s'est retirée, où les campagnes se sont vidées, comment peut-on choisir la Creuse ?

Celui-là pourtant l'a choisie, un peu à la manière et dans la démarche d'un Rousseau, las des hommes, de leurs discours et de leurs jeux sans renouveau, heureux et pessimiste à la fois. Est-il hôtelier ou philosophe ? Hôtelier, ça c'est la raison sociale, et puis il faut bien vivre. Voilà vingt-cinq ans qu'il est arrivé ici, sous le village sans grâce particulière de Saint-Georges-de-Ponge, dans ce vallon retiré, caché à plusieurs kilomètres du bourg et qui aurait pu convenir à des moines. En son temps il fut un peu baroudeur. C'était l'époque de ses vingt ans et celle de l'occupation *en* son Pas-de-Calais *d'origine*. Il fit là-bas un peu de « renseignements » pour les Anglais et prit plaisir à ces drôles de jeux. Comme il prit plaisir, ensuite, engagé dans la deuxième division blindée de Leclerc, à des combats, à des coups de main au plus fort de la bataille des Ardennes en 1944. Voilà comment s'explique l'insigne à croix de Lorraine sur sa boutonnière et aussi cette médaille militaire, discrète mais bien visible pour lui, dans une vitrine de ce petit bureau garni de livres et de souvenirs, où il a aujourd'hui à faire des comptes, des additions, des notes de chambres et de repas.

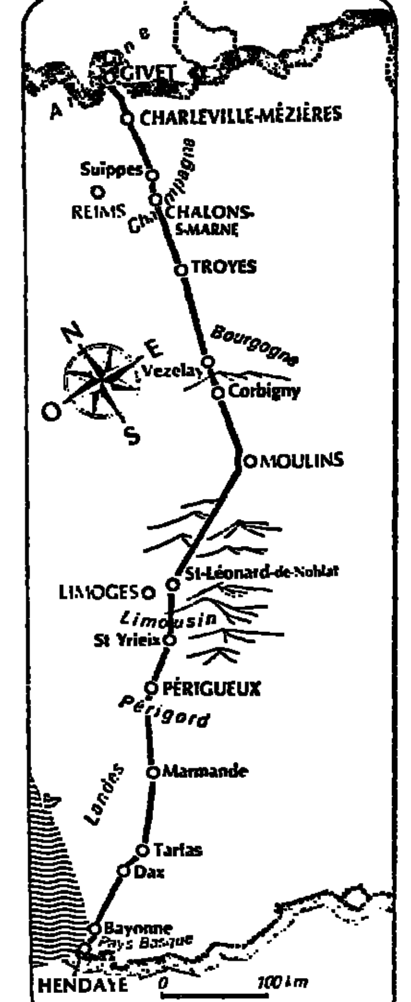
Il peut arriver que de pareils souvenirs empêchent ensuite de se plaire ou même de s'accommoder dans une vie ordinaire plus ou moins imposée. Alors on en choisit une à son goût et de préférence à l'écart de tout et de tous. Au fond du vallon existait une ferme, une de ces fermes oubliées de la Creuse, exsangue et bien à l'image d'un département qui sentait grandir sa propre perdition. Il l'acheta pour quelques centaines de mille francs de ce temps-là et se retrouve du même coup propriétaire des six hectares dont vivotaient comme tant d'autres, les paysans de ce lieu secret et rude. Tout était à faire. Il fit tout. Il fut maçon et plâtrier, peintre et électricien, couvreur et plombier. La ferme devint maison, la maison devint hôtel. Mais il ne fallait pas que ce fût un hôtel comme les autres. Il n'y aurait pas cette ostentation dont se parent tant de relais huppés. Ce serait son domaine et il entendait en rester le seul hôte, le seul maître avec les siens. Pas de soubrettes, ni de cuisinier, moins encore d'homme aux clés d'or. A lui seul il tient tous ces emplois. Pour sûr que ce n'est pas la fortune, mais c'est à ses yeux quelque chose d'assez proche du bonheur et de la liberté. Cela n'empêche pas les soucis, les tracas, les impôts, les charges, les petits démêlés avec l'administration, la hantise du chiffre d'affaires minimum à réaliser. Il y a aussi cette Creuse qu'il connaît bien maintenant, dont il sait de trop qu'elle végète, qu'il ne faut guère compter sur elle pour faire tourner *la* baroque. Dieu merci, les six hectares sont là qui permettent l'élevage des moutons, des poulets, dont s'occupent les enfants. Un travail à l'ancienne, prohibant les tentations de la facilité, les hormones et autres « saloperies ». Rien que de la bonne herbe, du bon pain. En un temps où, c'est bien connu, tout fout le camp, c'est une gageure, un défi, l'expression passionnée d'un orgueil. Peut-être. Mais il sait trop bien qu'il est le seul de son espèce, que les autres ne suivent pas, que le pain du boulanger sera raide et sec six heures après avoir été livré. Et il enrage contre ce « progrès » si mal utilisé, contre ses semblables inconscients, attachés sans le savoir à leur propre perte.



« Agriculteur », consul, dictateur (458 av. J.-C.), Cincinnatus sut (lui aussi) se mettre en réserve de la République et les champs de son Colombey se situaient là où s'élève aujourd'hui le Vatican. (Photo N.D. Roger Viollet.)

Ecologiste alors ? Ce ne sont pas là des mots à employer avec lui. Il dit : « Vous savez, j'ai ici des journaux vieux de vingt ans, de trente ans. Ça me suffit. C'est toujours la même chanson, toujours le même moulin que tournent les hommes. Il jette un regard sur le vélo dont jusque-là il n'avait rien dit : « Tiens, il faudrait bien que j'en achète un. Mais ça aussi, ça a drôlement augmenté. » Et puis avec un demi-sourire qui plisse son regard : « Ce sont des voyageurs comme vous qui peuvent me trouver. Les autres en bagnole, ils filent, ils filent. Ou bien alors c'est le tourisme à la ferme, les gîtes ruraux. Le département court après ça, parce qu'il ne lui reste plus que ça. »

Humeur, rancœur, bonheur, tout cela au fond peut très bien se conjuguer. Cincinnatus apaisera toujours Alceste.

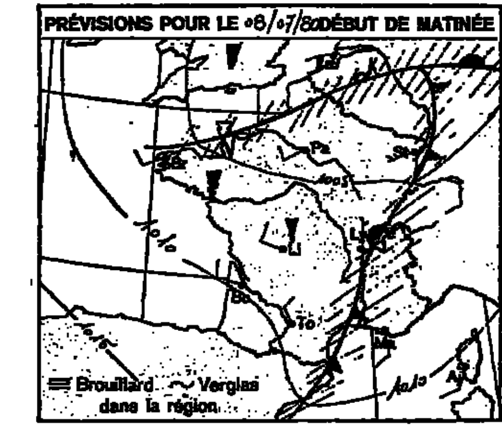


Pour tout « Tour de France », fût-il en diagonale, il faut une carte. La voici pour celui que Jean-Marc Théolleyre a entrepris au départ de Givet.

Demain : **NOUS SOMMES TOUS DES POULIDOR !**

MÉTÉO





PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 juillet à 0 heure et le mardi 8 juillet à 24 heures :

Alors que le champ de pression se renforce sur l'Atlantique, la dépression située sur les îles Britanniques se creuse en se déplaçant vers la mer du Nord. Elle maintiendra sur la France un flux perturbé d'ouest, puis de nord-ouest.

Mardi 8 juillet, le temps sera le plus souvent très nuageux en toutes régions, avec des pluies tombant souvent sous forme d'averses. Les averses seront particulièrement nombreuses près des côtes de la Manche, ainsi que près des frontières de l'Est (Vosges, Jura, Nord des Alpes). Les éclaircies seront nombreuses en Corse, sur la Côte d'Azur et le Sud-Ouest. Les températures maximales et les vents de Nord-Ouest se renforceront.

Le lundi 7 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,8 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juillet; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 25 et 14 degrés; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 21 et 12 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 20 et 13 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 24 et 15 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 23 et 15 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 21 et 14 ; Toulouse, 26 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 20 et 10 ; Bonn, 22 et 14 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 32 et 23; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 21 et 12 ; Genève, 21 et 14 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 21 et 15 ; Nairobi, 22 et 14 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 20 et 12 ; Téhéran, 33 et 30.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUX

D'UN MOT A L'AUTRE — N° 3

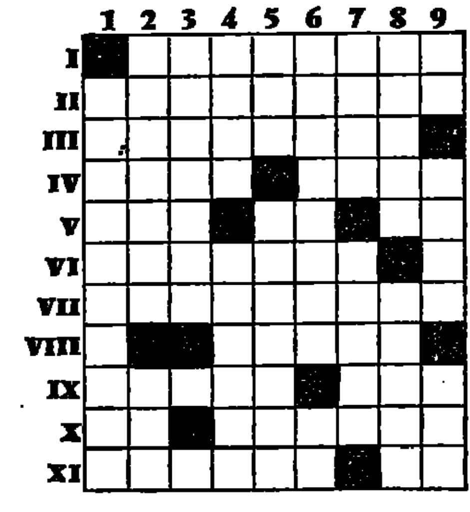
Solution commentée

1. BRAHMANE (s'écrit, aussi, moins couramment : brahme, brame). — 2. Barkhane (n. fém. ; dune en forme de croissant [l'acception du mot *dune* condamne l'expression « dune de sable », comme pléonastique]). — 3. Habanera (s'écrit sans accent). — 4. Basanera (du verbe *basaner*). — 5. Bardanes (plantes communes plus connues sous les noms de *teigne, gratteron*...). — 6. Panardes. — 7. Nasardes (au sens classique : rebuffades). — 8. Vérandas. — 9. Vantarde. — 10. Dévorant (compagnon du tour de France). — 11. Tadornes (canards de la famille des anatidés vivant en bord de mer). — 12. Donateur. — 13. Journade (sorte de casaque, avec ou sans ceinture, portée par les hommes et les femmes ; cotte à longues manches portée sur une armure [XVe-XVIe s.]). — 14. Jurandes (entre autres acceptions : ensemble de jurés [d'une corporation]). — 15. Truandes (le sens d'« homme appartenant au milieu » pour *truand* ne date que de ce siècle : ni Delvau ni Virmaître ne mentionnent le terme dans leurs dictionnaires d'argot parus à la fin du dix-neuvième siècle). — 16. Saturnie (ou « paon de la nuit ») ; on doit dire *une* saturnie en parlant de ce papillon. — 17. Venturis (tubes utilisés en physique pour mesurer le débit des fluides [du nom de Giovanni Battista Venturi, physicien italien qui inventa ce tube]). — 18. Revuiste (auteur spirituel [si possible !] de revues jouées au théâtre et au music-hall... et le sel peut être défini comme une « présence d'esprit » [Robert Lespagnol]). — 19. Estuaire (endroit où un cours [d'eau] quitte son lit pour se jeter dans la mer). — 20. TAURIDES (n. fém. pluriel ; étoiles filantes qui paraissent émaner de la constellation du Taureau).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

[Une malencontreuse « coquille » a déformé notre définition n° 3 (« le Monde » du 5 juillet, première édition). Il fallait lire : Danse à la mode au XIXe siècle, et non « dans la mode... ». J.-P. C.]

MOTS CROISÉS — n° 2 707



HORIZONTALEMENT

I. Sont capables de briser le tympan. — II. Qui n'a donc plus la force de s'accrocher. — III. Qui a donc été mordu. — IV. Autrefois nécessaire pour faire partie du collège ; Evoque une perversion. — V. Brut ; Saisi (épelé) ; Abréviation pour une carte. — VI. Contribua à la restauration de Jérusalem. — VII. Est le premier servi quand il est privilégié. — VIII. Des Anglais y font leur pelote. — IX. Qui ne souffre donc plus ; L'Alsace et la Lorraine. — X. Pas affiché ; Agirait comme la raison, selon Victor Hugo. — XI. Eléments de fusée ; Préfixe.

VERTICALEMENT

1. Vraiment court. — 2. Honorer comme un patron ; D'un auxiliaire. — 3. Ses feuilles peuvent former une guirlande. — 4. Sont exclus de la famille quand ils sont petits ; Beau quartier dans une capitale. — 5. Morceau pour deux ; Nous apporte l'oubli. — 6. Se taisait quand il manquait de tripes ; Préposition. — 7. Nom de maison, en Castille ; Pour un profane, est difficile à distinguer de la macreuse. — 8. Evangélisa le Groenland ; Peut se faire avec un ballon. — 9. Pronom ; Légume d'Arabie ; Supporte la quille.

Solution du n° 2 706

HORIZONTALEMENT

I. Poissonneries. — II. Entendeur ; Suite — III. Emoi ; Iaroslav. — IV. Ha ; Ablette ; Lui. — V. Eloi ; El ; Omo. — VI. Udine ; Insolente. — VII. Relevé ; AT ; Il ; Os. — VIII. Echeveau. — IX. Perpétré ; Egaré. — X. Ci ; Eolien ; Sa ; Tu. — XI. Assurée ; EC ; Noir. — XII. Gé ; Nègre ; Entrée. — XIII. Li ; Lieur. — XIV. Brièvement ; Rée. — XV. Asa ; Au ; Endos.

VERTICALEMENT

1. Pêcheurs ; Cagibi. — 2. On ; Alde ; Pisé. — 3. Ite ; Oille ; Lia. — 4. Semaine ; Réunies. — 5. Snob ; Evaporé ; Va. — 6. Odile ; Elégie. — 7. Né ; Elt ; Etier ; Ma. — 8. Nuit ; Nacre ; Emeu. — 9. Eratosthène. — 10. Remo ; Celte. — 11. Iso ; Olives ; Nt. — 12. Eus ; Elégante. — 13. Sillon ; Aa ; Oruro. — 14. Tau ; Tourtières. — 15. Révisés ; Eure.

GUY BROUTY.

JOURS D'ÉTÉ

INFORMATIONS "SERVICES"

P.T.T.

Courrier à suivre

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. donne, ci-dessous, des conseils pratiques aux usagers des postes et télécommunications qui partent en vacances :

● COURRIER A REEXPEDIER

La réexpédition du courrier (télégrammes-mandats et télégrammes illustrés exceptés) est, selon le cas, payante ou gratuite. Si vous chargez le service postal de réexpédier le courrier parvenant à votre adresse habituelle, vous devrez acquitter une taxe forfaitaire (1) *et déposer vos ordres de réexpédition au moins quatre jours avant de quitter votre domicile. Vous pouvez demander à un tiers (parent, concierge, voisin...) de transcrire votre nouvelle adresse sur les correspondances à faire suivre ou de regrouper périodiquement celles-ci dans les enveloppes de réexpédition mises gracieusement à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.*

● COURRIER A CONSERVER

Laissez le préposé continuer à déposer le courrier à votre domicile si votre boîte est suffisamment grande... ou si votre absence est de courte durée. Ou bien demandez au bureau de poste qui dessert votre domicile de le garder (pendant un mois maximum) contre paiement d'une taxe (1).

● COURRIER EN POSTE RESTANTE

● *Précisez à vos correspondants le nom exact du bureau de poste où devra parvenir votre courrier et n'oubliez surtout pas ces trois particularités du service de la « poste restante » : les mineurs non émancipés âgés de moins de dix-huit ans ne peuvent avoir accès à ce seévice que s'ils possèdent une autorisation de leur représentant légal : les envois supportent une taxe spéciale (1,30 F par objet et 0,60 F pour les journaux) ; les envois adressés « poste restante » sont délivrés sur présentation d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, cartes S.N.C.F., famille nombreuse...).*

ARGENT

● Si vous restez en France :

Emportez avec vous votre carnet de chèques postaux et aussi votre carte de paiement des chèques postaux ; celle-ci vous permet de retirer immédiatement jusqu'à 2 000 F d'argent liquide, dans n'importe quel bureau de poste.

Votre carte C.C.P. 24/24 vous donne la possibilité de retirer 900 F par semaine dans l'un des trois cent vingt distributeurs automatiques de billets. Votre livret de Caisse nationale d'épargne, autre source immédiate d'argent liquide, à raison de 2 000 F tous les sept jours, également dans dix-huit mille bureaux de poste.

Si vous ne voulez pas transporter de fortes somes, utilisez les chèques postaux de voyage, d'un montant de 100 F, 200 F ou 500 F, payables dans tous les bureaux de poste et valables quatre mois. Et si, malgré tout, il vous arrivait de manquer d'argent, il vous resterait encore la solution d'écrire, téléphoner ou télégraphier à un parent ou à un ami pour lui demander de vous envoyer un mandat (délai quatre jours) ou un mandat télégraphique (délai quelques heures).

● Si vous partez à l'étranger :

Renseignez-vous dans les bureaux de poste sur : la réglementation des changes en vigueur ; la délivrance de postchèques pouvant être encaissés en monnaie locale dans les bureaux de poste des pays participant au service ; la possibilité d'envoyer à l'avance des arrhes par mandat-carte ; la possibilité de vous faire expédier, sur place, en cas de circonstances exceptionnelles (vol, accident...) une somme d'argent par tiers, sous forme de mandat Enfin, depuis le 1er juin dernier, les Français qui se rendent en Belgique peuvent retirer de l'argent des distributeurs Postomat belges au moyen de leur carte C.C.P. 24/24.

(1) 44 F dans les communes de vingt mille habitants et plus : 27,50 F dans les communes de moins de vingt mille habitants.

(2) 44 F dans les communes de vingt mille habitants et plus ; 27,50 F dans les communes de moins de vingt mille habitants.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juillet 1980 :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Haute-Volta relatif à la circulation des personnes ;

● Relatif au recrutement, à la nomination et au statut des praticiens à temps partiel et à plein temps des établissements d'hospitalisation publics autres que les centres hospitaliers régionaux faisant partie de centres hospitaliers et universitaires et les hôpitaux locaux ;

● Relatif aux marchés de la caisse française des matières premières.

PARIS EN VISITES

MARDI 8 JUILLET

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Colin.

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 15 h., devant la Fontaine-Saint-Michel, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Collin (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 2, place du Palais-Bourbon (Arcus).

« Hôtels et curiosités du Marais », 10 h. 30, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« L'Assemblée nationale », 15 h. 45, 4, place du Palais-Bourbon, Mme Ragueneau.

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abbesses, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade romantique au Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Hager.

« Le Marais mystérieux », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèces-Visites).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Tourisme culturel).

« La place des Vosges, le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier.

BREF

DOCUMENTATION

INSCRIPTIONS A L'INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION. — Les inscriptions pour l'entrée à l'Institut national des techniques de la documentation (formation supérieure de documentaliste niveau maîtrise), sont ouvertes jusqu'au 11 juillet et du 1er au 12 septembre : Conservatoire national des arts et métiers, annexe Montgolfier, 1, rue Montgolfier, 75003 Paris, téléphone 271-24-14 (poste 516).

TOURISME

« MILLE MOYENS POUR RÉUSSIR VOS VACANCES ET VOYAGES ». — Dans la collection « Vivre sa retraite », cet ouvrage se propose d'aider à faire un choix de vacances, à préférer un séjour ou un circuit, à prendre correctement ses dispositions pour le transport, la garde des animaux domestiques, et indique enfin les précautions indispensables pour « laisser sa maison », faire suivre son courrier...

★ Par Martine et Antoine Adam — « Vivre sa retraite » — B.P. 73, 92260 Fontenay-aux-Roses, 144 p., 1980. Prix : 39 F port inclus.

PROMENADES A TRAVERS L'OCCITANIE. — L'association Drailles (séjours, contacts, culture en Cévennes) propose une randonnée pédestre le long des canaux du Midi, de Toulouse à Sète, et du Rhône, de Sète à Beaucaire. Du 15 au 20 septembre : Toulouse-Carcassonne, à travers le Lauragais, du 22 au 27 septembre : Carcassonne-Béziers, à travers le Minervois et le Languedoc ; du 29 septembre au 4 octobre : Béziers-Beaucaire, à travers les étangs littoraux et la Camargue. On peut s'inscrire pour une, deux ou trois semaines.

★ Drailles, B.P. 40, 48400 Florac.

RADIO TÉLÉVISION

Lundi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

1? h 20 **Documentaire : Une maison, une histoire.**
Kipling à Bateman, réal. S. Hellings.

19 h **Caméra au poing : Sur un banc de sable.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Tour de France.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Cinéma : « Miquette et sa mère ».**
Film français de H.-G. Clouzot (1949), avec L. Jouvet, Bourvil, S. Fabre, D Delorme, M. Perrey, H Niel, R. Pisani (N., rediff.)
La fille d'une buraliste de province, amoureuse d'un aristocrate un peu niais, devient, avec sa mère, comédienne dans une tournée théâtrale dirigée par un cabotin beau parleur.
Un certain ton de dérision dans l'adaptation d'une pièce « Belle Epoque » de Flers et Caillavet, à laquelle Clouzot ne s'est guère intéressé. Bourvil y tient un rôle effacé.

22 h 5 **Série : Grand-mères.**
Marguerite Ghys
Filmée par la caméra pudique et attentive d'Yves Lumet, une femme de quatre-vingts ans retrace sa jeunesse de vachère, son existence d'infirmière et songe... à la fin qui vient.

23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Variétés.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Magazine : Cartes sur table.**
Avec M. Raymond Barre, premier ministre.

21 h 50 **Document : Les suaires de Véronique.**
D'après la nouvelle de M. Tournier, réalisation P Desfons.
Aux Rencontres d'Arles, Véronique, photographe, traque un jeune homme, Hector, et le poursuit inlassablement de sa caméra jusqu'à le rendre fou, étranger à lui-même. Film étrange où se mêlent fiction et réalité.

22 h 50 **Document : Enfance africaine.**
Le cri du père, réal. N. Baratier.

23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h. 55 **Tribune libre.**
ETHIC (Entreprise de taille humaine, industrielle et commerciale).

19 h. 10 **Journal.**

19 h. 20 **Emissions régionales.**

19 h. 40 **Pour les jeunes.**
Carroyage : films oiseaux ; hebdo-jeunes.

20 h. **Les Jeux.**

20 h. 30 **Cinéma public : « Angélique, marquise Anges ».**
Film français de B. Borderie (1964), avec M Mercier, R. Hossein, J. Rochefort, G. Gemma, C Giraud, J. Toja, F. Maistre, R. Porte (rediffusion).
Au début du règne de Louis XIV, Angélique, fille de noblesse provinciale, est forcée d'épouser un riche gentilhomme qui passe pour sorcier. Elle apprend à le connaître et à l'aimer, mais ils ont des ennemis puissants.
Premier film d'une série médiocre, tirée des romans historiques d'Anne et Serge Golon, qui méritaient mieux. Esthétique de photo-roman et charmes physique de Michèle Mercier.

22 h. 20 **Journal.**

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Présence des arts : Braque à la Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence.
20 h., « Malins plaisirs (tome III), de J.-J Varoujean. Avec C. Laborde, P Etesse. S Fabre...
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la quête aventureuse de Conn-Eda, prince d'Irlande.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Japonais à Paris.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering.
20 h. 30, Concert du patrimoine (en direct de la Halle aux grains) : « Symphonie n° 1 » (Gounod) ; « Harold en Italie », symphonie pour orchestre avec alto principal, opus 16 (Berlioz) ; « Pelléas et Mélisande » (Fauré), par l'Orchestre symphonique du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, avec G. Gausse, alto.
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Roentgen, F. Schubert).

Mardi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Jeune pratique.**
Acheter une voiture d'occasion.

12 h 3? **Le francophonissime.**

13 h **Journal.**

13 h 30 **Série : Le riche et le pauvre.**
Réalisation H. Bennett.

16 h 15 **Tour de France.**

17 h 25 **Scoubidou : Le bateau hanté.**

17 h 45 **Croque-vacances.**
Dessin animé ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine : les planeurs miniatures ; 18 h., Variétés ; 18 h. 10, Momo et Ursule.

18 h 20 **Documentaire : Une maison, une histoire.**
Vivaldi à Venise.

19 h **Caméra au poing : Le rêve d'Icare.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Tour de France.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Téléfilm : « Sacré farceur ».**
De J Rouland et D. Ceccaldi, mise en scène et réalisation J. Rouland, avec P Mondy, N Baye, C. Allary, S. Francini, J. Obe, D Rocca...
Un vétérinaire séduisant et séparé de sa femme vient s'installer dans une petite ville de province. Son tempérament de farceur ne plaît pas à tout le monde.

21 h 30 **Documentaire : Les Français du bout du monde.**
Le Gabon.
Après avoir passé deux ans chez les Pygmées, Claude Pradel a été transporteur puis guide de chasse ; il raconte son aventure.

22 h 25 **Médicale.**
D'un fléau l'autre : les poumons.

23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**

12 h 1? **Spécial Tour de France.**

12 h 45 **Journal.**

13 h 35 **Série : Ah ! quelle famille !**
Le souvenir.

14 h **Aujourd'hui madame.**
Bienfaits et dangers des simples.

15 h 5 **Feuilleton : La dynastie des Forsyte.**
Portrait de Fleur.

16 h 5 **Cinéma : « Gervaise ».**
Film français de R. Clément (1956), avec M. Schell, F Périer, S Delair, M. Casadesus, A. Mestral, J. Harden, J. Holt, H. de Lapparent, L. Hubert, M. Luccioni, Florelle (N., rediffusion).
A Paris, sous le Second Empire, la déchéance d'une femme du peuple, qui après avoir réussi, à force de travail, à s'installer blanchisseuse à son compte, est victime de ses faiblesses pour son ancien amant et ruinée par son mari alcoolique.
Remarquable adaptation de l'Assommoir *de Zola. Fidèle reconstitution d'époque, perfection d'une mise en scène naturaliste pour la description d'un enfer social, vérité saisissante des acteurs.*

18 h **Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.

18 h 30 **C'est la vie.**

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 45 **Variétés.**

20 h **Journal.**

20 h 30 **Les dossiers de l'écran : « Jour de fête ».**
Film français de J. Tati (1947), avec J. Tati, G. Decomble, P Frankeur, S. Relli, M. Vallée, R. Rafal, Beauvais (N.).
Après avoir assisté, lors de la fête de son village, à la projection d'un documentaire sur le service postal aux Etats-Unis, un facteur rural entreprend, avec son vieux vélo, une tournée « à l'américaine » de distribution du courrier
Le premier long métrage de Jacques Tati. Invention d'un style burlesque basé sur l'observation réaliste du quotidien, ébauche du personnage de M. Hulot avec François le facteur.

22 h **Débat : Savons-nous encore faire la fête ?**
Avec Mmes P. Lautman, chargée de recherches au C.N.R.S. ; M.-F. Gueusquin, ethnologue ; C. Bonafe, animatrice du théâtre La Carrière ; MM. J. Savary, metteur en scène ; E. Morin, directeur de recherches au C.N.R.S. ; C. Anquetil, président du syndicat des forains.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Comité pour la langue de l'Europe.

19 h 10 : **Journal.**

19 h 20 **Emissions régionales.**

19 h 40 **Pour les jeunes.**
Le maître du monde ; Les couleurs du temps : spécial été.

20 h **Les Jeux.**

20 h 30 **Cinéma pour tous : « les Contrebandiers de Moonfleet ».**
Film américain de F. Lang (1955), avec S Granger, G Sanders, J. Greenwood, V Lindfors, J Whiteley, L. Montevecchi, M. Cooper, S McClory, A. Napier (rediffusion).
En 1755, en Angleterre, un orphelin, dernier descendant d'une grande famille, vient se placer sous la protection d'un homme qui a aimé, autrefois, sa mère, et qui est le chef d'une bande de contrebandiers.
Décors et péripéties d'un film d'aventures hollywoodien. Mais Fritz Lang a transcendé le genre par une mise en scène épurée, le mystère des personnages et la fascination du mal sur l'innocence.

21 h 55 **Journal.**

FRANCE - CULTURE

9 h. 7, La matinée des autres : Gens du mil, gens du sorgho ; Mythes, légendes et traditions en Arménie.

11 h. 2, Ecrivains pour musiques : Sacha Guitry (à 17 h. 32, R. Queneau et R. Desnos).

12 h. 5, Agora : Le problème des origines américaines, avec Y. Coppens et J. Meunier.

12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une passion ingénue », de R. André.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les écrivains chinois à Paris.
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Sciences : La pierre attaquée par les acides et les champignons.
20 h. Dialogues franco-norvégiens : « Spécificité et unité des pays nordiques », avec H. Seip et M. Gravier.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Œuvres d'ondes.. Milhaud, Jolivet, Messiaen, Tessier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Six mille Japonais résident en France.
(Lire notre sélection.)

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Jean-Sébastien Bach : « Deuxième concerto brandebourgeois en fa majeur », BWV 1 047, dir. G. Léonhardt (Bach - Busoni), avec A. Brendel, piano.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le Délire des doigts, intégrale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Bach et Mendelssohn ; 11 h. 15, Bach et nous.
11 h. 30 Concert : « Concerto pour violon, hautbois et cordes, en ré mineur », BWV 1 060 ; « Cantate », BWV 202 ; « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur », BWV 1 049, par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec J.-Ch. Gayot, hautbois, E. Krivine, violon, J. Chamonin, soprano.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Stan Getz Quintette.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Vivaldi, Stravinsky, Casella et Franck ; 16 h. 45, Bach et nous.
17 h., Concert : Festival estival de Paris 1977, « Amadis des Gaules », tragédie lyrique en trois actes de J.-Ch. Bach, livret de Quinault, par le nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Gondette, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., Concert confrontation (en direct de la chapelle Sainte-Anne), orgue, piano, clavecin, avec J. Van Immerseel : « Le Clavier bien tempéré », six préludes et fugues (J.-S. Bach).
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Schubert, Brahms, Tchaïkovski et Sibélius).

D'une chaîne à l'autre

« MÉMOIRES ET CULTURES EN PAYS MÉDITERRANÉENS »

● L'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Centre international de recherche de création et d'animation organisent du 15 au 27 juillet sur le thème « Mémoires et cultures en pays méditerranéens » une série de projections et de débats à la téléthèque de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Des documents (vidéo, films, super-8) rassemblés grâce au concours de l'Office régional de la culture illustreront les traditions, les histoires, les lieux du pays et montreront aussi les fêtes, ou les luttes sociales. Parmi ceux-ci figureront notamment quelques numéros de la série « Grand mères » de Jean Frapat, des « Paysannes » de Gérard Guérin, ou des « Conteurs » d'André Voisin et encore des réalisations de Maurice Failevic, Hubert Knapp, Maurice Dugowson, etc.

UNE PROTESTATION DU SYNDICAT DES ACTEURS BRITANNIQUES

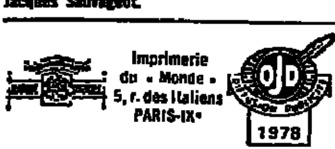
● L'acteur américain Christopher Sarandon — qui interprétait la « femme » d'Al Pacino dans *Un après-midi de chien*, de Sidney Lumet, et violait Muriel Hemingway dans *Lipstick* — a été engagé par la télévision britannique pour incarner un Anglais dans l'adaptation d'un roman de Dickens, *l'Histoire de deux villes*. La production espère ainsi une coproduction et la vente de l'émission aux Etats-Unis.

Profondément choqué, le syndicat des acteurs proteste contre l'engagement d'un Américain inconnu du public anglais et qui a fait carrière « *dans les rôles de dévoyés sexuels* ». Il menace le ministre du travail d'entreprendre une action s'il ne réglemente pas plus sévèrement l'attribution des permis de travail aux artistes étrangers.

FRANCE-MUSIQUE EN DIRECT DE TOULOUSE

Pendant les semaines de l'orgue, du piano et du clavecin de Toulouse, France-Musique propose jusqu'au 12 juillet une retransmission de concert quotidienne, en direct du Capitole, du cloître des Jacobins ou de la Halle aux Grains. C'est un « marathon » de Michaël Ponti qui a ouvert, le 6 juillet, cette « Semaine de France-Musique à Toulouse ». Se succèdent ensuite l'Orchestre du Capitole et Gérard Causse (ce lundi 7 juillet), Jos Van Immerseel pour « le Clavier bien tempéré » de Bach (le 8), Herbert Henck (le 9), Joh Lewis et Martial Soll (le 10), le Nouvel orchestre philharmonique dirigé par Uri Segal, avec Léon Fleisher (le 11). Le 12 juillet, l'Orchestre du Capitole, sous la direction de Léon Fleisher, avec H. Francesch au piano, interprétera un concerto de Masson, « l'Inachevée » de Schubert et la Deuxième symphonie de Onslow (création).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

1978

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

Le second choc pétrolier et les échanges internationaux

Un déficit plus durable qu'en 1973

L'accélération de la croissance économique à partir du milieu de l'année 1978, la forte hausse des prix du pétrole dès le début de 1979, ont entraîné une dégradation quasi générale des paiements extérieurs des pays industrialisés depuis un an. Il est probable que la récession économique qui gagne les nations occidentales et touchera le Japon dans trois ou quatre mois va réduire ces déséquilibres, des pays en stagnation ayant moins besoin d'importer.

Fait nouveau par rapport au premier choc pétrolier : il faudra vraisemblablement plusieurs années pour que, globalement, l'ensemble des pays industrialisés puissent rééquilibrer complètement leurs paiements extérieurs. En effet, contrairement à ce qui s'était passé entre 1974 et 1979, plus personne ne pense que le prix réel du pétrole baissera. L'érosion constante du pouvoir d'achat des exportations de l'OPEP avait permis aux pays industrialisés de rétablir assez rapidement leurs comptes extérieurs après le choc de 1974. Cette fois, toutes les prévisions tablent non seulement sur un maintien du prix réel du pétrole, mais sur une hausse de 2 à 3 % par an, parfois plus. Dans ces conditions, beaucoup d'experts estiment que la crise des paiements extérieurs de l'Occident ne prendra fin qu'en 1984 ou 1985.

LA reprise de la croissance économique, qui s'est amorcée au cours de l'année 1978 — après le redémarrage raté de 1975-1976, — s'est confirmée tout au long de l'année 1979. Cela est vrai pour presque tous les pays industrialisés, sauf pour les Etats-Unis, qui, dans ce domaine comme dans d'autres, font cavalier seul.

L'euphorie de l'année 1979 a eu des conséquences immédiates sur les échanges internationaux qui ont crû de 6 % en volume (+ 4 % en 1978), retrouvant à peu de chose près les meilleures performances des années d'avant la crise. La croissance retrouvée de 1979 a provoqué les mêmes déséquilibres des balances commerciales qu'antan, les importations progressant plus vite que les exportations : + 8,3 % contre + 6,3 % en volume. Ces phénomènes ont toujours la même explication : accélération des achats de matières premières et de produits énergétiques. De plus, la perspective d'une aggravation de l'inflation a partout incité les chefs d'entreprise à constituer des stocks qui, pour n'avoir pas l'ampleur de ceux de 1973 (sauf bien sûr pour le pétrole) n'en ont pas moins fortement gonflé les importations.

Avec la reprise d'une forte activité, l'autre explication globale du déséquilibre des balances commerciales et des paiements courants des pays industrialisés est évidemment la nouvelle et forte hausse des prix pétroliers, dont l'impact sur les économies industrialisées est maintenant à peu près la même que celle (1) de 1973-1974, puisqu'il a entraîné une ponction supplémentaire en année pleine de 1,5 % à 2 % du produit national de l'ensemble de la zone O.C.D.E., portant à quelque 4 % le prélèvement total. L'évolution au fil des années des excédents de paiements courants des pays de l'OPEP (contrepartie des déficits encourus par les pays importateurs de pétrole) explique mieux qu'un long discours l'une des causes essentielles de la crise des paiements extérieurs des nations industrialisées

(Chiffres en milliards de dollars)

1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
7,5	59,5	27	36,5	29	7	67

Du coup, l'excédent des paiements courants des pays industrialisés a fondu comme neige au soleil passant de + 9,1 milliards de dollars en 1978 à un déficit de 30,5 milliards en 1979.

Pour 1980, l'excédent des pays de l'OPEP devrait presque doubler et atteindre 115 milliards de dollars. Cette prévision de l'O.C.D.E. est faite sur la base d'un prix moyen de 30,5 dollars le baril. Aucun chiffre n'est avancé pour l'ensemble de 1981, mais des calculs faits sur la base de 34 dollars le baril situent l'excédent des pays de l'OPEP à 82 milliards de dollars pour le seul premier semestre de l'année prochaine.

On voit donc que les pays industrialisés ne sont pas du tout en train de renouveler le tour de passe-passe qui leur avait si bien réussi après 1974 et qui avait consisté à modifier en leur faveur les termes de l'échange avec l'OPEP et le quart-monde : augmenter les prix des produits manufacturés plus vite — voire beaucoup plus vite — que n'augmentaient les prix pétroliers et ceux des matières premières.

Le cas du franc, du yen, et du DM

● *En France*, l'équilibre retrouvé en 1978 grâce à une progression régulière des exportations n'aura pas résisté au jeu combiné du second choc pétrolier et de fortes importations de biens de consommation. L'excédent de 700 millions de dollars enregistré en 1978 aura fait place à un déficit de 1,9 milliard de dollars en 1979. Le déséquilibre s'est fortement accentué au début de 1980. La récession qui guette l'économie française va maintenant largement freiner les importations et réduire le déficit. Mais il est inquiétant de constater que la compétitivité des prix français s'émousse sur les marchés extérieurs du fait de fortes hausses de prix, notamment en ce qui concerne les biens d'équipement. Du coup, le solde excédentaire de la balance, hors énergie, se réduit au lieu de s'accroître comme cela serait nécessaire pour payer la facture pétrolière. Dans ces conditions, le gouvernement devra quelque peu laisser glisser le franc — actuellement au sommet du serpent monétaire — s'il veut redonner du dynamisme aux ventes françaises qui s'essoufflent. Il suffirait de pratiquer une politique de baisse relative des taux d'intérêt.

● *Aux Etats-Unis*, la longue et forte croissance économique a entraîné, à partir de 1976, des déficits considérables du commerce extérieur. De plus, alors que les pays industrialisés stabilisaient — voire diminuaient — le volume de leurs importations pétrolières par rapport au niveau atteint en 1973, les Etats-Unis accroissaient les leurs dans des proportions très importantes : 350 millions de tonnes en 1973, 415 millions en 1979, soit + 36 %.

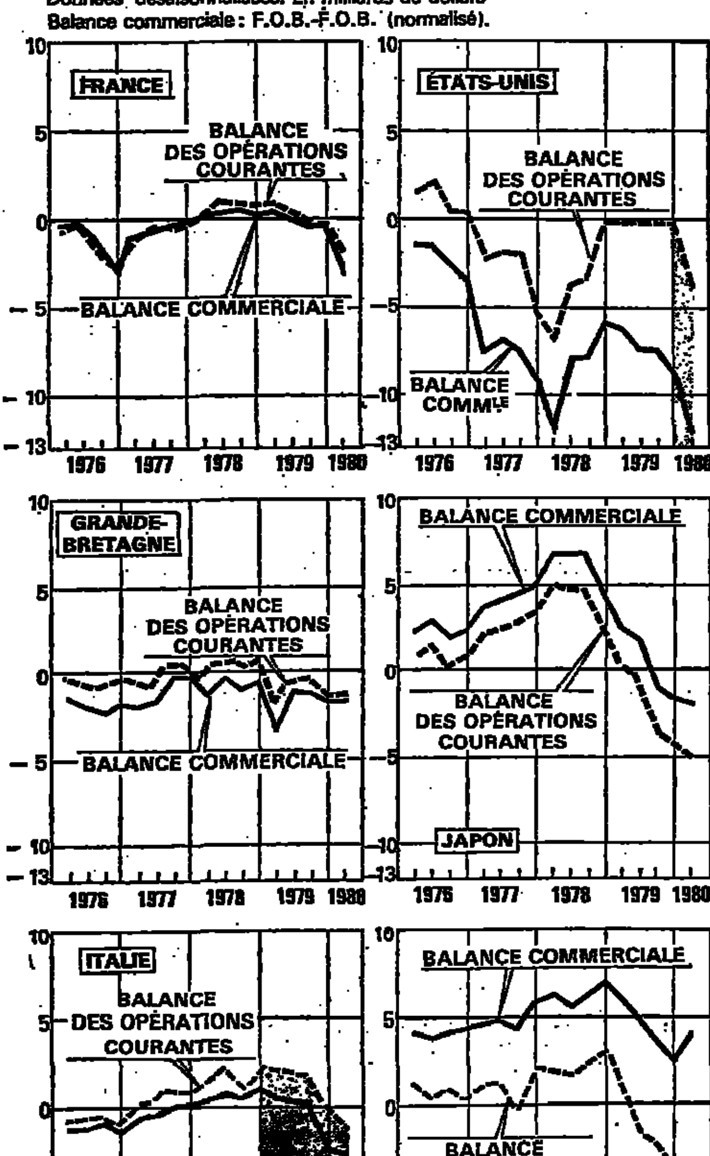
Une nouvelle amélioration du commerce extérieur s'est produite en 1978, la forte dépréciation du dollar à partir du milieu de 1977 ayant donné aux produits américains une compétitivité nouvelle : les exportations des Etats-Unis ont ainsi progressé de 20 % en volume entre la fin de 1977 et la fin de 1978. Ce redressement spectaculaire n'a pas résisté aux nouvelles hausses des prix de l'OPEP, dans un pays où les importations de pétrole représentent maintenant 27 % de la valeur totale des achats du pays, contre 10 % en 1973. La récession dans laquelle s'enfoncent les Etats-Unis devrait leur permettre de rééquilibrer rapidement leur balance des paiements courants. Mais le commerce extérieur restera de toute façon largement déficitaire.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 20.)

(1) En 1973, le prélèvement pétrolier représentait en moyenne 1 % en année pleine du produit national des pays industrialisés. Le premier choc pétrolier de fin 1973 l'a fait passer à 3 % en année pleine. La détérioration des termes de l'échange (au détriment des pays de l'OPEP) l'a ramené à 2,3 % en 1977-1978. Le second choc pétrolier l'a refait passer à 4,2 % à consommation constante ou à 3,7 % si l'on prend en compte la baisse des volumes du pétrole importés par les pays industrialisés.

Données désaisonnalisées. En milliards de dollars
Balance commerciale : F.O.B.-F.O.B. (normalisé).



Source : O.C.D.E. Estimations

L'Europe résiste mieux que les États-Unis

par MICHEL GODET (*)

L'EUROPE doit importer plus de la moitié de ses besoins énergétiques (55 % en 1978) et le Japon près de 90 %, alors que les Etats-Unis ne dépendent de l'extérieur que pour le quart de leurs approvisionnements. Ce constat conduit trop souvent à penser que l'Europe subit plus fortement que les Etats-Unis les effets des renchérissements du pétrole intervenus depuis 1973. En réalité, l'arbre cache la forêt, et cette idée reçue est largement démentie par les faits qui montrent plutôt que, relativement aux Etats-Unis, *l'Europe est sortie renforcée du premier choc pétrolier de 1973.*

Entre 1973 et 1978, le déficit des Etats-Unis vis-à-vis des pays de l'OPEP a augmenté de façon considérable, passant de 1,2 milliard de dollars à près de 16 milliards, alors que celui de la C.E.E. est devenu inférieur à ce qu'il était en 1973 (9 milliards de dollars contre 10,5). Dans le même temps, le taux de couverture des échanges avec l'OPEP s'est constamment dégradé pour les Etats-Unis et amélioré pour la C.E.E., passant respectivement de 74 % à 49 % et de 44 % à 81 %.

Ainsi *les situations relatives des Etats-Unis et de l'Europe vis-à-vis de l'OPEP se sont complètement inversées entre 1973 et 1978.* Pour expliquer ce renversement, il ne suffit pas de rappeler que l'Europe exporte régulièrement deux à trois fois plus vers l'OPEP que les Etats-Unis. Il faut aussi constater que, dans la même période, la valeur des importations de pétrole a triplé pour les Etats-Unis et seulement doublé pour l'Europe. Ce phénomène apparaît très clairement si l'on se place du point de vue de l'OPEP pour examiner la structure des échanges de la zone entre 1973 et 1978 *(voir tableau ci-dessous).*

Cela montre que le taux de couverture des échanges de la C.E.E. avec l'OPEP a presque doublé entre 1973 et 1978, cache une *profonde asymétrie entre les pays européens,* comme en témoigne le tableau.

Mis à part le Royaume-Uni, qui, entre 1973 et 1978, a pratiquement accédé à l'indépendance énergétique avec le pétrole de la mer du Nord, force est de constater à quel point les divergences entre les autres grands pays européens s'accentuent. Dans la même période, l'Allemagne fédérale et, dans une moindre mesure, l'Italie ont amélioré considérablement leur position commerciale vis-à-vis de l'OPEP, contrairement à la France, qui s'est contentée de maigres progrès. Ainsi en 1978, l'Allemagne exportait vers l'OPEP un quart en plus qu'elle n'importait et enregistrait un excédent de 2,6 milliards de dollars, alors que la France ne couvrait par ses exportations vers l'OPEP qu'un peu plus de la moitié de sa facture pétrolière et connaissait avec cette zone un déficit d'environ 5,4 milliards de dollars.

Ce piètre résultat montre qu'il ne suffit pas d'accuser le pétrole de tous les maux ni de prétendre que, si la France était aussi bien spécialisée sur le plan industriel que l'Allemagne, tout irait bien, car l'Italie, généralement considérée comme un des pays européens les moins bien spécialisés, fait bien mieux que la France. Produire n'est pas tout, il faut vendre, et pour cela les arguments techniques et le dynamisme commercial comptent plus que les seules sympathies politiques.

Les effets du second choc pétrolier de 1979 sont comparables, mais en moindre, au premier choc de 1973-1974 et se traduisent par une dégradation générale des taux de couverture des échanges avec l'OPEP. Il faut noter cependant la remarquable situation de la C.E.E. vis-à-vis de l'OPEP : seule région à couvrir mieux ses échanges qu'en 1973, elle a même ravi aux Etats-Unis la première place au classement des positions commerciales qu'ils détenaient en 1973. Nul doute qu'à terme les mêmes causes liées à la structure des échanges produiront les mêmes effets : le déficit européen sera modéré par rapport à celui des Etats-Unis, et les taux de couverture vis-à-vis de l'OPEP s'amélioreront à nouveau pour l'Europe et le Japon.

Tant que le dollar sera le moyen universel de paiement, le recyclage des capitaux pourra s'opérer sans difficultés par de simples jeux d'écritures entre les eurobanques et les banques américaines. Un déficit d'un pays industriel se traduit immédiatement par un crédit pour un pays de l'OPEP dans une autre banque ou la même, et, si certains déséquilibres entre banques apparaissent, ceux-ci sont compensés automatiquement par les lignes de crédits — accords de stand-by — que les banques se consentent entre elles.

(Lire la suite page 20.)

LA PART DE WASHINGTON DANS LES EXPORTATIONS DE L'OPEP A DOUBLÉ EN CINQ ANS

	Exportations 1973	Exportations 1978	Importations 1973	Importations 1978
Europe	44 %	34 %	41 %	40 %
Etats-Unis	11 %	22 %	17 %	15 %
Japon	17 %	17 %	13 %	14 %

(Part dans les exportations et les importations de l'OPEP.)

Les Etats-Unis représentent un débouché de plus en plus important pour les pays de l'OPEP. Le constat inverse s'applique pour l'Europe, qui, tout en devenant un client relativement moindre, garde sa part de marché dans les importations de la zone OPEP. Le Japon a connu une évolution intermédiaire entre celle des Etats-Unis et celle de l'Europe : doublement du déficit, mais très nette amélioration du taux de couverture (57 % en 1978 contre 39 % en 1973).

En résumé, l'Europe et, dans une moindre mesure, le Japon ont réussi à améliorer leur position commerciale avec l'OPEP. Le renchérissement du pétrole peut, en renforçant les relations entre clients et fournisseurs, avoir des effets bénéfiques (du moins à moyen terme) : les dollars que les Américains « gaspillent » créent des emplois en Europe par OPEP interposée. Cela s'explique par le fait que l'Europe, relativement aux Etats-Unis et au Japon, est plus pour l'OPEP un fournisseur qu'un débouché (1).

Cependant, ce résultat globalement favorable à l'Europe, puisque le taux de couverture…

(1) Lire à ce propos le premier rapport de l'équipe FAST : « *L'Europe en mutation* », M. Godet et O. Ruyssen, collection « Perspectives européennes », diffusé par la Documentation française, 1980.

(*) Membre du groupe de travail FAST (Forecasting and Assessment in the fields of science and technology) de la Commission des Communautés européennes.

Au ralenti

« *IL faut transformer complètement l'ancienne notion statique de protection d'un minimum de subsistance, assurée aux moins favorisés, pour y substituer la conception dynamique d'une participation aux fruits du progrès* ». Tel était l'objectif assigné il y a dix ans au nouveau salaire minimum de croissance, le SMIC. L'auteur, Joseph Fontanet, alors ministre du travail, entendait ainsi faire jouer au SMIC un rôle moteur. Terminée cette fonction d'ambulance ou de voiture-balai, qui consistait à éviter que les salariés les plus défavorisés ne soient abandonnés sur le bas-côté de l'inflation, soumis à l'arbitraire d'employeurs ne survivant — parfois ne proliférant — qu'en sous-payant leur personnel.

Au dixième anniversaire du SMIC, on constate qu'en moyenne le salaire minimum nouvelle manière a eu indéniablement un rôle moteur : augmentant de 328 % de janvier 1970 à juillet 1980, le SMIC a vu son pouvoir d'achat s'accroître quatre fois plus vite que celui du salaire horaire moyen (+ 65,6 % contre + 16,8 %). La dernière majoration, qui a porté le SMIC à 14 francs, semble confirmer cette volonté — aussi timide soit-elle — de donner au minimum un certain rôle moteur (+ 1,4 % en pouvoir d'achat en un an).

Cette comparaison avec le salaire moyen des ouvriers masque toutefois le problème des salariés rémunérés à un niveau proche d'un autre minimum : le salaire minimal conventionnel. Or, quoi qu'ait espéré M. Fontanet, le SMIC continue toujours d'avoir un rôle de balai, puisque des conventions collectives fixent souvent leur salaire minimal à un niveau proche du SMIC. De plus, entre les dates de relèvement de ce minimum et la course sans fin des prix, les écarts se creusent — momentanément il est vrai — au détriment des salariés les plus défavorisés.

Ni tout à fait balai, ni vraiment moteur, le SMIC demeure un instrument socialement très important, mais il lui manque un complément : une véritable politique des bas salaires. Une commission vient d'être créée. Elle va étudier ces problèmes. Un pas en avant ? Sans doute. Mais cette promesse avait déjà été faite par M. Barre à la C.F.D.T. en... novembre 1979, et rien n'a été fait depuis. Là aussi la concertation fonctionne, mais au ralenti.

J.-P. D.

LE SECOND CHOC PÉTROLIER ET LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Un déficit plus durable qu'en 1973

(Suite de la page 19.)

● *En Grande-Bretagne*, la pause salariale obtenue pendant trois ans par les travaillistes a cessé fin 1978. Il en est résulté un boom de la demande intérieure, que l'industrie britannique a bien été incapable de satisfaire. De plus, les industriels anglais, gênés par la fermeté de la livre, arrivent difficilement à augmenter leurs exportations, et, en 1979, les achats britanniques à l'étranger auront progressé trois fois plus vite que les ventes. La richesse que représente le pétrole de la mer du Nord — que le pays n'exporte pas ou peu — a pour conséquence paradoxale d'amoindrir un dynamisme industriel et commercial déjà peu impressionnant.

● *Au Japon*, la brusque dégradation des paiements extérieurs à partir de 1978 s'explique par la formidable appréciation du yen, qui s'est poursuivie jusqu'en octobre de la même année et a beaucoup diminué la compétitivité des produits japonais. Depuis cette date, la monnaie japonaise s'est largement dépréciée : il fallait seulement 175 yens pour un dollar en octobre 1978. Nous en sommes actuellement à 230 yens. Mais la dépréciation de la monnaie japonaise, si elle a eu pour conséquence de stimuler les exportations (+ 26,6 % en mai 1980 par rapport à mai 1979), a aussi beaucoup renchéri les importations (+ 35,6 % de mai 1979 à mai 1980), phénomène aggravé par la nouvelle hausse des prix pétroliers. La récession que devrait connaître le Japon vers la fin de l'année rétablira rapidement les paiements extérieurs du pays.

● *En Italie*, la chute de la lire, amorcée en 1975, ayant pris l'allure d'une véritable débandade, en 1976, le gouvernement dut faire appel à un prêt du F.M.I. et de la R.F.A. l'année suivante pour consolider — sous forme de réserves de devises — une monnaie aussi atteinte que discutée. Les disciplines imposées par le F.M.I. — notamment en matière de coûts salariaux et de finances publiques — auront été respectées un temps : la lire s'est stabilisée à un bas niveau, donnant aux produits italiens une forte compétitivité. Cet avantage semble avoir disparu depuis à la faveur, notamment, de la phase de forte croissance économique commencée fin 1978 et qui se poursuit jusqu'à présent : investissements importants, consommation des ménages élevée. Du coup, à cause notamment d'une très forte inflation des prix et des salaires, les échanges commerciaux se sont dégradés. La balance des paiements courants a résisté un peu plus longtemps, du fait des recettes du tourisme et des transferts des travailleurs italiens vivant à l'étranger. Les emprunts des banques italiennes sur les marchés internationaux sont maintenant incapables de cacher l'ampleur d'un problème que seules de nouvelles mesures d'austérité — ou une dévaluation de la lire — peuvent résoudre.

● *En Allemagne fédérale*, la dégradation des paiements extérieurs, amorcée dès le début de 1979, s'explique en grande partie par la très forte hausse des prix du pétrole. La R.F.A. s'approvisionnant pour partie sur les marchés libres — à Rotterdam principalement, — a été touchée plus tôt que la plupart des pays industrialisés dans la mesure où ces marchés ont anticipé de plusieurs mois les hausses de l'OPEP.

L'autre raison de la dégradation des comptes extérieurs de la R.F.A. est la forte activité économique du pays qui, en 1979, a enregistré un taux de croissance de 4,4 % du produit national, entraînant une augmentation des importations beaucoup plus forte que celle des exportations (20 % en valeur contre 10 %).

Depuis le début de l'année, les ventes de la R.F.A. à l'étranger ont recommencé à beaucoup augmenter à cause notamment d'une compétitivité accrue par la stabilité du DM. Reste pour l'Allemagne fédérale à résoudre le problème que lui cause, au niveau de sa balance des paiements courants, son tourisme, source chaque année de déficits de plus en plus considérables : 22,4 milliards de DM en 1979 (soit l'équivalent de 52 milliards de F) contre 5,4 milliards de DM en 1970 (12,5 milliards de F).

ALAIN VERNHOLES.

BALANCES COMMERCIALES : LA RECHUTE

(en milliards de francs)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
FRANCE							
Balance commerciale	0,7	— 4,3	1	— 4,6	— 2,7	0,7	— 1,9
Balance des paiements courants	— 0,7	— 5,8	0	— 5,9	— 2,9	3,7	1,5
ETATS-UNIS							
Balance commerciale	1	— 5,3	9,1	— 9,2	— 30,9	— 33,8	— 29,5
Balance des paiements courants	7,2	2,2	18,3	4,5	— 14,1	— 13,6	— 0,1
GRANDE-BRETAGNE							
Balance commerciale	— 5,4	— 11,8	— 6,6	— 5,8	— 2,6	— 1,7	— 7
Balance des paiements courants	— 2,1	— 7,7	— 3,6	— 1,4	0,6	2	— 5,2
JAPON							
Balance commerciale	3,7	1,4	5	9,9	17,3	24,6	1,9
Balance des paiements courants	— 0,1	— 4,7	— 0,7	— 3,7	10,9	16,5	— 8,7
ITALIE							
Balance commerciale	— 3,7	— 8,5	— 1,1	— 4,2	— 0,1	2,9	— 0,6
Balance des paiements courants	— 2,2	— 8	— 0,5	— 2,8	2,4	6,4	6,4
R.F.A.							
Balance commerciale	15,5	22,2	17,7	16,7	19,8	25,7	17
Balance des paiements courants	4,7	9,9	3,5	3,5	4,4	9	— 5
O.C.D.E. (ensemble)							
Balance commerciale	8	— 26	5,5	— 17,5	— 23	5,5	— 34,5
Balance des paiements courants	16,2	— 27,1	— 0,44	— 15,2	— 24,8	9,1	— 30,5

L'Europe résiste mieux que les États-Unis

(Suite de la page 19.)

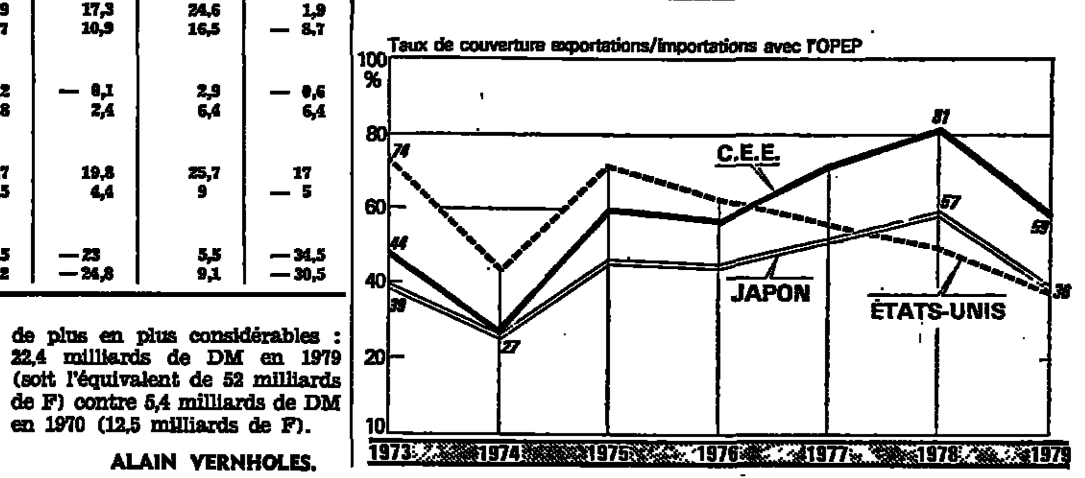
Cependant, le déficit structurel des Etats-Unis vis-à-vis de l'OPEP pourrait alimenter la perte de confiance envers le dollar et inciter les pays membres du cartel à protéger et à diversifier leurs actifs, par exemple, en se faisant payer dans la monnaie de leur principal fournisseur : l'Europe. La monnaie européenne n'existe pas en tant que moyen universel de paiement, et, tant que l'ECU ne sera qu'une unité de compte, le paiement du pétrole se fera en dollars, mais pourquoi pas en dollars indexés sur l'inflation mondiale et l'ECU ? Le renchérissement du pétrole sera d'autant plus supportable par les pays industriels qu'il sera progressif, d'où l'intérêt de l'indexation sur ces paramètres qui dépendent en grande partie de nos politiques et de nos structures. Cette perspective ne règle en rien le problème colossal de la dette des pays du tiers-monde, importateurs de pétrole.

Cesser de prêter à ces pays serait lourd de conséquences économiques et politiques, continuer à prêter devient trop risqué pour certaines banques. Le moratoire n'est qu'une solution partielle et momentanée : effacer le passé ne résout rien pour l'avenir. Des solutions structurelles devraient être recherchées dans un autre ordre économique mondial.

L'ITALIE MIEUX QUE LA FRANCE

	1973	1978	1979
Allemagne	62 %	127 %	71 %
France	50 %	55 %	46 %
Royaume-Uni	47 %	122 %	91 %
Italie	37 %	70 %	57 %
C.E.E.	44 %	81 %	59 %
Japon	39 %	57 %	37 %
Etats-Unis	74 %	49 %	36 %

(Taux de couverture des échanges avec l'OPEP.)



La dette cumulée du tiers-monde égale aux dépenses mondiales d'armements

La dette cumulée du tiers-monde — 400 milliards de dollars — représente exactement le montant annuel mondial des dépenses d'armement, mais il ne faut guère se faire d'illusions sur les possibilités d'une grande négociation internationale pour le désarmement et le développement. L'improbabilité des solutions globales renforce l'intérêt des solutions régionales.

Admettre l'ECU comme moyen international de paiement au même titre que le dollar permet d'ouvrir une nouvelle voie pour améliorer la situation des paiements des pays du tiers-monde non exportateurs de pétrole. En effet, une monnaie de réserve permet et même suppose des déficits extérieurs de la part de ceux qui l'émettent. Dès lors, pourquoi l'Europe, première puissance commerciale du monde, n'accepterait-elle pas un déficit extérieur permanent à leur égard ? Ainsi, l'idée d'un plan Marshall européen d'aide au développement du tiers-monde prend une dimension nouvelle.

MICHEL GODET.

Les notes de lecture

d'Alfred Sauvy

● **LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE.**
Tabrizi BENSALAH.
Préface de P.F. GONIDEC.

Surtout juridique, cet exposé montre cependant, par la présentation de la Charte de 1975-1976, les bases sur lesquelles doit s'édifier l'économie socialiste. Une double libération : fin de l'exploitation de l'homme par l'homme et indépendance de l'économie vis-à-vis de toute puissance étrangère. Le travail n'est pas seulement un droit, mais un devoir et un honneur. La planification scientifique vise à satisfaire, en priorité, les besoins des masses populaires ; ce point aurait mérité d'être explicité.

★ Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1979, 416 pages.

● **LA LEÇON D'IMAGINATION UNE FEMME AU PAYS DES MANAGERS.**
Florence VIDAL.

Nous avons vu, dans notre enfance, des ouvrages du type *Une femme au pays des Zoulous*, ou ailleurs. C'est en somme, une étude ethnologique, comme il est dit ; mais, comme les managers ne constituent pas une espèce homogène, un certain choix a été opéré parmi les « tribus », ce qui nous donne un ouvrage également de choix.

Voilà une femme de trente ans, obligée, par le rejet de quelque Chrysale, de s'insérer dans la vie professionnelle, ce qui est déjà une performance, qui s'engage dans les secteurs les plus « pointus » de la publicité et de la créativité. Dès lors, c'est un film tourbillonnant, avec peu d'arrêts sur image, car le reste attend en bouillonnant. Et nous volons de la chaussette sans talon aux pesticides, en passant par l'hypophyse des poulets ou la méthode morphologique pour le choix d'un parasol. Tout reprendre à la base, oublier l'école, étouffeuse d'imagination et se recréer avant de se créer soi-même.

La faune devient-elle peu à peu plus accueillante ou l'accoutumance et l'initiation jouent-elles leur rôle ? Toujours est-il que nous voyons le professeur de l'ENA évoluer, sans trouble, d'une critique initiale spontanée à une fine analyse des méthodes de pointe. La création, devenue créativité, devient-elle une seconde nature ?

Voici d'ailleurs le retour des grands créateurs, sans souci excessif de chronologie ni de spécialités . Einstein en bicyclette et de Claude Bernard, nous passons sans peine à Edison, Léonard de Vinci, bien sûr, à Gutenberg, Ibn Khaldoun et d'autres. Tous ces créateurs sont pères par la pensée, nous est-il précisé.

De cet immense galerie des trésors, nous ne sortons, un peu éblouis, que pour nous plonger dans un abîme de réflexions, sur la « sanction » par exemple, sur le résultat concret, de plus en plus difficile à mesurer par la société. Peut-être pouvons-nous recommander de ne pas lire dans l'ordre strict des pages, quitte à revenir, comme le papillon, sur certaines fleurs.

Sourions-nous ? Devant les excès volontairement présentés, sommes-nous enclins au rire ou à l'irritation ? Tout dépend du lecteur, mais peut-être est-il permis d'observer que quelques adoucissements, quelques euphémismes, auraient mieux atteint le sourire Il est vrai que, comme pour le monde des affaires, ce sont les hommes qui ont créé les règles, ou plutôt les normes, de l'humour.

★ Robert Laffont, Paris 1980, 286 pages.

● **LA VIEILLESSE ET L'ÉTAT.**
Anne-Marie GUILLEMARD.

Il a été beaucoup écrit, depuis vingt ans, sur les vieux et sur leur sort, mais rarement avec autant de maîtrise et de réflexion sur l'aspect socio-politique des problèmes en mouvement.

Nous commençons très classiquement par un historique documenté, qui met en évidence des points peu connus, mais qui aurait, sans doute, gagné à évoquer la vive réaction de Péguy contre le système même de la retraite. C'est en 1962, avec le rapport Laroque, que commence la phase actuelle, comportant la condamnation décisive de l'assistance.

Le vieillissement démographique a-t-il vraiment contribué à attirer l'attention sur la question ? Il semble bien cependant que l'inflation, grande mangeuse de rentes, ait joué un rôle plus décisif qu'il n'est indiqué.

Trois modèles, trois systèmes, nous sont présentés, le modèle *rationaliste*, avec une technocratie semi-autoritaire, le modèle *pluraliste*, résultat de la lutte entre les divers groupes (le « lobby gris » de H. Pratt) et le modèle *organisationnel*, où les bureaux tiennent la place. Il est courant, dans cette question, d'éviter le problème des classes sociales ou, du moins, de leur lutte. Il est vrai que, pendant longtemps, il ne s'est agi que de salariés. Que le système français ait été construit par pièces successives, au hasard des initiatives et des pressions, n'est que trop évident, mais combien de sujets échappent à ce reproche ?

Les critiques fusent, nombreuses, pour la plupart justes ou du moins fondées, mais, comme aucun bilan financier n'est donné par le maître assistant de Paris-VII, c'est toujours dans le sens d'un plus grand effort que sont proposés les ajustements, tâche sympathique et fort utile, mais qui le serait plus encore si des priorités étaient bien établies. Du reste, le côté pratique ou réaliste n'est pas vraiment dans le champ. Pas d'allusion, en particulier, à la « remise du compteur à zéro » (rationalisation totale pour les jeunes générations qui n'ont pas encore de droits acquis).

Dès que l'économie est effleurée, nous sommes quelque peu en alerte ; est suggéré, par exemple, l'argument assez classique de stimulation de l'activité grâce à une consommation supplémentaire ; la stagflation et la macroéconomie conduisent à fortement nuancer de telles satisfactions.

Dans l'ensemble, ouvrage de haute portée, dont la lecture est malheureusement rendue plus difficile par le report de toutes les notes en fin de volume.

★ P.U.F., Paris 1980, 238 pages.

● **FAUX COMPTES ET MÉCOMPTES DES ENTREPRISES.**
Jean MOTHES.
Préface de Gilles BRAC de la PERRIÈRE.

Les critiques courantes contre la façon de compter se sont fortement accentuées depuis que l'unité de mesure est purement nominale. C'est surtout sur la différence entre le financement par emprunts ou par fonds propres que porte l'ouvrage.

Les premiers chapitres sont un rappel de vues comptables assez classiques : arbitraire de divers postes (notamment provisions, actualisation et amortissements, qu'ils soient linéaires ou dégressifs), surestimation de l'impôt à payer. La définition, à la base, de cet impôt aurait gagné à être précisée.

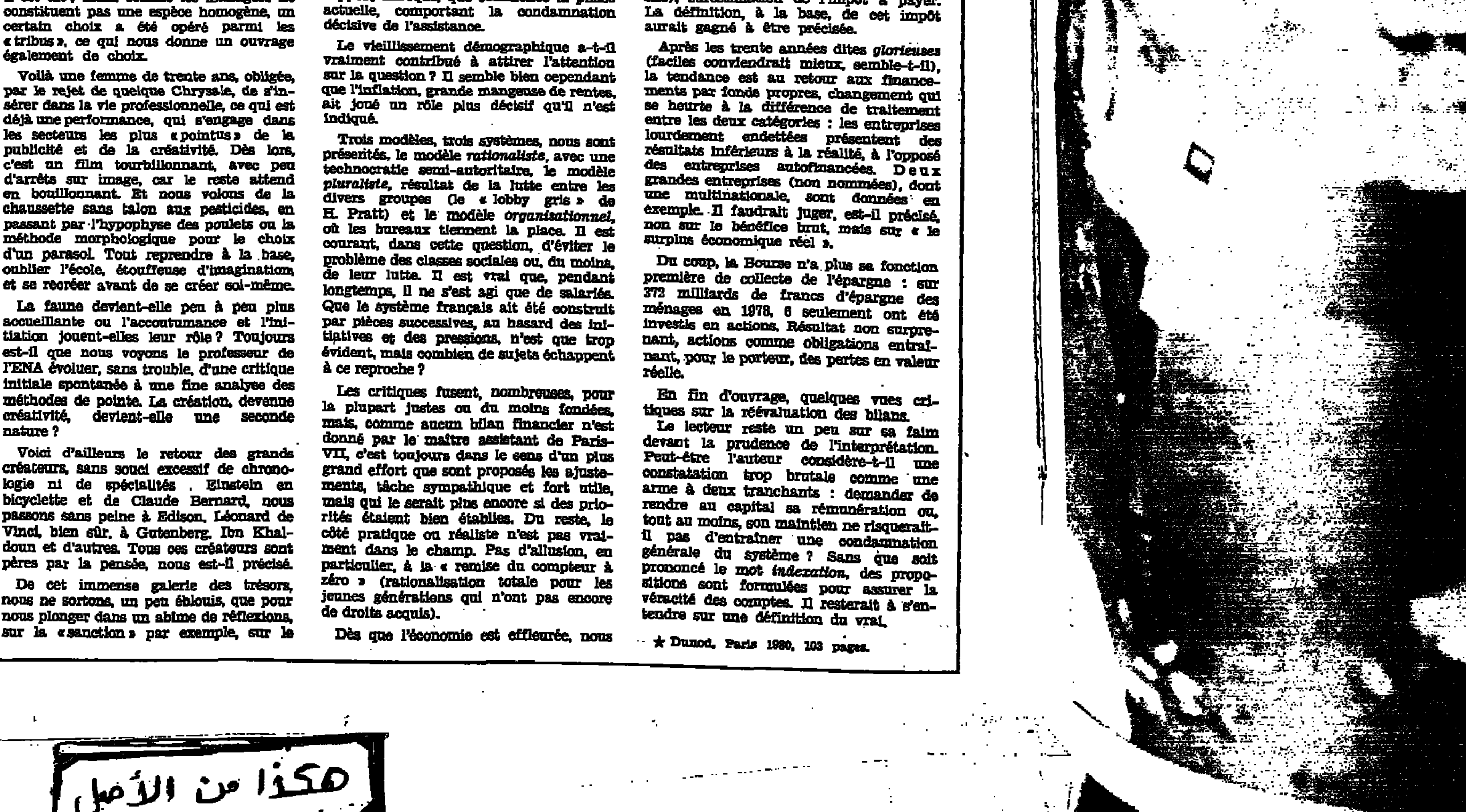
Après les trente années dites *glorieuses* (faciles conviendrait mieux, semble-t-il), la tendance est au retour aux financements par fonds propres, changement qui se heurte à la différence de traitement entre les deux catégories : les entreprises lourdement endettées présentent des résultats inférieurs à la réalité, à l'opposé des entreprises autofinancées. Deux grandes entreprises (non nommées), dont une multinationale, sont données en exemple. Il faudrait juger, est-il précisé, non sur le bénéfice brut, mais sur « le surplus économique réel ».

Du coup, la Bourse n'a plus sa fonction première de collecte de l'épargne : sur 372 milliards de francs d'épargne des ménages en 1978, 6 seulement ont été investis en actions. Résultat non surprenant, actions comme obligations entraînant, pour le porteur, des pertes en valeur réelle.

En fin d'ouvrage, quelques vues critiques sur la réévaluation des bilans.

Le lecteur reste un peu sur sa faim devant la prudence de l'interprétation. Peut-être l'auteur considère-t-il une constatation trop brutale comme une arme à deux tranchants : demander de rendre au capital sa rémunération ou, tout au moins, son maintien ne risquerait-il pas d'entraîner une condamnation générale du système ? Sans que soit prononcé le mot *indexation*, des propositions sont formulées pour assurer la véracité des comptes. Il resterait à s'entendre sur une définition du vrai.

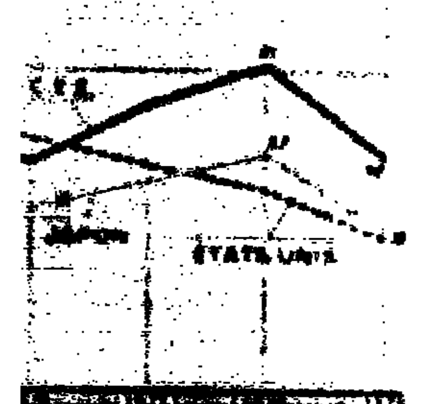
★ Dunod, Paris 1980, 103 pages.



هكذا من الأصل

INTERNATIONAUX

... que les États-Uni...



... lecture

d'Alfred Sauvy

L'O.C.D.E. s'interroge sur la capacité de l'économie française à réduire durablement son taux d'inflation

« *UN ralentissement très sensible du taux de croissance économique devrait intervenir par rapport au niveau d'activité élevé enregistré au second semestre de 1979* », écrit l'O.C.D.E. dans l'analyse datée de mai 1980 qu'elle consacre à la France et qui vient d'être rendue publique.

Malgré ce retard de publication, l'examen annuel de l'O.C.D.E. contient des prévisions, des remarques et des recommandations qui n'apparaissent pas dépassées par les événements. Les experts du château de la Muette prévoient pour cette année une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,5 % en volume contre 3,5 % en 1979. Ce fléchissement serait dû à un léger freinage de la croissance des investissements (+ 2,5 % en 1980 contre + 2,7 % en 1979), mais surtout à un ralentissement de la croissance de la consommation des particuliers (+ 2 % contre + 3 % en 1979) et plus encore des exportations (+ 5 % contre + 8,5 % en 1979). Malgré ce contexte défavorable, la demande émanant du secteur public devrait croître moins vite : la croissance de la consommation des administrations régresserait de 3 % à 2 % ; celle des investissements du secteur public (administrations et entreprises nationales) de 5,5 % à 5 %.

Cette évolution entraînerait une nouvelle détérioration importante de la situation de l'emploi. Le nombre des demandeurs d'emploi pourrait augmenter d'environ cent cinquante mille en moyenne par rapport à 1979, et le taux de chômage (par rapport à la population active) serait de l'ordre de 6,5 % contre 5,9 % en 1979.

Après avoir souligné la très forte augmentation des prix à la production, au premier trimestre 1980 (+ 1,8 % par mois contre + 1 % pendant la même période de 1979) l'O.C.D.E. note que la progression en moyenne annuelle des prix de détail pourrait atteindre 13 % en 1980 contre 10.7 % en 1979.

En ce qui concerne les rémunérations, l'O.C.D.E. écrit : « *On devrait enregistrer une accélération du rythme d'augmentation des rémunérations salariales liées à celle des prix. La progression du taux de salaires horaires, qui a été en moyenne de 13 % en 1979, pourrait atteindre 15 % cette année. Compte tenu de la baisse de l'activité prévue, qui entraînera une croissance très faible des effectifs salariés, un accroissement du chômage partiel et une baisse de la durée du travail, l'accélération de la progression des rémunérations salariales serait relativement modérée (+ 1,2 %). Cependant, malgré l'augmentation des cotisations sociales de 1 % intervenue en janvier 1980, la progression totale des cotisations sociales, salariales et patronales serait moins rapide en 1980 qu'en 1979, ce qui pourrait entraîner un accroissement plus important des salaires nets réels (+ 2,8 % en 1980 contre + 0,9 % en 1979). A la suite de l'augmentation de la pression des impôts sur le revenu, le revenu disponible des ménages s'accroîtrait de 1,4 % en termes réels, ce qui implique un nouveau freinage par rapport à l'évolution de 1978 et de 1979 (respectivement + 4,1 % et + 2,1 %).* »

Le marasme du second semestre aurait pour effet de freiner « *très fortement* » les importations : + 4,2 % en 1980 contre + 10,7 % en 1979. Mais les exportations croissant à peine plus vite (+ 5 % en 1980 contre + 8,5 % en 1979) du fait de la faible expansion économique mondiale, le déficit de la balance commerciale s'aggraverait de 6 milliards de dollars par rapport à 1979 (1), portant à 3 milliards de dollars le déficit de la balance des paiements courants (balance qui avait été excédentaire de 1,5 milliard de dollars en 1979).

Points d'interrogation

Après avoir dépeint la situation conjoncturelle de la France, l'O.C.D.E. porte un certain nombre de jugements sur les résultats obtenus par l'économie française, sur la politique économique menée par le gouvernement, et avance quelques considérations en forme de conseils.

Soulignant que l'économie française a enregistré un certain nombre de résultats positifs en 1979 (croissance assez forte par rapport aux autres pays industrialisés, paiements extérieurs excédentaires, stabilité du franc, modérations salariales, amélioration de la situation des entreprises), l'O.C.D.E. souligne également certaines faiblesses telles que dégradation de la balance commerciale des produits industriels, croissance économique en partie spéculative de fin 1979 (stockage). L'O.C.D.E. ajoute : « *Quelques aspects de l'évolution constatée en 1979 sont moins favorables, en particulier l'accélération de la hausse des prix et la nouvelle dégradation du marché du travail. L'accélération des prix a été moins sensible en France que dans d'autres pays de l'O.C.D.E., mais elle s'est greffée sur une tendance qui ne s'était que très modérément infléchie en 1978. En dépit d'une amélioration de l'emploi, rendue possible par la reconduction et le renforcement des mesures spécifiques propres à soutenir le développement des effectifs employés, le taux de chômage atteignait 6 % de la population active à la fin de l'année dernière. Enfin, les investissements privés se sont accélérés de façon sensible en 1979, mais leur niveau moyen demeure encore inférieur à ce qu'ils étaient en 1974.* »

L'O.C.D.E. poursuit : « *Compte tenu de l'évolution des prix en 1979 et au début de 1980, il paraît certainement approprié, comme le font les autorités nationales, de considérer la lutte contre l'inflation comme un objectif prioritaire qui conditionne le retour à un sentier de croissance équilibrée.* »

En ce qui concerne l'inflation, l'O.C.D.E. écrit : « *Un meilleur fonctionnement du marché devrait permettre, à terme, de freiner les tensions inflationnistes. Les autorités nationales pensent que la libération progressive des prix devrait assurer un meilleur fonctionnement du marché et réduire, à terme, le taux d'inflation. Cette politique paraît tout à fait justifiée. Il est encore trop tôt pour porter un jugement sur ses effets. Cependant, on peut penser qu'elle n'exercera un effet réducteur sur l'inflation que si elle s'accompagne d'actions vigoureuses visant à rendre plus effectif le jeu de la concurrence.* »

« *Deux incertitudes majeures existent en ce domaine*, poursuit l'O.C.D.E. : *les salariés accepteront-ils durablement une stabilisation de leur niveau de vie ? (...) Les chefs d'entreprises, une fois la reconstitution de leur marge assurée, auront-ils un comportement de profit modéré (favorisé par une plus grande concurrence) ou bien, devant les nouvelles contraintes entraînées par l'évolution technologique, la nécessité de procéder à des investissements permettant d'économiser de l'énergie et de mieux faire face à la concurrence internationale, souhaiteront-ils poursuivre l'accroissement de leur marge bénéficiaire ? C'est en partie de l'évolution de ces divers comportements que dépendront les chances d'une modération durable de l'inflation en France.*

L'O.C.D.E. conclut : « *En ce qui concerne les mesures propres à améliorer le marché du travail, il conviendrait certainement de poursuivre les actions menées dans le cadre des pactes nationaux pour l'emploi. D'autres voies d'approche au problème doivent être trouvées : une réduction de la durée du travail constituerait une solution, seulement si une utilisation optimale des équipements était assurée et si les salariés acceptaient une non-compensation, ou une compensation très partielle, au niveau de leurs rémunérations. (...)*

» *Une solution graduelle du problème de l'emploi passe certainement aussi par une reprise durable et équilibrée de la croissance. Celle-ci implique notamment une réduction de la dépendance énergétique et une meilleure retructuration de l'industrie. On doit noter que, dans ces deux domaines, des progrès substantiels ont été réalisés en France dans une période récente.* »

(1) Le déficit du commerce extérieur de la France a été de 1,9 milliard de dollars en 1979.

UN RAPPORT DU HAUT COMITÉ DE LA POPULATION

Assurer, demain, l'insertion sociale de tous les individus

Résumant en deux constatations schématiques — un lourd handicap consécutif à l'évolution passée et un niveau de fécondité désormais inférieur au taux de renouvellement des générations — la situation démographique française (le Monde *daté des 24, 25 et 27 juin), un rapport du haut comité de la population tente de déterminer les orientations d'une politique de la population et d'en définir les moyens spécifiques.*

Ce haut comité, créé en 1945, est un organisme consultatif, dépendant du ministère du travail et de la participation. Il est appelé à « donner des avis sur toutes les mesures concernant le développement de la natalité, le peuplement rural, la déconcentration urbaine, l'établissement des étrangers sur le territoire français et leur intégration à la population française ».

« *UN objectif de nature dynamique : un pays qui renouvelle sa population, donc qui vive* », plutôt que la fixation — arbitraire — d'un nombre optimum d'habitants ; alors pourrait être contrecarrée la diminution des facultés d'innovation et d'aptitude au changement d'une population vieillie et déclinante.

Le relèvement de la fécondité est ainsi le but prioritaire. L'écart qui sépare les taux actuels des taux souhaités est faible, et « *une modification de comportements d'une petite part des familles suffirait à inverser la tendance* ». Une politique volontariste devra, au-delà d'une amélioration de l'aide financière apportée aux familles, s'intéresser à l'ensemble des facteurs défavorables à une natalité plus élevée.

De 1962 à 1975, le taux d'activité féminine, aux âges où la fécondité est la plus forte (vingt-cinq à vingt-neuf ans), a progressé de 56 %. Le développement des capacités d'accueil des enfants — on ne dénombrait en 1978 que quatre-vingt-dix mille places en crèche et trois cent mille en assistance maternelle — ainsi que celui du travail à temps partiel et des horaires variables mériteraient en conséquence d'être favorisés. Des droits particuliers sont encore reconnus aux familles de trois enfants et plus, mais l'ensemble des prestations familiales devra tenir compte des coûts réels de l'enfant, et cela tout au long de sa vie.

Pour diffuser l'information et conduire une politique efficace, le haut comité préconise l'instauration de nouveaux « relais » et notamment d'une instance interministérielle chargée de coordonner l'action démographique.

De multiples politiques sectorielles compléteront les insuffisances de la politique démographique globale. Celle de l'aménagement du territoire en premier lieu, grâce au renforcement du réseau des villes petites et moyennes les plus aptes à une fécondité élevée, et grâce au modelage de la structure urbaine en fonction des besoins des familles. Celle du logement ensuite, en accroissant le parc des grands logements et en améliorant les mécanismes d'aide. Ces deux mesures rendraient l'habitat plus accueillant à l'enfant.

Permettre aux parents qui le désirent d'interrompre momentanément leur activité professionnelle est aussi une nécessité. Pourtant l'idée d'un congé parental rémunéré n'a pas été retenue. Elle paraissait de nature à trop influencer la décision des familles et aurait représenté un coût lourd pour la collectivité. Une garantie minimum de droits à pension devra être assurée. En matière de prestations, l'ensemble des allocations et du complément familial perçu par les familles de trois enfants devrait être de l'ordre de grandeur du SMIC.

Le rapport souligne en outre l'importance des apports de l'immigration pour la population française et en particulier le rôle bénéfique qu'elle peut jouer en corrigeant la structure par âge de la population.

Enfin, la société française de demain devra s'adapter à la présence et aux caractères propres d'une masse croissante de personnes âgées. Par-delà la lutte contre le vieillissement, la participation de celles-ci à la vie économique de la nation doit être envisagée. Et la ligne prioritaire de l'action à entreprendre nécessite une adaptation à la réalité du vingt et unième siècle : l'insertion de tous les individus, quel que soit leur âge, dans la vie sociale. — V. L.

Des grincements dans la concertation entre organisations de consommateurs et pouvoirs publics

Les rouages si bien huilés de la concertation tripartite entre organisations de consommateurs, pouvoirs publics et professionnels font entendre ces jours-ci quelques grincements. Cette « concertation » est pourtant au centre de la philosophie chère au cœur de M. Monory, ministre de l'économie, qui ne laisse jamais passer une occasion de se proclamer ministre des consommateurs. Pourtant... c'est précisément l'administration — et, plus encore qu'elle, la volonté politique qui la fait agir — qui est mise en cause. L'Union fédérale des consommateurs, l'Association française pour l'étiquetage d'information, le Laboratoire coopératif, chacun à sa manière et dans son domaine se plaint qu'en matière de consommation — mais est-ce le seul domaine où c'est le cas ? — le discours soit par trop éloigné des faits et de la réalité.

LORS de la dernière réunion du Comité national de la consommation, mercredi 2 juillet, le représentant de l'Union fédérale des consommateurs a quitté brutalement la séance. La communication qu'il devait faire sur la sécurité des produits avait été, le 25 juin, retirée de l'ordre du jour par l'administration.

Mieux encore, l'U.F.C. fut avisée que son rapport ne serait pas diffusé aux membres du Comité, car le contenu en était jugé *« calomnieux »* et *« diffamatoire »* pour l'administration et les institutions. C'est la première fois qu'une telle décision est prise unilatéralement, mettant le Comité devant le fait accompli. Du coup, l'Union fédérale des consommateurs (qui édite la revue *Que choisir ?*) a rendu publique cette note et l'a transmise aux parlementaires. Ce document technique de vingt-trois pages, fort argumenté, souligne combien sont difficiles les indispensables arbitrages politiques entre des objectifs économiques parfois contradictoires : la lutte contre le chômage et la défense des consommateurs peuvent fort bien ne pas avoir de dénominateur commun, lorsque celle-ci, mettant en cause un produit jugé dangereux, risque d'en compromettre la fabrication et donc de ralentir sinon arrêter la production d'une usine.

Il est vrai aussi que le doute sur un produit doit toujours permettre de trancher en faveur du consommateur, jusqu'à ce que, si l'innocuité est prouvée, le feu vert soit à nouveau donné. C'est facile à dire, beaucoup moins facile à décider et à mettre en œuvre : industriels et syndicats ouvriers se retrouveraient vite au coude à coude, tant est catastrophique, pour une entreprise, l'arrêt brutal d'une production.

Pour l'instant, l'U.F.C. constate simplement que dans les institutions actuelles, c'est *« à ceux qui sont chargés d'assurer le développement économique du pays que l'on confie la tâche d'entraver ce développement lorsque la vie et la santé des citoyens risquent d'être compromises »*. En effet, l'U.F.C. juge excessif le poids des « ministres techniques » (industrie, agriculture) dans les décisions prises et jusqu'au sein du Groupement interministériel de la consommation.

Ce n'est pas à proprement parler une situation nouvelle. Il y a belle lurette que les ministères de tutelle sont plus sensibles aux problèmes spécifiques des professionnels qu'ils connaissent le mieux qu'à ceux qui se posent en général aux consommateurs. L'ennui, c'est que le gouvernement français n'ait jamais voulu d'un véritable ministère de la consommation doté de moyens et de pouvoirs. Après trois petits tours et toute une série de textes législatifs et réglementaires, Mme Scrivener, éphémère secrétaire d'Etat sans budget propre, s'est retrouvée au Parlement européen, à titre de consolation pourrait-on dire. Ce n'est pas pour rien que les agents du service de la répression des fraudes ont demandé naguère à quitter le ministère de l'agriculture et à être débarrassés des « missions spécifiques » que leur confient les agriculteurs moyennant des « fonds de concours ». Le fait que le Laboratoire national d'essais soit devenu, en 1978, un établissement public et industriel, rattaché au ministère de l'industrie, et travaillant largement à façon pour le secteur industriel, est peu fait pour en asseoir la crédibilité.

Vingt-trois mois de démarches

Et puisqu'il y a là un conflit insoluble, l'U.F.C. propose la création d'une institution totalement indépendante à l'égard de tout pouvoir soucieux de la production : une commission de la sécurité des produits et services destinés aux consommateurs, dotée d'un pouvoir réglementaire et dont la composition semble très proche dans son principe de celle de la commission informatique et liberté.

Où le bât a sans doute blessé, c'est que l'U.F.C. a appuyé sa démonstration sur sa récente expérience d'une demande de retrait des pneus V12 Kléber-Colombes, affaire dans laquelle les pouvoirs publics ont tranché, très vite il est vrai, en faveur de la firme. Et l'U.F.C. souligne un peu venimeusement que les retraits des vêtements traités au *Tris* ou des lampes d'ambiance ne touchaient que des produits importés et non des articles fabriqués dans l'Hexagone.

L'incident du récent Comité national de la consommation n'est pas le seul grincement qui se fasse entendre. La très officielle Association française pour l'étiquetage d'information ne vient-elle pas de faire savoir qu'elle avait décidé le 25 juin de suspendre ses travaux en raison du *retard dans la parution du décret sur la qualification des produits industriels »*, retard qui *« dépasse les limites de l'inacceptable »*. Jusqu'à nouvel ordre, aucune étiquette informative ne sera donc plus mise au point. L'A.F.E.I. a été créée en commun par l'Institut national de la consommation (où les producteurs sont représentés) et par le Conseil national du patronat français.

De son côté, le Laboratoire coopératif a décidé de fêter à sa manière le deuxième anniversaire de la loi du 18 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs : en rendant publiques les démarches longues, obstinées et relativement infructueuses auxquelles cette organisation de défense des consommateurs s'est livrée pour obtenir communication de dossiers ou de rapports nécessaires à son information.

En mars 1978, une association locale de la Confédération syndicale du cadre de vie demandait au Laboratoire coopératif (bien connu pour sa compétence en matière de chimie alimentaire) de se renseigner sur l'éventuelle toxicité d'un fongicide employé sur les vignes et commercialisé sous le nom de Sumisclex : il s'agissait, bien entendu, de savoir le danger que pouvait représenter pour le consommateur la présence de résidus de ce produit dans le raisin et dans le vin. Lettres au producteur, à l'Association Protection des plantes et environnement, à la Fédération nationale des groupements de protection des cultures, puis saisie, en mai 1979, de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour obtenir communication des dossiers toxicologiques soumis aux experts de la commission d'étude de la toxicité des produits antiparasitaires à usage agricole. L' « avis » de la CADA — en grande partie favorable — sera rendu, non dans le délai d'un mois, mais en février 1980... Vingt-trois mois de démarches pour obtenir d'un industriel l'information indispensable...

L'histoire du Fluogum est tout aussi édifiante. Ce chewing-gum, nanti d'un visa pharmaceutique qui l'apparente à un médicament, fait l'objet d'une publicité « grand public ». Il est commercialisé sur le comptoir des officines comme un quelconque bonbon. Cette gomme à mâcher contient du « xylitol », substance interdite comme additif dans les produits alimentaires, mais autorisée dans les produits pharmaceutiques. Là, le Laboratoire coopératif n'a pas encore pu obtenir les dossiers toxicologiques qui restent, dit l'administration, *« propriété du demandeur qui a commandé et financé ces expertises »*. Il est cependant intéressant de savoir que la commission des produits diététiques (qui est interprofessionnelle et interministérielle) avait refusé d'accepter le Fluogum comme produit diététique ; que le Conseil supérieur d'hygiène publique lui avait refusé son avis favorable ; que c'est seulement ensuite qu'il a obtenu l' « autorisation de mise sur le marché » comme... produit pharmaceutique.

Ces trois affaires sont révélatrices à la fois du goût du secret si fort ancré dans l'administration française et, semble-t-il, de l'attitude ambiguë des pouvoirs publics en face d'impératifs contradictoires. Au niveau du discours, des déclarations d'intention de la législation même, la politique est cohérente : l'intérêt général prime, le doute doit bénéficier au consommateur, le secret administratif ne doit plus exister. Et il faut simultanément garder le plus grand respect pour l'indépendance de l'administration. Concrètement, que ce soit par négligence ou par excès de prudence, les arrêtés d'application tardent à paraître, neutralisant la loi, les documents administratifs ne sortent pas des tiroirs, les essais entrepris à la demande d'une organisation de consommateurs ne sont pas poussés jusqu'au bout. Globalement, tout cela ôte de la crédibilité aux actions entreprises par l'administration en faveur des consommateurs.

A moins qu'il ne s'agisse d'une attitude mûrement réfléchie, impliquant un choix politique raisonné de privilégier la production — fût-ce momentanément — au détriment du consommateur, tant que la situation économique n'est pas rétablie. Dans ce cas, mieux vaudrait clairement énoncer ce choix et en argumenter les raisons. Ce serait traiter les citoyens en adultes, et, soyons-en sûrs, plus payant à terme.

JOSÉE DOYÈRE.

Sombres prévisions de quatre groupes de conjoncture européens

Jusqu'en 1985, aggravation du chômage croissance ralentie et inflation persistante

Sombres perspectives pour les économies européennes, si l'on en croit l'étude sur l'avenir de la France et de ses principaux partenaires jusqu'en 1985 (1) qui regroupe les travaux de quatre organismes spécialisés dans l'analyse prévisionnelle de chacun des pays : le Groupe d'analyse macroéconomique appliquée (GAMA) pour la France, le département d'économie de l'Université de Hambourg pour la République fédérale d'Allemagne, une association d'économistes universitaires connue sous le nom de « Prometeia » pour l'Italie, enfin l' « Economist Intelligence Unit » pour le Royaume-Uni.

Créé en 1972, le GAMA est, on le sait, un centre de recherches de l'université de Paris-X Nanterre, associé depuis 1974 au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Dirigé par le professeur Raymond Courbis, assisté d'un conseil d'orientation qui est présidé par M. Claude Gruson, ancien directeur général de l'INSEE, le GAMA effectue des travaux de modélisation et de macroéconomie appliqués à la prévision, la planification et la politique économique.

AVEC une croissance ralentie (le taux annuel moyen d'expansion reviendrait de 2,3 % entre 1973 et 1979 à 1,9 de 1979 à 1985), une forte augmentation du chômage (le nombre total des chômeurs pour les quatre pays passerait de 5 millions en 1979 à 8 millions en 1985 ; leur proportion excédant parfois 10 % de la population active) et une inflation en très légère baisse, mais toujours proche du niveau de 1978 (7,2 % en moyenne contre 7,5 % en 1978), les performances restent médiocres pour chacun des quatre pays, sur l'ensemble de la période considérée. Supposés mettre en œuvre les politiques les plus orthodoxes, le Royaume-Uni et la France font dans ces prévisions figure de lanternes rouges en ce qui concerne la croissance et l'emploi, tandis que l'Italie, acceptant une certaine dépréciation de sa monnaie, enregistre les taux d'inflation les plus élevés.

Le Royaume-Uni rétablit un léger excédent de sa balance des paiements ; la France et l'Italie maintiennent un quasi-équilibre, et l'Allemagne, du fait d'une politique plus souple, facilitée par la réévaluation du deutschemark, enregistre un important déficit (en raison essentiellement des paiements de transferts).

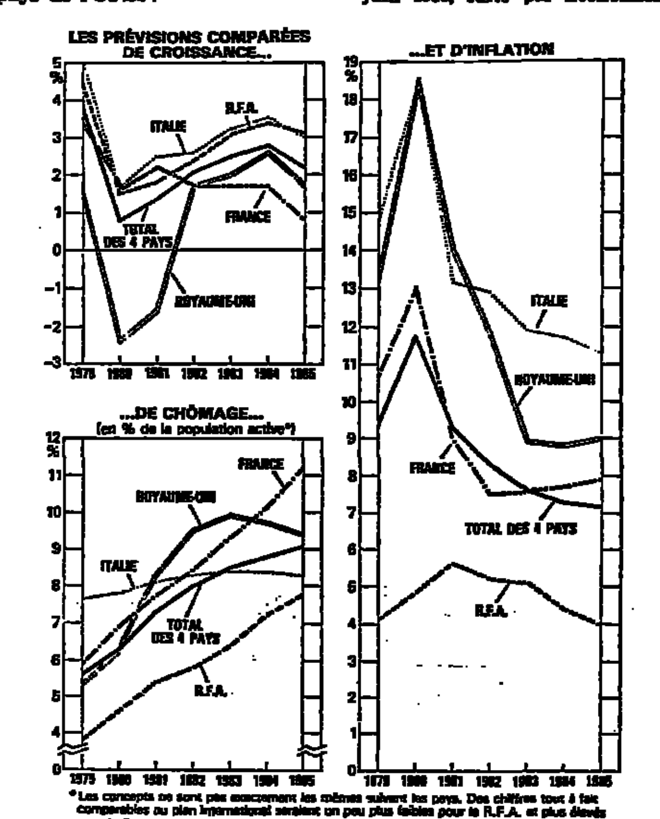
Ce schéma pessimiste souffre cependant des approximations et incertitudes de toute analyse prévisionnelle. L'environnement international des deux prochaines années est supposé comparable à celui de 1974-1975. Et, sur l'ensemble de la période, les auteurs envisagent une augmentation annuelle de 3 % du prix du pétrole en termes réels, après la très forte hausse de 1980 (+40 %) et sans doute une légère baisse en 1981 (— 1,5 %). Pourtant, des événements politiques déstabilisateurs au Proche-Orient ou encore la persistance de la rupture de la production iranienne fausseraient les résultats.

Les décideurs des quatre pays sont apparemment considérés par les auteurs de l'enquête comme s'orientant, après d'amères désillusions sur l'inadéquation des politiques keynésiennes et des dévaluations successives, vers des politiques restrictives prioritairement orientées (sauf en Italie) sur la défense de la monnaie. Il semble bien pourtant que, si les ménages sacrifiaient leur épargne pour maintenir un certain rythme de consommation, ou si le chômage devenait insoutenable, le mécontentement social entraînerait la révision de telles politiques. Un ralentissement du commerce mondial (3,5 % seulement d'augmentation annuelle de 1979 à 1985 contre 4,5 % de 1973 à 1979) suppose lui aussi une modification du comportement des pays de l'OPEP.

Enfin, et comme dans tous travaux de modélisation, les hypothèses politiques des prévisions sont figées. Les gouvernements actuels des quatre pays sont supposés rester en place jusqu'en 1985, et la France, pour sa part, reconduire la présente majorité aux élections présidentielles de 1981 et aux législatives de 1983.

Considérer comme nulle l'influence de la conjoncture politique sur les agrégats économiques, n'est-ce pas introduire dans la prévision un peu trop de risque ? — V.L.

(1) *Cahiers du GAMA*, n° 1, avril-juin 1980, édité par Economica.



BILANS ET PRÉVISIONS POUR LES QUATRE PAYS

	FRANCE		R.F.A.		ITALIE		ROYAUME-UNI	
	1973-1979	1979-1985	1973-1979	1979-1985	1973-1979	1979-1985	1973-1979	1979-1985
BIENS ET SERVICES (en volume) (1) :								
Produit intérieur brut marchand	3,1	1,6	2,3	2,5	2,6	2,7	1,0	0,6
Importations	6,4	4,7	6,6	4,1	4,5	5,2	2,1	3,2
Consommation finale des ménages	3,9	1,3	2,7	2,2	1,7	2,7	0,9	1,6
Investissement total	0,8	0,7	1,3	4,9	— 0,8	2,1	— 1,0	0,9
Exportations	6,1	5,4	5,0	3,7	8,7	6,0	3,8	2,3
PRIX, REVENUS (1) :								
Prix à la consommation	10,3	8,6	4,7	4,8	16,1	13,2	15,6	11,8
Salaire horaire brut réel	3,9	2,0	n.d.	n.d.	5,8	3,8	1,2	1,2
Revenu disponible réel des ménages	2,7	1,4	2,5	1,4	1,3	2,7	1,8	1,2
EMPLOI, CHOMAGE :								
Emploi total (1)	0,0	— 0,1	— 0,6	— 0,5	0,8	0,7	0,0	— 0,5
Productivité horaire du travail dans l'industrie (1)	4,4	4,9	1,6	4,3	2,2	4,0	0,9	1,4
Taux de chômage (en niveau)	5,9 (2)	11,2 (3)	3,8 (2)	7,8 (3)	7,7 (2)	8,3 (3)	5,3 (2)	9,4 (3)
BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS (en milliards de dollars U.S.) (4)	— 1,5	— 0,3	4,1	— 14,3	0,4	0,4	— 3,0	0,9
DEFICIT DES ADMINISTRATIONS (en pourcentage du P.I.B. en valeur) (4)	1,4 (5)	3,0 (5)	3,2	2,2	10,0	11,2	7,4	3,5

(1) Moyenne des variations annuelles en pourcentage.
(2) Niveau moyen 1979.
(3) Niveau moyen 1985.
(4) 1974-1979 et 1980-1985.
(5) En pourcentage du P.I.B. marchand en valeur.



Le Monde

sports

TENNIS

Borg l'invincible

(Suite de la première page).

Et le plus fort, c'est que la fièvre qui nous fit vibrer plus de trois heures dans cette lumineuse après-midi d'été fut partagée tout au long par la foule anglaise jadis respectueuse et gourmée, hier tonitruante et passionnée.

Au soir de la cinquième victoire de Björn Borg à Roland-Garros, nous écrivions, non sans quelque mélancolie, qu'il restait seulement à attendre le voleyeur inspiré qui trouverait la clé de son jeu. Ce voleyeur existait, il existe : c'est John McEnroe. McEnroe n'a que vingt et un ans et, en face de la « figure » de Borg, son aîné super-adulte de vingt-quatre ans, il a l'air d'un *« coming-man »*. Pourtant, il a remporté l'an dernier le titre des Etats-Unis à Flushing-Meadow. Et toutes ses rencontres avec Borg dans les tournois professionnels s'étaient terminées sur des scores extrêmement tendus, souvent même en sa faveur. Il lui restait à prouver ses ambitions dans l'épreuve majeure, l'épreuve au sommet : la grande finale sur l'herbe sacrée de Wimbledon.

Quand nous vîmes le jeune Américain, à l'aide de son service-tourniquet et de ses volées enchanteresses enlever le premier set par 6-1 devant un Borg étrangement emprunté, nous eûmes la confirmation péremptoire qu'un nouveau super-champion était né. Car seul un attaquant comme lui allait être capable de solliciter jusqu'au tréfonds de lui-même les forces vives du Suédois. C'est une toute nouvelle et terrible contrainte morale pour un homme habitué à la victoire (pas un set de perdu à Roland-Garros, trente-cinq matches de simple gagnés consécutivement à Wimbledon) de se trouver subitement ébranlé dans sa confiance. Surtout que l'on devait apprendre, par la suite, qu'il souffrait depuis le troisième tour, d'une élongation à l'abdomen qui nécessitera un mois de repos prescrit par son médecin et entraînera son forfait, cette semaine, pour la rencontre de Coupae Davis Italie-Suède.

Un visage inédit

En faisant des erreurs (sept doubles fautes), en n'étant moins adroit (quelques retours dans les toiles), Borg nous montrait un visage inédit. Le deuxième set le voyait se mettre à l'ouvrage devant l'audacieux qui montait, le ventre au filet et les bras ballants, intercepter ses balles les plus frappées ou concevoir, dans des réflexes éclair et même les deux pieds en l'air, des parades inconnues jusqu'à présent. Qui aurait pu remporter ce deuxième set par 7-5 à la place de Borg ?

Ni Connors ni Tanner, les deux gauchers qui, en dehors de McEnroe, le gênent le plus.

Cependant, Borg s'était repris. Il servait excellemment, et les progrès étonnants qu'il a faits à la volée lui permettaient de terminer *des points définitifs*. Après qu'il eut enlevé le troisième set par 6-2, il entreprit confiant le quatrième set. A 5-4, 40-15, il en était arrivé à servir pour le match dans un silence de cathédrale. C'est alors que McEnroe fit montre pour la première fois d'un magnifique tempérament de « battant ». Il égalisa. Il annula encore une balle de match à 5-6. Mieux, au cours d'un tie-break historique (gagné par 18 points à 16 alors que Borg avait compté derechef quatre balles de match), il finit par retourner la situation grâce à des contre-offensives de toute beauté saluées par des ovations enthousiastes du public. Mais ce n'était pas fini.

Au cinquième set, Borg mena 2-1, puis 3-2, puis 4-3, se gardant de perdre le commandement. N'empêche qu'il était égalisé à 4 partout, à 5 partout, puis à 6 partout. L'intensité de la lutte ne paraissait pas fatiguer les deux adversaires, dont la condition physique était superbe. Entre les points, l'impassibilité de Borg ne permettait pas de déchiffrer la moindre émotion sur son visage. Mais, comme il l'avoua par la suite, *« ça bouillonnait à l'intérieur »*, et la tension mentale l'oppressait. Mais il avait bien décidé d'ignorer la déception d'avoir perdu toutes ses balles de match.

Il mène 7-6 quand McEnroe prend le service. Service curieux, jamais vu, où il tourne presque le dos au filet, prend un profil de bas-relief égyptien et balance sa fronde en pivotant entièrement sur lui-même : une fois sur trois, l'angle est si ouvert que même un acrobate comme Borg, qui l'attend à 2 mètres derrière la ligne, ne peut le toucher. Mais, cette fois-ci, l'invincible entend boucler le match à tout prix. Cette résolution, par de mystérieuses ondes dignes d'une rampe théâtrale, nous communique soudain une confiance extraordinaire. McEnroe sert un peu moins fort, deux passing-shoots croisés de Borg le trompent ; 15-40, deux balles de match. McEnroe monte encore. Dernier passing-shoot fulminant le long de la ligne. Borg s'est prosterné, il embrasse l'herbe, puis, se relevant dans l'effervescence générale, s'empresse d'aller frapper fraternellement sur l'épaule de celui, en ce jour impeccable sur le terrain, qui lui a donné une magnifique réplique tout au long de ce match à jamais mémorable. Borg tout sourire : pour notre fierté, l'être exceptionnel est redevenu notre semblable.

OLIVIER MERLIN.

★ Le nombre des entrées pendant la quinzaine : 333 685 (record : 338 591 en 1975). Prix au vainqueur : 20 000 livres.

PALMARÈS DE WIMBLEDON

SIMPLE MESSIEURS

Borg (Suède) bat McEnroe (E.-U.), 1-6, 7-5, 6-3, 6-7, 8-6.

SIMPLE DAMES

E. Cawley-Goolagong (Austr.) bat. C. Evert-Lloyd (E.-U.), 6-1, 7-6.

DOUBLE MESSIEURS

McNamee - McNamara (Austr.) battent Lutz - Smith (E.-U.), 7-6, 6-3, 6-7, 6-4.

DOUBLE DAMES

K. Jourdan - A. Smith (E.-U.) battent R. Casals - W. Turnbull (E.-U. - Austr.), 1-6, 7-5, 6-1.

DOUBLE MIXTE

T. Austin - J. Austin (E.-U.) battent Edmonsson-D. Fromholtz (Austr.), 1-6, 7-6, 6-3.

JUNIORS GARÇONS

Tulasne (Fr.) bat Beute (All.), 6-3, 3-6, 6-4.

JUNIORS FILLES

D. Freeman (Austr.) bat S. Leo (Austr.), 7-6, 7-5.

CONSOLATION

Simple messieurs

Glickstein (Israël) bat Domingues (Fr.), 6-3, 7-6.

Simple dames

R. Fairbanks (E.-U.) bat S. Walsh (E.-U.), 6-4, 6-2.

JUNIORS

Tulasne en mini-Borg

Londres *(A.F.P.)*. — Pour la première fois, un Français, Thierry Tulasne, a inscrit son nom au palmarès de l'épreuve juniors du Tournoi de Wimbledon, en battant, en finale, samedi 5 juillet, l'Allemand Hans Beutel 6-3, 3-6, 6-4. La performance est d'autant plus remarquable que, comme Bjorn Borg, vainqueur de cette même épreuve en 1972, Thierry Tulasne, avec ses coups très liftés et son solide jeu de fond de court, était surtout considéré comme un joueur redoutable *sur terre battue*.

Ce Tourangeau de dix-sept ans — il les aura le 12 juillet — a ainsi confirmé ses immenses qualités, déjà reconnues depuis deux ans. En 1978, il avait remporté l'Orange Bowl cadets à Miami, avant de s'adjuger le Critérium national en 1979, ce qui lui ouvrait, à seize ans, les portes de la première série.

Cette année, Tulasne, athlète de 1,82 mètre pour 74 kilos, s'est illustré dans l'Open d'Italie, où il a vaincu l'Américain Sandy Mayer, puis le numéro cinq mondial, Vitas Gerulaitis, avant d'échouer de fort peu devant le Tchécoslovaque Tomas Smid. Grâce à ces performances, et à sa magnifique résistance à l'Américain Eddie Dibbs, à Roland-Garros, il avait été retenu dans l'équipe de France de Coupe Davis pour affronter la Tchécoslovaquie, à Prague, où il ne joua pas.

CRITÉRIUM DE FRANCE

La leçon des moniteurs

Disputé cette année du 28 juin au 6 juillet pour permettre un meilleur aménagement du calendrier trop chargé en septembre, le Critérium de France, réservé aux tennismen classés en deuxième série, a été remporté à Roland-Garros par le Nîmois Pascal Deniau, victorieux en finale du Niçois Jacques Bonnemaison 7-5, 6-2, 4-6, 7-6. Ce changement de date n'a pourtant pas modifié le caractère « familial » de cette épreuve suivie essentiellement par les intimes des joueurs, leurs camarades de club et quelques mordus de tennis curieux d'assister aux premières confrontations des meilleurs espoirs avec des talents déjà confirmés.

Après avoir pris un fameux coup de jeune l'an dernier avec le succès en finale de Thierry Tulasne sur Henri Leconte, tous deux âgés alors de seize ans (1), le Critérium 1980 a cette fois primé l'expérience. Tout au long de la semaine, Jacques Bonnemaison, vingt-sept ans, moniteur au Cap-d'Agde chez Pierre Barthès, et Pascal Deniau, vingt-deux ans, moniteur à Nîmes chez son oncle, ont en effet donné la leçon à leurs cadets en imposant leur puissance et leur jeu d'attaquants-nés dans cette épreuve, qu'ils disputaient respectivement pour la onzième et la troisième fois.

Outre leur activité de moniteur, leur style et leur tempérament, les deux finalistes ne manquent d'ailleurs pas de points communs. Après avoir été des finalistes malheureux des championnats cadets en 1969 contre Jean-François Caujolle (Bonnemaison) et en 1974 contre Gilles Moretton (Deniau), tous deux ont quelque peu musardé en chemin avant de se décider cette année à viser à tout prix l'accession en première série, confortés par leurs performances sur le circuit d'hiver français, où ils avaient obtenu des victoires sur Christophe Roger-Vasselin, Birner, Lacek, Navratil, Doyle, etc.

C'est probablement en compagnie de Jacques Bonnemaison que Pascal Deniau franchira donc la saison prochaine cette frontière symbolique, mais ô combien importante pour les tennismen, entre les « négatifs » de seconde série et la première série nationale. Avec la promesse de meilleurs contrats publicitaires et de plus grandes facilités d'accès aux tournois, c'est pour eux un encouragement et un passeport pour mieux assumer leur passion de la compétition.

GÉRARD ALBOUY.

(1) A quinze ans et deux mois Catherine Tanvier, élève de Steve Myers au cap d'Agde, et victorieuse de Laurence Battut 6-3, 6-0, est devenue cette année le plus jeune vainqueur du Critérium.

ÉQUITATION

La victoire de Melanie Smith dans le Grand Prix de Longchamp

Trois cavaliers accèdent au barrage du Grand Prix de Longchamp : deux femmes, l'Américaine Melanie Smith, l'Anglaise Caroline Bradley ; un homme, le Français Frédéric Cottier. Melanie Smith part la première. Incompréhension avec le jury sur l'ordre de départ. Les choses traînent ; enfin la sonnerie. Nullement déconcentrée, l'Américaine lance son cheval *Calypso*. Suivent 43 secondes et 59 centièmes d'une équitation de rêve : sans faute. Caroline Bradley arrive. *Tigre*, qu'elle monte depuis longtemps, est toujours aussi efficace que l'an dernier — il avait gagné le Grand Prix — mais un peu moins sûr. Un peu moins : une barre. C'est alors le tour de *Flambeau* et de Frédéric Cottier. Il faut aller vite pour battre les Etats-Unis, *« Il fallait monter juste »*, dira plus tard un confrère, déçu. La superbe machine qu'est *Flambeau* se dérègle à la sortie du triple, « tutoyé ». La barre reste sur les taquets. Sur l'obstacle suivant, elle tombe. C'est fini. Le Français achève son parcours en 43 secondes et 89 centièmes. Même sans faute il était battu.

Les Américains avaient montré leur savoir-faire les jours précédents. Dimanche, ils ont voulu faire savoir qu'à Rotterdam il faudra compter sur eux. Leur meilleur cavalier, une femme — trois représentantes du sexe faible dans les cinq premières places, oh, Messieurs les sexistes ! — a fait de cette dernière épreuve du C.S.I.O. un véritable grand prix. Pourtant, le parcours était discutable, sans harmonie ; les difficultés localisées à deux endroits : à la sortie d'une large rivière, un double qui obligeait le concurrent à reprendre durement sa monture, mais surtout une sortie du triple trop longue qui favorisait plus la puissance du cheval que la technique du cavalier. Le reste était facile, peut-être trop. Cela dit, cinq abandons dans une première manche de Grand Prix ont conduit les spectateurs avertis à se poser des questions sur le tracé du parcours.

Parmi les quinze chevaux qui accédèrent à la seconde manche, il faut citer le très pur *Roscoe*, dirigé par la main de velours de Pamela Dunning, et *Galoubet*. Mais, malgré la direction aussi intuitive que délicate de Gilles Bertran de Balanda, cet animal hors du commun est plus un cas équestre qu'un cheval de confiance (8 points).

Le Grand Prix ne fut pas, dimanche, le seul moment intéressant du C.S.I.O. L'épreuve précédente, un barème A avec barrage au chronomètre, vit « pointer » aux premières places un tiercé qui appelle une ultime remarque. En France, quand on veut bien monter, on note un certain nombre de cavaliers ; quand on veut aller vite, il y en a beaucoup moins. *Mais* quand on veut faire vite et bien, il ne reste que trois « pilotes » de très haut niveau : Christophe Guyer, le vainqueur de l'épreuve, Hervé Godignon et Marcel Rozier. Après la première épreuve du jour, gagnée par Michel Robert, ce fut la dernière *Marseillaise*. — *(Intérim.)*

Les résultats

Athlétisme

● *A l'occasion du mémorial Znamensky, organisé à Moscou, la Soviétique Tatiana Kazankina a amélioré d'une seconde, dimanche 6 juillet, le record du monde du 1 500 mètres, qu'elle détenait depuis quatre ans, avec un temps de 3 min. 56 sec. Au cours de la même réunion, le perchiste soviétique Constantin Volkov a battu le record du monde en salle avec 5,70 mètres.*

● *En sautant 8,45 mètres en longueur, l'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski a égalé, à Dresde (R.D.A.), le record d'Europe détenu depuis 1975 par le Yougoslave Nenad Stekic.*

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Neuvième étape : Saint-Malo - Nantes (205,3 km). — Raas (P.-B.), 5 h. 28 min. 27 sec (moyenne : 37,503 km/h) ; 2. Tackaert (Belg.) ; 3. Jacobs (Belg.) ; 4. Van Calster (Belg.) ; 5. Friou (Fr.) ; 6. Jonkers (P.-B.) ; 7. Pévenage (Belg.) ; 8. Van de Velde (P.-B.) ; 9. Bossis (Fr.) ; 10. Thaler (All.), tous même temps.

Classement général. — 1. Pévenage (Belg.), 46 h. 2 min. 50 sec. ; 2. Bazzo (Fr.), à 2 min. 36 sec. ; 3. Hinault (Fr.), à 4 min. 12 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 6 min. 12 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 6 min. 15 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 36 sec. ; 7. Van de Velde (P.-B.), à 6 min. 57 sec. ; 8. Claes (Belg.), à 7 min. 24 sec. ; 9. Bonnet (Fr.), à 9 min. 32 sec. ; 10. Vandenbroucke (Belg.), même temps, etc.

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEURS A VILLIÉ-MORGON (Rhône)

Classement. — 1. Christian Fauré, les 186,150 km en 4 h. 59 min. 47 sec. (moyenne : 37,326 km/h) ; 2. Dominique Celle (Lyonnais), m. t. ; 3. Clère (Champagne), m. t. ; 4. Le Bigault (Bretagne), à 40 sec. ; 5. Duteil (Limousin), à 57 sec. ; 6. Rault (Bretagne), à 1 min. 3 sec. ; 7. Bodier (Orléanais), à 1 min. 6 sec. ; 8. Badouard (Ile-de-France), à 1 min. 15 sec. ; 9. Gomez (Bretagne) ; 10. Cornelise (Flandre-Artois), même temps, etc.

FEMININES

Classement. — 1. Jeannie Longo (Dauphiné-Savoie), les 62,150 km en 1 h. 51 min. 53 sec. (moyenne : 33,329 km/h) ; 2. Fortier (Ile-de-France), à 5 min. 16 sec. ; 3. Brémond (Atlantique-Anjou), à 5 min. 19 sec. ; 4. Lecomte (Ile-de-France) ; 5. Poulline (Bretagne), même temps, etc.

Sports équestres

LONGCHAMP

Coupe des Nations

1. France-F. Cottier-Flambeau (0 + 0), E. Laboute-Fidélité (8 + 0), J.-M. Nicolas-Mador (12 + 4), G. de Balanda-Galoubet (4 + 0,50). Total : 12 + 0,50 = 12,50; 2. Suisse (18,25); 3. Etats-Unis (18); 4. Belgique (19,50); 5. ex-aequo : Italie et R.F.A. (24); 7. Grande-Bretagne (24,75); 8. Australie (25,50); 9. Autriche (76); 10. Brésil (117,50).

Grand Prix de Paris

1. Smith (E.-U.), « Calypso », 0 pt, 43 sec. 59 ; 2. Cottier (Fr.), « Flambeau », 43 sec. 89 ; 3. Bradley (G.-B.), « Tigre », 4 pts, 45 sec. 30 ; 4. Leone (E.-U.), « Wallenstein », 4 pts, 145 sec. 95 (avant barrage); 5. Dunning (G.-B.), « Roscoe », 4 pts, 150 sec. 91.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Nouvelle alerte pour Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Le Néerlandais Jan Raas a remporté, dimanche 6 juillet à Nantes, sa troisième victoire d'étape dans le Tour de France, Kelly, qui avait franchi le premier la ligne d'arrivée, ayant été déclassé pour irrégularité au cours du sprint. Bernard Hinault a terminé dans le peloton, sensiblement éprouvé. La veille, à Saint-Malo, il avait tenu une conférence de presse qui se voulait rassurante. Le favori de l'épreuve, optimiste et éloquent, donnait alors l'impression d'avoir recouvré la totalité de ses moyens.

Nantes. — Curieuse évolution du reportage. Radio-Tour diffuse une information standardisée à l'attention des journalistes de la caravane qui sont contraints, le plus souvent, d'écouter au lieu de voir et la vedette du peloton n'accorde plus ses interviews que sur rendez-vous. Pour cette simple raison, la conférence de presse de Bernard Hinault est un événement à ne pas manquer. Il vaut d'ailleurs le déplacement, car il révèle dans la coulisse l'homme, qui permet de mieux situer et de mieux comprendre le champion.

Autour de la table ronde ausi, Hinault se comporte en patron. Quand il réclame le silence d'un ton sans réplique, on retrouve le coureur qui se bat en serrant les dents, le rictus agressif et l'œil mauvais. L'intensité de son regard et la crispation de ses mâchoires sont significatives. Chaque mot porte. Pourtant, on retiendra moins ce qu'il dit que *la manière dont il le dit*. Il s'applique néanmoins à bien répondre aux journalistes qui doivent faire leur métier comme il fait le sien. Avec rigueur. C'est chez lui une marque de respect et de conscience professionnelle.

Que pense-t-il des pavés malgré sa victoire de Lille ?

« Je suis toujours résolument contre. Il ne faut pas multiplier les risques de chute et de crevaisons qui peuvent fausser la course. Ou alors il faudrait prévoir un itinéraire Bison futé (sic) *à emprunter en cas de pluie.*

— Le Tour de France est-il plus dur que le Giro ?

— *Certainement. Les attaquants sont plus nombreux. La course est relancée en permanence.*

— Quand comptez-vous prendre le maillot jaune ?

— *Aucune idée. Il est impossible de prévoir l'avenir...* »

En effet. Nouveau coup de théâtre dimanche soir à Nantes, au terme d'une étape sans histoire, mais non sans intérêt puisqu'elle traversait la Bretagne, une région où le cyclisme est roi. Il a plu toute la journée et, dans les derniers kilomètres, la douleur au genou droit est revenue. Cette fois Hinault paraît franchement inquiet.

« Si je souffre autant demain, je ne pourrai pas continuer. »

Il avait déjà dit cela à Rouen. Cependant, la réapparition du mal représente un grave sujet de préoccupation. Elle semble indiquer que le favori du Tour est handicapé par une tendinite et, dans cette éventualité, il sera sans doute contraint à l'abandon.

Nous pensions au petit homme à lunettes qui se tenait discrètement à l'écart, dans un coin de la salle pendant la conférence de presse de Saint-Malo, Robert Leroux, l'homme qui a découvert et formé Hinault, à Saint-Brieuc. Il lui a prodigué ses conseils qui sont ceux d'un sage, d'un technicien du vélo, et il avait prévu la plupart de ses victoires.

« Je suis très surpris, nous confia-t-il, *quand je vois le peu d'importance que Bernard, si méthodique par ailleurs, attache à certains détails essentiels comme la fixation de ses cales de chaussures, laquelle réclame une extrême précision. Or il n'a pas apporté à ce travail le soin nécessaire. »*

Et Robert Leroux de conclure : *« Il devrait pourtant savoir qu'une mauvaise position du pied sur la pédale peut avoir des effets désastreux... »*

Peut-on perdre un Tour de France pour une cause aussi futile en apparence... ou pour d'autres raisons plus obscures ? La réponse est imminente.

JACQUES AUGENDRE.

● *Les directeurs sportifs français du Tour* se sont réunis, samedi, à Saint-Malo. Bien qu'aucun communiqué n'ait été diffusé à l'issue de leur entretien, on apprend de bonne source qu'ils ont évoqué l'affaire Thurau sur laquelle ils exigent que toute la lumière soit enfin faite. De fortes présomptions pèsent, en effet, sur le coureur allemand, convaincu de dopage à plusieurs reprises au cours des précédentes semaines.

COURSE D'ORIENTATION

GAMBERGE MUSCLÉE

De notre envoyé spécial

Fontainebleau. — **Plus de deux mille concurrents représentant vingt et une nations ont participé du 3 au 6 juillet, dans la forêt de Fontainebleau, aux Trois Jours de France et à la Coupe continentale de course d'orientation. Les Tchécoslovaques Ada Kuchakova et Jaroslav Kacmarcik et l'équipe de Grande-Bretagne ont été les principaux lauréats de ces compétitions au cours desquelles Bernadette Gosset (16e) et Patrick Masson (39e), les meilleurs Français, ont pu une nouvelle fois mesurer le fossé qui les sépare de leurs rivaux étrangers les plus en vue. Toutefois, pour l'immense majorité des orienteurs, le classement n'a qu'une importance très relative.**

Bien avant la mode du jogging, la course d'orientation avait ses partisans. C'est que cette discipline, née en Suède en 1919, s'est vite développée dans toute la Scandinavie, puis en Europe centrale et en Suisse, même si elle dut attendre 1970 pour être officiellement reconnue en France par la création de la Fédération française de course d'orientation (F.F.C.O.). Depuis, les effectifs de la F.F.C.O. n'ont fait que croître pour atteindre de nos jours les cinq mille licenciés dans cent cinquante-deux clubs et les quarante mille pratiquants. Pourquoi *cet engouement* ? Sans doute parce que la course d'orientation est un véritable antidote de la vie moderne. En effet, de par la nature très variée du terrain, l'orienteur n'a pas à s'attaquer à tel ou tel record et, à la différence de pratiquants d'autres sports de loisirs, il a la tenue vestimentaire modeste et n'a nul besoin de débourser des sommes considérables pour s'adonner à l'activité de son choix. Tout au plus lui faut-il un survêtement et des espadrilles confortables, une boussole et une carte d'état-major. En clair, la course d'orientation consiste à disputer une épreuve individuelle contre la montre sur des parcours matérialisés par des balises que l'orienteur doit découvrir dans un ordre imposé, mais par des cheminements de son choix.

L'itinéraire le plus court n'étant *pas forcément le plus rapide*, il va sans dire que la tête et les jambes sont sollicitées à part presque égale. De sorte que, à la fois activité éducative, sportive et de loisirs, la course d'orientation peut être pratiquée de... sept à soixante-dix-sept ans. En raison de son caractère de sport complet ouvert au plus grand nombre, elle est, selon toute vraisemblance, appelée à prendre un nouvel essor dans les prochaines années. Afin de l'y aider, les dirigeants fédéraux ont imaginé un jeu favorisant l'initiation à l'orientation et à la promenade. Il s'adresse aux groupes, aux familles et aux individualités. *« Nous avons voulu sortir la course d'orientation de son ghetto militaire »*, explique M. Bernard Stasi, le président de la F.F.C.O. Selon lui, la progression de ce sport passe maintenant par la formation de cadres spécialisés et par l'aménagement des rythmes scolaires.

La forêt serait tout à fait accueillante si, sous prétexte des dégâts que les orienteurs peuvent occasionner, certaines organisations de protection de la nature ne cherchaient pas à entraver le développement de ce sport, pourtant écologique par excellence. Les raisons de leur opposition ? *« Lorsque deux mille personnes piétinent un endroit fragile, il y a de gros risques de détérioration. »*

Ces inconvénients n'ont pas échappé aux responsables des courses d'orientation. Ils se disent amis de la forêt et prétendent ne pas faire passer les circuits dans les secteurs de plantation ou de réserve biologique. Au reste, la plus sûre des garanties est l'autorisation que doit obligatoirement donner avant chaque rassemblement l'Office national qui gère les forêts de l'Etat et des collectivités locales. Chef de département de cet établissement public et vice-président de la F.F.C.O., M. Nicolas Parant tient à réfuter les arguments des adversaires de la course d'orientation. *« Il faut être vigilant*, admet-il. *Ainsi, il n'est pas question, par exemple, de recommencer tous les week-ends et dans un même cadre une épreuve comme celle que nous venons de vivre. Mais, toutes choses étant comparables, la course d'orientation présente moins de dangers que la moto verte. »*

JEAN-MARIE SAFRA.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Après Chamarande, Gif-sur-Yvette

L'Essonne se met au vert

Une paisible vallée, à l'ombre de Paris, transformée en Centre permanent d'initiation à l'environnement, l'idée actuellement à l'étude autour de Gif-sur-Yvette ne manque pas d'intérêt. Depuis la transformation du château de Chamarande en Centre d'écologie permanente (*le Monde* du 3 juin), l'Essonne semble devenir un département pilote en matière de protection de l'environnement. Juste retour des choses après la spectaculaire poussée de l'urbanisation de ces vingt dernières années

Le Moulin de la Tuilerie, qui jouxte Gif-sur-Yvette et Villiers-le-Bâcle, a été vendu aux enchères le 24 juin. Autrefois propriété du duc de Windsor, cette somptueuse demeure et les 14 hectares de terres agricoles qui l'entourent avaient appartenu ensuite à un banquier suisse victime d'une faillite retentissante à laquelle il n'a pas survécu. Finalement, c'est une certaine Société foncière arabe internationale, dont le siège se trouve dans le huitième arrondissement, qui s'est portée acquéreur pour 4,1 millions de francs. S'agissant d'un ensemble exceptionnel situé à une vingtaine de kilomètres de Paris juste à l'entrée de la vallée de la Mérantaise, on peut considérer qu'elle a fait une excellente affaire.

En tout cas cette transaction contrarie grandement plusieurs associations d'habitants des environs. Voulant enrayer l'engrenage de la spéculation qui, à leurs yeux, menace cette région, elles proposent de créer sur un millier d'hectares de la vallée de la Mérantaise, et plus particulièrement au Moulin de la Tuilerie, un Centre permanent d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.). Ce centre rassemblerait plusieurs organismes autour d'une double mission, éducative et scientifique. Educative en mettant à la disposition des enfants de la région un cadre et des équipements, tel le Moulin de la Tuilerie pour des classes vertes et autres centres aérés Scientifique, cette vallée devenant le terrain privilégié d'un inventaire de la faune et de la flore. On pourrait y créer une « banque de gènes », un centre de documentation... ou encore y entreprendre une action de *« revitalisation et de diversification des fonctions productives agricoles »*.

Une ferme et un moulin

Incontestablement ambitieux, ce projet a tout de même l'avantage de reposer sur quelques réalisations concrètes Ainsi, à Villiers-le-Bâcle, un des villages de la vallée de la Mérantaise, les habitants ont acheté puis remis en état une ferme et son terrain de 2,5 hectares Depuis 1975, des enfants du département voisin des Hauts-de-Seine s'y retrouvent, durant leurs heures de classe, encadrés par des élèves de l'école normale, ou plus simplement en famille. A « la ferme », ils peuvent cultiver leur jardin, s'initier à l'élevage, bricoler, etc., autant d'activités rares en milieu urbain.

Forte de cette première réalisation, la municipalité de Villiers-le-Bâcle est décidée à consacrer l'argent que lui a versé le C.E.A. au titre de la taxe professionnelle pour acquérir le Moulin de la Tuilerie.

Elle a fait appel contre le jugement qui a autorisé la vente aux enchères de ce domaine, et elle demande à l'administration de prononcer une déclaration d'utilité publique.

Plusieurs autres communes pourraient soutenir à leur tour l'idée du C.P.I.E. Ainsi, M. Paul Loridant (P.S.), maire des Ulis, qui manque de place pour ses centres de loisirs du mercredi, accepterait de participer à l'opération dans la limite de ses moyens. Quant au maire de Gif-sur-Yvette, M. Robert Trimbach (majorité), qui veut surtout préserver la vocation agricole des terres qui accompagnent le « Moulin », il se dit prêt à étudier attentivement tous les dossiers qui lui seront proposés. En tout cas, l'interassocation est formelle : si le « Moulin de la Tuilerie » ne tombe pas d'une manière ou d'une autre dans le domaine public, c'est l'ensemble de la vallée de la Mérantaise qui sera menacé

STÉPHANE BUGAT.

POINT DE VUE

Un marché capital

par J.-M. ESNAULT (*)

LA force d'une économie vient de la qualité et de la densité de ses marchés, à commencer par le marché intérieur. Celui de l'Ile-de-France est le plus dense de l'Hexagone. L'économie française a besoin de lui et a besoin qu'il reste prospère.

Le marché que constitue la zone de la capitale en fait la première région économique, et de loin : le nombre des emplois commerciaux dans la deuxième région française, Rhône-Alpes, atteint à peine 35 % de celui de l'Ile-de-France. Près de 45 % de la T.V.A. nationale ont été payés, en 1975, en Ile-de-France, ce qui veut dire que cette région représente presque la moitié du marché français. Elle est responsable de 28 % des importations et de 26 % des exportations nationales.

Pour conserver un marché aussi dense, dont dépend la prospérité de l'économie nationale, il faut maintenir en Ile-de-France des activités industrielles, y diversifier les activités économiques, y assurer l'avenir par des investissements nouveaux.

Or on peut, à bon droit, s'inquiéter. La réputation de bonne santé que l'on attribue volontiers à l'Ile-de-France masque plusieurs orientations nouvelles qui colorent de gris, voire de noir l'image souvent trop optimiste que l'on se fait de l'avenir de la région-capitale : les entreprises petites et moyennes, qui sont parmi les rares à créer encore des emplois, ont de plus en plus de mal à résister aux contraintes qui pèsent sur elles — coût du terrain, agrément, redevance. Dans le domaine industriel, l'automobile est source d'inquiétude, l'électronique dans ses applications à l'armement et à l'aéronautique est soumise à une conjoncture internationale trop incertaine, le bâtiment et les travaux publics, qui occupent une place majeure en Ile-de-France, sont victimes de la chute des investissements collectifs et du nombre de logements construits.

Le Comité économique et social, à travers ses analyses semestrielles de la conjoncture, a été parmi les tout premiers à s'inquiéter d'une évolution des emplois très préoccupante : la population active ayant un emploi régresse légèrement depuis maintenant deux ans ; l'industrie a perdu deux cent soixante mille emplois en huit ans et ce, à un rythme deux fois plus élevé que dans le reste du pays pour les années récentes ; s'y ajoute une régression de la valeur ajoutée industrielle dans le total national, quelle que soit la branche considérée ; enfin, la croissance du secteur tertiaire privé est actuellement presque trois fois moins forte en Ile-de-France que dans le reste du pays.

L'inquiétude dans le tertiaire

Le fait que le taux de chômage soit proportionnellement moindre en Ile-de-France, où il s'élève à 5,8 % de la population active, au lieu de 6,8 % dans le reste du pays ne suffit pas à rendre optimiste. Il reflète simplement la dimension du « bassin d'emploi » qu'offre l'Ile-de-France. Il n'est pas pour autant porteur d'espérance.

Si l'on jette en effet un regard vers l'avenir, des faiblesses inquiétantes apparaissent. Les entreprises les plus dynamiques investissent hors de l'Ile-de-France. Le développement de la bureautique et de la télématique menace, à terme, l'emploi tertiaire. Le secteur public ne jouera plus dans l'avenir son rôle actuel de régulateur de l'emploi.

Alors qu'on appelle à la mobilisation de toutes les énergies, il serait dangereux que s'essouffle le dynamisme de l'Ile-de-France. Il ne s'agit pas de déshabiller la province pour l'Ile-de-France, mais seulement de protéger l'avenir de la région-capitale pour qu'elle puisse continuer à jouer son rôle, un rôle indispensable à la vitalité économique du pays.

Or l'avenir régional, solidaire de l'évolution nationale, repose sur quelques facteurs qu'il faut valoriser au mieux. L'Ile-de-France constitue en Europe l'un des rares marchés de dimension internationale. Elle est vivifiée par un tissu d'entreprises petites et moyennes à qui il faut rendre « la liberté d'entreprendre, la liberté de croître ». Elle concentre une main-d'œuvre de haute qualification, et une part essentielle du potentiel de la recherche nationale.

(*) Président du Comité économique et social de l'Ile-de-France.

RÉVOLTE A LA TOUR EIFFEL

Les restaurateurs refusent de faire les frais de la restauration

Révolte à la tour Eiffel : *« Je ne partirai pas »*, déclare M. Roger Grass, président-directeur général de la Société de services et d'exploitation des restaurants de la tour Eiffel (SOSER). *« Je suis prêt à négocier sur certains points, mais je resterai ici, car on ne détruit pas un restaurant comme le nôtre uniquement pour vérifier le bon état des poutrelles et des arbalétriers.*

La SOSER exploite actuellement six établissements répartis sur les trois étages de la tour. Cette société, qui emploie, du mois de mars au mois de novembre, cent quatre-vingt-deux personnes a fait un chiffre d'affaires de plus de 25 millions de francs en 1979. La sous-concession des restaurants existe depuis 1946, date de la réouverture de la tour au public. Elle s'est terminée le 31 décembre 1979 en même temps que la concession de la société de la tour Eiffel. Mais cette dernière société n'est pas dissoute. Elle se proposerait même de créer un grand parc d'attractions dans la région.

Par une lettre du 6 décembre 1979, le nouveau concessionnaire de la Ville de Paris, la Société nouvelle de la tour Eiffel (*le Monde* du 31 mai), a prorogé la sous-concession des restaurants jusqu'au 30 septembre 1980. Mais une lettre du 20 mai 1980 signifiait à la SOSER que son contrat ne serait pas reconduit à partir du 1er octobre prochain. M. Grass et son personnel devront donc quitter la vieille dame installée depuis quatre-vingt-onze ans sur le Champ-de-Mars.

Les raisons invoquées pour les chasser sont les suivantes : surcharge de la première plateforme de la tour, impossibilité de visiter certains éléments de maçonnerie, insuffisance des conditions de sécurité dans les cuisines et nécessité de modifier l'implantation des locaux du deuxièm étage pour installer de nouveaux ascenseurs. *« Tous ces travaux pourraient se faire progressivement sans arrêter l'exploitation des restaurants »*, affirme-t-on à la SOSER, où l'on insiste : *« Cette décision va priver d'emploi cent quatre-vingt-deux employés. Si les tribunaux estiment que c'est à la société des restaurants de payer les préavis et les indemnités de licenciement, celle-ci pourrait se trouver en difficulté financière. »* Enfin, pour la SOSER, que va-t-il advenir des nombreuses réservations de groupe qui ont été prises avant la réception de la lettre du 20 mai ?

Pour M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint au maire de Paris et président de la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, *« la Ville a commandé une expertise pour connaître l'état exact de la tour »*. Deux rapports ont déjà été remis et un troisième est en cours d'élaboration. *« Mais déjà,* selon M. Rocher, *il s'avère nécessaire de procéder au dégagement des structures dans les parties occupées par les restaurants et de procéder à des allégements de charges. Il y va de la sécurité...*

La nouvelle société veut ainsi mieux répartir les espaces réservés aux restaurants et donner la priorité *« à la clientèle de masse »*. *« Lorsque les travaux seront terminés,* précise M. Rocher, *nous procéderons à un appel d'offres auprès des candidats à l'exploitation. Il va de soi que l'ancien exploitant sera appelé à soumissionner s'il le désire. »* *« Il est courant que dans les concessions de la Ville des travaux s'avèrent nécessaires à l'expiration de celles-ci. Tel a été le cas du Pavillon de l'Elysée, de l'Espace Cardin, de l'Orée du bois. Ils ont abouti à une fermeture, souvent longue sans poser pour autant de difficultés particulières. »*

JEAN PERRIN.

Le P.S. : l'augmentation des tarifs des transports n'est pas inévitable

MM. Gilbert Bonnemaison, président du groupe socialiste au conseil général d'Ile-de-France, et Marcel Assoun, animateur de la commission nationale des transports du parti socialiste, critiquent l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P.

Ils rappellent que les députés socialistes ont déposé en décembre 1979 une proposition de loi sur les transports de voyageurs dans la région Ile-de-France qui montre qu'*« il existe d'autres solutions globales et cohérentes »*. Celle-ci prévoit *« le maintien en francs constants des tarifs des transports en commun à la valeur atteinte en 1978 (...), la délivrance à tous les salariés d'une carte de transport payée par les employeurs (...), l'extension du bénéfice de la carte orange à l'ensemble de la région »*. Cela serait financé par une augmentation de 0,3 % du taux du versement transport payé par les employeurs de la région, et l'attribution à la région de 40 % du produit de la taxe sur les carburants qui y sont vendus.

Les socialistes estiment que cette réforme donnerait « une priorité effective aux transports collectifs (...) qui permettrait en outre de réduire sensiblement le coût collectif des déplacements que l'usager de la voiture particulière alourdit ».

Plusieurs rues et places de Paris vont changer de nom

Un peintre, un cuisinier, un général et un prince breton figurent parmi les personnages qui donneront leur nom à des rues de la capitale si les conseillers de Paris, au cours de leur séance de ce lundi 7 juillet, se prononcent favorablement sur les propositions de M. Jacques Chirac. La liste des nouvelles dénominations envisagées est la suivante :

Marcel Gromaire verra son nom attribué à une voie située entre le boulevard Beaumarchais et la rue Amelot, dans le onzième arrondissement.

[Né en 1892 à Noyelles-sur-Sambre dans le Nord, mort à Paris en 1971, influencé par le cubisme et l'expressionisme belge, le peintre Marcel Gromaire contribua aussi avec Lurçat au renouveau de la tapisserie.]

Le *Père Chaillet* donnera son nom à la place située à l'angle de la rue de la Roquette et de l'avenue Ledru-Rollin.

[Né en 1900 à Scey-en-Varais dans le Doubs, jésuite, professeur de théologie à Fourvière, le Père Pierre Chaillet s'engage, dès 1941, dans la Résistance, fonde l'Amitié chrétienne pour venir en aide aux juifs, et lance, en novembre 1941, « les Cahiers clandestins du témoignage chrétien », auxquels s'ajoute, en 1943, « le Courrier français du témoignage chrétien ».

A la Libération, l'hebdomadaire « Témoignage chrétien » paraît au grand jour. Le Père Chaillet sera sous-secrétaire d'Etat à la santé dans le premier gouvernement provisoire de la Libération. Il présidera par la suite le Comité des œuvres sociales de la Résistance. Il meurt en 1972 à Lyon.]

Général Patton, ainsi devrait s'appeler la place située avenue de la Grande-Armée, à l'angle des rues Pergolèse, Duret et Le Sueur (16e arrondissement).

[Né en 1885 en Californie, mort en 1945 en Allemagne, spécialiste des chars, ce général américain participe, en 1942, au débarquement au Maroc et, en 1943, en Sicile avant de commander en Normandie la IIIe armée américaine. C'est lui qui exploita victorieusement la trouée d'Avranches et libéra Rennes, Orléans, Chartres, Nancy et Metz. Il dirigea, en mars 1945, la contre-attaque de Bastogne avant de franchir le Rhin et de s'arrêter à quatre-vingt-dix kilomètres de Prague.]

Charles Luizet donnera son nom à la voie située entre le boulevard des Filles-du-Calvaire et la rue Amelot, dans le onzième arrondissement.

[Né à Lyon en 1903, M. Charles Luizet, saint-cyrien, participe, entre les deux guerres, à la pacification du RIF. Dès l'appel du 18 juin 1940, il se met aux ordres du général de Gaulle, qu'il a connu à Saint-Cyr, et organise son service de renseignements au Maroc. Le 3 janvier 1943, l'« homme de Londres » le nomme secrétaire général de la préfecture d'Alger.

En septembre 1943, il accompagne les troupes de débarquement en Corse, dont il devient préfet ; le 13 juin 1944, il est commissaire de la République d'Alger. Désigné comme préfet de police de Paris, il participe à l'insurrection de la capitale. Le 10 mai 1947, il est nommé gouverneur général de l'A.E.F. et meurt le 21 septembre 1947.]

Saint Josse serait le nom de la petite place située à l'angle des rues Aubry-le-Boucher et Quincampoix dans le quatrième arrondissement.

[Josse ou Judoc fut un ermite célèbre au VIIe siècle C'est sur l'emplacement de son hermitage que devait être construite la grande abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, florissante au Moyen Age et supprimée en 772.]

Henry de La Vaulx donnera son nom à la voie située entre le quai Saint-Exupéry et l'avenue Dode-de-la-Brunerie dans le seizième arrondissement.

[Henry de La Vaulx, né en 1870, mort en 1930, est considéré comme le fondateur de l'Aéro-Club de France. Il créa par ailleurs la Fédération aéronautique internationale en 1905. Il trouva la mort en 1930 dans un accident d'aviation.]

Claude Garamond donnera son nom à une voie située entre l'avenue de la Porte-Brancion (quinzième arrondissement) et la rue Julia-Bartet (quatorzième arrondissement).

[Né en 1499, mort en 1561, Claude Garamond créa une fonderie de caractères d'imprimerie pour François Ier et fut l'inventeur des caractères romains et italiques qui furent la base de la typographie classique.]

Le pasteur Marc Boegner donnera son nom au terre-plein situé entre la rue Le Marois et l'avenue de Versailles dans le seizième arrondissement.

[Né en 1881 à Epinal, le pasteur Marc Boegner fut président de la Fédération protestante de France de 1929 à 1931. Appelé à siéger au Conseil œcuménique des Eglises dès sa fondation, il en devient le président de 1948 à 1954. Entré à l'Académie française en 1962, le pasteur Boegner était grand officier de la Légion d'honneur. Il est mort en 1970.]

Brazzaville. Cette ville d'Afrique rappelle le souvenir de Savorgnan de Brazza qui acquit pacifiquement une partie du Congo à la France. Brazzaville fut, dès 1940, la capitale de la France libre et son nom sera donné à la partie de la rue Rouelle (15e) qui revêt le caractère d'une place ouverte sur le quai de Grenelle.

Le Québec. Cette province canadienne donnera son nom à la place située au carrefour de la rue de Rennes, de la rue Bonaparte et du boulevard Saint-Germain.

Enfin le maire de Paris soumettra au conseil de Paris la décision de principe d'accorder ultérieurement à des rues de Paris les noms de :

Victor Baltard, le célèbre architecte des Halles, dont le nom était d'ailleurs précédemment attribué à une rue désormais disparue.

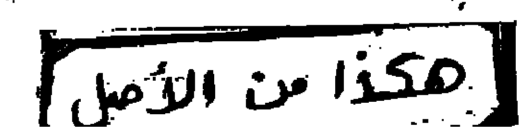
Antoine Carême, cuisinier français.

[Marie-Antoine Carême (dit Antonin Carême), né en 1783, mort en 1833, après avoir été aux fourneaux de M. de Talleyrand, devint le « cuisinier des rois et le roi des cuisiniers ». C'est à l'initiative de Joseph Favre, autre célèbre cuisinier, qu'il eut une rue à Paris, à la fin du siècle dernier, entre deux pavillons Baltard, aux Halles. Leur destruction fit disparaître la rue Carême Il était juste qu'elle renaisse, célébrant l'auteur du *Pâtissier royal* que viennent justement de rééditer les Editions J. Laffitte, un livre qui fait encore autorité.]

Serpollet, constructeur d'automobiles.

[Né en 1858 dans l'Ain, mort en 1907 à Paris, Léon Serpollet est l'inventeur de la chaudière à vaporisation instantanée. Il construit aussi un tricycle à vapeur. La concurrence de la voiture à moteur à essence le contraint à améliorer son moteur à vapeur, l'huile de paraffine remplaçant le coke trop lourd. Ses voitures furent les premières à atteindre la vitesse de 120 kilomètres à l'heure.]





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES MANIFESTATIONS ANTI-NUCLÉAIRES

• LIMOUSIN : des écologistes européens échangent leurs informations sur les recherches d'uranium

De notre correspondant

Limoges. — Du 4 au 6 juillet a été organisé à Bessines (Haute-Vienne), premier centre européen d'extraction et de traitement du minerai d'uranium, un rassemblement des représentants de mouvements écologistes européens : le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, l'Italie, l'Ecosse, l'Espagne, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, étaient représentés. Des observateurs australiens et groenlandais ont suivi les travaux. L'Irlande avait envoyé des vœux de soutien et une trentaine de représentants de groupes écologistes français participaient à ce rassemblement (1). L'idée de la conférence, ont indiqué les organisateurs, est née au cours d'un colloque qui, à Copenhague, en octobre dernier, avait réuni pour la première fois des *« délégués des populations menacées par l'extraction de l'uranium »*.

Les participants ont, à l'issue de la conférence, manifesté *« leur inquiétude devant l'implication croissante de la Communauté européenne dans la course à l'uranium »*. Les membres du rassemblement ont exprimé leur solidarité avec tous les groupes qui, en Europe et dans le monde, s'opposent à l'extraction de l'uranium, ainsi que leur soutien aux mouvements antinucléaires. L'exploitation de l'uranium ne peut être dissociée de ses utilisations futures, qu'elles soient civiles ou militaires (centrales nucléaires ou bombes atomiques). Le rassemblement a aussi insisté sur la nécessité d'organiser des échanges d'informations entre les différentes associations dans les régions concernées. Cet échange est d'autant plus indispensable que les compagnies minières et les administrations compétentes livrent fort peu d'informations sur les véritables problèmes de l'exploitation de l'uranium et de son traitement.

A ce sujet, les organisateurs ont fait savoir qu'ils avaient présenté à la Cogema une demande de visite de ses installations dans la région de Bessines. Ils n'ont pas encore reçu de réponse. Certains délégués étrangers ont affirmé lors de leurs interventions que dans leur pays les mouvements écologistes avaient librement accès aux statistiques concernant l'extraction du minerai et ses conséquences sur l'environnement. Les organisateurs français du rassemblement ont regretté l'« ostracisme » dont ils étaient l'objet en France. Seule la C.F.D.T. était représentée aux travaux. Le prochain rassemblement européen sur le même sujet se tiendra en 1981 en Bavière.

MARCEL SOULÉ.

(1) Voir à ce propos l'article du *Monde Dimanche* daté 6-7 juillet.

• CHOOZ : « FÊTE » DE SOLIDARITÉ FRANCO-BELGE

(De notre correspondant.)

Charleville. — Près de quatre mille personnes venues de France et de Belgique ont participé, samedi 5 et dimanche 6 juillet, à une fête de solidarité contre la seconde centrale nucléaire qu'E.D.F. envisage de construire à Chooz (Ardennes).

La manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et sans anicroche. Les Bretons de Plogoff avaient installé un stand et une radio « pirate », Radio-Choofs-qui-peut, qui a émis par deux fois. Une exposition de photos rappelait les incidents qui n'ont cessé d'émailler l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 mai au 17 juin dernier.

La population de Chooz, qui avait accepté assez facilement la construction pendant les années 60 d'une petite centrale enterrée de 300 mégawatts qu'utilisaient à la fois la France et la Belgique, s'oppose maintenant à l'installation de quatre réacteurs géants de 1 300 mégawatts chacun et de leurs tours de refroidissement. Les Belges, qui se trouvent en amont de la centrale et qui ne profiteront pas de sa production de courant, manifestent aussi leur refus. Ils étaient nombreux à Chooz pendant ce week-end.

Parmi eux se trouvait M. Paul-Henry Gendebien, député européen et député du Rassemblement wallon. Mme Huguette Bouchardeau, candidate P.S.U. à l'élection présidentielle, était là aussi, soulignant que *« les écologistes ne peuvent pas être apolitiques »*.

Quant à M. Brice Lalonde, candidat des mouvements écologistes, il a déclaré : *« Pour éviter le nucléaire, une seule solution : une société nouvelle. »*

CLAUDE LEHEUTRE.

• PLOGOFF : TROIS MANIFESTANTS MAINTENUS EN DÉTENTION

Pour protester contre le maintien en détention préventive, depuis le 4 mars, de trois personnes accusées d'avoir rossé, dans la nuit du 1er au 2 mars, un gendarme mobile à Pont-Croix (Finistère) (*le Monde* du 6 mars), des habitants du cap Sizun ont érigé, dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 juillet, une barricade à l'entrée de Plogoff. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a infirmé, le jeudi 26 juin, une décision prise le 27 mai par un juge d'instruction de Quimper, qui avait ordonné la mise en liberté des trois personnes, inculpées de coups et blessures volontaires, séquestration et vol.

Les trois détenus, MM. Jean Perennes, quarante et un ans, Daniel Donnard, trente ans, et Jean-Yves Colin, vingt-neuf ans, sont accusés d'avoir molesté l'un des gendarmes participant aux opérations de maintien de l'ordre, lors de l'enquête d'utilité publique pour la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. L'ayant reconnu alors qu'il assistait, en civil, à un bal, ils l'auraient durement frappé.

La barricade, constituée de carcasses de voitures, de troncs d'arbres et de vieux pneumatiques, a été dressée au pont du Loch, interdisant l'accès à Plogoff et à la pointe du Raz. Une déviation avait été mise en place dans la matinée du 6 juillet. La La gendarmerie n'a signalé aucun incident.

● *Une centrale en Auvergne : le P.C. est favorable.* — Le groupe communiste du conseil régional d'Auvergne s'est prononcé en faveur d'un approvisionnement énergétique *« le plus diversifié possible »*, y compris d'origine électro-nucléaire, afin d' *« empêcher le déclin et le chômage croissant »* de la région.

Cette prise de position fait suite à l'étude entreprise par E.D.F. pour la recherche d'un site propice à la construction d'une centrale nucléaire sur le cours de l'Allier. Les conseillers communistes *« exigent d'autre part des pouvoirs publics et d'E.D.F. qu'avant toute installation d'une telle centrale, les assemblées élues et les populations soient informées et consultées le plus largement possible »*.



TRANSPORTS

OUVERT A LA CIRCULATION LE 12 JUILLET

Le tunnel de Fréjus est desservi par des voies d'accès insuffisantes

Le tunnel du Fréjus, qui a été inauguré le 5 juillet, sera ouvert à la circulation automobile à partir du 12 juillet prochain. Un mois plus tard, les poids lourds pourront y pénétrer. Cet ouvrage franco-italien, dont la construction a débuté en novembre 1974, sera, pendant quelques semaines seulement, le tunnel routier le plus long d'Europe : 12,8 kilomètres. En octobre 1980, un autre tunnel de 16,3 kilomètres traversera le massif suisse du Saint-Gothard.

Le nouvel axe franco-italien, qui a demandé cinq années d'efforts et qui a coûté 1 500 millions de francs partagés à égalité entre la France et l'Italie, assurera une liaison beaucoup plus rapide et plus sûre entre la région Rhône-Alpes et le Piémont, mais aussi entre le nord et le sud de l'Europe.

Grenoble. — Les camions qui s'engagent — certains pour la dernière fois — le long de la sinueuse route du col du Mont-Cenis (altitude 3 083 mètres) auront dû attendre le mois de mai pour pouvoir le franchir. Pendant six mois, la route a été bloquée par des congères et des coulées de neige. Comme chaque hiver, les transporteurs furent contraints de se diriger vers le tunnel du Mont-Blanc ou de redescendre vers la côte méditerranéenne et le poste frontière de Vintimille.

Désormais, les Alpes pourront être traversées beaucoup plus aisément. Lyon et Turin ne seront plus séparées que par quatre heures de route. Le « Fréjus » *« donnera un coup de fouet aux échanges économiques franco-italiens mais aussi européens »*, affirment les responsables de l'ouvrage. La conception de ce projet, il y a quinze ans, a suscité de grands espoirs des deux côtés de la frontière. L'ouvrage, voulu et soutenu au niveau régional, fut aussi financé à 65 % par les départements de la Savoie, du Rhône, de l'Isère, par les villes de Lyon, Chambéry, Grenoble, Bourgoin et par l'ensemble des communes de la vallée de la Maurienne. Associées au sein d'une société d'économie mixte, quatorze chambres de commerce et plusieurs sociétés privées ont financé les 35 % restants.
elaoin sdrétu cmfhyp vbgkqj xzx

Le tunnel est livré avec un retard de onze mois, dû notamment au remplacement de l'entreprise chargée du percement et à des difficultés survenues du côté italien. Mais aujourd'hui, tout est prêt pour assurer une traversée « confortable » du « tube ». Les sociétés françaises et italiennes concessionnaires de l'ouvrage estiment avoir rempli scrupuleusement leur mission.

Il n'en est pas de même des deux gouvernements français et italien qui s'étaient engagés, dans la convention de concession signée en février 1972 et ratifiée par les parlements français et italien quelques mois plus tard, à *« aménager en temps utile des liaisons routières entre le tunnel et les vallées du Rhône et du Pô pour satisfaire aux besoins de la circulation en provenance et à destination du tunnel »*. Dans quelques jours, les premières automobiles, puis les camions vont parcourir des routes étroites et sinueuses, traverser des villages et des bourgs, provoquer des perturbations très gênantes dans un trafic local déjà important, susciter la colère de la population locale. *« Nous allons au devant de difficultés énormes »*, note M. Louis Besson, député socialiste de la Savoie et président du conseil général.

De notre correspondant

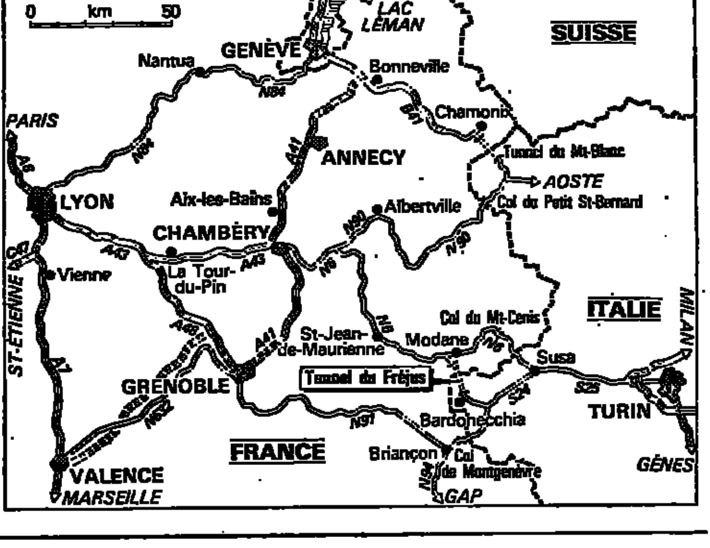
Réunis le 1er juillet à Bardonnèche, en Italie, les élus de la Maurienne et du val de Suse ont estimé que l'ouverture du Fréjus dans de telles conditions allait faire courir aux populations de graves dangers et qu'elle risquait de compromettre définitivement l'image touristique des deux vallées. Les élus français et italiens demandent donc que le trafic poids lourds soit *« graduellement accepté dans le tunnel, au fur et à mesure que seront réalisés les aménagements indispensables »*. Les déviations projetées sur la route nationale 6 à Saint-Jean et à Saint-Michel-de-Maurienne ne seront achevées qu'en 1981. Jusqu'à la fin de l'année 1980, tout le trafic à destination du Fréjus traversera donc la ville de Modane de part en part.

Quant aux Italiens qui devaient faire entre Bardonnèche et Suse les travaux les plus urgents et les plus délicats, ils viennent d'ouvrir les chantiers. Il faudra deux années pour supprimer les plus grosses difficultés et sept ans pour construire une nouvelle route, mais le gouvernement italien, qui a débloqué 300 milliards de lires pour améliorer le nouvel axe international, a beaucoup de mal à surmonter l'opposition des parlementaires du sud de la péninsule, qui pensent que le gouvernement fait la part trop belle au « nord ».

Les « négligences » des deux Etats risquent enfin de mettre en difficulté les sociétés concessionnaires italienne et française. Les dernières études de trafic donnent des chiffres 40 % inférieurs à ceux escomptés en 1968. Pendant la première année, on attend deux mille automobilistes par jour et un millier de camions. Actuellement, six cents poids lourds franchissent le col du Mont-Cenis quotidiennement. *« Les premières années d'exploitation seront très difficiles ; nous accumulerons les déficits »*, affirme M. Jean-Charles de Tissot, secrétaire général de la Société du tunnel de Fréjus.

Pour les six premiers mois de 1980, et compte tenu du *« trafic de curiosité »* que va susciter l'ouverture de l'ouvrage, on prévoit un déficit de 6 à 8 millions de francs. Celui-ci devrait être beaucoup plus lourd en 1981. Les deux sociétés qui ont tenu leurs engagements seront probablement obligées de se retourner vers leurs gouvernements qui, affirment les premières, portent l'entière responsabilité d'un mauvais démarrage de l'ouvrage franco-italien.

CLAUDE FRANCILLON.



CIRCULATION

Les experts du Plan souhaitent une répression plus énergique des infractions au code de la route

Le pré-rapport du comité des transports du VIIIe Plan sur la sécurité routière souhaite que l'opinion publique prenne conscience du fléau que représentent les accidents de la route. Ceux-ci ont causé la mort de deux cent soixante-deux mille personnes durant ces vingt dernières années.

« Obtenir une véritable prise de conscience nationale de la dimension du fléau que représentent les accidents de la route, et surtout la possibilité de les réduire en dénonçant une forme de résignation collective. » L'objectif du comité des transports est de réduire le taux des accidents de la circulation — calculé en fonction du nombre de morts par 100 millions de véhicules-kilomètres — qui a atteint 8,2 en 1972 pour retomber à 4,6 en 1979.

Pour le comité des transports, *« tout devrait être mis en œuvre pour favoriser une sorte de consensus national autour de la question de la sécurité routière. »* Les pouvoirs publics veulent aujourd'hui associer les constructeurs, les associations d'usagers et l'éducation nationale à une campagne qui devrait s'accompagner d'une véritable formation continue des conducteurs, entreprise dès l'école. Les conditions de préparation et de délivrance du permis de conduire devraient être modifiées pour en accroître l'efficacité.

Le comité du VIIIe Plan insiste, d'autre part, sur le respect de la réglementation existante, jugée suffisante. Depuis 1979, on constate, en effet, une recrudescence des infractions aux limitations de vitesse.

Les experts du comité voudraient que l'on mette en œuvre un *« système de contrôle et de sanctions efficaces et adaptés »*. Ils demandent un accroissement des effectifs et du matériel. La police française ne dispose, par exemple, que d'un effectif de 16 000 spécialistes pour contrôler la vitesse de plus de 20 millions de véhicules. Elle ne possède aussi qu'un faible nombre d'appareils pour contrôler l'alcoolémie, qui est pourtant responsable de 40 % des accidents de la route.

Le comité propose donc *« une adaptation du code pénal et des sanctions. Le système judiciaire est en effet engorgé par le nombre des affaires pénales routières : il classe sans suite trois contraventions sur quatre. On ne peut laisser se perpétuer une telle situation sans enlever sa crédibilité au contrôle. »*

Les propositions pratiques du comité ne sont pas moins énergiques : *« mise à disposition des hôpitaux pendant les périodes de migrations et en fin de semaine, contraventions infligées plus rapidement et davantage ressenties par les automobilistes (permis à points...), mise en œuvre de moyens techniques supplémentaires de nature à faciliter le respect de la réglementation, par exemple, limiteurs de vitesse »*.
lc dlotseezempLie'ai:tatreeë

● *L'aménagement de la nationale Paris - Strasbourg.* — Le conseil régional de Lorraine a approuvé le projet de financement du programme d'amélioration de la route nationale 4 Paris-Strasbourg sur son tracé lorrain (Meuse, Meurthe-et-Moselle). Ce programme prévoit notamment cinq déviations ; il coûtera 300 millions de francs. La région lorraine s'est engagée à y participer pour un montant de 86,2 millions de francs.

● *Motards en colère sur l'autoroute de Normandie.* — Cent cinquante à deux cents motards, selon la gendarmerie, ont, le 5 juillet, occupé sans incident plusieurs postes de péage sur l'autoroute de Normandie. Les manifestants, membres de la Fédération française des motards en colère, ont sillonné l'autoroute dans le département de l'Eure, créant des « bouchons » à chaque péage et permettant ainsi à certains automobilistes de circuler sans acquitter le droit de passage. Cette manifestation avait pour objectif de protester contre les péages exigés des utilisateurs de motos.

TOURISME

SAISON MAUSSADE

La saison touristique débute, en France, de façon plutôt médiocre. La crise économique, la montée continue du chômage et le temps pluvieux expliquent que ce mois de juillet enregistre une baisse de fréquentation quasi générale.

Dans le Midi, on escompte un retour au pays des touristes effrayés par les bombes des Basques de l'ETA. En effet, les postes frontière font état d'une baisse d'environ 70 % des passages de la clientèle française par rapport à l'an dernier. Malgré cela, la côte aquitaine et le Languedoc-Roussillon notent un tassement de leur clientèle. Les plages du Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne septentrionale, les stations du Doubs et du Jura, les campings du Limousin, le Poitou et les Deux-Sèvres, le Puy-de-Dôme, les Alpes en général connaissent une situation identique : hôtels peu remplis, locations plus rares, vacanciers à la recherche des formules les plus économiques.

Cependant, quelques régions continuent d'afficher des résultats satisfaisants : ainsi de la Côte d'Azur et de la Corse, de l'Ardèche ou de la Bretagne du Sud. Certains professionnels estiment que le mois d'août et le mois de septembre verront une nette amélioration de la demande, mais ce redressement tardif ne permettrait pas aux hôteliers, aux restaurateurs, aux gérants de camping et aux loueurs saisonniers de rattraper le déficit de fréquentation des mois de juin et de juillet.

URBANISME

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN : 10 MILLIARDS DE TRAVAUX

Trois ans après sa mise en place, le Fonds d'aménagement urbain va examiner le 10 juillet prochain une circulaire sur la réhabilitation des quartiers anciens visant à mieux prendre en compte, au-delà de l'amélioration des logements eux-mêmes, l'aménagement urbain dans son ensemble (commerces, artisanat, services publics, espaces collectifs).

Deux cent cinquante opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont en cours : elles mettent en jeu les subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat réservées aux immeubles mis en location et d'autres financements publics afin d'obtenir l'amélioration d'un quartier dans son ensemble et non de quelques logements dispersés.

Les crédits disponibles (1,2 milliard en 1980 au lieu de 885 millions en 1979, soit une progression de 36 %) devraient permettre de réhabiliter environ 1[illegible] 000 logements. Avec les aides parapubliques, on arrive à un total de 2,8 milliards de francs, ce qui représente, selon les responsables, un montant de travaux global de l'ordre de 10 milliards de francs.

● *Evry : budget voté en déséquilibre.* — Pour la seconde fois, le comité du syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) de la ville nouvelle d'Evry a voté, le 3 juillet, son budget avec un déficit de 22 millions de francs correspondant à la « subvention d'équilibre » que les élus réclament, sans succès, à l'Etat (*le Monde* du 1er juillet). Ce budget devrait donc être réglé d'office par le préfet de l'Essonne dans les jours prochains, conformément aux ultimes propositions du groupe central des villes nouvelles. Toutefois, en ce qui concerne le budget de l'Agora d'Evry, le S.C.A. a accepté les popositions de l'administration à condition d'obtenir un reclassement automatique du personnel en cas de suppression de postes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Pour un département du Pays basque.* — Une quarantaine de maires du Pays basque viennent de se grouper dans une association qui a pour but d'organiser une consultation afin de créer un département du Pays basque. L'association rassemble actuellement environ un quart des maires du Pays basque, principalement des petites communes rurales. La revendication de créer un nouveau département — qui revêt une dimension culturelle avec l'exigence d'un statut des langues et cultures locales — resurgit régulièrement depuis près de deux siècles.

RÉVOLTE A LA TOUR EIFFEL

Les restaurateurs refusent de faire les frais de la restauration

Le P.S. : l'augmentation des tarifs des transports n'est pas inévitable

...on de Personnel

À PRENDRE DES RESPONSABILITÉS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux

Afrique Centrale et Océan Indien

Deux chefs d'agences

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS et BATIMENT recherche pour AFRIQUE CENTRALE et OCEAN INDIEN deux CHEFS d'AGENCES.
Les candidats devront avoir une connaissance parfaite des chantiers de Travaux Publics et Bâtiment.
Ils devont être d'excellents négociateurs, des gestionnaires et justifier d'une expérience analogue réussie Outre-Mer.
Perspectives d'avenir attrayantes.
Le contrat, le régime expatrié, les systèmes retraite et prévoyance sont français. Haute rémunération.
Les C.V. détaillés, avec photo obligatoire (non retournée) seront adressés à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS sous référence 6030.

MAGAZINE PROFESS. INTERNATIONAL
spécialisé HI-FI - Vidéo
recherche
pour Londres
TRADUCTEUR-RÉDACTEUR
(d'anglais en français).
C.V. avec lettre manuscrite nº T 855.714 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, ch. jeune fille au pair parlant allemand, aimant les enf., près Hambourg. Ch. pers. Dähnke Weidenweg 50, D 2056 GLINDE - R.F.A.

PETROCONSULT
recherche pour
L'ÉTRANGER
SUPERVISEUR
GENIE - CIVIL
expérimenté pipe-lines nécessaire. Tél. ou écrire : 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY, Téléphone : 758-12-40.

IMPORTANTE SOCIETE
DJIBOUTI
recherche
CHEF COMPTABLE
expér. + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriement. Adresser CV + Prét. + photo, S3A, 71, RUE FONDARY, 75015 PARIS.

LA DIRECTION FINANCIERE D'UN GROUPE DE SOCIETES INFORMATIQUES
recrute, pour renforcer ses équipes et favoriser l'expansion du groupe.

FUTURS DIRECTEURS FINANCIERS
(BELGIQUE - ESPAGNE HOLLANDE - ITALIE)

Les candidats, de formation supérieure, auront une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Leur expérience comportera la participation à des négociations bancaires ainsi qu'une pratique de la gestion de trésorerie.
Ils auront la possibilité, après une période de formation, de prendre la direction financière d'une des filiales du groupe.
La pratique courante de la langue du pays d'affectation envisagé et celle de la langue anglaise est indispensable.
La candidature de ressortissants de ces pays sera très appréciée.
REMUNERATION : 150 000 F
(selon expérience)
Envoyer C.V. et photo sous la réf. 5048 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Groupe Commercial Français
implanté en **AFRIQUE NOIRE**
recherche

DIRECTEUR FILIALE BOIS
(GABON)

Filiale comprenant :
— très importante exploitation forestière ;
— ensemble industriel scierie.

Le candidat doit impérativement posséder une expérience effective de plusieurs années de la Gestion globale d'une entreprise.

Formation A.M. ou équivalent appréciée.

Résidence : **LIBREVILLE**

Rémunération élevée.

L'expérience acquise dans la seule responsabilité d'un chantier forestier est insuffisante pour satisfaire à ce poste.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. nº 65.658
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ROBERTSHAW A leading Company world wide in the field of appliance controls and instrumentation

REQUIRES:

INDUSTRIAL MARKETING MANAGER
LOCATED IN FRANCE

WE ARE LOOKING FOR A QUALIFIED AND MOTIVATED ENGINEER WITH FIELD SALES AND MARKETING EXPERIENCE IN INDUSTRIAL CONTROLS AND INSTRUMENTATION.

THE SUCCESSFUL CANDIDATE WILL HAVE FULL RESPONSIBILITY FOR:

- EXPANDING CURRENT SALES,
- ESTABLISHING MARKETING PLAN AND SALES/PROFIT OBJECTIVES,
- INVESTIGATING AND RECOMMENDING NEW PRODUCTS FOR MANUFACTURE AT THE EUROPEAN PLANT IN FRANCE.
- CREATING A MARKETING ORGANIZATION THROUGHOUT EUROPE.

THIS IS A NEW APPOINTMENT BASED IN FRANCE, REPORTING DIRECTLY TO THE GENERAL MANAGER, EUROPEAN OPERATIONS, OFFERING A SUITABLE CANDIDATE AN EXCELLENT OPPORTUNITY FOR GROWTH TO TOP MANAGEMENT.

TRAINING IN U.S.A. WILL BE NECESSARY. COMPANY CAR AND FRINGE BENEFITS.

APPLICATIONS IN ENGLISH WITH C.V. + PHOTO INCLUDED WILL BE HANDLED IN CONFIDENCE AND SHOULD BE ADDRESSED TO:

G. M. EUROPE - CET-ROBERTSHAW
B.P. 236 - 51058 REIMS CEDEX.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE MULTINATIONAL
recrute
pour appuyer une croissance rapide en Afrique un nouveau.

délégué médical
TUNISIE

Ce poste convient à un Visiteur expérimenté sur le secteur et bien introduit auprès des Collectivités.

Une solide culture scientifique est indispensable compte-tenu de la qualité et de l'intérêt des spécialités présentées au corps médical.

Conditions avantageuses pour un candidat de valeur.

Adresser lettre détaillée, photo et prétentions à Monsieur BONNIE - Boite Postale 88 75840 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

MADAGASCAR
FOIBE MPANARAMASO NY FANJARIANASA « RINDRA »
Entreprise socialiste d'AUDIT

- Entreprise socialiste d'Audit, créée en vue d'effectuer principalement la révision comptable des Sociétés d'Etat ou à participation majoritaire d'Etat ;
- Techniques modernes d'Audit grâce à l'assistance technique d'un Cabinet international d'AUDIT qui assure une intense formation interne par de nombreux séminaires spécialisés.

RECHERCHE POUR EMBAUCHE

COLLABORATEURS

— Justifiant d'une solide formation (H.E.C., ou autres diplômes enseignement supérieur, économique et commercial) ou d'une solide expérience dans le domaine de l'expertise comptable ;
— Postulants (Hommes ou Femmes) doivent être de nationalité malagasy ;
— Rémunérations attrayantes.

Les personnes intéressées doivent adresser C.V. à l'attention de J.-D. DREW, Conseiller Technique auprès de la RINDRA, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris la Défense (tél. : 796-21-89), et copie directement : B.P 241, ANTANANARIVO (Madagascar) Elles seront soumises aux tests techniques et entretiens préliminaires sur rendez-vous à Paris.

Candidats retenus auront billet avion retour sur Madagascar.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux



Pour faire face à son développement, VOLKSWAGEN FRANCE (SA) crée le poste de

CHEF DU SERVICE COMMERCIALISATION APRÈS-VENTE

Au sein de la division Après-Vente, il sera chargé :
- d'analyser le marché Après-Vente ;
- d'élaborer une politique de commercialisation ;
- de définir des normes Après-Vente permettant d'améliorer la compétitivité du réseau VAG.

Ce poste convient à un candidat ayant une bonne expérience dans le réseau Après-Vente, si possible dans l'automobile.
D'un bon niveau d'études supérieures (ingénieur), il aura de bonnes aptitudes commerciales. La connaissance de la langue allemande est indispensable, l'Anglais est souhaité.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS.

Des déplacements sont à prévoir sur toute la France.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. FCA 145.

Audi VW — HAVAS CONTACT

ÉTABL. BANCAIRE NICE
recherche pour son service JURIDIQUE
JEUNE DIPLOMÉ
MAITRISE DROIT PRIVE + FORMATION COMPLEMENTAIRE EN FISCALITE
Dégagé des obligations militaires Disponible rapidement.
Adres. C.V. et lettre manuscrite, + prét. nº 65 527 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ENSAM ANGERS
recherche
2 ENSEIGNANTS CHEFS de T.P.
en électrotechnique et fonderie. A M ou équiv. même début. 4.300 à 6.000 F. Ecrire avec CV, adresse et téléphone à : M. SIMON, B.P. 3525 49035 ANGERS Cedex.

Importante société industrielle et commerciale, proximité Bourges, recherche analyste programmeur capable de s'intégrer à équipe existante pour mise en place IBM 38. Formation assurée. Situation stable. Expérience IBM 34 ou temps réel appréciée. GAP 2 exigé. Adr. CV dét., photo et prét. à : Service du personnel O-CEDAR B.P. 32 18400 ST-FLORENT-SUR-CHER.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
(200.000 et +)
PME région EST en forte expansion (C.A. 130 millions) recrute un CADRE de formation SUPERIEURE (compta + gestion + finances) ayant expérience réussie de direction.
Pour recevoir notice, tél. au (8) 335-42-63 ou écrire sous nº 73 à CRD, 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

IMPORTANT CENTRE D'HOSPITALISATION
LYON
recrute un
CHEF DE BUREAU DE PERSONNEL
Convient à un cadre de formation supérieure (30 ans minimum) ayant expérience de la fonction, si possible dans le secteur hospitalier public ou privé. Ecrire sous nº 3.770 ou tél. au (8) 335-42-63, C.R.D., 160, av. de Strasbourg, 54000 NANCY.

Ville d'EPERNAY (Marne)
recrute un
ingénieur
subdivisionnaire sect. bâtiments Poste libre le 1er septembre 1980. Candidature et curriculum vitae à adresser à M. le maire d'Epernay, secrét. génér.

Steelcase-STRAFOR
leader européen du siège de bureau
recherche un
ingénieur
chef de produit

pour lui confier la responsabilité du développement d'un produit nouveau. Il sera chargé d'une triple mission:
- *définir le produit, étudier le marché, mettre en place la stratégie commerciale, les outils de vente et les moyens promotionnels;*
- *coordonner le développement industriel de ce produit en relation avec les services techniques de la Société et assurer la liaison avec certains sous-traitants extérieurs;*
- *participer de manière active au lancement de ce produit (Market test, présentation produit).*

Ce poste, à la fois de contact et de réflexion, s'adresse à un INGÉNIEUR A & M, ENSAIS, ÉCOLE d'INGÉNIEURS DE METZ, ou équivalent (même débutants), désireux de s'orienter vers une activité commerciale et possédant une bonne pratique de la langue allemande et si possible de l'anglais.
Localisation ville de l'Est.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1989M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



Le spécialiste du traitement de façades recherche dans le cadre de son expansion

METREUR T.C.E.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de nos études les plus importantes.
Votre formation et une expérience d'au moins 5 ans ont fait de vous un professionnel de haut niveau ; vous possédez de solides connaissances en métrés peinture, ou mieux, vous connaissez bien la rénovation (isolation thermique, étanchéité, pathologie du bâtiment etc. . .).
Vous vous savez très disponible, vous avez entre 25 et 35 ans et l'opportunité d'une carrière mettant en œuvre vos compétences techniques, votre sens du terrain et du contact vous séduit.
Votre rémunération, fonction de votre expérience, sera de toute façon évolutive compte tenu des responsabilités qui vous seront confiées.
Ce poste est basé à CAMBRAI mais implique de fréquents déplacements sur Paris. Une voiture de fonction vous est fournie, à votre libre disposition.

Même si vous avez déjà programmé vos vacances, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir envoyer votre C.V. avec rémunération actuelle sous référence 588/3 à :

esbé Lille — Mulhouse
B.P. 11 - 59110 LA MADELEINE
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ELEKTOR
Publications d'électronique pour labo et loisirs recherche d'urgence des
RÉDACTEURS (TRICES) TECHNIQUE
pour compléter son équipe rédactionnelle.
— responsable de l'élaboration de notre mensuel et de nos livres.
— Connaissance en électronique et possédant des dispositions pour rédiger des thèmes rédactionnels.
— de langue maternelle française et parlant couramment soit l'anglais, soit le néerlandais.
— *Lieu de travail :*
Poste 1 : *province de Limbourg*, Pays-Bas.
Poste 2 : département du Nord, France.
Envoyer C.V. et prétentions à l'attention de Mme Van Der Horst, ELEKTUUR, B.V., Postbus 75, 6190 AB, BEEK (L), Pays-Bas.

STE EXPERTISE COMPTABLE
région Aix-en-Provence
rech. pr poste responsabilité
CADRE NIVEAU MÉMORIALISTE
Tél. : (42) 23-37-13, le matin.

Syndicat patronal Métallurgique - Ardennes recherche
MÉDECIN GÉNÉRALISTE
employé à plein temps, ayant pour mission d'assurer le fonctionnement du service médical de contrôle des absences pour maladie. Adr. C.V., référ. nº 855719 M REGIE PRESSE, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE EST recrute un
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
Formation A. et M. ou similaire.
Pour étude et installation usines préfabrication béton. Poste stable en LORRAINE Ecrire sous nº 3799 ou téléphoner au (8) 335-42-63
C R D
160, avenue de Strasbourg 54000 NANCY.

ingénieur AM normandie

Nous sommes un groupe industriel de matériaux de construction, lié à groupe multinational.

Dans le cadre de notre politique de régionalisation, nous cherchons, pour l'une de nos directions régionales, un ingénieur AM ou équivalent de 35 ans minimum.

Il est, sous l'autorité d'un directeur régional, responsable d'un centre de profit dans l'Eure (140 personnes - 42 MF de chiffre d'affaires). Il assume une responsabilité complète : technique, économique et commerciale.
Cet ingénieur a déjà une expérience de direction, par exemple dans l'exploitation de carrières ou dans le bâtiment.

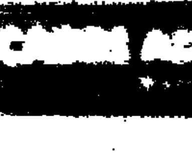
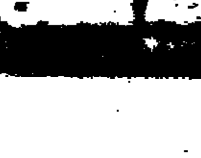
A moyen terme, il peut accéder à des fonctions plus importantes dans notre groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 154 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach · 75017 paris


HAVAS CONTACT








[مكذا من الأصل]

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche

UN DIRECTEUR D'USINE

Le candidat, titulaire d'un diplôme grandes écoles (Centrale, Mines, Arts et Métiers...), prendra, après une période d'adaptation (2 à 3 ans), la direction d'une usine de 600 personnes dans une grande ville du Nord de la France.

Le profil recherché est celui d'un animateur intéressé par les problèmes techniques d'entreprise, très ouvert aux méthodes modernes de gestion (contrôle budgétaire, informatique, planification...).

Ce poste de haut niveau ne peut correspondre qu'à une personne ayant obtenu des résultats indiscutables dans des fonctions préparant à une direction d'unité (production, méthodes, ordonnancement...).

Une très bonne connaissance de l'anglais constitue un atout (perfectionnement possible).

Rémunération ouverte pour candidat de valeur.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite et photo à :

CESRAM S.A., 3, place Meissonier, 69001 LYON.

Importante société industrielle
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Capable de réaliser complètement une application

- Niveau D.U.T. et une expérience :
  - COBOL ;
  - TELETRAITEMENT (sous C.I.C.S.) ; sur matériel IBM 370 ; est très souhaitable ;
- Connaissances de la gestion commerciale seraient appréciées ;
- Lieu de travail : Saint-Avold (Moselle).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à PERCEVAL, 16, rue d'Athènes (référence M 22), 75009 Paris, qui transmettra.

Groupe industriel, recherche le

DIRECTEUR

de sa filiale à LILLE 200 000 +

Responsable de l'ensemble de l'activité sur plusieurs départements (C.A. 60 M.).

Il sait vendre, construire, gérer.

De formation supérieure il a 10 ans d'expérience professionnelle.

La confidentialité de cette recherche nous impose la discrétion dans cette annonce.

Adressez votre curriculum vitae détaillé à COFAP - no 12812 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS - qui transmettra.

Assistant Gestion Industrielle H/F
(Région Lyonnaise)

Un important Organisme Régional de Service recherche un ou une ASSISTANT (E) en GESTION INDUSTRIELLE.

Mission : sensibiliser les entreprises P.M.I. en matière de gestion, par les actions individuelles et/ou collectives.

Profil : les candidats devront posséder une formation supérieure (type ENSI, INSA...) complétée par une pratique professionnelle de plusieurs années si possible dans une fonction TECHNICO-COMMERCIALE. Une formation complémentaire en gestion (IAE ou équivalent) est indispensable. Une expérience concrète de l'informatique serait appréciée. Des capacités d'adaptation à des situations variées sont nécessaires.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 300 à CENTOR RHONES-ALPES - 17 rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE, qui transmettra.



ETBS
recherche

Ingénieur Arts et Métiers
ENSI ou INSA

pour activités organisations et méthodes.
Expérience en pyrotechnie appréciée mais non indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/14 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

---

ingénieur grande école pour des projets de télématique à Rennes

Agé de 28 ans minimum, vous possédez une première expérience en télématique (soft, réseaux, terminaux,...) acquise, par exemple, chez un constructeur ou en SSCI et souhaitez aujourd'hui participer au développement d'une technologie de pointe : la télématique.
Au sein de notre département «PRODUITS ET SERVICES TÉLÉMATIQUES», vous prenez en charge une partie des études nécessaires au développement de cette technologie : étude de définition fonctionnelle, de cohérence entre les terminaux et les réseaux,... et participez au choix des solutions à développer.
Vous êtes un homme de prospective, savez «vendre vos idées» et aimez le travail en équipe. Bien sûr, vous parlez anglais et êtes disponible pour voyager.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3775 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche
pour ses usines de province
SUD-OUEST ET CENTRE

INGÉNIEURS

débutants ou de préférence confirmés
MÉTHODES ET PRODUCTION,
diplômés : A.M., Centrale, ICAM, IDN, option mécanicien ou métallurgiste.
Il leur sera confié des responsabilités de gestion d'atelier, d'amélioration de procédés, d'animation de personnel qualifié dans des unités de dimension humaine utilisant un matériel de haut degré d'automatisation et de technicité.
Les possibilités d'évolution s'inscrivent au niveau de la Société ou du Groupe.
Adr. lettre de candidature et C.V. à nº 7010
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

CREDIM - CITICORP

Établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation
Filiale de CITIBANK - Deuxième Banque Mondiale
recherche pour son Siège Social implanté à DIJON

chef de département crédit

Pour superviser et animer une petite équipe de cadres spécialisés, chargés de définir, proposer et contrôler l'application de la politique de crédit tant vis-à-vis des emprunteurs que des intermédiaires vendeurs.
Le candidat retenu aura au moins 32 ans, une formation supérieure de type Droit, Sciences Éco, Sciences Po, ESC et quelques années d'exprience dans un service des engagements d'une Banque ou dans un Établissement financier spécialisé dans le crédit à la consommation. En outre, il devra très bien posséder la langue anglaise.

Ce poste est à pourvoir à **DIJON.**

Adresser candidature avec photo et prétentions à Monsieur Franck de BUCY CREDIM, 17, rue Bossuet, 21000 DIJON, en précisant la référence du poste.

'Emplois et Carrières



ETBS
recherche

Ingénieur Formation Mécanique

Origine ENI ou équivalent.
Pour ses services d'essais de matériel d'armement.
Expérience non exigée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 80/15 à :
Monsieur le Directeur de
l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
BP 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Groupe Industriel
leader dans sa branche
recherche
pour ses unités de production
situées en province
(OUEST - CENTRE OUEST - CHAMPAGNE)

INGENIEURS ARTS & METIERS

- deux postes s'adressent à des ingénieurs confirmés, ayant une expérience entretien de quelques années.
- deux postes pouvant convenir à de jeunes diplômés sont à pourvoir en fabrication et entretien.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions sous la réf. 3598 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CADRE ADMINISTRATIF
FUTUR D.A.F.

Cette Société est en fort développement (+ 25%). Elle fabrique et distribue des produits de consommation (non alimentaire). Elle doit renforcer sa structure et recherche un Cadre confirmé (30 ans minimum), de formation ESCAE ou DECS, ayant déjà quelques années d'expérience en Gestion. Il prendra progressivement en charge toutes les questions administratives, comptables et juridiques de l'Entreprise. Lieu de travail : REMIREMONT - 88. Salaire 100.000 F.

France Cadres — Envoyer CV détaillé s/réf. 302/06M à FRANCE CADRES 22 rue St Augustin 75002 Paris. Premier entretien à Paris ou Nancy

---

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche

2 FISCALISTES 1 SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIETES

POUR GRANDES VILLES DE PROVINCE
Formation universitaire et expérience professionnelle indispensables.
Situations intéressantes, stables offrant de larges perspectives d'avenir.
Ecrire C.V. avec photo et prétentions s/réf. 8016 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

NOVACEL PRODUITS ADHÉSIFS
recherche

UN CHEF DE PRODUITS

POUR SA GAMME DE FILMS ADHESIFS DE PROTECTION DE SURFACES

- Il a une formation commerciale supérieure, du goût pour les problèmes techniques et 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de produits industriels.
- Il est capable de travailler avec des équipes de production et de vente.
- Il est bilingue anglais - allemand souhaité.
- Nos opérations sont à l'échelle internationale et exigent de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Le poste est à pourvoir à Rouen.

UN INGENIEUR MECANICIEN

- Il est de formation Arts et Métiers ou équivalent.
- Il a passé 2 à 3 ans dans l'industrie où il a acquis une expérience professionnelle en fabrication ou méthodes/organisation. Homme de terrain, il a le souci de la rentabilité, le goût du travail en équipe et de l'animation des hommes.
- Il est bilingue anglais.

Le poste est à pourvoir à Rouen.

Adresser C.V. et photo à :
PRICEL
Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs 75002 Paris
En précisant la rémunération souhaitée

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
banlieue ROUEN
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME MICROPROCESSEURS

Ce poste intéressant et évolutif ne peut convenir qu'à élément de grande valeur ayant au moins 3 ans de pratique.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous le numéro 65.418, Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

Recherchons pour région troyenne

AGENT TECHNIQUE

ayant expérience Bureau des Méthodes et Ateliers Tricotage et Confection Bonneterie, possédant de réelles qualités de relations humaines, aimant travail varié et acceptant nombreux déplacements.
Adresser C.V. et prétentions sous nº 2.063 à Agence HAVAS - 10000 TROYES, qui transmettra.

HERTA FRANCE S.A.
recherche
pour son Siège Social de METZ

UN ANALYSTE SYSTEME

MISSIONS :
- soutenir techniquement et animer une équipe informatique
- assurer la conversion d'un 370-125 à un 4331
- analyses diverses portant sur des problèmes : administratifs - comptables et commerciaux

PROFIL :
- Age minimum : 28 ans
- Formation : DUT Informatique ou niveau
- Connaissances : COBOL - ASSEMBLEURS - DOS/VS, CICS.

Adresser CV, photo et prétentions à :
Direction du Personnel HERTA FRANCE S.A.
3, place de la Bibliothèque
B.P. 805 - 57013 METZ CEDEX



FFF — GROUPE IMMOBILIER d'importance nationale

poursuivant son expansion dans la région RHONE-ALPES cherche un

CHEF DE PROJETS

Sous l'autorité du responsable de l'Agence de Lyon son activité couvrira l'ensemble de la maîtrise d'ouvrages d'opérations en accession à la propriété, de la recherche foncière à la livraison des logements.

Une formation supérieure, économique, commerciale ou juridique ainsi qu'une première expérience dans l'immobilier permettront au candidat retenu de répondre aux exigences de ce poste.
Voiture indispensable.

Envoyer C.V. à F.F.F., 159 rue Nationale 75640 PARIS CEDEX 13

L'un des plus importants FABRICANTS DE LUNETTES
recherche son

directeur industriel

En liaison directe avec notre PDG, il prendra en charge l'uniformisation et la rationalisation de nos structures industrielles ainsi que l'harmonisation et l'amélioration de nos méthodes et moyens de production. Responsable du personnel productif et technique, il aura également à coordonner les services de gestion industrielle.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur AM ou équivalent, de 35 ans minimum, ayant conduit avec succès des opérations de structuration industrielle, maîtrisant les outils de gestion et ayant encadré des effectifs importants.

Poste de haut niveau et évolutif, à pourvoir dans une ville moyenne du Sud-Est.

Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 8318 A à :

AVISO conseil 11 quai Rambaud 69002 LYON
Membre de Syntec

Industrie agro-alimentaire à TOURS (37)
recherche

adjoint au chef du service crédit clientèle

Diplômé d'études comptables et juridiques ayant 3 ans d'expérience professionnelle.

Adresser CV et prétentions à No 65.421 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra



offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche

jeune cadre financier

diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co) pour participer à l'analyse et à la gestion de dossiers financiers (montage d'opérations financières à court terme, gestion de crédits documentaires, garantie).

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Large possibilité d'évolution au sein du groupe.

Adresser C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite sous réf. AIZE (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



emplois régionaux

Un ensemble industriel de plus de 2.000 personnes, leader européen de son marché, recherche pour son établissement de Lyon

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Nous souhaitons un ingénieur généraliste (Centrale, AM, ou équivalent par le savoir faire), ayant complété ses études par une formation de gestion et de 35 ans minimum.

Il aura la responsabilité globale d'une production de grandes séries très automatisée et de sa gestion (1.000 personnes). Dépendant du Directeur de l'usine, il devra s'imposer par sa forte personnalité et posséder une réelle expérience de la direction des hommes. Evolution ultérieure prévue. Anglais nécessaire.

Ecrire Cabinet GATIER, réf. 340, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

GROUPE INTERNATIONAL

recherche
pour une filiale en cours de constitution, située en région RHONE-ALPES, 50 km de GRENOBLE

COMPTABLE CONFIRMÉ

niveau B.T.S. ou D.E.C.S., plusieurs années d'expérience, libre rapidement.

Le candidat sera responsable, sous le contrôle du Secrétaire Général, des comptabilités générales et analytiques, ainsi que des déclarations fiscales et sociales

Des qualités d'organisateur et une expérience en informatique seraient appréciées.

Envoyer C.V. + photo à Publi-Deno, 14, r. Civiale, 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE L'EST (RÉGION NANCY)

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

MISSION :
— gestion administrative et financière ;
— approvisionnements ;
— marketing ;
— organisation.

PROFIL :
- formation supérieure commerciale et juridique ;
- 35 ans environ ;
- expériences générales étendues dans les domaines juridiques, fiscaux et comptables ;
- bilingue français/allemand.

Env. C.V., photo s/n° T 20.984 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE SPECIALISEE EN TRAVAUX SOUTERRAINS
recherche
pour chantier de galerie en métropole région Alpes

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX
TRES EXPERIMENTE
UN CHEF ÉLECTRICIEN
UN CHEF MÉCANICIEN
UN CHEF MINEUR
CONFIRMES

Ecrire sous n° T 031.068 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

Important Laboratoire Pharmaceutique
LYON

recrute

PHARMACIEN GALÉNISTE

pour le laboratoire de technologie pharmaceutique de son centre de recherches. Formation galénique complémentaire appréciée. Rémunération élevée. Adr. candidature n° 855.599 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmet.

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE
muni d'un réseau de télétraitement
recherche

jeune INGENIEUR

Centrale, Supelec, Télécom, INSA

ADJOINT AU CHEF D'EXPLOITATION

Ce poste requière un sens aigu des responsabilités et une vraie capacité d'encadrement.

Envoyer C.V. détaillé à n. 251
PUBLICITES REUNIES,
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

Société internationale de haute notoriété
Banlieue Est de Paris
crée un poste de :

contrôleur marketing

Rattaché au Directeur Financier de l'entreprise, il fournit au responsable marketing - vente les informations financières nécessaires et assure les liaisons correspondantes.

Il participe aux plans marketing, prévisions de ventes et de marges, établissements, suivi et contrôle des budgets et résultats d'exploitation.

Les conditions de succès à ce poste sont :
- une bonne formation générale à la gestion, un esprit ouvert, un contact facile et fructueux à tous les niveaux;
- une grande rigueur professionnelle;
- la pratique de l'anglais - 3 à 5 ans d'expérience dans une multinationale de produits de grande consommation seront un atout appréciable.

Envoyer CV détaillé et prétentions No 65.650 Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---



CHEP FRANCE SA

démarre un service nouveau aux Entreprises : la location de palettes et conteneurs. Nous vous proposons les postes suivants :

directeur logistique adjoint

Paris — 110.000 F +

En fonctionnel au Siège, il gère les stocks et le flux des palettes, conteneurs et autres matériels sur tout le territoire : achats, contrôle selon spécifications, transferts, maintenance selon des normes de productivité etc. . . Ce poste requiert des compétences de gestionnaire et d'organisateur. Formation supérieure souhaitée et expérience achats, stocks et méthodes. (Réf. 51 L)

contrôle et système

Paris — 100.000 F +

Sous l'autorité du D.A.F., il met en place et fait respecter les procédures de suivi des matériels loués, il suit la facturation, règle les litiges, étudie et propose toute amélioration du système. Ce poste requiert une formation supérieure en gestion-comptabilité, quelques années de pratique du contrôle interne et de bonnes compétences en informatique. Anglais courant indispensable. (Réf. 51 M)

directeur régional service clientèle

Paris — 110.000 + voiture (Réf. 51GM)

délégués service clientèle

à Paris, Lille, Strasbourg, Tours, Lyon, Limoges, Rennes. — 80.000 F + frais (Réf. 51KM)

directeurs d'exploitation

Nancy, Rennes — 110.000 F + (Réf. 51 JM)

Pour obtenir plus d'informations adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, salaire actuel, téléphone personnel) en précisant la référence à :



Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie-75008 PARIS

---

informatique haut niveau

Nous sommes une Institution de Services chargée de l'Assistance Technique et de la Coordination d'un ensemble réunissant un grand nombre d'organismes qui lui sont affiliés. Nous avons profondément modifié notre politique et concentrons chez nous une partie du savoir faire informatique. Nous développons donc l'équipe informatique et cherchons : (matériel IBM 43 41)

1 - L'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
pour l'assister dans son rôle technique et managérial. L'ingénieur qui occupera ce poste sera un chef de projet connaissant le DOS impérativement et, si possible, l'OS et ses langages à pratiquer : COBOL, ASSEMBLEUR, FORTRAN, CICS, POWER, VSAM. Une expérience minimale de 7 ans d'informatique est impérative.

2 - LE RESPONSABLE D'EXPLOITATION
qui assure l'exécution des travaux, la gestion du système (logiciel de base, moyens périphériques). Il est indispensable de maîtriser DOS, IBM, VSAM, CICS, Assembleur IBM et l'organisation détaillée du système. Expérience minimale : 3 ans du système, 5 ans d'exploitation, pouvant se recouvrir.

3 - UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
chargé des développements du système études détaillées, réalisation. Connaissances exigées : COBOL, Assembleur IBM 370, CICS, gestion des tables. Connaissances souhaitées : DOS, VSAM, gestion de système CICS.

4 - UN ANALYSTE DE DEVELOPPEMENT
chargé de l'étude et la réalisation d'applications nouvelles de gestion (analyses fonctionnelles, mises en œuvre et participation aux réalisations). Connaissance indispensable de l'environnement IBM. Apte à encadrer une équipe.

Nous offrons de nombreux avantages professionnels, tant au plan de l'intérêt de l'activité que de l'ambiance du travail.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 1582 M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



HAY FRANCE

THE HAY GROUP

membre du Groupe HAY, premier consultant mondial en ressources humaines

Dans le cadre de sa forte expansion, HAY FRANCE cherche à s'adjoindre rapidement (Septembre prochain),

2 Responsables de Haut Niveau

pour diriger et développer les activités de :

- FORMATION AVANCEE de cadres dirigeants et supérieurs.
  Diplômé (e) de Grande Ecole ou Universitaire, le candidat aura une expérience de plusieurs années de Consultant dans un cabinet international et/ou d'Enseignement Supérieur dans un institut renommé.
- CONSEIL EN STRATEGIE SOCIALE
  Diplômé (e) de Sociologie, le candidat aura une expérience de plusieurs années de Consultant dans un cabinet international et/ou de la Fonction Personnel d'une grande entreprise.

Les candidats, âgés d'au moins 35 ans, devront être familiers des contacts de haut niveau et connaître, de préférence, la langue anglaise. La rémunération ne sera pas inférieure à 160 000 F plus intéressement aux résultats.

Prière d'adresser un C.V. à Mr Emile MORALI, Directeur du Département Management des Ressources Humaines de HAY FRANCE, 13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS.

MEDIA BA

Presse professionnelle Directeur commercial

Dans leur secteur d'activité, les titres de notre Groupe sont parmi les plus lus.

Mais notre développement, sur un marché concurrencé, implique pour nos publications une politique commerciale commune et imaginative : nous voulons nous renouveler.

Et c'est pour être le concepteur de cette politique et l'artisan de son application sur le terrain que nous recherchons un jeune Directeur Commercial. Il n'a pas à justifier d'une antériorité dans notre métier. Nous préférons qu'il nous apporte les yeux neufs, d'un spécialiste de la grande consommation par exemple, rompu à l'animation d'une équipe, à la création et à la promotion de nouveaux produits. Une Ecole Supérieure de Commerce, un fort tempérament de vendeur, les idées originales d'un homme de marketing, la prudence d'un gestionnaire et l'expérience du commandement, voilà nos exigences. Mais pour un homme d'ambition et de talent, l'avenir pourrait déboucher sur des perspectives professionnelles encore élargies.

La rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 130 000 F et nous pourrions offrir davantage à qui nous apporterait plus.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. DC. 643 M à SEFOP qui est notre conseil et qui vous parlera de nos projets.

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Administrer 8 000 locataires

Vous avez effectué des études supérieures qui vous ont préparé(e) à exercer des responsabilités orientées vers la gestion (Dauphine, IFAG, Sciences Eco, etc..). Vous avez maintenant quelques années d'expérience —pas nécessairement dans l'immobilier— qui vous ont permis d'acquérir aussi des connaissances pratiques en comptabilité et en informatique.

Nous vous proposons de nous représenter auprès d'un de nos groupes de locataires, à Paris, afin de régler tous les problèmes d'ordre administratif qui se présentent : mises en location, facturation, recouvrements, résiliations... Et d'une façon générale, veiller à la satisfaction de ces locataires, nos clients. Bien sûr, vous serez assisté(e) du personnel nécessaire pour remplir ces tâches et pourrez recourir à des services spécialisés.

Les consultants de SIRCA nous présenteront les meilleurs candidats. Ecrivez-leur sous référence 802 440 M, en précisant vos prétentions.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

La SOCIETE ELECTRO-HYDRAULIQUE - POMPES SALMSON, filiale du GROUPE THOMSON, recherche

Jeunes Ingénieurs Commerciaux Export

HEC, ESSEC, ESC ou équivalent

pour développer ses ventes en Europe et dans le monde par
- l'animation et le contrôle des réseaux existants
- la recherche de nouveaux marchés
- l'assistance marketing apportée aux agents.

L'équipe export en place, composée d'ingénieurs et de commerciaux, jeunes et motivés, attend des personnalités dynamiques et ouvertes, ayant acquis une première expérience similaire, parlant Anglais et Allemand.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 787 à Claude LAMY.

ORION 35 rue du Rocher 75008 PARIS

Les Tournay Pub

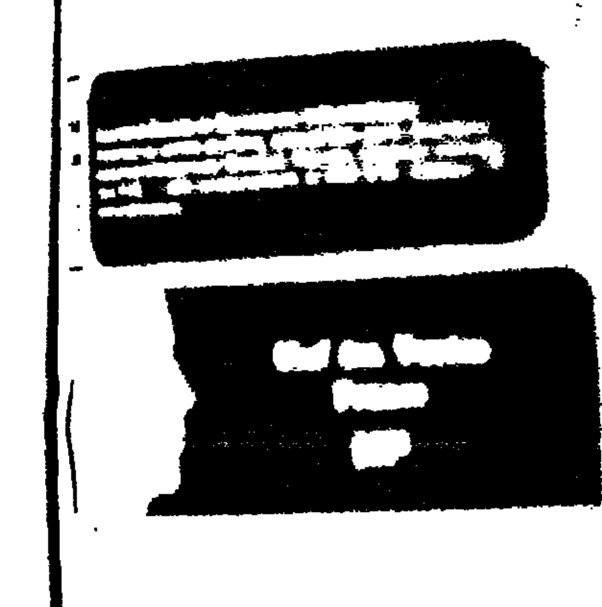
---

jeune ingénieur électricien

Notre activité s'exerce dans l'étude et la réalisation d'INSTALLATIONS NUCLEAIRES à technologie avancée. Pour participer à l'étude et à la réalisation d'équipements pour centrales, nous recherchons un jeune ingénieur électricien de niveau SUPELEC ou ENSI (Grenoble, Nancy, Toulouse), débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6924 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



هكذا من الأصل

Un groupe de presse leader sur les marchés des technologies modernes recherche

UN RESPONSABLE

INGENIEUR DE FORMATION (OU EQUIVALENT)
pour lui confier l'animation d'un magazine en développement consacré aux

automatismes industriels

- Motivé par la perspective d'exercer une activité passionnante (la presse) sur un marché explosif,
- maîtrisant parfaitement l'expression écrite,
- fondamentalement combatif.

LE CANDIDAT RETENU SE VERRA CONFIER RAPIDEMENT
D'IMPORTANTES RESPONSABILITES

Une bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une bonne culture générale sont également requises.

Adressez d'urgence, sous référence 65481, vos lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à : CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

formateur et informaticien?

Si vous avez :
- un niveau d'études supérieures,
- 2 ans d'expérience en informatique sur système IBM 370,
- un goût ou une expérience de la pédagogie,

venez participer, au sein de notre département Système/Méthodes/Formation, à la création et à l'animation de stages de formation du personnel d'études et du personnel d'exploitation. Après une période de formation à l'animation et/ou de recyclage technique, vous serez amené progressivement à assumer toutes les fonctions de formateur.

Adressez votre CV + lettre manuscrite + photo à SITB Sélection, réf. 630 M.

média-system

sitb
38, rue des Jeuneurs
75002 Paris

Importante Société de Services en Informatique, implantée au centre de Paris, spécialisée dans plusieurs secteurs professionnels (Banque, Bourse, Gestion Immobilière, PME, ...) 450 collaborateurs, 4 IBM 370, réseaux TP mini-ordinateurs.



J.T. BAKER, établissement européen de **J.T. BAKER CHEMICAL Co, Philipsburg, U.S.A.** fournit des produits chimiques de laboratoire pour la biologie et l'industrie, des réactifs diagnostiques et hématologiques, des instruments pour l'hématologie et des produits chimiques en vrac.

Pour développer notre part du marché français nous créons à Paris le poste de Chef des Ventes.

Rattaché au Directeur des ventes Europe, il établira avec lui les objectifs pour chaque type de produit.

Responsable du développement du chiffre d'affaires en France, il apportera aux deux distributeurs de la marque un appui marketing et opérationnel (conseil sur les orientations ; action personnelle de prospection et de vente ; animation des vendeurs).

Pour réussir à ce poste il faut une formation chimique supérieure, la connaissance des laboratoires ou de l'instrumentation et une première expérience commerciale.

Anglais courant indispensable.

Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 006250 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Industrie".

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE CLAUDE
recherche

Analyste Programmeur

CONFIRME
Langage assembleur et COBOL

Pupitreur

IBM 370/125 puis 4331
DOS/VS — POWER/VS — TP — DB

Adresser C.V. et prétentions - Service du Personnel 27/29 rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE.

ingénieur de développement X,ECP, ESE — 80 km Sud de Paris

Nous créons des produits techniques de pointe faisant appel a des technologies avancées et destinés à la recherche, à l'aérospatiale et aux semi-conducteurs.
Ingénieur âgé de 30 ans minimum, vous avez eu à concevoir ou à développer des équipements complexes de process-control ou d'automatisme industriel, de préférence en sidérurgie ou en verrerie car nous travaillons en hautes températures. **Nos quatre ingénieurs et sept techniciens vous attendent pour qu'avec eux vous développiez les outils nouveaux nécessaires à notre production car ils n'existent pas sur le marché.**
Bien sûr, vous parlez anglais (et peut-être allemand), aimez les con[illegible]ts et pouvez effectuer de courts déplacements.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3847 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

Informatique et Electronique :
des postes de haut niveau pour une société performante !

Dans le cadre du développement de sa gamme de terminaux programmables et de systèmes transactionnels, le département des activités péri-informatique de THOMSON CSF INFORMATIQUE recrute :

1 Ingénieur Marketing-Produit

Terminaux

De formation électronique ou informatique (ESE, ENSI, ISEP, ENST), + formation complémentaire type IAE, ICG... *ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine* informatique, si possible chez un constructeur de terminaux, il sera chargé :
- des analyses technico-économiques, du suivi du plan produit et de sa promotion technique.

Pour ce poste rapidement évolutif, de fortes capacités de synthèse et d'initiatives sont demandees ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. (Réf. IM 1 M)

1 Responsable Affaires Systèmes

De formation électronique ou informatique (ESE, ISEP, ENSI, ENST ou Universitaire...), plus IAE... ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes télé-informatique, il sera chargé :
- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales,
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats,
- de coordonner la réalisation des marchés.

Ce poste requiert une grande habitude des contacts à haut niveau, des capacités d'initiatives et permet de disposer d'une large autonomie. L'anglais est souhaité. (Réf. RAS 1 M)

1 Technico-Commercial

Autodidacte ou de formation école d'ingénieurs en électronique ou en informatique ou universitaire ayant une expérience de 3 à 5 années dans le domaine des transmissions et des terminaux, il sera chargé :
- du soutien technique aux équipes de commerciaux (support technique avant-vente, action de formation client, installation en clientèle, après-vente et suivi technique clients).

Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. (Réf. ITC 1 M)

1 Ingénieur Promotion des Ventes

De formation ingénieur ou niveau maîtrise en informatique, ayant une expérience en téléinformatique chez un fournisseur ou dans une société de services, il sera chargé :
- de l'élaboration des outils de vente (catalogues, prix de vente, suivi du marché, de la concurrence...
- de la formation des commerciaux. (Réf. IPV 1 M)

Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue sud dans une petite unité à dimension humaine (200 personnes).
Pour des candidats de valeur, notre forte expansion autorise de bonnes perspectives d'avenir au sein du groupe.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) en précisant bien la référence du poste choisi à Nelly BITON, THOMSON CSF DAP - R.N. 186 - LA BOURSIDIERE (Porte E) - 92357 LE PLESSIS ROBINSON.



LABORATOIRE DE RECHERCHE
LEADER DANS SA BRANCHE

RECHERCHE

DOCUMENTALISTE

ayant une bonne connaissance des systèmes documentaires automatisés appliqués à la biologie. Le (la) candidat(e) devra avoir une bonne expérience (au moins cinq ans) en documentation biologique, lire l'anglais et l'allemand.

Il (elle) aura pour fonction :
- **diffuser l'information documentaire au sein du laboratoire ;**
- **participer activement aux réunions de travail des chercheurs ;**
- **les assister lors d'études bibliographiques.**

Le lieu de travail est dans la très proche banlieue parisienne.

Le salaire sera fonction de l'expérience

Ecrire en toute confidentialité à C.G.P. (F.), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris en indiquant, notamment, l'expérience professionnelle et le salaire actuel.

Adjoint à la Direction Formation Commerciale

Notre société, leader dans le domaine de l'imprimé de gestion, connaît un développement rapide et constant depuis quelques années.

Nous recherchons un Adjoint à la Direction formation commerciale qui puisse concevoir ou sélectionner des outils de formation (analyser les besoins - créer des formations spécifiques - améliorer les techniques de vente - animer des stages, en assurer le suivi).

Le poste que nous offrons s'adresse à un candidat de 35 ans environ possédant une solide expérience commerciale, une formation supérieure (ESC ou équivalent). La créativité et le dynamisme sont des conditions essentielles de réussite.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 006253 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Informatique".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CMC FRANCE — SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

ADJOINT DIRECTEUR
BUDGET ET CONTROLE DE GESTION

- De formation supérieure (ESCP, HEC, ESSEC Sciences Eco ou niveau expertise comptable), le candidat aura acquis une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne, soit au sein d'un cabinet d'audit international, soit dans les services comptables d'un groupe multinational.
- Il aura tout d'abord pour mission de réunir et contrôler les états financiers mensuels de nos filiales.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable (autres langues appréciées)

REMUNERATION : 120.000 F + (selon expérience)

Envoyer C.V. et photo à
CMC FRANCE - M. B. MARTIN
26, rue de Mademoiselle 78000 VERSAILLES.

SONY évolue, son Informatique aussi...

En raison de l'expansion de son réseau de vente, de l'implantation d'une usine à Bayonne et de l'introduction prochaine d'un nouveau matériel IBM, SONY FRANCE crée plusieurs postes et recherche des candidats de valeur possédant une solide expérience en GAP II et CCP sur IBM 3/15 D (COBOL apprécié) :

- ANALYSTE PROGRAMMEUR
Il aura la responsabilité complète de projets avec une réelle autonomie d'action.

- PROGRAMMEURS CONFIRMES
Ils participeront également, de manière active, à la réalisation de notre plan de développement informatique.

Si ces offres vous intéressent, envoyez rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Filipe LOPES - SONY FRANCE - 19, rue Madame de Sanzillon 92110 CLICHY, votre lieu de travail.

SONY.
«la recherche fait la différence»

rscg carrières

LABORATOIRE ELECTR.
BANLIEUE SUD PARIS

recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
ÉLECTRICIEN/ ÉLECTRONICIEN
RESPONSABLE QUALITÉS - CONTROLE

- Nécessaire bonnes connaissances des normes et réglementations.
- Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.951
PUBLIFOP 29, rue Bleue - 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
en forte expansion
filiale d'un Groupe international, recherche pour PARIS, son

CONTROLEUR DE GESTION

120.000 ±

Le poste évolutif convient à un candidat de formation Ecole de Commerce (+ BECS apprécié) ; l'expérience nécessairement de 3 à 4 ans aura été acquise comme Contrôleur de gestion ou Auditeur dans une Société anglo-saxonne.

Il sera responsable :
- de l'élaboration et du contrôle des budgets annuels,
- du reporting mensuel,
- de la réalisation d'études économiques et financières.

Ces différentes interventions exigeront de lui :
- de grandes capacités d'initiative et de créativité,
- une aptitude certaine aux contacts humains,
- un anglais courant lu et parlé.

Adresser lettre manuscrite, C.V., salaire actuel, prétentions et photo sous référence 65188 à CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

offres d'emploi

FRANCE SA

logistique adjoint

système

service clientèle

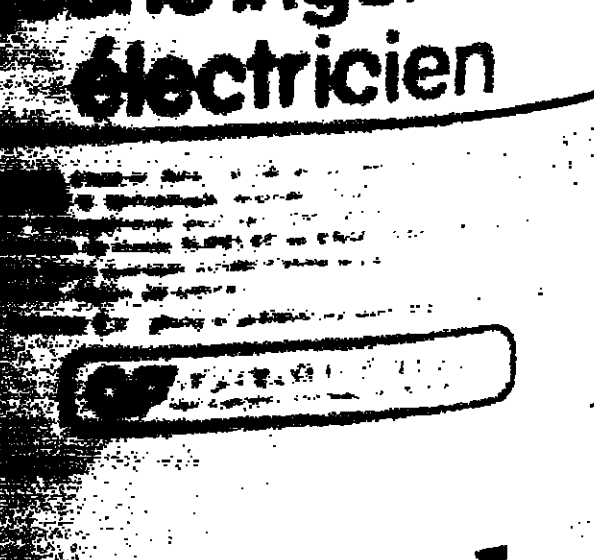
service clientèle

d'exploitation

HAY FRANCE

Responsables de Haut Niveau

8 000 locataires



offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

grande distribution diplômés d'études supérieures

Nous sommes une société performante dans un secteur en pleine expansion, celui de la distribution. Nous sommes un des premiers groupes français d'hypermarchés. Aujourd'hui nous proposons à plusieurs jeunes diplômés d'études supérieures de devenir de véritables managers de la distribution moderne.

Entièrement responsables de leur unité, ils décideront de la politique commerciale à mener et formeront leurs équipes. Pour mener à bien leur tâche nous mettons à leur disposition un outil de gestion informatisé, extrêmement sophistiqué.

Il ne tiendra qu'à leur courage et à leur dynamisme, mais aussi à leurs compétences et à leur esprit d'entreprise, d'arriver dans des délais assez rapides aux fonctions de chefs de secteur et de directeurs, ou de s'orienter vers les fonctions de contrôleurs de gestion, responsables de personnel, etc... Tous nos directeurs ont suivi la même filière.

Nous démarrons l'exploitation d'une nouvelle unité en région parisienne (proche banlieue Ouest) au début de 1981. Si vous voulez faire partie de l'équipe de création, veuillez envoyer CV et photo à ADM, 164 rue de la Croix-Nivert 75015 Paris, sous référence 9511, qui transmettra.
Les premiers entretiens auront lieu les 17 et 18 Juillet à Paris.

média-system

Responsable études de marché Télécommunications

Nous sommes filialé d'un groupe important. Notre image de marque est forte, notre technologie de pointe, notre implantation commerciale efficace. Nous recherchons pour notre Direction du Marketing un Responsable Etudes de Marché.

Son rôle : recueillir et analyser toutes les informations concernant le marché et la concurrence, réaliser les études économiques, et établir toute la documentation nécessaire. De plus, il met en place et exploite les tableaux de bord. Enfin, il participe à l'élaboration de plan Marketing.

Cette responsabilité peut être confiée à un homme jeune diplômé d'enseignement supérieur de type E.S.C. (option Marketing) ayant déjà tenu une responsabilité similaire dans les biens d'équipement. La connaissance des réseaux de vente indirecte serait un sérieux atout.

Le poste est à pourvoir à PARIS.
La rémunération sera de l'ordre de 120 000 F/ an.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui envoyer leur dossier sous réf. RE 742 M.

SEFOP 11, rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

RANK XEROX

Filiale française du groupe international commercialisant des biens d'équipement (copieurs-duplicateurs) recherche

pour sa DIRECTION TECHNIQUE UN INGENIEUR D'ETUDES

Grande Ecole scientifique (CENTRALE, MINES...) ou de formation supérieure universitaire, le candidat a, de préférence, une première expérience dans l'organisation et la gestion.

Il aura pour mission :

- d'analyser et d'optimiser les réseaux de distribution (produits finis et pièces de rechange) par le choix des moyens les mieux adaptés (moyens propres ou sous-traitance),
- de réaliser, aidé en cela par une petite équipe de collaborateurs, les études d'implantation et l'organisation des entrepôts de stockage,
- d'élaborer et contrôler les budgets d'investissement correspondants,
- de participer, à court terme, à la mise en place d'une gestion informatisée de cette structure.

La connaissance courante de l'Anglais serait vivement appréciée.
Ce poste a, pour des candidats à fort potentiel, de réelles possibilités d'ouverture vers des fonctions d'encadrement diverses de l'entreprise.
Lieu de travail : Banlieue NORD-EST de PARIS.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous réf. C31 à Mireille DIAZ, Service Orientation, Recrutement, RANK XEROX, 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

RANK XEROX

Plein Champs

CCE Société de conseil des Champs-Elysées

Un de nos clients parisiens qui est le premier groupe français dans son domaine nous a confié le recrutement de son :

DIRECTEUR INFORMATIQUE

dont la rémunération annuelle pourra aller jusqu'à :

300.000 F

Celui-ci prendra la responsabilité de l'unité filialisée qui assure les prestations de service informatique aux différentes sociétés du Groupe.

Les caractéristiques de cette fonction sont :
- une importance opérationnelle majeure,
- un taux de développement de 40 % l'an,
- un centre équipé de matériels IBM,
- des mini-ordinateurs décentralisés,
- une évolution vers la télématique.

Le candidat retenu sera diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur et aura déjà exercé des responsabilités similaires dans une grande entreprise ou une SSCI.

Adresser CV détaillé et lettre manuscrite à Dominique GERARD - C.C.E. 14, rue Lincoln - 75008 PARIS.
Discrétion assurée.

---

jeune cadre
futur conseil en recrutement

PARIS
Un groupe industriel français, d'implantation mondiale recherche son

conseil en recrutement

dépendant du Directeur des Ressources Humaines
Il aura pour mission, après avoir défini les postes à pourvoir pour sa Société, d'assurer la recherche de candidats par des moyens appropriés et la sélection de ceux-ci en liaison étroite avec le Directeur des Ressources Humaines. Sa responsabilité, fonction de ses capacités, s'étendra progressivement à la prise en charge complète des opérations de recrutement.
Le candidat est de FORMATION SUPERIEURE (Ingénieur de préférence). Une expérience professionnelle de quelques années est souhaitée. Une formation assurée par l'entreprise lui permettra d'acquérir les connaissances nécessaires à l'accomplissement de sa mission.
Homme de contact, ouvert, réceptif, il sait appréhender rapidement une situation et en apprécier les aspects humains. De réelles perspectives de carrière sont offertes au sein du Groupe pour un candidat de valeur. (Réf. 11014/M)
Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo, en précisant la référence à M. BOUET - Sema-Sélection - 92126 MONTROUGE - Centre Métra - 16-18 rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

VOUS AIMEZ LES LOISIRS ?
FAITES-EN VOTRE MÉTIER !

NOUS SOMMES
BERNARD MOTEURS

Un des leaders du secteur « jardin » notamment pour étoffer notre équipe, nous cherchons

des INSPECTEURS COMMERCIAUX

LEUR ROLE : la responsabilité des ventes mais aussi de la structure de l'animation et de l'organisation du réseau dans leur région.

CE QUE NOUS DEMANDONS : le diplôme d'une école supérieure de commerce, la capacité et la volonté de travailler en équipe, avec une large autonomie.

CE QUE NOUS OFFRONS : un job passionnant au sein d'une équipe « qui en veut », des produits de qualité, un support commercial et publicitaire efficace et des avantages dont nous vous parlerons.

Si vous pensez faire l'affaire, envoyez-nous votre curriculum vitae + photo avec prétentions à :
BERNARD MOTEURS - Direction du Personnel
Route Nationale 186 - La Boursidière,
92357 LE PLESSIS-ROBINSON Cedex.

Pieux, injections, rabattement de nappes, fondations spéciales

70 M. C.A., filiale d'un groupe BTP de 1er plan, recherche son

DIRECTEUR 220.000+

Agé d'environ 40 ans, ingénieur très confirmé il devra posséder de bonnes connaissances de nos techniques et être particulièrement apte à développer l'entreprise tant en France qu'à l'exportation.

Outre l'aptitude à animer et à diriger, le cadre recruté sera particulièrement performant dans le domaine commercial.

Les candidats intéressés doivent adresser leur candidature avec photo exposant expérience et précisant les prétentions de salaire sous référence : 12786 à COFAP — 40, rue de Chabrol — 75010 PARIS q.tr.

AUCHAN
80 PERSONNES A DIRIGER - ANIMER - MOTIVER DE FAÇON AUTONOME
voici ce qu'offre AUCHAN à ses responsables du secteur caisse

Le secteur caisse est un secteur important dans chaque hypermarché AUCHAN, car son bon fonctionnement a des répercussions immédiates sur la satisfaction de nos clients et sur la fidélité à notre enseigne.
La fonction comporte trois aspects majeurs :
— La direction du personnel caisse : il recrute forme, anime et fait participer son équipe à la vie du secteur et du magasin.
— L'organisation de l'activité : il optimise de façon prévisionnelle les structures de son secteur selon les variations de fréquentation du magasin.
— Le service client : avec son équipe, il est à l'écoute des désirs de la clientèle et doit ainsi concrètement influencer la politique commerciale du magasin.
L'importance du poste requiert des hommes jeunes, dotés d'une forte capacité de décision et d'une grande rigueur morale et intellectuelle.
Nous les souhaitons diplômés de l'enseignement supérieur, ayant un sens développé du commerce et du contact humain.
Chez AUCHAN, entreprise performante dans son secteur avec vingt-cinq hypermarchés actuellement, trente en 1981, vous trouverez des équipes jeunes et dynamiques et des possibilités d'évolution importantes et variées. Votre rémunération sera motivante et en rapport avec les responsabilités de la fonction.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite
M. Patrice LEBRET,
AUCHAN Boissenart
R.N. 6 - 77240 CESSON.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
SECTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENT
IMPLANTATIONS
FRANCE, BELGIQUE, HOLLANDE

recherche pour sa
Direction Générale

UN (E) JEUNE ASSISTANT (E) DE GESTION

Formation E.S.C.P. ou Universitaire + D.E.C.S.

Connaissances courante de l'anglais et écrite de l'allemand ou du néerlandais.
Ce poste aux aspects attractifs et à l'avenir certain pourrait également convenir à JEUNE BELGE ou HOLLANDAIS diplômé d'études supérieures.

Lieu de travail : EVRY (91).

Adr. C.V. détaillé, niveau situation actuelle et prét. à n° 65.638 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

(Préciser si présent en juillet, ou le cas échéant contact congés).

Une direction

50 % de progression du C.A. chaque année traduisent une expansion remarquable (bénéfices 79 multipliés par 3). Puissante société de transports maritimes dont le siège social est à Paris, nous recherchons l'adjoint de notre Direction Générale. Sa formation : ESSEC, SUP de Co Paris, Sciences Po, HEC...
Son background : une direction commerciale, de préférence dans une société de services.
Et l'homme : en fermeté et en souplesse, 35 ans environ, au moins bilingue anglais.
Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 2624 M à

daphné samson
Conseil en Recrutement -
32 rue de Sablonville
92200 NEUILLY / SEINE
Réponse et discrétion assurée

INGENIEURS
industrie électronique

Nous sommes le Leader Mondial du test automatique appliqué aux industries électroniques et mécaniques. Notre progression rapide de plus de 30% nous amène à rechercher des Ingénieurs de vente pour renforcer notre équipe. Votre formation d'ingénieur, votre pratique de l'anglais, ainsi qu'une bonne connaissance des composants électroniques, des microprocesseurs vous permettront après formation complémentaire tant en Europe qu'aux Etats-Unis d'accéder à un poste de vente à haut niveau bénéficiant d'une rémunération motivante comprenant un intéressement aux résultats et une voiture de fonction. Ecrivez avec C.V. à :

GenRad Monsieur AURUS 96 rue Orfila 75020 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
de CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour activités d'études et de développement en cimenterie

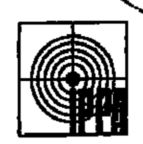
Possibilité d'évolution.

Ecrire avec C.V. dét. et prétentions sous n° 65.531, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Nous sommes l'un des grands de la mini/péri informatique et nous mettons en œuvre des *moyens nous permettant de consolider notre* position de leader.
Si vous êtes pratiquement ou potentiellement

INGENIEUR COMMERCIAL

âgé de 26/30 ans au moins, attiré par le développement de l'informatique de gestion, motivé par la vente d'une large gamme de produits, capable de faire preuve d'autonomie dans la gestion de vos clients et de vos prospects, nous vous offrons une situation séduisante dans une structure très ouverte.
Nous vous proposerons le choix entre trois régions à potentiel élevé : Paris, la Bretagne, le Sud Ouest.



Nous avons confié la recherche à I.P.P.A., 57, rue d'Amsterdam 75008 PARIS qui attend votre candidature s/référence 49202 M ou votre appel téléphonique au 281.13.22 entre 14 et 16 heures (en précisant la région préférée).



recherche pour son
Centre Technique du Plessis-Robinson

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants

Intéressés par des études dans les départements :
— avionique ;
— télécommunications VHF - UHF ;
— microprocesseurs ;
— conception et fabrication assistées par ordinateur.

Position II et III A

Pour l'étude et le développement de matériels de transmissions hertziennes (circuits analogique, numérique, traitement du signal).

Adresser C.V. à T.R.T.,
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

---

contrôleur de gestion
USINE REGION PARISIENNE

Pour une Société Papetière Française basée en proche banlieue Parisienne.

Son action consistera, notamment, à partir des prix de revient établis par lui à proposer à la Direction Générale dont il dépend, les solutions ou mesures propres à renforcer la politique de développement.

Esprit de méthode et d'initiative, sens des responsabilités et du contact sont des atouts pour faire évoluer la fonction.

Une formation supérieure et une première expérience de la gestion acquise de préférence en usine, permettront d'apprécier les candidatures.

Adressez au Cabinet R.C.C. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la réf. 8040-M à

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

[هكذا من الأصل]

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Importante Société
CHIMIE FINE – Paris
Pour son Centre de Recherches

ingénieur synthèse organique

- Formation souhaitée : IPSOI - ESCIL - ENSC Strasbourg/Montpellier/Toulouse ou équivalent,
- Ayant plusieurs années d'expérience confirmée en synthèse et mise au point de procédés,
- Il assurera l'animation d'une petite équipe - élaboration *de produits nouveaux et amélioration* de produits existants
- Allemand lu couramment.

Adresser dossier de candidature précisant rémunération souhaitée à No 65.548 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

LOCATEL

IBM 4341 - DOS/VSE - CICS - 70 TERMINAUX
recherche pour développer son
SYSTEME INFORMATIQUE

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Ayant un DUT ou 5 ans d'expérience dans le poste,
- Connaissant parfaitement le COBOL ANS,
- *Pratiquant couramment PAC 700 depuis 2 ou 3 ans.*

Réf. M01

1 GESTIONNAIRE DE DONNEES

pour gérer l'ensemble des informations contenues dans les bibliothèques d'applications
- Ayant l'expérience du poste ou assurant la fonction *d'analyste depuis* plusieurs années,
- Maîtrisant parfaitement PAC 700.

Réf. M02

1 PROGRAMMEUR-SYSTEME

- Ayant 2 ou 3 ans d'expérience du système,
- Connaisant DOS/VS (ou mieux DOS/VSE), CICS (BMS, HLPI *si possible*), VSAM, ASSEMBLEUR, COBOL ANS.

Réf. M03

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prétention et photo en précisant référence du poste à Direction du Personnel, 16, rue Barbès - 92304 LEVALLOIS-PERRET.

IMPORTANTE SOCIETE
AERONAUTIQUE
Banlieue Sud de Paris
recherche

TECHNICIEN

Formation BTS ou DUT électronique

Quelques années d'expérience lui ayant apporté de bonnes connaissances des techniques digitales.

Il devra assurer au sein d'une équipe la mise au point de systèmes d'équipements embarqués (calculateurs, radars, inertie, optronique).

Ecrire à no 65440 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
LE CENTRE TECHNIQUE DE L'INFORMATIQUE
LA DÉFENSE

Dans le cadre de ses activités d'assistance et de conseil, le C.T.I. recherche des ingénieurs du niveau chef de projet qui agiront pour le compte des administrations et organismes publics dans les deux domaines suivants :

APPLICATIONS

Réf. 130-1 M.

Ayant participé à des réalisations d'applications transactionnelles et pratiqué une méthode d'analyse et de conduite de projets, cet ingénieur, à la fois homme d'étude et homme d'action, devra être capable de mener de façon autonome des opérations complexes.
Le candidat retenu, de formation supérieure, aura trois ans d'expérience minimum et témoignera d'une solide expérience dans la conduite de projets d'applications de gestion. Sa rémunération sera fonction de son expérience.

BUREAUTIQUE ET MICRO INFORMATIQUE

110.000 +

Réf. 128-1 M.

Intégré à une équipe réalisant des études et participant à des mises en place de petits systèmes distribués totalement ou partiellement autonomes, il aura réfléchi à l'impact des technologies nouvelles sur la circulation de l'information dans des structures administratives.

Le candidat retenu, de formation supérieure, aura une expérience de deux ans au moins, acquise sur des chantiers d'organisation liés à la mise en place de systèmes informatiques dans de grandes structures du secteur tertiaire.

Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

Pour coordonner ses projets informatiques
Une importante Société Multinationale
de tout premier plan crée
à l'échelon européen le poste de

Concept planning manager

Le titulaire devra, en étroite collaboration avec les directeurs de l'informatique des filiales européennes et le correspondant informatique représentant les utilisateurs :

— **Analyser, estimer les coûts et les délais de développement des applications envisagées ;**
— **Etablir les priorités de développement en fonction des objectifs du groupe ;**
— **Conseiller et promouvoir l'utilisation de techniques modernes adaptées aux besoins.**

Cette fonction requiert une expérience confirmée des développements de progiciels, la pratique courante de l'anglais et une grande mobilité.

Ecrire sous référence SAR avec C.V. et photo à :

em euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS

Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures qui seront traitées avec totale discrétion.

Filiale d'une maison internationale

NOUS CHERCHONS

LE RESPONSABLE DE NOTRE PUBLICITÉ DIRECTE (V.P.C.)

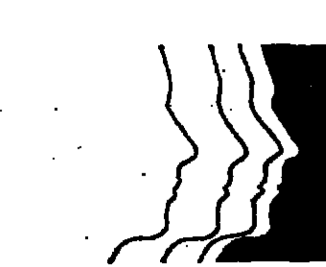
Il s'agit d'un publicitaire créatif, jeune et ambitieux, désireux de se spécialiser dans la publicité directe dans le domaine du livre.
Après une période de mise au courant, la chance lui sera offerte de

DIRIGER SON SERVICE DE FAÇON AUTONOME

La rémunération sera à la hauteur de nos exigences.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions à :

ÉDITIONS WEKA
56, RUE DE JAVEL - 75015 PARIS.



Responsable
Marketing
(Ligne de produits)

BANLIEUE SUD — 130 000 F +

Unité décentralisée d'un groupe multinational recherche deux chefs de produits pour prendre en charge *une ligne de produits (300 références) suivant deux axes de* fonctions :

1. Sélection des produits en accord avec les besoins du marché, recherche de nouveaux produits, packaging, publicité promotion/vente.
2. Tableau de bord, études statistiques et interprétation, prévision des ventes, gestion-stocks, logistique distribution et participation active aux actions marketing.

Les candidats, de formation commerciale supérieure, auront au moins 5 ans d'expérience du marketing opérationnel ou comme acheteur (VPC ou centrale d'achat) ou éventuellement "Chef de rayon Bazar" dans un hypermarché décentralisé.

- **Anglais indispensable.**
- Lieu de travail environ 80 km Sud de Paris.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 006259 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre **Département "Distribution"**.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(2 milliards de chiffre d'affaires)
recherche pour son Siège Social

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur de l'une de ses Divisions (C.A. 250 millions).

Il aura des liaisons fonctionnelles avec les directions commerciales et les usines. Il participera, notamment, aux réunions organisées par la Direction de Division, mensuellement, avec les Responsables des Services Commerciaux et de Production.

Le poste est évolutif: La responsabilité de ce collaborateur s'étendra par la prise en charge de problèmes comptables et administratifs de la Division en raison du renforcement prévu de son autonomie à l'intérieur du groupe.

Un minimum d'expérience de 5 ans dans ce domaine (comptabilité générale et fiscalité) est nécessaire.

Formation Ecole Supérieure de Commerce + DECS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. n° 65.260

cabinet leconte
4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS



RIBER
Division d'Instruments S.A.

Société française, filiale d'un très important groupe industriel, fabriquant du matériel scientifique de pointe, leader mondial dans sa spécialité, faisant 70% de son C.A. à l'exportation, recherche un

ingénieur exportation
Europe de l'ouest

pour lui confier un rôle de relations et d'animation auprès de ses agents commerciaux et de la clientèle.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur de formation INSA, GÉNIE PHYSIQUE ou équivalent, ayant une parfaite connaissance de l'ALLEMAND (et si possible de l'Anglais), et une première expérience de la vente de produits industriels.
Lieu de travail proche banlieue Ouest (RER).

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1988 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MÉCANIQUES
recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION
DIPLOME

30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience acquises aux méthodes et à la fabrication en MECANIQUE et CHAUDRONNERIE.
Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'industrie de développer pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser la préparation du travail et l'organisation technique de la production. Le poste exige expérience confirmée et esprit d'innovation. Connaissances en informatique anglais et/ou allemand appréciées.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à CETIM, Service du Personnel, B.P. 67, 60304 SENLIS.

SECIM

filiale du groupe CREUSOT-LOIRE recherche pour le service CONTRÔLE-RÉGULATION de son département LAMINOIR.

ingénieur centrale, supelec, mines

Débutant ou ayant une première expérience en AUTOMATISME pour participer, dans le cadre d'une petite équipe, aux définitions, études et réalisations de projets ayant trait au contrôle et à la régulation de Laminoirs.
Outre les connaissances techniques de base (mécanique, hydraulique, électronique), qu'un stage permettra d'adapter à ce secteur d'activité, ce poste nécessite une connaissance des langages FORTRAN et Assembleur.
- *Anglais indispensable.*
- *Poste basé à Courbevoie, mais nécessitant des déplacements de courte durée en France et à l'Étranger.*

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la Réf. 766 sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS.

HAVAS CONTACT

---

futur directeur des ventes

Distribution d'énergie

Appartenant à un important groupe français, une société, distribuant des produits d'énergie, recherche pour faire face à son développement l'adjoint de son Directeur des Ventes.

Ce dernier souhaite confier à ce nouveau collaborateur la coordination des actions commerciales d'une dizaine d'agences, réparties sur toute la France, la direction et le contrôle étroit des équipes de vente composées d'une vingtaine de personnes.
Il aura pour autre mission de réaliser quelques négociations avec les *clients les plus importants.*

De formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, il aura une première expérience de la vente des Combustibles ou à défaut, l'expérience d'une clientèle industrielle ou de grossistes. Il aura, en outre, déjà animé des équipes de commerciaux.

Ce poste doit évoluer à brève échéance vers la Direction des Ventes.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous *adresser votre candidature sous référence 181 M* au 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Les dossiers seront transmis directement à notre client.



Chantal Baudron. s.a.

T.R.T. TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Département
COMMUTATION *de données* TÉLÉMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS Technico-Commerciaux

Intéressés par la vente de systèmes dans le domaine :
— réseaux à commutation de paquets ;
— de la télématique ;
— de la commutation de messages.

Perspectives intéressantes dans une équipe dynamique en pleine expansion.

Lieu de travail : LE PLESSIS-ROBINSON.

Adresser curriculum vitae à T.R.T.,
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Filiale d'un important groupe multinational fabriquant des produits de grande consommation, recherche

CHEF DE PRODUITS
FEMME (ou Homme)

Ce poste convient à une ou un Chef de Produits Junior ayant au moins 3 ans d'expérience Marketing dans la gestion de produits de grande consommation.

L'Anglais est indispensable - Le poste est à pourvoir à Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 12798 à COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris qui transmettra votre dossier. Discrétion de rigueur. Réponse à toutes les candidatures. Indiquer éventuellement les sociétés auxquelles vous aimeriez que votre dossier ne soit pas transmis.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

HERCULES

Nous sommes filiale française d'un important groupe chimique international américain.

Notre siège social se trouve à Rueil-Malmaison et nos usines en Normandie et dans la région Rhône-Alpes.

Nous recherchons pour notre siège social un :

Responsable du contrôle budgétaire et de la comptabilite analytique

Il aura une formation supérieure de type grande Ecole commerciale avec option financière et comptable, ou D.E.C.S. ou diplôme universitaire...

Il aura 30 à 35 ans et une expérience de 5 à 7 ans minimum dans la fonction, de préférence dans une société de taille internationale et si possible l'expérience d'une unité industrielle.

Il devra avoir d'excellentes aptitudes à travailler en équipe et à communiquer avec l'ensemble des services et des Etablissements.

Il est indispensable qu'il ait une très bonne maîtrise de l'anglais.

Ses principales responsabilités seront :

- dans le cadre du contrôle budgétaire :
  - la préparation et le suivi des budgets du siège
  - le contrôle et la coordination des budgets des deux unités industrielles
  - la consolidation et le suivi des budgets de la société.
- dans le cadre de la comptabilité analytique :
  - le contrôle et la coordination de celle-ci pour l'ensemble de la société ainsi que des prix de revient pour les établissements industriels.

Il rapportera directement au Directeur Financier.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Direction du Personnel - HERCULES FRANCE
Tour Albert 1er
92507 RUEIL-MALMAISON CEDEX

STÉ D'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE
BANLIEUE OUEST

proche R.E.R.

recherche

pour installation et assistance technique à l'étranger

DES ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

de bon niveau, parlant et écrivant anglais.

Matériel ICL, Burroughs, IBM.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 97.995 M à BLEU Publicité,
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Nous appartenons à un puissant groupe bancaire.

Nous sommes équipés d'un IBM 3031 + réseau T.P.

Nous recherchons pour renforcer le Service Etudes (32 personnes) de notre
DEPARTEMENT
ORGANISATION et INFORMATIQUE
PARIS

ingénieur-analyste

CONFIRME
Diplômé d'une grande Ecole

analyste

CONFIRME
Diplômé de l'Enseignement Supérieur

Capables de s'intégrer et de faire preuve rapidement d'une large autonomie dans une équipe dynamique.

Le salaire offert aux candidats de valeur sera en rapport avec nos exigences.

Envoyer CV, photo et prétentions en indiquant le poste choisi, sous référence 8252 à :

op organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

chimie

la filiale commerciale d'un des premiers groupes chimiques internationaux

recrute pour PARIS

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

qui sera responsable d'une clientèle industrielle utilisatrice de produits chimiques organiques.
Il sera chargé de son suivi et de son développement.
Ce poste sera confié à un diplômé d'École Commerciale, possédant une première expérience de la vente industrielle dans la chimie ou la para-chimie.
Ou un diplômé en chimie motivé par une carrière commerciale.

Formation assurée.

Transmettre dossier de candidature
à Cie Française BASF - DRH
140, rue Jules-Guesde
92303 LEVALLOIS-PERRET

bleu

---

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche pour son réseau de temps partagé EURODIAL

INGENIEUR D'APPLICATIONS

(réf. IA)

Le candidat aura des connaissances en informatique scientifique.
Il possèdera les techniques modernes d'analyses numériques.
Il parlera anglais.

LA FONCTION :
- assurer le soutien technique de notre clientèle
- maintenir nos produits existants
- participer au développement de nos produits dans le domaine de la planification des réseaux de télécommunication

Envoyer lettre manusc., C.V. et prétentions en précisant la réf. IA à
TELESYSTEMES - 10 rue de Verdun 92100 BOULOGNE

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche

INGENIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience (30 ans maxi.), libérés des obligations militaires, pour :

- Etude et développement de systèmes électroniques et mise en œuvre de capteurs de conduite de tir d'engins blindés. Formation SUPELEC, ENSI, ISEP. Réf. TA
- Etude de l'architecture et des composants de tourelles d'engins blindés. Spécialité mécanique ou électronique. Formation ENSI ou équivalent. Réf. TM
- Conception et mise au point de circuits électriques de véhicules blindés. Formation ENSI ou équivalent. Réf. P1
- Prendre responsabilité des essais de boites de vitesses d'engins blindés et de composants mécaniques utilisés sur chars. Formation mécanique. Première expérience ou stage dans le domaine des essais souhaitable. Réf. S

Adresser CV, photo sous référence ci-dessus au lieu de travail :
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT
AMX - APX
Route de la Minière SATORY - RP 1342
78013 VERSAILLES Cédex

STÉ D'ÉDITION ET DE PAPETERIE

LEADER SUR SON MARCHÉ
INSTALLÉE SUR Z.I. LA COURNEUVE

recherche

Une Jeune Femme Responsable de son

DÉPARTEMENT CRÉATION

ayant :
— une formation artistique ;
— connaissant les arts graphiques ;
— disposant d'une bonne culture générale ;
— anglais et permis de conduire souhaités.

Poste à pourvoir immédiatement.
Téléphoner pour R.V. à Mme Valet : 838-92-82.



SOCIETE ANONYME
DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son établissement de
DOURDAN (Essonne)

programmeurs ET analystes

Débutants ou plusieurs années d'expérience.

FORMATIONS SOUHAITEES :
- DUT Informatique.
- Etudes universitaires en informatique.
- Licence ès sciences.

Ecrire avec curriculum vitae
à S.A.T. - Chemin de Vaubesnard
91410 DOURDAN



THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience en propriété industrielle ;
- Ayant des aptitudes à la synthèse et à la rédaction ;
- Bonnes connaissances en anglais et, si possible, en allemand.

Envoyer curriculum vitae : Service du Personnel, THOMSON-C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75360 PARIS CEDEX 08.

FILIALE DE SOCIETES IMPORTANTES

recherche pour région parisienne

INGÉNIEUR THERMICIEN

E.C.P., I.D.N., etc.

4 à 5 ans d'expérience.

Capable de s'intégrer dans une équipe dynamique et de prendre en charge des projets et affaires de toutes natures.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 39.518 P.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

INGENIEUR - ELECTROMECANICIEN

Un important organisme de contrôle technique dispose à Paris d'un poste d'encadrement à haut niveau convenant à un ingénieur électromécanicien (A et M, ETP ou équivalent).
Agé d'au moins 35 ans - le candidat retenu devra se prévaloir d'une expérience confirmée des

appareils de levage

(ponts roulants, grues, ascenseurs, ...)
et d'une bonne connaissance de la réglementation et des normes applicables à ses appareils.
L'Anglais est vivement souhaité.
Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5492 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE MAISON D'EDITION
recherche pour l'une de ses filiales

Un (e) Chef Comptable

qui aura pour mission d'assurer :
— la comptabilité jusqu'au bilan
— les prix de revient
— la paie, les déclarations sociales et fiscales
— des travaux administratifs divers.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) ayant :
— une bonne formation de base complétée par quelques années d'expérience
— le sens de la gestion
— des qualités d'organisation.

Poste basé à PARIS.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et niveau rémunération actuelle) sous réf. 104
à Chantal KENVYN - 22, rue de l'Assomption
75016 Paris

Jeune Banque Internationale (Paris)
crée la fonction

AUDITEUR INTERNE

— Contrôle des opérations bancaires et des états financiers.
— Elaboration des plans et budgets, contrôle et analyse des résultats.
— Participation aux travaux d'organisation interne et contrôle de l'application des procédures mises en place.

Les candidats, de formation supérieure, auront une expérience minimum de 3 ans, acquise soit dans un poste d'audit bancaire, soit dans un cabinet d'audit.

Anglais souhaité.

Ecrire n° 8.649 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne

recherche

INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES

spécialisé radar et hyperfréquence.
Expérience concrète quelques années.

Ecrire sous n° 65.435 CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

ROWNTREE MACKINTOSH

Groupe international de Chocolaterie - Confiserie (Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier).

recherche pour son siège social de NOISIEL
(MARNE LA VALLEE)

RESPONSABLE SERVICE TRESORERIE

Il sera principalement chargé des relations avec les banques, des opérations de change international, et de la préparation de dossiers de financement.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé E.S.C. option finances comptabilité, ou équivalent, ayant une expérience de 2-3 ans minimum dans une fonction identique et s'exprimant couramment en anglais.

Une disponibilité rapide est vivement souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à
A. ABRIVARD
ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel - 77422 Marne la Vallée Cedex 2

LE DIRECTEUR COMMERCIAL
D'UNE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
EN TÉLÉMATIQUE
recherche

UN (E) CONSULTANT (E)

Ce nouveau poste est créé dans le domaine du marketing international des produits de la télématique.

Le candidat, qui n'aura pas moins de 3 ans d'expérience en tant que technico-commercial en informatique ou en transmission de données, devra maîtriser parfaitement l'anglais.

Il sera chargé principalement :
— de conseiller les organismes étrangers sur les opportunités d'utilisation de la télématique française dans leurs entreprises.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions sous n° 8.638 à « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, q. tr.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
offre à des
JEUNES DIPLOMÉS
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

DES POSTES COMMERCIAUX

Après une formation d'un an minimum, mi-théorique (assurée au cours d'un stage de 6 mois à LIMOGES), mi-pratique, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale « sur le terrain ».

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.

DATE DU DÉBUT DE LA FORMATION : 15 SEPTEMBRE 1980

Adresser c.v. et photo sous référence 16.884,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.R.B.

Société d'ingénierie travaillant en France et à l'étranger, à Paris courant août, recherche son

COMPTABLE

D.E.C.S. ou équivalent, 5 ans d'expérience minim., il se verra confier la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, la préparation des états financiers et des déclarations fiscales, le suivi de la trésorerie.
La préférence sera donnée à candidat pouvant dialoguer avec les informaticiens.

Envoyer curric. vitae et prétentions à SETAME, Service du Personnel, rue Gaston-Monmousseau, 78192 TRAPPES Cedex.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
14 000 personnes - 2 milliards 1/2 de C.A.
recherche
pour son Siège à Paris

UN JURISTE

Placé sous l'autorité du Chef des Services Juridiques, il aura la charge du contentieux, du droit immobilier, de la réglementation économique, d'une partie de la fiscalité.

Le candidat que nous souhaitons intégrer à l'équipe des Services Juridiques est titulaire d'une maîtrise de droit, possède parfaitement l'anglais, peut faire état d'une première expérience acquise en Entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence No 65623 - CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

BANQUE AMÉRICAINE CHAMPS-ÉLYSÉES
cherche

CHEF SERVICE
portefeuille et crédits documentaires

Bonnes connaissances anglais. Position cadre. Cadre agréable. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. à n° 65.278 CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Le



recherche

FORMATEURS

(DEA ou Ingénieurs diplômés)

électronique-microprocesseurs-informatique

Connaissances téléinformatique ou compilation appréciées.

Adresser C.V. et prétentions au CIEFOP, Service du Personnel 83/85, Boulevard Vincent Auriol 75646 PARIS CEDEX 13.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Leader mondial dans sa branche
60 km NORD-EST de PARIS, recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

A.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M. ou équivalent
Cinq à dix ans d'expérience dans activités de chaudronnerie moyenne et montage

Il sera principalement chargé des
ETUDES DE POSTES
ET DU CALCUL DES TEMPS

Le poste à pourvoir implique :
— L'animation d'un groupe de 15 pers. ;
— Une bonne aptitude au commandement ;
— D'excellentes relations humaines.

Ecrire avec C.V., prétent. et photo sous n° 65.377 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced. 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GESTION IMMOBILIÈRE DÉPENDANT D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche pour étoffer son service administratif

Jeune ASSISTANT

Profil : débutant.
formation B.T.S./D.U.T.,
option : gestion ou personnel ;
bonne rédaction.

Adresser curriculum vitae et prétentions.
Ecrire n° 8.648, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JEUNES GENS

diplômés IUT, DUT ou niveau licence de Math, sciences économiques

Un Important Groupe de Sociétés vous offre d'acquérir une expérience comme

PROGRAMMEUR

avec évolution vers des postes de

CONCEPT de SYSTEME

Formation (ou complément de formation) rémunérée.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite à No 65.404, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Ingénieur diplômé (A.M., Centrales, ENI)

Pour GROUPE NATIONAL, spécialiste Exploitation, Maintenance, Entretien, Installation chaudière et Chaufferie.

Nombreuses Agences en FRANCE
C.A. 50 millions de F - 250 ouvriers.

— Age 35 ans. Compétences en thermique et chauffage ;
— Apte à animer et contrôler nombreux Chantiers, travaux neufs ou d'entretiens ;
— Responsable en totalité de la Gestion technique de chaque Affaire ;
— Salaire et intéressement en fonction références ;
— Véhicule à disposition permanente (service et personnel) ;
— Bureau à PARIS au siège ;
— Possibilité de carrière rapide dans le Groupe pour Candidat dynamique et ayant le sens du contact avec les Clients et le personnel.

Envoyer C.V. manuscrit à Cabinet A.P.L., réf. 210, 13, rue Madeleine-Michelis - 92200 NEUILLY, qui tr.
DISCRETION ASSUREE.

DELEGUE COMMERCIAL

pour la région parisienne

recherché
par la filiale d'un des premiers groupes industriels français, principal producteur européen d'un produit de haute technicité employé pour le traitement mécanique des surfaces.

Le candidat à partir d'une solide expérience de la vente aux industriels sera entièrement responsable de son secteur. Il aura à suivre et développer sa clientèle existante mais aussi à proposer des conseils d'utilisation, de démonstration et d'assistance technique.

Une formation dans les domaines fonderie ou traitement thermique sera largement appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. sous réf. 306 BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche, 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche

CHEF DE MISSION

Diplômé ou mémorialiste. Connaissance technique Audit, anglo-saxon souhaitée. Poste de responsabilité.
Env. C.V. + prétentions à : S.F.E.C.F., 2, av. Hoche (8e).

Saxby

Signalisation ferroviaire recherche

Jeune ingénieur

en mécanique et électromécanique.
(quelques années d'expérience ou débutant).

pour suivi d'affaires de signalisation à l'exportation.

Très bon niveau en anglais exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à Saxby, 40, rue de l'Orillon, 75526 Paris cédex 11.

TRÈS URGENT
POUR AOUT
Organisme de séjour linguistique recherche

PROFESSEURS

d'Anglais pour encadrer groupes en Angleterre.

TÉL. : 522-28-11

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE DE PRECISION recherche

INGÉNIEUR DE VENTES

Rattaché au Directeur Commercial. Formation ingénieur mécanicien AM ou équivalent, *minimum 30 ans, quelques années* d'expérience de l'application (composants techniques)

Résidence Paris.

Ecrire sous référence 9.826 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

Sté PRESTATION de SERVICES QUARTIER BOURSE

recherche

COLLABORATRICE chargée du CONTENTIEUX

Assurant suivi des dossiers, contacts avec Huissiers, Avocats, Syndics.
Expérience souhaitable.
Libre immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prét. à REGIE-PRESSE Sce du Pers. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, 233-44-21.

SOCIÉTÉ CONSEIL en Publicité Extérieure recherche

ASSISTANTE

aimant chiffres.
Travail minutieux.
Dactylo indispensable pour gestion dossiers d'affichage entre Agences et supports. Salaire 6.000 F × 13 si justifié.
Libre rapidement. Env. C.V. + photo sous référ. 5.187
LTP 31, Bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

L'Institut de Formation à l'Animation (I.F.A.) recrute : dans le cadre de la formation professionnelle de directeur d'équipement socio-éducatif (9 mois à plein temps).
Conditions : + 23 ans — dégagé des obligations militaires titulaire B.A.S.E. + expérience professionnelle 2 ans.
Renseignements - Inscriptions : I.F.A., 168 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS - Tél. 263-54-63.

Collège International de Bonnelles (Yvelines) recherche
- INSTITUTEURS pour l'internat
- PROFESSEURS D'ALLEMAND
- Profess. et Moniteurs (trices) E.P.S. pour enseignement et (ou) encadrement internat.
Expérience pédagogique indisp.
Tél. 484-34-36/484-35-81.

URGENT, rech. pour bureaux à PARIS, près GARE DU NORD

Jeune COLLABORATEUR

dynamique, aimant contacts avec clientèle, pouvant se déplacer si nécessaire en province. Ce poste conviendrait à personne ayant connaissance en agriculture, si possible introduite auprès de marchands de semences *et fabricant de produits* de protection des cultures.
Ne pas se présenter.
Ecrire avec C.V. + photo à M. F. CAMPINCHI, 13, av de *la* Liberté 95190 Goussainville.

INGÉNIEURS

électriciens ou équivalents pour mise au point, France et étranger. Tél. à M. Jean Noel, 233-61-19.

ERIN

recherche

● **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.

● **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
— Développement logiciel de base ;
— Contrôle de processus industriels ;
— Connaissances matériels MITRA - SOLAR - SEL, appréciées.

Salaires motivants

Ecrire avec C.V. s. réf. 5.448 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra, ou tél. pour r.-v. au 058-24-75.

Société 16e arrondiss. recherche

PUPITREUR

sur ordinateur MATRA (data point 6600). Horaires : 20 h., 3 h. + 2 nuits fin de mois (facultatif), disponible rapidement. Expérience exigée. Adresser C.V. et prétentions s/référ. 2.274 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SECRE
SOCIETE ELECTRONIQUE
située près Gares Nord-Est
recherche

A.T.E. niveau V3

Mise en service et maintenance
Déplacements éventuels

A.T.E. niveau IV3 ou VI

TRAVAUX EXTERIEURS
Connaissances microprocesseurs souhaitées

A.T.E. d'études niveau IV3 à V2

Spécialisés en émission-réception
H ou F
Expérience minimum 4 ans
ou en logique cablée et microprocesseurs.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SECRE 214, rue du Fg St Martin 75483 Paris Cedex 10

Recherchons pour poste
ADJOINT AU CHEF DE CENTRE REGIONAL

INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ

Age 35 ans environ.

Rayon d'activité : 77 - 91.

Référence : de préférence connaissant réseau eau potable et assainissement.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° T 21.075 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour la Région Parisienne
SOCIÉTÉ D'AÉRONAUTIQUE

CHEF DU BUREAU DE CALCULS

Formation ingénieur, expérience 5 ans de calculs et études aéronautique. Anglais indispensable.

120.000 à 160.000 +

Adresser C.V. détaillé, sous la référence 284, à CHEP, 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS, qui transm.

SECRE SOCIETE ELECTRONIQUE
située près gares Nord et Est
recherche

INGENIEURS LOGICIELS

2 ans d'expérience

Connaissances de microprocesseurs de la famille 6800 exigées.

Langages évolués appréciés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SECRE 214, rue Fg Saint-Martin, 75483 Paris Cedex 10.

ORGANISME IMMOBILIER IMPORTANCE NATONALE recherche

DOCTEUR EN DROIT PRIVÉ

ou équivalent.
Ayant 10 ans de pratique minimum, dont 5 ans dans l'immobilier pour poste responsabilité haut niveau. Gestion dossiers contentieux et assurances. Lieu de travail Région parisienne.

Ecrire av. C.V. et prét. à n° 65.721 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

P.E.P., 4, rue Saint-Barthélemy, 92120 Montrouge.

Dans le cadre de son expansion recherche

CHEFS DE PRODUITS

Pour les marques suivantes :
● Texas Instrument France ;
● General Instrument Microelectronics.

Nous recherchons ingénieurs ayant plusieurs années d'expér. dans la commercialisation de composants. Anglais indispensable. Postes évolutifs pour candidats ayant le sens de l'efficacité et *du résultat.*

Avantages sociaux, 13e mois. Voiture de société.

Adresser C.V. et prétentions à l'attention de ODILE MIALHE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Proche Banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles, pour contribuer au développement et aux essais de matériel d'équipement de télécommunications. Postes évolutifs à pourvoir rapidement.

Adr. C.V. détaillé, prétentions sous référence 950 à Trendances, 41, av. Friedland, 75008 PARIS.

Banque spécialisée dans les opérations internationales recherche
COLLABORATEUR service

TRÉSORERIE-CHANGE

— Quelques années d'expér. ;
— Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. s/réf. 4.219 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Société située LE MESNIL SAINT-DENIS (78) recherche pour Juillet et Août

ÉTUDIANT INFORMATICIEN

ayant bonne connaissance langage Basic.
Système P.D.P. 11/03.
Téléph. au 461-88-70.

ETABLISSEMENT FINANCIER
Quartier Opéra
recherche pour son service informatique

UN JEUNE INGÉNIEUR

Grandes Ecoles ou équivalent, pour évoluer vers des fonctions de Chef de Projet. Il aura 2 à 3 ans d'expérience en Analyse Programmation.

Une formation complémentaire (MIAGE ou similaire) serait appréciée. Il participera au développement d'applications temps réel et préparera la mise en service d'une chaine de traitement sur un ordinateur de nouvelle génération.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 65.811 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

TRINDEL

6 200 personnes
recherche pour ses services « EXPORTATIONS » du Siège social (PARIS-8e)

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

chargé de la gestion administrative et financière de contrats *à l'exportation.*
FACTURATION, OPERATIONS DE CREDITS ET ASSURANCE A L'EXPORTATION.
— Expérience dans une fonction similaire et connaissances en comptabilité souhaitées.
— Anglais indispensable.
— POSTE SEDENTAIRE.
Env. C.V., photo, prétentions sous réf. A 80/25 à :
Société TRIDEL DP/PS
44, rue de Lisbonne,
75383 PARIS CEDEX 08.

Groupe Français réputé mécanique et chaudronnerie lourde, toutes applications de l'échange thermique : pétrole, pétrochimie, gaz, mines, nucléaire, énergies nouvelles. recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

EXPORTATION
X, H.E.C. ou autre grande école.
Ecrire sous réf. 2.398 à :
SWEERTS,
B.P. 269,
75424 PARIS CEDEX 09.

ECOLE TECHNIQUE PRIVEE DE L'AUTOMOBILE
(sous contrat simple)
RECRUTE AU 1-9-1980

POUR FORMATION BT-BTS :

UN PROFESSEUR TECHNIQUE DE MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ AUTO

Niveau d'études
Ingénieur ou DUT-BTS
Expér. professionnelle souhaitée

POUR FORMATION CAP-BEP :

UN PROFESSEUR DE MATHS SCIENCES

Niveau d'études :
BIS économie familiale et sociale.

Merci d'envoyer votre C.V. à :

G.A.R.A.C.
B.P. n° 4
95102 ARGENTEUIL Cédex

T.I.T.N.

FILIALE THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche
INGENIEURS - ELECTRONIC.
Chefs de projets
ayant au moins 5 ans d'expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou micro-processeurs.
Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique *d'une équipe.*
Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
INGENIEURS
Grande Ecole,
débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur micro-processeurs.
Lieu de Travail :
Banlieue Sud (prox. Orly ou *40 km Ouest de Paris*)
Env. C.V. et prétentions en précisant réf. HARD à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

MITSUI and Co Europe S.A.
Sté Internationale de Négoce, quartier Champs-Elysées, rech. pour son départ. chimie
JEUNE HOMME
Bilingue français-anglais, diplômé I.U.T. chimie.
Poste à pourvoir en septembre.
Env. C.V. et prétentions à : M. ROULIN, 37, avenue Pierre-1er-de-Serbie, PARIS (8e).

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
secteur nucléaire
recherche pour Paris

TECHNICIEN

25-35 ans, environ, *expérience mécanique pour le* soutien technique des transports (assistances aux chargements, entretien du matériel, stock pièces de rechange).
Anglais lu et parlé, déplacements fréquents.

Env. CV et photo à :
TRANSNUCLEAIRE,
11, rue Christophe-Colomb,
75008 PARIS.

CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE DE PARIS

Sous-direction de l'informatique, 27, av. de Friedland, 75008 Paris, recherche
UN DIPLOME
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
NIVEAU MAITRISE
POUR POSTE

INGÉNIEUR ANALYSTE

Contrat 1 an, éventuellement renouvelable, format. complémentaire assurée si nécessaire.
ENV. CURRICULUM VITAE

Import. Société fabrication et commercialisation recherche

CADRE ADMINISTRATIF

120.000 F par an. D.E.C.S. complet. Bonne formation juridique. Grandes écoles commerciales (ou équivalent) souhaitées, expérience comptabilité informatisée exigée.
Libre rapidement.
Env. C.V. détaillé et photo à S.M.E.,
Direction du Personnel,
Villa Mallebay,
88, rue Didot, 75014 PARIS.

L'une des plus importantes entreprises françaises de terrassement travaux publics et génie civil recherche pour sa nouvelle filiale basée dans le sud de la rég. parisienne

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

UN INGÉNIEUR
pour études de prix.

UN GESTIONNAIRE DE PERSONNEL

Expérience des travaux publics indispensable.
Anglais souhaité.
Ecrire n° T 021.094 M
REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Appartenant à un groupe international fabriquant des demi-produits destinés à l'ensemble de l'industrie,

nous recherchons un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour prospection et suivi de clientèle en région parisienne et départements limitrophes.

Formation ingénieur ou BTS électronique ou électromécanique *Une expérience dans la représentation de produits techniques serait appréciée.*

La rémunération pourra être élevée pour candidat de valeur.

Vacances Août assurées.

Env. C. V., photo et prétentions, n° 65.919

CONTESSE PUBLICITÉ,

20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

- 1 INGÉNIEUR SYSTÈME
sur matériel CII 64 DPS

- 1 RESPONSABLE ÉTUDES INFORMATIQUES

- 1 CHEF DE PROJET

Les candidats devront avoir :
- une formation supérieure
- une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire

Lieu de travail : BOULOGNE 92
SALAIRE INTÉRESSANT

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 97952 M à BLEU Publicité
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

NIXDORF COMPUTER

Dans le cadre de son expansion recrute

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

● Solide expérience des mini-ordinateurs exigée (démarrages de systèmes de gestion) acquise principalement chez un constructeur ou/et en S.S.C.I.
● Bonne connaissance de l'Operating System.
● Une nette préférence sera donnée aux candidats (ou candidates) justifiant d'Etudes Supérieures complètes.

Adresser C.V. et prétentions à l'adresse ci-dessous :
7-13, bd de Courbevoie, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.
(à l'attention de M. PICCO, directeur du personnel)

BANQUE DE DEPOTS en rapide expansion

(effectif 100 personnes)
Proximité St Lazare
recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

EXPLOITANT

Il sera chargé du suivi et du développement d'une clientèle de grande entreprise à vocation internationale.

Son profil :
- *formation supérieure,*
- expérience 4 à 6 ans (Francs et/ou devises)
- langues étrangères,
- sens commercial assorti d'un goût profond pour la finance.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 65191 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
recherche pour son établissement de

DOURDAN (Essonne)

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience.
Formation B.T.S. ou DUT électronique ou automatismes.

Ecrire avec curriculum vitae à SAT, chemin de Vaubesnard, 91410 DOURDAN.

PHILIPS

recherche

un jeune ingénieur commercial

pour assister sur le plan technique le chef de produit HAUTE FIDELITE.

Le candidat de formation supérieure devra avoir outre le goût des contacts humains, des aptitudes commerciales.

Le poste exige la connaissance de l'anglais et nécessite d'assez nombreux déplacements.

Une première expérience d'environ 2 ans serait appréciée.

PHILIPS

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 496 Département du Personnel 50, avenue Montaigne 75008 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Groupement International de l'investissement recherche

FORTES PERSONNALITÉS

pour départements 75, 77, 91, 94, 1 collaborateur par département. Nous vous proposons après une formation intensive 1 poste de CONSEILLER. Interventions sur demande de la clientèle « exclusivement ». Il faut avoir une bonne culture générale. Etre apte à négocier à tous les niveaux. Posséder une voiture. Etre libre rapidement. Si cette fonction vous intéresse, se présenter lundi 7 juillet, de 10 h. à 18 heures à U.D.D., 13, bd Malesherbes, Paris (8e), dernier étage.

Pour secrétariat, accueil et promotion activités culturelles, nous recherchons

JEUNE FEMME

30 ans minimum, dynamique, Bonne culture générale. Bonne présentation.

Adressez C.V., photo (indispens.) et prétentions sous réf. 855.677 M à REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE PRIVEE

Quartier Etoile cherche
— Chef cambiste trésorier.
— Chef de service classe V ou VI bonnes connaissances toutes opérations de guichet et législation des charges.
Envoyer C.V. + photo et prét. Ecr. n° 8647 Le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris C 9.

Société PARIS-LA DEFENSE recherche

JEUNE MÉDECIN

pour travail documentation.

JUILLET-AOUT

Téléphoner : 776-55-87.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche

INGENIEURS LOGICIEL

Grande Ecole, option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs. Ou micro-processeurs.
Lieu de travail : Banlieue Sud (prox. Orly) ou 40 kilomètres Ouest de Paris. Env. C.V., photo et prétentions en précisant réf. S.H.S. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

T.I.T.N. FILIALE THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

confirmés et débutants. Compétences souhaitées : électronique numérique, micro-processeurs et périphériques d'ordinateurs. intervention en région parisienne et Province. Nombreux avantages, voiture fournie.
Env. C.V., photo et prétentions sous référence S.A.V. à : T.I.TN., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

représentation offres

STYLOS REYNOLDS

Notre Société recrute

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

pour visiter et développer une clientèle existante en papeteries, maisons de presse, tabacs.

Secteur : Paris 1er, 2e, 4e, 15e, 16e arr.
Départements : 78, 92.

Domiciliation : SUR LE SECTEUR

Un minimum de 2 années d'expérience et une personnalité affirmée sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Une activité antérieure dans la spécialité serait appréciée, mais n'est pas indispensable.

La rémunération mensuelle garantie pendant la période d'essai dépasse 4.800 F brute et évolue ensuite en fonction d'intéressements très motivants.

La voiture est fournie et à charge de la société.

Les frais professionnels sont remboursés.

Lettre manuscrite de candidature, C.V. avec photo sont à adresser à :

Ets REGNAULT S.A. - B.P. 532 - 26005 VALENCE, référence P.O.

URGENT, maison d'éditions (bandes dessinées pour adultes et romans érotiques) recherche

REPRÉSENTANTS et V.R.P. Multicartes

pour Paris, province et banlieue motivés par le produit, expérience professionnelle souhaitée, dynamisme, efficacité, grande disponibilité. Envoyer C.V. + photo à : Editions Dominique Leroy. - 16 bis, rue Fontaine. 75009 PARIS.

Exportateur pièces auto T.P. - Industrie Bâtiment recherche pour région Paris :

REPRÉSENTANT

introduit bureau achats de chantiers se trouvant à l'étranger. Ecrire sous la référence n° 021.091 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Sté Sect. LOISIRS en expans. rech. pour commercialisat. sur marché étranger, particip. Stés ou particulier. Minimum pour traiter 300.000 F. Cab. Chagnon, 198, aven. V.-Hugo, 75016 Paris. Tél. 504-39-66.

Impte ingénierie immobilier, filiale d'un groupe industriel rech. participation majoritaire dans une ingenierie spécialiste en fournitures d'usine et ouvrages industriels clé en main France et étranger. Ec. s/r. 8021 à P. LICHAUX SA B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Rech. ASSOCIE non actif pour affaire Services, excellent rendement. Ecrire n° 25.254 PROJETS, 12, r. Pyramides PARIS-1er qui transmettra.

Secrétariat partagé : permanence, téléph., bureau, salle de conférences... - Tél. : 280-61-22.

enseignem.

Organisme de formation recherche :

PROFESSEURS

angl., allem., portug. et ital. obligatoirem. de langue maternelle, possédant expér. format. adultes et enseignement audio-visuel. - Ecrire à : I.F.P.C., 26, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS.

cours et leçons

ANGLAIS INTENSIF

Juillet, profs Angl. Amér., Cent. Paris, Prix modéré, apr.-midi. 233-10-85.

secrétaires

SOCIETE VOLKSWAGEN CAMIONS ET BUS recherche

2 SECRÉTAIRES BILINGUES (ALLEMAND)

Niveau B.T.S.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à : VW Camions et Bus, 58, avenue Kléber, 75016 PARIS

Recherchons

SECRÉTAIRE

bonnes notions allemand pour travail commercial Poste avec responsabilités. Initiatives indispensables. Libre du 1-9 au 1-10-1980. Bureau Paris 17e
Tél. : 766-86-36 ou écrire n° T 021083 M REGIE PRESSE 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay. Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, 75009 Paris.

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécl. MIGRATIONS (LM) 3, rue Monthyon - PARIS-9e.

demandes d'emploi

ANIMATEUR DE FORMATION

10 ans d'expérience P.M.E. - P.M.I.
Comme cadre supérieur
Cinq ans d'expérience pédagogique

Animateur en :
— Initiation informatique ;
— Comptabilité, gestion ;
— Marketing ;
— Management de production ;
— Formation de formateurs ;

cherche :

DIRECTION CENTRE FORMATION
DIRECTION CENTRE GRETA
ou animateur, permanent ou indépendant.

Ecrire sous n° 8.613 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui transm.

CHEFS D'ENTREPRISE

VOTRE DEMANDE :
Jeunes diplômés grandes écoles.
- Dynamiques, fiables ;
- Sérieux, efficaces ;
- Goût de la négociation ;

Facilité de contact.

NOTRE OFFRE :

ESSEC
SC. ECO. IEP, DECS IAE, etc., dont nous garantissons l'adaptation au poste.

AFIPEC 281-13-44

J.F., 32 a., dipl. Etudes Sup. Siences Sociales, exp. rédaction, documentation, information, ds organismes para-industriels, parfaite connaissance anglais et allemand, goût contacts, cherche poste équivalent avec responsabilité. Ecr. n° 2.472 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Communicat./promot. des vtes améric., 33 a., 5 a. exp. publicité, relat. publ., prom. prod. Indust de haute technologie. Anglais, Français, Italien. Rech. poste corr. à expér. en Sté ou Agence dynamique. Ecr. n° 96800 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REVISEUR COMPTABLE CHEF DE MISSION
38 a., Sc. Eco + mémorialiste. Etud. toutes propositions. Ecr. n° TO 21097 M - Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme diplôm. de l'EHESS, doct. en Sc. soc., ch. emploi préfér. rédaction. Paris. Ecr. N° 453 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANGLO-IRLANDAIS, 35 ans, célibat., bonne éducat. second. et universitaire, à la tête de sa propre affaire depuis 12 a., désire passer une année dans famille française pour appr. langue et culture. Accepte en échange d'effectuer tous trav. raisonnables. Intéressé par le jardinage, la marche, les antiquités, la cuisine. Considéré comme capable et appliqué, espère également avoir un peu de style. Renseignem. suppl. sur demande, ainsi que référ. Prêt à voyager pour interview. Ec. n° 6960 « Le Mond » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J. F., 7 a. d'expér. profes. en droit des sociétés et droit des affaires, rech. poste en rapport avec ses compétences à Paris et région parisienne. Ec. n° 8636 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Prof. certif., expér. voyages, parlant allem., anglais, russe, tchèque, encadrem. séjours élèves, adultes à l'étranger. Tél. : 443-73-61.

Diplômé I.E.P. Eco Fi, I.U.T. Gestion des entr., Dr 3e cycle Analyse et planif. du dévelop. Français, anglais et arabe parlés et écrit, ch. emp. ds org. fin. ou autre, nat. ou intern. Ec. n° 8627 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

RESPONSABLE PERSONNEL H., 32 a., Ht potentiel (Droit + cycle ESSEC gestion pers.). Conn. ensemble de la fonct. Exp. Format - Administ. ch. poste resp. ou assist. Serv. Personnel. Lieux indifférents. Ec. n° 2470 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

STYLISTE disponible Haute couture. Prêt-à-porter de luxe. Paris, U.S.A., New-York, Award. Hautes références. TEL. : 953-67-37.

J.H., 15 a. 1/2, cherche place APPRENTI CUISINER. Ecr. n° 6.961 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Instituteur/étudiant (29) cherche pendant vacance une place pour travailler et parler français, à Paris ou en France. Ch. Schütz Hauptstr. 20, CH-4249 Himmelried/Suisse.

PHOTOGRAPHE, complète gde exp., rech. emp. stable responsable serv. phot. Indus. pub. Libre sept. Ecrire GRAPHIM, 2, rue des Roses, 91380 Chilly-Mazarin, qui transmettra.

H. dyn., 35 ans, formation commerciale supérieure. Bonne exp. dans le négoce international. Bien introduit ds les caisses des pays product. et à la Bourse de comm. de Paris, Parle anglais, aime voyage. Ch. poste de négociateur en matières prem. alim. (café, cacao, sucre, etc.) Ecr. n° 2.475 « le Monde» Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris ced. 09.

HEC + DROIT (31 ans, célibataire) allemand + anglais courants. expér. export + rel. pub., étudie proposition Paris ou étranger. Libre sous 3 mois. Ec. n° 96.896 M. Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SPÉCIALISTE DES TRANSACTIONS D'AFFAIRES
— Larges relations : clients, administrations, communes.
— Ensemblier d'équipes pluridisciplinaires.
— Budgets, gestion, encadrement.
Très opérationnel.
Ecr. n° 8629 « le Monde » Publ.

PROFESS. HISTOIRE-GÉO
J.F. 6 ans expér., ch. poste sept. E. n° T 20863 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTRICE EXPÉRIM.
Français-Anglais-Allemand ch. poste. Tél. : 805-85-63.

WANTED !

Young man, 23 years old, 193 cm tall, seeks a job from the 28-7- to 28-8-80 as a butler, chauffeur or similar. Good social manners and discretion are self-evident. - Please write to : Mr. W RASCHE, FUHLSBUETTELER STR. 417, D-2000 Hamburg 60, W. Germany.

GENERALISTE D'ENTREPRISE 33 ans. Formation supérieure 8 ans Secrétaire Général P.M.I. 150 personnes, grande expérience finances, comptabilité personnel et mesures de redressement recherche poste

DIRECTEUR P.M.E.
région Paris, région Nord. Possibilité d'association. Ecr. n° T 021095 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Prends et livre à domicile tous travaux de frappe. Tél. : 526-23-28.

Cap. de Frégate (R) Cap. au Long cours

Nombreuses décorations, excellent anglais et allemand, expérience Offshore et G.P.L. Nombreux séjours étranger, cherche situation préférence Offshore ou sédentaire outre-mer ou résidence Méditerranée, avec déplacements étranger.

Contacter HAVAS, 56767 Toulon, qui transmettra.

F. 29 a., éducatrice spécialisée (7 ans), licence sciences de l'éducation, format. de relaxologue, ch. emploi formation continue d'adultes, clinique ou maison de soins pour malades alcooliques, etc. Région Centre de préférence Ec. n° T 021.070 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JOURNALISTE professionnelle australienne. — 32 ans. Nat. britannique. 8 ans d'expérience dans le journalisme (reportage, rédaction) à Londres, U.S.A., Australie et France.

RECHERCHE : situation similaire dans tous organismes de presse ou société internationale désirant développer ou étoffer leur service relations extérieures. France ou étranger. (Section BCO/JCB.)

INGENIEUR SUPELEC confirmé. — Ayant travaillé en grande entreprise et P.M.E., services techniques et technico-commercial. Licencié en sociologie, notions statistiques.

RECHERCHE : organisme ou société pouvant utiliser cette double formation (Section BCO/JCB.)

CADRE SUPERIEUR. — Direction générale industrie, administration, finances, banques, social, organisation.

RECHERCHE : poste responsabilité industrie ou P.M.E. (Section BCO/JC.)

INSPECTEUR GENERAL D'ASSURANCES. — Chef de branche. 52 ans Formation juridique et relations humaines. Grande expérience domaine assurances de personnes, coopérative agricole. Habitué aux contacts haut niveau, sens de la négociation.

RECHERCHE : situation en P.M.E. ou sociétés immobilières à gérance locative. France, étranger. (Section BCO/JCB.)

ANPE

s'adresser à: AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

travail à domicile

Demande

Dactylo expérimentée tape tous travaux. Français - Anglais. Rapide. Travail soigné. Claire CHASSAIGNE : 358-12-88.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses référ., effectue rapidement travaux peinture, décor., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

perdu-trouvé

6 mai. Perdu WILL, cocker roux, 1 testicule, 13e arrdt, récomp. Jeannette Berson - 548-40-95.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

GS 1220 1974, bon état général, entretien suivi (avec factures). Prix : 5.100 F (Argus 6.000 F). Tél. : (après 19 h.) 003-20-37.

8 à 11 C.V.

MATRA BAGHERA 79 16.000 km . gris métal, toit ouvrant.
RANCHO 78 50.000 km beige métal, accessoires. AUTO EXPO, 69, rue de la République, SAINT-MANDE. Tél. 328-08-95.

BMW 320 1976 85.000 km rouge. Bon état. 28.000 F. Radio. Tél. : 566-67-22.

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 Mod. 80 peu roulé, garanties. Auto Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

OPERA petit studio, kitchenette equipée, cft, 5e étage, ASCENS. 159.000 F. - 577-88-68.

2e arrdt.

Me BOURSE, imm. ravalé, urgt 1 pce, c. cuisine à rénover. Lun., mard. 13-17 h. 233-62-46. 5, rue Saint-Marc. S/rue.

4e arrdt.

MARAIS 31, RUE CHARLOT : bel immeuble XVIIIe, caractère, parfait état, ascenseur possible, 5e étage sur rue, 3 Pièces, cuisine équipée, w.-c., bains moderne, chauff. central, 63 m2, parf. état sauf 1 Pce à aménager. Idéal pour location. Prix 380.000 F. Crédit. - Voir mardi et mercredi, 14 à 19 h.

HOTEL MANSART PRES PLACE DES VOSGES Luxueux pied à terre 65 m2. DECORATION RAFFINEE Prix : 975 000 F. GARBI. - 567-22-88.

5e arrdt.

Boulev. SAINT-GERMAIN Près. Dble liv. + 2 chbres, 2 bains, 118 m2. Immeuble caractère rénové. BAS PRIX, vu urgence. Tél. : 526-54-61.

RUE DE BIEVRE (Ve) Pied-à-terre de luxe, 55 m2 + terrasse, 600.000 F. 272-48-19.

PANTHEON magnif. appart. de caractère, entrée, lr. b. séj., 2 chbres, cuis., bains. Prix 1.100.000 F. Tél. 734-36-17.

Broca-Censier : 354-95-10. Séjour + 2 chbres, 80 m2, soleil.

TERRASSE 65 M2

CONTRESCARPE, 4 P. plein sud, 5e ss asc. B. imm. p.-de-t. 5 P. dt 3 chbres sur jardin, 3e étage, asc. Tél. : 535-86-37.

Part. vd app. 2 pièces. 36 m2, 3e étage, 5e arrdt. Me Censier, prix intéress. Tél., ap. 20 h. : 331-15-75. - Agence s'abstenir.

A SAISIR Me MONGE rue Pestalozzi 2 P. 36 m2, cft, cave, caban., 3e étage, clair, calme, dans bel imm ancien P. de T.

SPECIAL INVESTISSEUR

GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, sam., dim.

2 P. SAINT-MÉDARD

45 m2, fr. bel. rénovation, cour pavée. D.T.I. Tél : 555-02-87.

6e arrdt.

ST-SULPICE, imm. XVIIIe s. : 4 P. 85 m2 + chbre service. IMMO 23. Tél. 354-38-39.

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE Magnifique studio 32 m2, cuis., bains. — Téléph. : 567-22-88.

38, RUE VANEAU NEUF GD STDG Du studio au 4 Pièces. Garages. Sur place, 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt.

EUROPE 6 Pièces, bains : 140 m2. Parfaitement aménagé. MICHEL et REYL : 265-90-85.

9e arrdt.

S/square, dans très bel imm. p. de taille, pptaire vd 4 p., entrée, cuis., s. de bns, WC. 132 m2, chauf. gaz. Sur place; samedi 5, de 16 h. 30 à 18 h., 11, place Adolphe-Max.

IMMEUBLE STAND. 3 Pces, 90 m2, cuis., bains, cave. Prix : 620.000 F. — Tél. : 387-37-13.

10e arrdt.

10e Hauteville. Grand studio, étage élevé. 36 m2 + terrasse. 15 min. Sud. 242-84-67.

12e arrdt.

Près BASTILLE directement dans très bel imm. caractère. Studio en duplex tt cft (vue sur cour dégagée fleurie). Actuellement loué. Tél. 555-92-72.

13e arrdt.

2 PIECES, 45 m2, balcon, cave, park., ds pet. im. récent. Place d'Italie. Tél. : 250-60-13.

14e arrdt.

GAITE MONTPARNASSE Gds studios + loggia restaurés entièrem. Gd stand. (asc. v.o., interphone, poutres, vr. chem.) Le PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

Près MAIRIE, je vends direct. dans immeuble rénové, studio et 2 pces tt cft, balc. Actuellement loués. 555-92-72.

Près aven. Gal-LECLERC. Je vend studio tout équipé (loi 48). Investissement d'avenir pour personne avisée. Le Ppre O.F.B.I. - 555-92-72.

ALESIA près Vends petit 3 p. ds imm. ravalé. Cuis., s. de bains, parfait état. Libre début 1981. — 563-52-35.

Pte d'Orléans sur Montrouge, 14, rue Radiguey, ang. G.-Péri. 4e ét., 3 p., entr., cuis., bns, w.-c., 60 m2 neuf. 275 000 F. Mitoyen 62 m2 occupé 195 000 F. 520-13-57. S. place 17 h.-19 h. Samedi, dimanche et lundi.

15e arrdt.

39, RUE MADEMOISELLE Je vends libre 2 PCES sur rue. 3e ét. 90.000 F. - Tél. 557-70-08.

MAIRIE XVe - CHARME 4 P. + JARD. bel imm. 1.170.000 F. Téléphone 567-28-18.

16e arrdt.

PL. TROCADERO (PRES) libre de suite Immeuble caract., ETG. ELEVE CALME, SOLEIL, GD BALC. : appart. 8 P., 3 S. de B., 2 ch. serv., parf. état. Visite du 5 au 12 juillet, de 15 à 18 heures, 18, R. GREUZE, ou sur rendez-vous, le matin, au : 551-68-39, l'après-midi, au : 704-99-38.

17e arrdt.

Pr.s PLACE WAGRAM 6e étage, hall, 5 p., impeccable. Sud, 160 m2. Bel immeuble. Mardi : 12 à 18 h. ou s/R.V.

167, AV. DE WAGRAM PERDRIX : 264-17-02.



19e arrdt.

PARC d. BUTTES CHAUMONT (près), studio tt cft, libre ou loc. garantie. Bon rap. 535-92-72.

20e arrdt.

LA CAMPAGNE A PARIS MAISON DE CHARME 7 P. jardinet, garage, soleil. Vue dégagée. - 550-34-08.

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN 5 minutes du R.E.R. ; gd standing, 2 Pces, 59 m2 + 12 m2 balcon, soleil, vue exceptionnelle, en parfait état. Prix : 690.000 F. Exclusivités SOVIA. Téléphone : 954-68-08.

ÉTANG-LA-VILLE Forêt, R.E.R., résid. standing, 27' Saint-Lazare, magnifique F5, sud, sur parc + loggia. Prix : 560.000 F + 24.000 C.F possible. Ch. indép. - 958-57-98.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SUR-SEINE Petit studio, coin cuis., bns. 88.000 F - 379-86-35.

NEUILLY-SAINT-JAMES bel imm. classique pierre de t. 200 m2, 3 récept., 4 ch., bon plan soleil, calme, verdure, garage. PRIX INTERESSANT H. LE CLAIR 359-69-36.

MEUDON-BELLEVUE 4 PIECES 95 M2 10 M2 LOGGIA cuisine équipée cave 2 parkings EST-OUEST Téléphone : 562-40-68.

94 Val-de-Marne

VINCENNES centre pr. R.E.R. 5 pces, cuis., cft, 110 m2, 3e ét. sur rue. Possib. profession libérale et cciale. - 346-11-76.

A VENDRE, RESID. FOCH, 53, avenue Foch, VINCENNES, face au bois. Dans immeuble de standing, en pierre de taille massive, appart. de 3 et 5 pièces, terrasses-balcons sur verdure, SPACIM, 14, r. de la Pépinière, 75008 PARIS. — Tél. : 522-95-32.

EXCEPTIONNEL VINCENNES SUR BOIS : living, 3 chambres, balcon, état impeccable + une chambre de service + double box. - Prix : 1.300.000 francs. NEVEU et Cie : 743-96-96.

Province

A VENDRE, LELEX (JURA), appart. dans imm. standing. Possibilité gestion locative. SPACIM : 522-95-32.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54 av. de La-Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appats 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE, ACHETE 2 à 4 pces Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER : 261-68-81 ou le soir : 900-56-51.

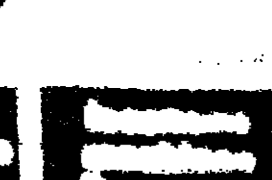
J'ACHETE exclusivement dans : 5e, 6e, 7e, bon 14e, R.-de-C., 200 m2, gd séj., 2 chb., 2 bains + jardin 200 m2 + appt de service + parking. Ecrire : B.P. M. de MAZET - 186-75062, PARIS CEDEX 02 (Service 42), QUI TRANSMETTRA.

échanges

Cherche APPARTEMENT 2 à 5 pièces à PARIS, contre appart. région GRENOBLE pour échange temporaire ou définitif, quartiers préférentiels Saint-Germain, Halles, Mouff, Opéra. Mlle BORGANETTI ed., ed. TAILLEFER, 6, pl. V.-Hugo, 38000 Grenoble.

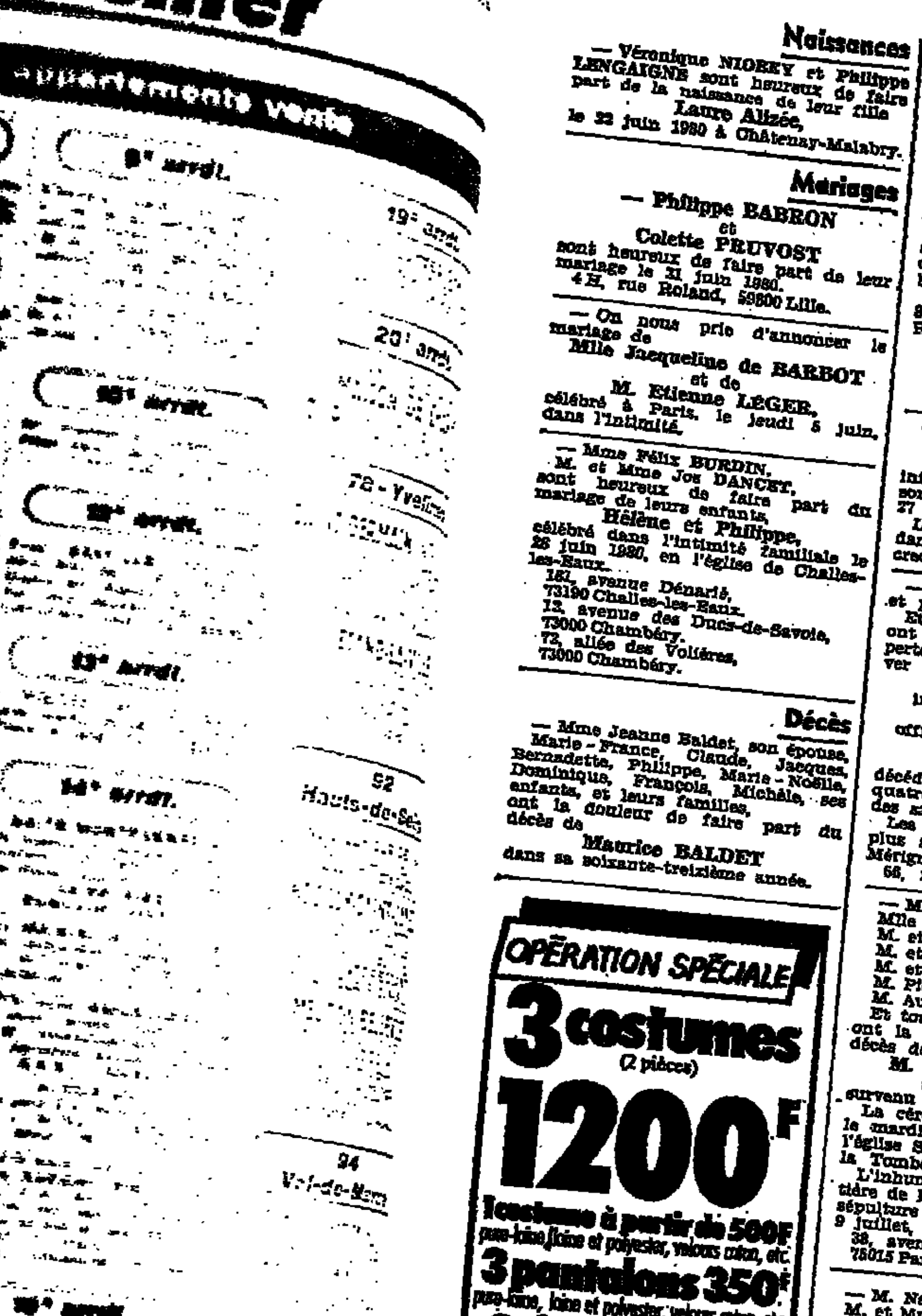
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** **de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures** **au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



هكذا من الأصل





هكذا من الأصل

l'immobilier

appartements vente

Annonces classées du Monde reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures

296-15-01

CARNET

Naissances

— Véronique NIOBEY et Philippe LENGAIGNE sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Laure Alizée,

le 22 juin 1980 à Châtenay-Malabry.

Mariages

— **Philippe BABRON**

et

Colette PRUVOST

sont heureux de faire part de leur mariage le 21 juin 1980.

4 H, rue Roland, 59800 Lille.

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Jacqueline de BARBOT

et de

M. Etienne LÉGER,

célébré à Paris, le jeudi 5 juin, dans l'intimité.

— Mme Félix BURDIN,
M. et Mme Jos DANCET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Hélène et Philippe,

célébré dans l'intimité familiale le 28 juin 1980, en l'église de Challes-les-Eaux.

181, avenue Dénarié,
73190 Challes-les-Eaux.
13, avenue des Ducs-de-Savoie,
73000 Chambéry.
72, allée des Volières,
73000 Chambéry.

Décès

— Mme Jeanne Baldet, son épouse,
Marie-France, Claude, Jacques, Bernadette, Philippe, Marie-Noëlle, Dominique, François, Michèle, ses enfants, et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BALDET

dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont lieu à Saint-Joseph, à Angers, le 7 juillet 1980, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, place Lorraine, 49000 Angers.

— **Mme veuve Arthur BLOCH,**
née Lévy (dite Pie),
Chaussures Jacques,
a disparu brutalement dans sa soixante-dixième année.
De la part de ses enfants et petits-enfants Alain, Annie, Sonia, Dorian, de toute sa famille et de ses nombreux amis.
Les obsèques auront lieu le mardi 8 juillet, à 10 h. 45, 5, rue Emile-Richard, à Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
9, rue Saint-Romain, Paris (6e).
18, rue Saint-Placide, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les amis de

Jean CARTERET,

dialecticien du verbe,
informent de son décès, survenu à son domicile à Paris, le vendredi 27 juin 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Nancy, dans l'intimité familiale, le mercredi 2 juillet 1980.

— Mme Albert Charton, ses enfants et petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Albert CHARTON,

inspecteur général honoraire de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
décédé le 29 juin 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Mérignac.
66, rue Lagrange, 33000 Bordeaux.

— Mme Raymond Chauvet,
Mlle Anne Chauvet,
M. et Mme Marcel Chassepierre,
M. et Mme Jacques Brun,
M. et Mme Olivier Mesnil,
M. Pierre Brun,
M. Auguste Doulin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond CHAUVET,

administrateur civil,
survenu le 3 juillet 1980, à Paris-14e.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 8 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).
L'inhumation aura lieu au cimetière de la Chevrolière (44), dans la sépulture de famille, le mercredi 9 juillet, à 15 heures.
38, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

— M. Nathan Frenkel,
M. et Mme N. Pinhas,
M. et Mme Harry Frenkel,
M. et Mme Gilbert Pinhas et leurs enfants,
M. Richard Pinhas,
M. et Mme P. Gaubert et leurs enfants,
M. Alain Pinhas,
M. et Mme B. Nathusius et leurs enfants,
M. et Mme Herman Frenkel et leurs enfants,
Mme Marthe Kaufmann,
M. et Mme Maurice Arbeitmann
et Mme veuve Annie Arbeitmann,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Mme Nathan FRENKEL,

née Rosa Reis,
leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu subitement le 4 juillet 1980, à Paris (15e).
Les obsèques auront lieu le mardi 8 juillet 1980.
La levée de corps se fera à 10 h. 15, 91, rue des Cévennes, Paris (15e) ; l'inhumation au cimetière Bagneux-Parisien, en caveau de famille, vers 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Patrice Haffner et leurs enfants,
M. André Haffner,
Mme Dominique Luccioni et ses enfants,
M. et Mme Barthelemy Casanova et leur fille,
Mme Antoine Luccioni,
M. et Mme Aurèle Luccioni et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Luccioni et leur fille,
Mme Marguerite Luccioni et ses enfants,
Mme Charles Antonini et ses enfants,
M. Michel Polvelleri,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise HAFFNER-LUCCIONI,

survenu à Paris, le 4 juillet 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 juillet 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris (8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue de l'Alboni, 75016 Paris.

— Mme Robert Javillier,
M. et Mme Jean-Claude Javillier et leurs enfants,
Les familles Javillier, Lubin, Autin, Lemaire,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Robert JAVILLIER,

huissier honoraire,
décédé subitement le 3 juillet 1980, dans sa soixante et onzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 juillet 1980, en l'église Saint-Sulpice, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au Père-Lachaise.

— Mme Claude Verrey,
M. et Mme Philippe Verrey,
M. et Mme Loïc Verrey,
ses fils et belles-filles,
Agnès et Patrick, Frédéric, Christophe, Danielle et Matthieu, Sophie, Nicolas et Benjamin, Artaud et Denis, ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Les familles Silvestre, de Ferron, Dutoit, Verrey-de Sinner, Verrey-Westphal et Bridel,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 4 juillet, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

M. Aloys VERREY,

architecte D.P.L.G.,
chevalier de la Légion d'honneur.
La cérémonie sera célébrée au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris (7e), le mercredi 9 juillet, à 14 heures.

Ce jour-là, le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
Marc IV, vers. 35.

Cet avis tient lieu de faire-part.
49, avenue de Ségur, Paris (7e).

Remerciements

— Profondément touchés par les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès accidentel de

Alain COISNE,

ingénieur des Arts et Manufactures,
directeur de travaux
à la S.A. Coignet,
M. et Mme Pierre Coisne-Dernaucourt, ses parents, ses grands-parents, ses frères et sœurs, et toute la famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient de tout cœur ceux qui se sont associés à leur très grande peine.
13-31, résidence Les Andelys,
59800 Lille.

— Renée Jousselin, née David, tous les enfants et la famille de Jean, très sensibles à tant de messages d'affection et de sympathie reçus depuis le 7 juin 1980, à la présence de tant d'amis lors du service religieux à la Maison-Verte, profondément touchés par les témoignages de reconnaissance pour la pensée et l'action de

Jean JOUSSELLIN,

remercient tous ceux qui, ayant croisé sa route, s'en souviennent et ont eu à cœur de l'exprimer.
134, boulevard Berthier,
75017 Paris.

— Ne pouvant répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie à l'occasion des obsèques du

docteur MACH Dung

et de son épouse,

CONG TON NU Thanh Thuong,

tous les membres de la famille prient d'accepter leur profonde gratitude.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, mardi 8 juillet, à 9 h. 30, salle C 22-04, M. Arne Renberg : « Théorie économique et politique foncière : introduction à une analyse économique de la politique foncière ».

— Université de Paris-X, mardi 8 juillet, à 10 heures, salle des Actes, M. Isaac Maiga : « Depuis Bandoeng : les grandes revendications des pays en développement concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ».

LÉGION D'HONNE[UR]

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Angrand, Marius Barrau, Gabriel Bathelet, Jean Darthiailh, Alexis Desbornes, Simon Guerrini, Eugène Hérissant, Joseph Jo, Lucien Lemoine, Louis Mary, Jean-Baptiste Manries, René Naplas, Ernest Nugues, Edouard Rouquette, Marcellin Soula, Joseph Stalder, Adrien Allouis, Marius Andrieu, Osmin Bosc, Emile Commeaux, Marius Melières.

MM. Marcel Alexandre, François Amat, Alfred Anjot, René Aubert, Joseph Authié, Gustave Avenel, Daniel Barjavel, Eldin Barnouin, Louis Barra, Denis Barthélémy, Georges Basset, Robert Baudon, Antonin Bayles, Louis Beaupuy, François Bellet, François Bergoën, Lucien Bernadach, Jean-Louis Bernard, Pierre Bernard, Paul Berthe, Jean Berthier, Pierre Bertrand, Charles Besnault, Paul Besombes, Edouard Bétin, Maurice Beust, Pierre Bidegainberry, Eugène Bigot, André Bigre, Gabriel Billon, Marie Bochet, Paul Boisnard, Jean-Louis Boisset, Armand Bonneau, Adrien Bonnel, Emile Borredon, Victor Boudet, Marie Bourjon.

MM. Marie Bourrier, Claudius Boutin, Joseph Boutin, François Bouysset, Ernest Brabant, Maurice Brisard, Jean Broussolle, Marius Bru, Louis Buchois, Philippe Buet, Bernard Bur, Paul Buttigieg.

MM. Charles Callot, Joseph Canniou, Alphonse Capendu, Raoul Cappronnier, Jean Carty, Benoît Casablanca, Paul Casanova, Emile Castéran Castéra, Jean Cavaillés, Antoine Cazajou, Joseph Cazaubieilh, François Ceccoli, Auguste Celette, Louis Chabline, Alphonse Chaleil, Etienne Chalifour, Henri Chatain, Raymond Chauve, Régis Chomat, Adrien Clémenceau, René Colas, Pierre Colleu, Augustin Colrat, Joseph Combaz, Ildevert Combel, Camille Cornuault, Louise Corp, Jean Cossoul, Elie Coulon, Jean Couraudon.

Julien Crocis, Claude Cureau, André Dabertrand, Pierre Dariel, Edouard Delaporte, Marcel Delimèle, Gaston Demelin, Claudius Demeure, Mathurin Denis, Camille Derrouin, Paul Deslandes, Henri Deveau, Pierre Diconne, Désiré Divry, Albert Dolléans, Hilaire Doret, Pi[...] Alfred Douetil, Alexandre [...] Henri Ducamp, Auguste [...] Fernand Dugoujon, Marc[...] four, Louis Durfort, Léo[...] François Escassut, Lucien [...] François Farret, Marcel Fr[...] Fenaux, Pierre Fenouillet[...] Louis Fériès, Marius Filet, [...] Floderer, Lucien Fournier, [...] Fourquet, Oscar François, [...] Freyssinel.

Marcel Galland, Maurice [...] Jean-Baptiste Gaurand, Lou[...] thier, Georges de Geetere[...] Gölin, Jean-Baptiste Genin[...] Genin, Emile Gérard, Albert [...] Germain Gervais, Lucien [...] Joseph Ginoux, Louis Gi[...] Joseph, Giudicelli, Robert G[...] Laurent Gouret, Jean-[...] Grange, Valentin Grangeon, [...] Granier, Charles Gratien, [...] Guérard, Gaston Guerrier, [...] Guibert, Louis Guillemard, [...] Guilmin, Aimé Guyon, Léon H[...] Gaston Henno, Armand [...] Louis Jan, Auguste Ja[...] Emile Jaumet, Séraphin Joly, [...] Julien, François Kersimon, [...] Labbé, André Laboulet, Mar[...] combe, René Laëthier, Jean [...] André Lahache, Jules Lallier, [...] Laly, Louis Lambert, Jean Lam[...] Henri Lasselin, Almire Launay, [...] Lechevallier, Maurice Lecointe, [...] çois Le Du, Justin Lefebvre, [...] Lefèvre, Auguste Le Graverent, [...] Lehédois, Victor Leménager, [...] ges Lemoux, Laurent Léost, M[...] Lequeane, Emile Leroy, August[...] Saint, Jean-Marie Lhuissier, [...] Liébert, Vincent Liger, Pierre Li[...] René Loiseau, Jean Loisel, Ch[...] Louis.

Raoul Magnet, Pierre Mand[...] Robert Marandon, Jean Marta[...] Alexandre Mathelin-Monblanc, Ch[...] les Mathieu, Emilien Mathieu, Ar[...] Mayeur, Marcel Mazet, Bapt[...] Médan, Marcel Merigeon, Arm[...] Méthez, Charles Métois, Anto[...] Mezergue, Lucien Michot, Jacq[...] Million, Joseph Moisan, Louis Mon[...] Jean Montell, Joseph Moreau, He[...] Nivet, Henri Noviant, Gaston Ouvr[...] Louis Pain.

MM. Pierre Papoz, Claude Parad[...] René Parant, Philémon Pensie[...] Maurice Périchault, Charles Perno[...] Jean-Bertrand Perriat, Alphons[...] Perrin, Henri Petit, Edouard Pet[...] colas, Georges Petithuguenin, Pa[...] Philippe, Maurice Pierrat, Charle[...] Pierrel, Lucien Pinot, Edmond Piqué[...] Jean Planty, Edmond Pouzergues[...] Gilbert Pradaud, Jean-Baptiste Prat[...] Jules Prat, Baptiste Prats, Joseph [...] Prigent, Joseph Rabouget, Paul [...] Rager, Constant Relaut, Louis Raynaud, Louis Rezé, Florentin Ricoult, Pierre Rivière, Henri Rogier, Yves Rohan, Raoul Rohé, Pierre Roquelaure, Félix Roseau, Paul Rotty, Joseph Rouinvy, Lucien Roy, Léon Roze, Arsène Sabé, Joseph Sagot, Emile Salomon, Jean Sanvert, Maurice Saunier, Marcel Schwartz, Théophile Sénéchault, René Serrès, Daniel Sève, Georges Sèvre, Pierre Simonneau, François Sonnefraud, Gaston Stanislas, Eugène Stein, Charles Subra, Michel Surjus, Vincent Tabouy, Jules Tallone, René Tarbouriech, Maurice Tardiveau, Joachim Terrade, Paul Terrasson, Marcellin Téteau, Marcel Theillay, Octave Thierry, Paul Thouvenin, Eugène Tréboz, Jean Trésamini, Lucien Tricotet, Claude Vachez, Paul Valet, Jean Varvarande, Omer Vasseur, Clément Vauté, Louis Verdier, Jean Verlhac, Albert Verrier, Henri Verstraeten, Marcel Villa, Paul Vincent.

SCIENCES HUMAINES

LA DISSOLUTION DE L'ÉCOLE FREUDIENNE DE PARIS N'A PAS ÉTÉ VOTÉE A LA MAJORITÉ REQUISE

L'École freudienne de Paris ne sera pas, pour l'instant, dissoute, malgré le désir de M. Jacques Lacan (*le Monde* des 11 janvier, 18 mars, 30 avril). Réunis, le 5 juillet, en assemblée générale extraordinaire pour voter cette mesure, les psychanalystes appartenant à ce regroupement n'ont pas, en effet, dégagé la majorité des deux tiers exigible en ce cas. Sud la question en deux éléments : « *Approuvez-vous la lettre de M. Jacques Lacan du 5 janvier et la dissolution de l'École freudienne ?* », 294 voix se sont prononcées pour et 145 contre. Le nombre de votants étant de 466 ce qui indique qu'il y avait environ 130 absents), la majorité des deux tiers était de 312 bulletins. Il y a eu 20 votes nuls.

Sur la dévolution des biens de l'École freudienne à La cause freudienne, nouvelle école fondée par le docteur Lacan, on a compté 288 voix contre 126. Sur la nomination de Mme Faladé et M. René Bailly comme liquidateurs, 291 voix pour se sont opposées à 127 voix contre.

Selon toute vraisemblance, une nouvelle assemblée générale extraordinaire sera convoquée à l'automne pour décider cette dissolution à laquelle tient vivement M. Lacan.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

hôtels-partic.

VIIe MAISON deux niveaux : 280 m2. **BAS PRIX** GARAGE. 550-54-08.

PARC MONTSOURIS Superbe villa 6 P., 267 m2 + terrasse, tt confl. Px élevé justifié. - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport constr. avant 1948 Paris et banl. Imméd. Paiement cpt. Intermédiaires sollicités. Claride, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 PARIS. Tél. : 720-16-61.

Près RUE LAMARK, je vends murs bout. libre location, assurée gros rapport possible. Me téléphoner : 555-92-72.

SAINT-AUGUSTIN-ÉLYSÉES Bel imm. de rapport, pierre de taille. Prix exceptionnel. 7.500.000 — 551-54-37.

POUR PLACEMENT, je vends murs bar et murs bout. + burx Me téléph. 555-92-72.

BORDEAUX SUR AVENUE THIERS Bel imm. de caractère, 14 P., tt confl, gar. 3 voit., jardin. Conviend. ttes prof. libérales, Stés etc. 1 000 000 F. Cab. Bastide, 51, av. Thiers Bordeaux. Tél. : (56) 86-18-28.

viagers

7e Libre LATOUR-MAUBOURG 1 pce, WC, dches, 3e ét. s/rue. 12.000 F + 1.500 F/mens. Fme 72 ans. - VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boëtie - 266-19-00.

+ revenus, — d'impôts. Expertise discrète gratuite. Indexation. Etude LODEL 35, boulevard Voltaire - 355-61-58.

BOULOGNE. Pr. Mo. App. neuf 6e étage, 40 m2. Occupé 33.000. 2.500 rente - LODEL 355-00-44.

PERPIGNAN Centre, BEAU 5 P tt cft. 60.000 F cpt + rente mens. 1.500 F, 1 tête 72 ans. S. KIMEL, 5, rue Condorcet, Paris (9e).

Société spécialiste viagers **F. CRUZ,** 8, rue La Boëtie 266-19-00. Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS XIIe SANS COMMISSION Importante société loue dans un immeuble récent bon standing : **STUDIO** 37 m2 loyer : 1.207 F, charges 344 F ; **2 PIÈCES** 58 m2, loyer : 1.654 F, charges 540 F, parking 196 F. S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. - 372-52-06.

Métro MALESHERBES De bel imm. p. de t., réf. neuf, tt cft, 3 p. 96 m2, 3.400 + ch. ; 4p. 138 m2, 4.150 F + charges. Visite mardi 8 (11-13 heures). 42 bis, RUE CARDINET. H. LE CLAIR : 359-69-36.

PARIS XIIe SANS COMMISSION Immeuble tout confort : **STUDIO** 29 m2 loyer : 1.258 F, charges 220 F, parking 172 F ; **2 PIÈCES** 47 m2, loyer : 1.508 F, charges 357 F, parking 172 F ; **3 PIÈCES** 67 m2, loyer : 2.113 F, charges 309 F, parking 172 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h. ou Téléph. au : 343-35-77, pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS XVe Importante société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing **STUDIO** 33 m2, loyer : 1.326 F, charges 327 F, parking 167 F. S'adresser au gardien, au 22, rue Balard, Métro Javel. Téléphone : 558-27-74.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 5' R.E.R. à pied, 100 m2, grand séjour, 3 chbres + bains + toilette + w.-c., cave, park. Lisière forêt, 4.900 F charges compr. Libre de suite : 954-68-00.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél 285-11-08.

DAME FRANÇAISE sér. réf. cherche stud. ou 2 pces propre et calme. Mo. 553-40-02 h. rep.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5 000 max. 283-57-02.

locations non meublées Demande

Paris

DAME FRANÇAISE, sér. réf., cherche studio ou 2 pces, propre et calme, Mo. T. 553-40-02, H.R.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

box parking

A vdre emplacem. parking **SOUS pl. SAINT-SULPICE** val. 42.000 F sacrifié urgence 32.000 F, rapp. ann. 4.860 F. Téléphone 326-91-96.

bureaux

SORTIE R.E.R. BOISSY-SAINT-LEGER Burx à louer entièr. cloisonnés A PARTIR DE 70 M2 **PARKING GRATUIT** **GEFIC C.T.I** 723-78-90, 569-17-50.

QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement bureau libre en toute propr. 9 P. 200 M2 SITUATION exceptionnelle vue sur Seine Tél. 887-08-21.

Votre SIÈGE SOCIAL BUREAUX MEUBLÉS - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e. **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** prix compétitifs délais rapides **ASPAC 281-18-18 +**

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique. Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

fonds de commerce

Particulier vend FONDS DE COMMERCE Discothèque, licence 3, équipée, bourg important. Var. Ecr. HAVAS Cannes 19.311/06.

EN ROUSSILLON Vends cause santé : Gd BAR tenu 5 ans, ds gde stat. près PERPIGNAN. Ouv. tte l'an. 2 salles 80 m2 + 30 m2 avec appart : grande cuis. + 3 ch. C.A. annuel : 600.000 F. Prix : 650.000 F. BAR ds stat. Côte Vermeille, tenu 10 ans, sur place princ., 2 salles 45 m2 + 35 m2, terrasse 100 places + appart. T 4. C.A. annuel 500.000 F. Loyer total an. 14.000 F. Px 600.000 F. INTER-CATALAN 1, pl. Catalogne, 66000 Perpignan. Tél. (68) 34-40-64.

ROYAN OUVERTURE JUILLET Galerie marchande de luxe. A vendre **PAS-DE-PORTE** Emplacement de premier ordre LA GERSOISE, 71, r. Gambetta, ROYAN. Téléph. : (46)38-36-51.

pavillons

VINCENNES MAIRIE Pavillon ravalé comprenant cuis. équipée, salle à manger, salon, 4 chambres + bureau, 2 bains. Cave + jardin. Prix : 675.000 F, poss. crédit. Le propriétaire : 265-11-66.

maisons individuelles

15 min de l'ETOILE A vendre maison de caractère installée par décorateur. Hts de Suresnes, pr. du Mont-Valérien. Tr. calme. S/sol sur jard. 182 m2 y compris pisc. intérieure, gar. et saunas. Rez-de-ch., 1 chbre, 1 s. à mang., gde salle, tt cft, cuis. aménagée, surf. au sol env. 141 m2. 1er ét., 2 chbres, s. de bains, gd bureau, bibliothèque, salle de jeu, tt cft. Surface au sol env. 97 m2, jardin aménagé. Surf. intérieure 3 niveaux env. 420 m2. Surf. des terrasses 60 m2. Tél. 506-18-12. Valeur réelle de la maison : 3.200.000 F. **Prix : 2.400.000 F**

YONNE VILLEMANOCH proche Pont-s.-Y. maison Phénix 1975, 90 m2, gar., terrasse, terrain 500 m2, ttes commodités, comm. transp. prix intéress. 340.000 F, à déb. **GID** 291-33-34/35, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile

BUTTES CHAUMONT partic. vend maison 9 p., caves + gar., jdin, calme, vue impren. - 202-12-10.

YONNE VILLEMANOCH proche Pont-s.-Y. maison Phénix 1975, 90 m2, gar., terrasse, terrain 500 m2, ttes commodités, comm. transp. prix intéres. 340.000 F à déb. **GID** 291-33-34 - 35 10 h. 20 h. 257-61-62 - 89 sam., dim.

villas

AIX-EN-PROV. STE VICTOIRE, vue, site, calme exceptionnel, sur 15.000 m2, piscine, 215 m2 habitable. Prix : 1.890.000 F. TEL. : (42) 28-94-97.

CHATOU limite LE VESINET VILLA rez-de-ch., séjour, cuis. équip. 2 ch., bains. Pavillon gardien. Beau jardin 1.100 m2. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

DROME SUD. Part. vds villa confort T 5, gar., puits, grange, sur 1 900 m2 d. vill. ttes comm. Prix 450 000 F. Tél. : 606-63-49.

BOIS D'ARCY - Sur 680 m2, terrain sur sous-sol complet, entrée, séjour 40 m2, cuisine équipée, 5 chbres, s. de bains, 3 w.-c. Prix : 975.000 F. L.N. 045-29-09.

MONTMORENCY. Calme et résidentiel, villa caractère sur 400 m2 jardin paysagé comp. : 5 pièces principales, cuis., bains, sous-sol, total, garage 2 voitures. Excellent état. 760 000 F **A.I.D. 964-59-92** LA Sté MARCHAND DE BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE

terrains

Près MANTES et BONNIERES, terrain à bâtir de 700 m2 à 1.000 m2, site exceptionnel boisé, rivière, de 100.000 F à 150.000 F. — Tél. : 451-57-12.

12 km de DEAUVILLE Domaine Club Mont-Saint-Léger. Terrains à vendre avec action du Club sportif. Nous pouvons construire votre maison normande sur le luxueux Domaine boisé du Mont-Saint-Léger (8 tennis, piscine, équitation ball-trapp, golf, club-house.) SITE EXCEPTIONNEL. Terrains à partir de 150.000 F. Rens. Bureau de Vente, s/place tous les jours, heures bureau. TEL. : (31) 64-12-47 ou PUJOS, S.A., 96, av. R.-POINCARÉ - PARIS. TEL. : 502-16-16.

FEUCHEROLLES 25 km. Ouest, BEAU TERRAIN 1.500 m2, façade de 42 m2, toutes viabilités. PRIX TOUTES TAXES COMPRISES 385.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-05-90.

propriétés

Dans village, 7 KM BEZIERS 15 km bord de mer. Très agréable maison, plein sud, jolie vue, 200 m2 habit. + terrasses + dépendances, jdin. 700.000 F. Tél. hres repas : (91) 52-82-98.

10 KM SAINT-TROPEZ Dans domaine privé. 800 m mer. Villa avec piscine. Superbe vue mer. 16 (94) 79-22-70. — 255-84-51.

BAS PRIX SUR 1 HA Ppté caract. + Mais. garde cft CLEON 20 km Rouen - 550-34-00.

fermettes

RÉGION DE GIEN Seule sur son terrain de 8.000 m2 avec petit plan d'eau. FERMETTE habitable de suite. Se composant d'un grand séjour avec cheminée, chbre, cuisine, grenier aménag. (2 à 3 pièces). Attenants : bergerie aménag., divers appentis, grange non attenante, eau sur évier, électricité, w.-c. Prix : 250.000 F, crédit possible.

S.I.T.E. 5, rue Michel-Servet, B.P. 105, 18002 BOURGES CEDEX. TEL. : (48) 24-77-14 Tous rens. à notre bur. Paris, 122, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Tél. : 522-48-55 - 522-01-74.

châteaux

MONTS-BEAUJOLAIS A 1/2 heures autoroute, part. vend château de TOLOT (Beaujeau) + nombr. dépend. + 10 hectares de parc + pce d'eau, environnement splendide. Prix 1.500.000 F. DOLIVEUX (74) 04-60-77.

manoirs

PERIGORD pt manoir à rest. dans joli village jdin; site classé. Px : 150.000 F. S'adr. Maisons et Demeures de France, BP 112, 2, r. Magnanrat 24200 Sarlat. Tél. (53) 59-21-82.

INGÉNIEURS électriciens ou équivalents pour mise au point France et étranger. Tél. M. Jean NOEL, 233-61-79.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche COLLABORAT. DECS ou niv. DECS, 2 a. exp. Cab. ou Entr. Résidence Meaux-Lagny. Ecrire Havas 77109 MEAUX, sous no 1366, qui transmettra.

forêts

A vendre FORET D'AVENIR 30 ha, bien située à 20 km de BESANCON. Px à débattre. Ecrire Publicité Moderne, BELFORT, no 0814.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE

Région d'ELBEUF (Seine-Maritime)

BOIS TAILLIS

de 71 ha 54 a 30 ca

S'adresser Me BEAUFILS, notaire à 76500 ELBEUF, tél. (35) 81-00-70.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Le conseil des impôts et l'évasion fiscale des agriculteurs

Coefficient de sous-estimation légale calculé par rapport :	1972	1974	1975	1976	1977	1978	Moyenne des six années
— Au revenu avec variations de stocks totales	3,63	2,45	2,49	2,60	2,33	2,15	2,61
— Au revenu avec variations de stocks hors appréciation du cheptel	2,77	2,39	2,01	2,24	1,68	1,80	2,15
— Au revenu hors variations de stocks	2,19	2,13	1,95	2,14	1,34	1,48	1,87

Un rapport égal à 1 signifierait qu'il n'y a pas de sous-estimation.

Source : direction de la prévision du ministère de l'économie.

(Suite de la première page.)

En 1975, les foyers fiscaux rattachés à la catégorie socio-professionnelle « exploitants agricoles » assuraient 91 % de la masse des bénéfices agricoles imposables. Dans le régime forfaitaire, le plus courant encore aujourd'hui, le calcul du bénéfice est effectué à partir de barèmes collectifs qui sont ensuite utilisés pour calculer les impôts dus par chaque exploitant. Les bénéfices moyens — exprimés en francs par hectare — sont évalués par l'administration à partir des résultats obtenus par l'ensemble des exploitants d'une ou plusieurs régions agricoles.

Comme les représentants de la profession cherchent à obtenir qu'aucun exploitant ne soit surimposé, les barèmes collectifs, fixés en commission départementale ou centrale des impôts, tendent à être alignés sur les résultats des exploitations les moins productives. Ce qui explique le fait que ces barèmes sont toujours très inférieurs — *de près de moitié* — aux propositions initiales de l'administration. Les forfaits sont encore plus avantageux pour certaines cultures dites spéciales : cultures maraîchères, viticulture (surtout s'il s'agit de grands crus). Or les barèmes spécifiques sont de plus en plus nombreux.

L'impôt payé dépendant du barème mais aussi des bases individuelles (superficie, effectif du cheptel...), le conseil attire l'attention sur le fait que les exploitants agricoles ne sont pas obligés de déclarer les éléments indispensables à l'établissement de leur forfait, sauf les récoltes pour les viticulteurs. Cette lacune par rapport aux régimes forfaitaires des B.I.C. et des B.N.C. est en principe compensée par l'administration, à qui incombe le soin de recenser la matière imposable. Or les moyens juridiques et matériels manquent...

PLUSIEURS MILLIARDS DE FRANCS DE PERTE POUR L'ÉTAT CHAQUE ANNÉE

	Montant des bénéfices agricoles imposables (en milliards de francs)	Nombre de bénéfices agricoles imposés	Perte de recette d'impôt sur le revenu en 1975 due à la sous-estimation (en milliards de francs)
Situation avant réévaluation	12,7 29,5	423 380 743 000	+ 3,2

Source : I.N.S.E.E. et conseil des impôts (simulation pour la polyculture).

L'incidence de la sous-estimation des bénéfices agricoles sur le montant de l'impôt peut être appréciée en estimant le supplément d'impôt qui serait obtenu si l'on multipliait les bénéfices agricoles détenus par les contribuables des différentes catégories socio-professionnelles par un coefficient correspondant à la sous-estimation estimée pour ce type de revenu.

La minoration des bénéfices agricoles imposables détenus par l'ensemble des catégories socio-professionnelles entraîne une perte d'impôt sur la revenu qui, pour 1975, pouvait être évaluée à 3,2 milliards de F, soit environ 5 % du montant total de l'impôt sur le revenu mis en recouvrement au titre de cet exercice.

La plus grande part de la sous-estimation s'explique par l'évaluation forfaitaire des bénéfices agricoles. Perte chiffrée à 2,6 milliards de francs en 1975 dans le précédent rapport du Conseil des impôts.

BÉNÉFICES AGRICOLES : 13,4 % IMPOSÉS AU « RÉEL »

Le nombre des bénéfices réels imposés est passé de 8 700 en 1972 à 22 000 en 1977 (+ 152 %). Pendant la même période, leur montant a progressé de 312 % en francs courants et 159 % en francs constants. En 1977, les bénéfices réels imposés représentaient 5 % du nombre et 13,4 % du montant de l'ensemble des bénéfices agricoles imposés.

Une enquête menée par la Direction générale des impôts et le Conseil des impôts, portant sur les exercices 1975 et 1976, a montré que l'importance relative des exploitants imposables au titre du régime réel atteignait 2 % du nombre des bénéfices agricoles imposables (réels plus forfaits), 10 % du montant des bénéfices agicoles imposables et 20 % du chiffre d'affaires annuel de l'agriculture.

La sous-estimation fiscale

152 % CHEZ LES EXPLOITANTS 4 % CHEZ LES OUVRIERS

Exploitants agricoles.	Coefficient de sous-estim. du revenu fiscal brut *
	2,52
Indépendants non agricoles	1,06
Salariés agricoles ...	1,45
Cadres supérieurs	1,07
Cadres moyens	1,05
Employés	1,05
Ouvriers	1,04
« Inactifs »	1,18
Ensemble d. Français.	1,17

Source : conseil des impôts, INSEE.

* Le coefficient mesure l'écart entre le revenu réel de l'exploitation et le bénéfice forfaitaire applicable théoriquement. Un coefficient égal à 1 signifierait l'absence d'écart. Le revenu fiscal brut est le revenu calculé AVANT application des abattements et déductions forfaitaires prévus par la législation.

La sous-estimation des bénéfices agricoles (qui constituent le revenu principal des exploitants agricoles) a pour conséquence directe une sous-estimation du revenu fiscal global de ceux-ci.

Pour pouvoir apprécier la situation des exploitants agricoles par rapport à celles des autres contribuables, le conseil des impôts et l'INSEE ont évalué le coefficient de sous-estimation du revenu imposable moyen par foyer fiscal des différentes catégories socio-professionnelles en 1975. Pour chaque catégorie socio-professionnelle cette évaluation a été obtenue en pondérant les coefficients de sous-estimation déterminés pour chaque revenu catégoriel (2,78 pour les bénéfices agricoles ; 1,51 pour les bénéfices industriels et commerciaux et les bénéfices non commerciaux, 1,05 pour les revenus salariaux, 1,54 pour les revenus de la propriété...), par l'importance relative de ces revenus catégoriels dans le revenu fiscal global de la catégorie socio-professionnelle considérée.

Le Conseil des impôts a mesuré pour les polyculteurs l'écart des exploitants agricoles et le existant entre le revenu réel bénéfice forfaitaire qui leur serait théoriquement applisable si étaient prises en compte les véritables données individuelles. Ces écarts, qui traduisent une sorte d'évasion fiscale légale, sont considérables, comme le montre le tableau ci-dessus. Celui-ci ne prend pourtant pas en compte la fraude fiscale de certains exploitants qui déclarent mal leur cheptel ou la superficie qu'ils cultivent.

De 1972 à 1978, les sous-estimations ont diminué, mais elles restent fortes puisque les bénéfices forfaitaires sont en moyenne deux fois plus faibles que les revenus réels. Le conseil des impôts souligne que *« l'évasion fiscale légale »* varie beaucoup avec les régions : elle est faible (entre 60 % et 80 % de la moyenne nationale) dans le Nord-Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardennes ; d'importance moyenne (comprise entre 90 % et 120 % de la moyenne nationale) en Bourgogne-Franche-Comté, Lorraine-Alsace, Normandie, Bretagne-Pays-de-Loire. Elle est, en revanche, très forte (comprise entre 130 % et 150 % de la moyenne nationale) en Poitou-Charente, Midi Pyrénées-Aquitaine, Rhône-Alpes, Limousin-Auvergne.

De même, la sous-estimation est-elle plus forte pour les petites exploitations, qui, souvent, ont une rentabilité réelle à l'hectare supérieure aux grandes, grâce à des charges moindres de personnel et à l'élevage, qui permet une mise en valeur plus intensive des terres.

Le développement du régime d'imposition selon le bénéfice réel instauré en 1973, devrait réduire l'évasion. Mais il est freiné, souligne le rapport, par des mesures dérogatoires qui concernent, notamment, les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), les élevages intensifs, dits « hors-sol », ainsi que par l'absence d'un seuil d'assujetissement pour les exploitaants travaillant pour des tiers.

Le conseil insiste sur une autre contradiction : la législation instituant le régime agricole avait prévu que la détermination du bénéfice imposable serait effectuée conformément aux principes généraux applicables aux entreprises industrielles et commerciales. Simplement il devait être tenu compte de certaines caractéristiques propres à l'agriculture. Or les dispositions particulières qui ont été prises ont eu deux conséquences dommageables : l'objectif d'harmonisation des conditions d'imposition des entreprises agricoles et des entreprises industrielles et commerciales n'a été que partiellement atteint la création en 1976 du régime d'importation réelle dit simplifié pour les bénéfices agricoles, a, en fait, créé un système d'imposition spécifique à l'agriculture.

Enfin certaines mesures prises par voie réglementaire (donc hors du contrôle parlementaire) ont eu pour résultat de diminuer sensiblement le niveau du bénéfice imposable.

Le Conseil des impôts insiste sur une troisième contradiction : le régime d'imposition réelle n'a d'intérêt que dans la mesure où l'administration dispose de moyens suffisants pour s'assurer de la sincérité des déclarations. Or, à la différence des entreprises industrielles et commerciales, les exploitants agricoles ne sont pas soumis à l'obligation générale de facturation, ni au droit de communication des services fiscaux.

En outre, l'efficacité des vérification est très émoussée par certaines particularités dela profession agricole : variabilité des rendements, importance des revenus en nature, difficulté de recenser exactement les stocks ou les superficies mises en valeur... Aussi les revenus réels des exploitants agricols restent-ils dans l'ensemble plus difficiles à appréhender que ceux des autres professions.

En ce qui concerne le rendement du régime d'imposition au réel, le conseil souligne l'invraisemblance des déclarations qui montrent que pour les exercices 1975-1976, par exemple, 20 % au moins des assujettis avaient déclarés un résultat déficitaire. Le montant des déficits représentait environ 25 % des résultats bénéficiaires. Ces pourcentages sont respectivement trois fois et cinq fois supérieurs à ceux que l'on constate pour les entrepreneurs individuels relevant du régime réel de bénéfices industriels et commerciaux.

Le conseil des impôts s'étonne, d'autre part, que le rendement fiscal moyen du régime réel à l'hectare soit sensiblement inférieur au rendement en régime forfaitaire. Il y trouve une explication, notamment dans la fraude *a priori*, qui est plus importante dans le régime réel basé sur un système déclaratif. Autre explication probable : une meilleure rentabilité des petites et moyennes exploitations.

Le conseil s'étonne enfin du très petit nombre de vérifications fiscales en agriculture (une fois tous les trente ans environ), inférieur à ce qui est fait pour les autres régimes réels d'imposition. Les redressements opérés par le fisc — quand il y a redressement ce qui n'est pas fréquent — sont importants (62,5 % en 1976, 46,6 % en 1977, 56,7 % en 1978) et supérieurs à ceux constatés pour les autres professions (1). Ce qui prouve l'importance de la fraude.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Pour les BIC, respectivement 39,3 %, 38,5 % et 36,7 %. Pour les B.N.C., 24,9 %, 23,1 % et 22,3 %.

● *Défaillances d'entreprises.* — Le nombre total d'entreprises concernées par les jugements de règlement judiciaire et de liquidation des biens se maintient sensiblement au même niveau depuis quatre mois (après correction des variations saisonnières) : 1 414 jugements en mai, indique l'INSEE, contre 1 354 en avril, 1 341 en mars et 1 430 en février. Cependant la tendance sur les douze derniers mois reste légèrement croissante.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,8610	4,8650	+ 95	+ 120	+ 185	+ 215	+ 400	+ 520
$ can. ...	3,5580	3,5625	0	+ 35	+ 10	+ 55	+ 95	+ 225
Yen (100)	1,8510	1,8590	− 20	0	− 35	− 5	+ 65	+ 100
DM	2,3180	2,3230	+ 40	+ 70	+ 95	+ 120	+ 335	+ 375
Florin ...	2,1160	2,1200	+ 30	+ 100	+ 55	+ 75	+ 150	+ 185
F B (100)	14,4900	14,5080	− 225	− 70	− 470	− 270	− 900	− 520
F.S	2,5200	2,5250	+ 135	+ 160	+ 280	+ 305	+ 820	+ 870
L. (1 000)	4,8470	4,8560	− 630	− 320	− 970	− 660	−3445	−2050
£	9,5000	9,5600	− 440	− 380	− 710	− 605	−1200	−1880

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2	8 13/16	8 15/16
$ E.-U ..	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	9 3/16	9 5/16	9 3/8	9 1/2
Florin ...	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
F.B. (100)	15	16	13 3/4	14 1/4	13 13/16	14 1/16	13	13 1/4
F.S.	6	6 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
L. (1 000).	15	20	12	16	12	16	12	16
£	17	17 1/2	16 5/8	16 7/8	16 1/4	16 1/2	14 11/16	14 15/16
Fr. franç..	11 3/4	12 1/4	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La hausse des salaires semble s'être accélérée dans l'industrie

Les industriels s'attendent à une nette réduction de la demande — étrangère comme intérieure — au cours du prochain mois, indique l'INSEE dans le compte rendu de son enquête trimestrielle, menée en juin, dans l'industrie.

« La demande reçue par l'industrie, qui avait continué de progresser jusqu'en mars, a fléchi au deuxième trimestre », poursuit l'INSEE. *« Cette tendance recouvre des évolutions différentes : forte baisse de la demande de biens de consommation, stagnation de celle des biens intermédiaires, après deux années de croissance, poursuite d'une progression modérée des commandes d'équipement. »*

Après avoir indiqué que les marges de capacité disponible dans l'industrie, qui s'étaient sans cesse réduites depuis juin 1978 ont recommencé à augmenter en juin 1980, l'INSEE donne les indications suivantes sur l'emploi, les prix et les salaires.

● *Les effectifs* continuent à se réduire. Le mouvement pourrait s'aggraver au cours des prochains mois.

● *Les prix à la production,* après avoir très fortement augmenté au début de l'année (+ 1,6 % par mois au premier trimestre), ont ralenti leur course à partir de mars, revenant à un rythme mensuel de 1 %, qui a été celui enregistré tout au long de 1979. Les prévisions faites par les industriels correspondent au maintien jusqu'en octobre de ce rythme.

● *La hausse des salaires* semble s'être accélérée au deuxième trimestre dans l'industrie. Elle aurait été — selon les réponses faites à l'INSEE — de 3,5 % entre le début de mars et le début de juin (14 % de rythme annuel) contre 2,6 % pour la même période de 1979 (10,4 % de rythme annuel).

Selon M. Malinvaud :

« LE GOUVERNEMENT NE DONNE PAS D'INSTRUCTIONS A L'INSEE IL EST NORMAL QU'IL JUGE SES TRAVAUX »

Interrogé par *le Matin* sur sa réaction devant les critiques croissantes de M. Barre à l'INSEE, M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'Institution de la statistique, répond :

« De plus en plus, dans ce pays, on reconnaît l'indépendance d'observateur de ceux qui établissent les statistiques. Je crois que l'évolution réalisée depuis trente ans est un acquis considérable. L'INSEE ayant cette mission d'observateur, on ne lui donne pas d'instructions usr son travail. Cela a évidemment pour contrepartie que le gouvernement soit libre de porter des jugements sur ce travail. Qu'il l'exprime, c'est normal. »

A propos de l'orientation — prêtée aux pouvoirs publics — selon laquelle l'INSEE serait cantonnée à l'avenir dans la collecte des statistiques, le commentaire des chiffres était laissé à des instituts privés, M. Malinaud précise : *« La collecte des statistiques de base est dans tous les pays un monopole public, car elle coûte cher. On doit se féliciter de ce que l'INSEE ait pour mission d'analyser les chiffres qu'il produit, car cela l'incite fortement à obtenir des statistiques pertinentes. Par contre, il serait évidemment souhaitable, comme cela se passe aux Etats-Unis ou en Allemagne, que la concurrence sur les études soit plus poussée. Ce qui obligerait à un débat plus rigoureux sur les faits. »* Contestant qu'il y ait menace de *« démantèlement »* de l'Institut, M. Malinaud ajoute : *« La concurrence faite à l'INSEE ne sera jamais telle que ses propres travaux apparaîtront comme marginaux. »*

LES PROCHAINES AUGMENTATIONS

● *Tabacs et cigarettes :* hausse de 15 % en moyenne le 15 juillet. Le prix du paquet de Gauloises « de base » passera de 2,50 F à 2,90 F, pour les Gitanes de 3,40 F à 3,90 F et pour les Seitanes de 3,80 F à 4,40 F. Les Peter Stuyvesant et les Philip Morris augmenteront de 4,40 F à 5 F et 5,10 F respectivement, et les Camel de 4,60 F à 5,30 F. Pour le tabac, le Caporal (40 grammes) passera de 2,60 F à 3,10 F et l'Amsterdamer (50 grammes) de 4,70 F à 5,40 F. Pour les cigares et cigarillos, le paquet de 5 Tiparillos se vendra 4,50 F au lieu de 4 F et celui de Reinitas 5,50 F au lieu de 4,80 F. Quant au Davidoff, il ne devrait augmenter que de 0,5 %, en passant de 53 F à 55 F l'unité.

La précédente hausse des tabacs, intervenue en août 1979, avait été de l'ordre de 9 % en moyenne.

● *Pneumatiques :* entre 1,5 % et 3 % suivant les catégories à compter du 15 juillet prochain. *Tourisme :* 2,5 % chez Michelin, Kléber-Colombes et Uniroyal-Englebert (Continental) ; 2,5 % à 3 % chez Dunlop, mais 1,5 % chez Goodyear. *Poids lourds :* 1,5 % chez Michelin, Kléber-Colombes, Uniroyal-Englebert, Goodyear ; entre 1,5 % et 3 % chez Dunlop. Pirelli et Firestone annonceront dans le courant de la semaine les majorations décidées.

ÉNERGIE

En Chine

Une plate-forme pétrolière s'est affaissée

Soixante-dix morts

Pékin *(A.P.).* — Une plate-forme de forage pétrolier chinoise s'est affaissée lors d'un orage, dans le golfe de Bohai, provoquant la mort de soixante-dix personnes, a annoncé le 7 juillet, sans autre détail, un porte-parole du ministère chinois du pétrole.

C'est dans le golfe peu profond de Bohai qu'ont commencé les premières recherches offshore en Chine au début des années 70, sur des plateformes fixes, construites à partir du rivage et reposant sur des fonds de moins de 50 mètres de tirant d'eau. Une première découverte a été réalisée en 1974.

Cet accident est le second qui intervient sur une plateforme pétrolière en 1980, après celui de la plateforme semi submersible Alexander-Kielland sur le gisement d'Edda (un satellite d'Ekofisk) en zone norvégienne de la mer du Nord, le jeudi 27 mars. Cette catastrophe avait fait cent vingt-trois morts.

Depuis lors, les Chinois ont utilisé de plus en plus un équipement spécial pour recherche offshore, pour l'essentiel de fabrication chinoise. (Mais ils ont aussi acheté des équipements offshore au Japon, à Singapour, àla Norvège notamment.) Pour accélérer la production dans le golfe de Bohai, les autorités chinoises ont signé, au mois de mai 1980, des contrats d'exploration-production avec Elf-Aquitaine te Total, ainsi qu'avec des sociétés japonaises. Les sociétés françaises n'auraient pas commencé à opérer.

● *L'Iran* maintient ses exigences sur les prix du gaz exporté vers l'U.R.S.S. *« L'U.R.S.S. ne peut continuer à tirer injustement profit du fait qu'elle est notre seul client et à prétexter que le gaz soviétique est vendu à bas prix à l'Europe »,* vient de déclarer le ministre iranien de l'énergie, M. Moinfar, qui a précisé que les exportations reprendraient lorsque l'U.R.S.S. aurait accepté les tarifs iraniens. — *(A.F.P.)*

● *La grève des deux mille travailleurs du pétrole* qui occupent des postes-clés dans la production d'hydrocarbures du secteur norvégien de la mer du Nord a conduit, depuis le jeudi 3 juillet, à l'arrêt de l'activité des champs pétrolifères norvégiens en mer.

La valeur de la production journalière ainsi perdue est estimée à 130 millions de couronnes, soit quelque 26 millions de dollars. Le syndicat O.F.S., qui a lancé le mouvement, réclame une diminution des heures de travail pour des raisons de sécurité, l'abaissement de l'âge de la retraite et des augmentations salariales de l'ordre de 30 %. — *(A.F.P.)*

« LA PRODUCTION DES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE DEVRAIT ÊTRE STABILISÉE AU-DESSUS DE 10 MILLIONS DE TONNES », estime le conseil régional.

Le conseil régional de Lorraine a demandé, samedi 5 juillet, que *« le programme de production des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.) soit maintenu au-dessus de 10 millions de tonnes par an au cours du VIII[e] Plan ».* Cette proposition a été votée lors de l'examen des programmes régionaux d'action concertée dans le cadre du VIII[e] Plan pour éviter, selon le rapporteur, M. Julien Schvartz, député (R.P.R.), *« que le programme de production national, qui prévoit une production de 9,75 millions de tonnes en 1990, n'ampute le programme de production des Houillères lorraines ».*

Le conseil régional a également demandé *« que soit construite une cokerie susceptible de remplacer celle des Houillères du bassin de Lorraine à Marienau (Moselle) quand elle sera arrêtée pour permettre d'alimenter la sidérurgie ».*

● *Prix B.P. de la recherche sur l'énergie.* — Trois des vingt projets présélectionnés pour le Prix de la recherche sur l'énergie de la filiale française de la British Petroleum vont recevoir une bourse de 125 000 francs.

Il s'agit de travaux sur la photodécomposition de l'eau dans des membranes artificielles construites à l'aide de minéraux argileux, sur une nouvelle technique de production du silicium monocristallin sous forme de rubans et sur l'élaboration d'une nouvelle variété d'oxyde de titane et de titanates fibreux en vue de l'amélioration des électrolyseurs industriels.

AFFAIRES

La société Franco-Belge de matériel de chemin de fer a déposé son bilan et a été mise en règlement judiciaire

La Société franco-belge de matériel de chemins de fer, qui emploie deux mille quatre cents personnes à Raismes, près de Valenciennes, et réalise un chiffre d'affaires de 800 millions de francs environ, a dû déposer son bilan lundi 7 juillet, après avoir été admise au bénéfice de la suspension provisoire de poursuites le 20 juin 1980 (« le Monde » des 3 et 4 juillet). Le tribunal de commerce de Paris a aussitôt prononcé un jugement de règlement judiciaire, ce qui permet à Mᵉ Chassagnon, l'administrateur provisoire, de faire prendre en charge la paie du personnel par les ASSEDIC et lui donne huit jours pour trouver une solution évitant les licenciements. Vraisemblablement, les activtés de la Franco-Belge seront reprises par un groupement d'autres sociétés du même secteur comme Arbel, Alsthom et les Ateliers du Nord, mais il sera difficile d'éviter des licenciements.

Aboutissement logique ou « complot » ?

Comment la Société franco-belge de matériel de chemins de fer, premier fabricant français de bogies, de wagons, grand fournisseur de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P., qui emporta le marché du métro d'Atlanta aux Etats-Unis, celui de l'interconnexion du R.E.R. Nord-Sud à Paris et a livré, en commun avec Arbel, plus de vingt mille wagons à la R.D.A., a-t-elle pu en arriver là ? Est-ce l'aboutissement logique d'une mauvaise gestion aggravée par la crise mondiale du matériel ferroviaire ou un « noir complot » ourdi par des concurrents désireux d'abattre et de dépecer un gêneur, avec l'approbation tacite des pouvoirs publics, partisans d'une restructuration désormais inévitable dans ce secteur ? Sans doute un peu de tout cela, pour autant que l'on puisse trouver un fil directeur dans un dossier d'une rare complexité, où tous les interlocuteurs se sont renvoyé la balle depuis des mois jusqu'à la chute finale.

Il est des entreprises qui semblent frappées de malédiction. Fondée en 1881, à partir d'activités belges, la Franco-Belge avait déjà déposé son bilan en 1962 pour être reprise par le groupe Herlicq, société d'entreprise générale, qui, cinq ans plus tard, devait également reprendre les Chantiers navals de La Seyne pour en faire les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.). Après une injection de capitaux frais, la Franco-Belge prit un essor décisif en 1966 avec un énorme marché de huit mille wagons de marchandises pour la S.N.C.F. à livrer en deux ans, en commun avec la société Arbel à Douai. Par la suite, la société devait, en outre, se spécialiser dans la fabrication de bogies pour wagons, montant une chaîne de fabrication très remarquable qui alimente également d'autres constructeurs de wagons de marchandises et de voitures de voyageurs : Alsthom (du groupe C.G.E.), Ateliers du Nord de la France (A.N.F.) et, bien entendu, Arbel, ces deux dernières entreprises étant liées avec la Franco-Belge au sein d'un groupement d'intérêt économique (Norfer).

En 1975 et 1976, la Franco-Belge emporta, coup sur coup, une série de très beaux marchés : mille voitures pour la R.A.T.P., puis cent cinquante rames en aluminium pour l'interconnexion S.N.C.F.-R.A.T.P. du R.E.R. Nord-Sud de la région parisienne, sans compter, performance flatteuse, cent voitures pour le métro d'Atlanta, le tout représentant près de 1,5 milliard de francs de fabrications échelonnées jusqu'en 1981. En y ajoutant une commande de trois mille quatre cents wagons pour la R.D.A., obtenue fin 1979, la Franco-Belge a un an de fabrication devant elle.

Mais, en dépit de ces succès commerciaux, sa gestion est devenue déficitaire, 1 million de pertes en 1978, 52 millions de francs en 1979 et 5 millions de francs par mois actuellement. A cela s'ajoute un très lourd passif, près de 200 millions de francs de crédits bancaires, et un contentieux assez lourd sur la révision des prix de marché, tant aux Etats-Unis qu'en France. Car c'est là que le bât blesse. Ses concurrents ont toujours accusé la Franco-Belge et son principal actionnaire, le vieil André Herlicq (quatre-vingts ans), d'avoir traité en dessous des prix « normaux » pour emporter les marchés, et de surpayer son personnel (+ 15 % à 20 % disent-ils, + 10 % à 15 % plus certainement).

De plus, et c'est là que le « complot » se nouerait, la construction de matériel ferroviaire est en crise : la S.N.C.F. ne commande plus que mille cinq cents wagons de marchandises par an, contre cinq mille à six mille auparavant, et la concurrence étrangère est très dure. En France, ce secteur, qui emploie onze mille cinq cents personnes et réalise près de 3 milliards de chiffre d'affaires, se trouve indiscutablement en situation de surcapacité, et l'avenir est plutôt sombre : quatre années de « purgatoire », déclarait au *Monde*, en juin 1979, M. Jean-Claude Guibal, délégué général de la fédération des industries ferroviaires. Il devient donc nécessaire de « dégraisser », mais chez qui ?

En fait, sur les cinq fabricants, il y en a un de trop : c'est ce que l'on pense dans la profession, et aussi au niveau des pouvoirs publics, notamment au ministère de l'industrie. La solution : éliminer le « canard boiteux », à savoir la Franco-Belge, dont les activités seront confiées à ses partenaires, clients et concurrents à la fois, Arbel, A.N.F. et Alsthom, auxquels s'ajouteront De Dietrich à Strasbourg et la firme ouest-allemande T.C.O.

La Franco-Belge, qui avait déjà licencié une centaine de personnes en 1978, échappe au dépôt de bilan en octobre 1979, puis en février 1980, ses banquiers, au premier rang le Crédit lyonnais, subissant des pressions pour prolonger leurs concours, déjà importants avec la promesse d'une aide publique importante : c'est qu'en très haut lieu on envisage avec effroi de nouveaux licenciements à Valenciennes, région déjà très éprouvée avec les six mille suppressions d'emplois d'Usinor, à Denain. L'aide ne viendra jamais, car elle était subordonnée à une restructuration qui, en fait, obligeait M. Herlicq à traiter avec des concurrents ayant fait alliance pour l'occasion. Ajoutons, pour ne rien arranger, une demande de révision du marché, de 160 millions à 200 millions de francs, adressée par la Franco-Belge pour « erreur dans les prix », et une extraordinaire partie de ping-pong entre les différents ministères dont les vues divergent, et la lassitude des banquiers, qui au début de juin, « jettent l'éponge ». C'est la fin, et l'inquiétude pour les deux mille quatre cents ouvriers de Valenciennes, qui vont faire les frais d'une année d'indécision et de manœuvres.

FRANÇOIS RENARD.

BOSCH DÉVELOPPE SA DIVERSIFICATION AUX ÉTATS-UNIS

Le groupe allemand Bosch, un des plus importants fabricants européens d'équipements électriques et diesels pour véhicules automobiles (62 % de son chiffre d'affaires, d'un montant de 25 milliards de francs en 1979) vient de racheter à la firme américaine Stanley Works sa filiale machines-outils Stanley Power Tools (S.P.T.) de New-Bern (Caroline-du-Nord).

Cet investissement, dont le montant n'a pas été révélé, permettra à la firme de Stuttgart de développer sa diversification outre-Atlantique dans un secteur où elle n'était encore que faiblement implantée et de contrebalancer ainsi les effets de la récession dans l'industrie automobile américaine, dont ses activités traditionnelles commencent singulièrement à souffrir.

Avec l'apport de S.P.T., qui travaille essentiellement pour l'industrie du bois, le groupe allemand accroîtra de 50 % ses ventes de machines-outils aux Etats-Unis.

Bosch n'entend pas pour autant relentir sa pénétration sur le marché américain des équipements pour automobiles. Au cours des trois prochaines années, le groupe investira 40 millions de dollars (170 millions de francs) pour augmenter la capacité de son usine de Charleston-Caroline-du-Nord), spécialisée dans la fabrication d'équipements pour l'injection diesel.

● *Manufrance : M. Tapie s'accorde un délai de vingt jours avant de prendre une décision.* — Son arrivée à Saint-Etienne n'a pas apporté beaucoup d'apaisement au personnel qui a manifesté, dimanche soir 6 juillet. Lors de sa première visite stéphanoise, il a déclaré s'accorder « *une vingtaine de jours pour donner sa réponse* ». « *Si notre étude est positive,* a-t-il poursuivi, *je m'engagerai financièrement et la paie de juillet sera assurée. Si j'abandonne, je laisserai 10 millions de francs à Manufrance.* »

Le dirigeant potentiel de Manufrance pense enfin qu' « *il sera difficile d'éviter la filialisation* » et la possibilité de licenciements n'est pas écartée.

Faits et chiffres

Agriculture

● *Le président des chambres d'agriculture espagnoles écrit à M. Barre.* — Le président de la Confédération des chambres agraires espagnoles (CONCA), M. José Giralt, dans une lettre adressée au premier ministre français, exprime son indignation devant les attaques que doivent supporter en territoires français les produits espagnols. « *Depuis le début de l'année*, précise-t-il, *nous avons perdu les produits contenus dans soixante-trois camions et vingt et un wagons de chemin de fer.* »

Etranger

● *La dette extérieure de l'Indonésie* atteint actuellement entre 13 et 14 milliards de dollars, a annoncé, le 5 juillet, le ministre indonésien de l'économie, de l'industrie et des finances, M. Widjojo Nitisastro. Le ministre, qui s'adressait à une conférence de travail du ministère des affaires religieuses à Cisarua (près de Djakarta), a précisé que l'Indonésie recevait une aide annuelle d'environ 2 milliards de dollars en provenance d'un consortium de pays occidentaux et du Japon.

Social

● *Un syndicat de chômeurs en Grande-Bretagne ?* — La centrale britannique Trade Union Congress (TUC) envisage de fonder un syndicat de chômeurs pour défendre les intérêts des sans-emploi (1,67 million en juin, soit 370 000 de plus qu'il y a un an). Un projet en ce sens sera soumis au prochain congrès annuel de la centrale en septembre. Ce nouveau syndicat — qui pourrait être l'un des plus importants du pays — remédierait au fait que le chômage affaiblit le mouvement syndical. Les travailleurs perdant en effet leur affiliation syndicale lorsqu'ils deviennent chômeurs permanents.

ÉTRANGER

Au cours d'un colloque Nord-Sud

La création d'une nouvelle autorité monétaire internationale est préconisée

Dar-Es-Salaam (*A.F.P.*). — Au cours du colloque Nord-Sud, organisé à Arusha (Tanzanie), la création d'une nouvelle autorité monétaire internationale a été préconisée, a annoncé, le 4 juillet, l'agence tanzanienne Shihata. Le but est de faire pièce à la « *menace* » que, selon les participants au colloque, le F.M.I. constitue pour les pays en développement. La nouvelle autorité monétaire serait « *contrôlée démocratiquement* » et émettrait une unité de compte garantie par des matières premières, indique l'agence.

Les participants au colloque ont estimé que le F.M.I. avait perdu à la fois son efficacité, sa légitimité et sa crédibilité — en raison notamment de l'absence du tiers-monde lors de sa création à la conférence de Bretton-Woods en 1944, — et ont demandé la réunion d'une conférence de l'ONU sur la monnaie et les finances. Le colloque, qui a eu lieu du 30 juin au 3 juillet sur le thème « *Le système monétaire international et le nouvel ordre économique international* », était organisé par plusieurs instituts privés spécialisés dans les problèmes de développement, dont la Fondation Hammarskjöld. (*Le Monde* du 5 juillet.)

Le P.N.U.D. met au point son programme pour la prochaine décennie

De notre correspondant

Tunis. — Invité par le gouvernement tunisien, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, préside, ce lundi 7 juillet, à Tunis, la séance d'ouverture de la réunion des représentants résidents du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette réunion, la seconde du genre à se tenir depuis 1971, doit contribuer à planifier l'action du PNUD à la veille de la session extraordinaire des Nations unies pour la troisième décennie de développement, fin août, à New-York.

Si l'objectif d'une augmentation annuelle du Fonds de l'ordre de 14 %, est atteint grâce aux contributions volontaires des pays donateurs, les ressources du PNUD pour la moitié de la prochaine décennie seraient portées à *6,5 milliards de dollars, ce qui* permettrait de doubler le volume actuel de l'assistance fournie aux pays en voie de développement. Pour 80 %, les ressources disponibles pour les programmes devront, en tout cas, être allouées aux pays dont le produit national brut par habitant se situe en-dessous de 500 dollars par an. Actuellement, le PNUD fournit une assistance à environ cinq mille projets de développement en Asie, en Afrique, en Amérique latine, dans les pays arabes et dans quelques régions d'Europe.

Les quelque cent trente participants à la réunion de Tunis examineront un certain nombre d'autres programmes du PNUD directement sous la responsabilité du représentant résident dans chaque pays. Ces projets incluent le fonds d'équipement qui assure un transfert rapide et souple de petits capitaux aux localités les plus démunies dans les pays pauvres, le fonds autorenouvelable pour l'exploration des ressources naturelles qui aide les pays en développement à financer la prospection de gisements minéraux, le fonds intérimaire pour la science et la technologie au service du développement et le programme des volontaires des Nations unies actuellement au nombre de huit cents dans soixante-quinze pays en voie de développement.

MICHEL DEURÉ.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE CHINOISE AURAIT AUGMENTÉ DE PRÈS DE 14 % EN UN AN

Hong-Kong (*A.F.P.*). — La production industrielle chinoise a progressé de 13,6 % au premier semestre de 1980, par rapport à la même période de 1979, pour *atteindre 246,7 milliards de yuans*, annonce le 6 juillet, le Bureau central des statistiques à Pékin par l'intermédiaire de l'agence Chine nouvelle. Ces résultats représentent 51 % des objectifs fixés pour l'année entière.

La production d'acier s'est élevée à 18,9 millions de tonnes (57,3 % de l'objectif annuel) et celle de ciment à 38,6 millions de tonnes (58,3 %). Le secteur du pétrole brut et du charbon a progressé « *légèrement* » indique aussi l'organisme chinois, qui ne cite aucun chiffre en ce domaine. De janvier à juin, 147 miliards de kWh d'électricité ont été produits, soit 9,9 % de plus que durant la même période de 1979.

Les revenus de l'industrie légère se sont, quant à eux, accrus de 24,2 % en un an, annonce le bureau des statistiques. La production des bicyclettes, machines à coudre, équipement de télévision et radio a, pour sa part, augmenté de 32 à 100 %). La production a progressé de 10 % dans dix-sept provinces, municipalités et territoires autonomes, et de 26 % dans les provinces de Zhejiang (Chekiang), Hubei (Hopei) et Jiangsu (Kiangsu).

SOCIAL

A USINOR-DENAIN

La C.G.T. décide de s'opposer à l'extinction du dernier haut fourneau

De notre correspondant

Lille. — Dans la perspective de l'extinction du dernier haut fourneau d'Usinor-Denain, les responsables syndicaux de l'entreprise et ceux d'autres fédérations régionales se sont réunis vendredi 4 juillet à Valenciennes. Selon un calendrier établi par la direction, la dernière coulée d'acier aura lieu le 27 juillet prochain.

Face à cette échéance, la C.G.T. mobilise toutes ses forces militantes. Elle entend, en effet, s'opposer au démantèlement des équipements et maintenir en état de fonctionnement l'outil de production. Déjà, des comités de vigilance sont en place dans chaque atelier. Ils ont pour mission de veiller à l'entretien du matériel et de s'opposer, si besoin est, à son enlèvement. Vendredi, les syndicalistes C.G.T. ont affirmé leur volonté de procéder au briquetage du haut fourneau dès l'extinction du dernier feu. Cette opération coïncidera avec la révision qui doit intervenir au terme de la production de 7 millions de tonnes d'acier. La C.G.T. affirme pouvoir compter sur d'autres branches pour assurer la maintenance des machines et l'approvisionnement de l'usine.

Cependant, la centrale syndicale n'a pas l'intention de s'engager dans une production sauvage, considérant qu'« *elle n'en a ni la vocation ni les moyens* ». La C.G.T. entend ainsi créer une situation qui empêcherait la fermeture de l'usine en mettant le gouvernement et le patronat au pied du mur : « *S'ils refusent de revoir leurs plans, ils porteront la responsabilité de cet assassinat. Nous nous estimerons alors en état de légitime défense. Nous empêcherons qu'on porte à Denain un coup mortel dans le silence et dans l'indifférence des vacances. Nous apparaîtrons alors comme le SAMU de l'économie nationale* », a déclaré M. Jacques Podevin, membre du comité exécutif de la C.G.T.

(*Intérim.*)

CONVENTION MÉDICALE

La C.S.M.F. réclame des négociations mais maintient son opposition

Les quelque soixante-dix membres du conseil confédéral de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), réunis dimanche 6 juillet, ont « *confirmé leur volonté de poursuivre la lutte, indépendamment de tout engagement politique partisan, pour obtenir satisfaction sur les points essentiels que sont la liberté de prescription et la défense d'une médecine indépendante, garante de la liberté des soins* ». Toutefois, dans « *un dernier effort de bonne volonté* », la C.S.M.F. (majoritaire dans le corps médical, avec environ quarante-quatre mille adhérents) a décidé de n'engager pour l'instant « *aucune nouvelle action de contestation* ». Elle renouvelle sa demande de « *négociation de la convention médicale* ».

Rien de nouveau donc, dans la mesure où le C.S.M.F. avait déjà décidé d'engager des actions après les congés payés. Sauf surprise, c'est le 4 et 5 octobre que la C.S.M.F. définira les modalités de l'action, lors de son prochain conseil confédéral.

Le C.S.M.F., tout en lançant un nouveau ballon d'essai pour une hypothétique renégociation, maintient son opposition ; son président, le docteur Monier, a bénéficié d'un vote de confiance après les critiques émises par des membres de l'état-major contre la conférence de presse commune avec la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN.

La consigne de la C.S.M.F. est, on le sait, de demander aux médecins de dire non à la convention et de renvoyer les lettres ou questionnaires des caisses d'assurance-maladie aux syndicats — ce qui, pour les caisses, est considéré comme une acceptation de la convention... Selon le syndicat, la majorité des médecins dans de nombreux départements suivent sa consigne et le nombre des questionnaires envoyés à la C.S.M.F. atteint 60 % des médecins dans le Var, le Finistère et même 80 % dans le Nord et le Bas-Rhin. En outre, l'impact de la C.S.M.F. s'accroît dans les départements où un syndicat vient d'être créé : Val-d'Oise, Corrèze, Dordogne, Drôme, Jura, Alpes-de-Haute-Provence.

LA C.F.D.T. DÉNONCE A SON TOUR LA « CIRCULAIRE STOLÉRU »

Après la présentation devant la commission de la main-d'œuvre étrangère d'un projet de circulaire élaboré par les services du ministère du travail et de la participation et désigné sous le nom de « circulaire Stoléru », de nouvelles réactions syndicales sont enregistrées après celles de la C.G.T. (*le Monde* du 18 juin). A son tour, la C.F.D.T., dans un communiqué du 1ᵉʳ juillet, déclare notamment :

» *Sans attendre le vote du Parlement sur son projet de loi*, déclare-t-elle, *le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés vient de choisir de mettre en œuvre par voie de circulaire sa politique de réduction sélective de l'immigration et de retours forcés.*

» *Sous le couvert de lever la confusion et de rappeler la réglementation en vigueur, passablement malmenée ces dernières années par plusieurs annulations au Conseil constitutionnel et en Conseil d'Etat, cette circulaire vise en fait à en renforcer le caractère restrictif. Désormais, les travailleurs immigrés dans leur grande majorité, y compris ceux des pays candidats à la C.E.E., verront renouveler leurs cartes de travail en fonction d'une appréciation plus sévère encore de la situation locale de l'emploi.*

» *La notion des quotas limitatifs tels qu'ils figuraient dans le projet de loi se trouve de fait réintroduite sous une forme détournée (...). Ainsi, le droit de séjour s'apparente de plus en plus à une course d'obstacles pour les intéressés.* »

La C.F.D.T. condamne de telles orientations et rappelle sa demande d'un débat au Parlement « *sur la politique générale d'immigration, présentée par les pouvoirs publics comme une préoccupation d'ordre national* ».

SAINRAPT ET BRICE

Groupe d'entreprises de travaux publics, de génie civil et de bâtiment à vocation internationale

SAINRAPT ET BRICE

L'assemblée générale ordinaire de Sainrapt et Brice, réunie le lundi 30 juin 1980 sous la présidence de M. Paul Naudo, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se sont soldés, au niveau de la société mère, par un bénéfice net de 24 046 839,65 F contre 21 821 174,31 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a approuvé la mise en paiement, à compter du 15 juillet 1980, d'un dividende de 10 F par action, qui, compte tenu de 5 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) correspond à un revenu global de 15 F par action. En raison de l'accroissement du nombre d'actions rémunérées du fait de la récente attribution gratuite, cette distribution est en augmentation de 20 % d'un exercice sur l'autre.

Le président a, en outre, annoncé l'intention de la société de s'efforcer de faire progresser normalement pour les exercices à venir le dividende par action.

L'assemblée a confirmé la nomination faite à titre provisoire, le 25 avril dernier, aux fonctions d'administrateur de M. Raymond Soulas, en remplacement de M. Raoul Perrot, démissionnaire. MM. Georges Pebereau et Roger Damisch ont, par ailleurs, été nommés administrateurs de la société.

Dans les commentaires qu'il a faits sur les comptes et le rapport du conseil, le président a indiqué que le bénéfice net consolidé du groupe Sainrapt et Brice avait atteint 37 895 279 F contre 34 585 425 F pour l'exercice 1978.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à la suite de l'assemblée générale ordinaire, ont été approuvées les dispositions contenues dans le traité d'apport par lequel la Société générale d'entreprises fait apport à Sainrapt et Brice des actions de sa filiale de Société générale d'entreprises pour les travaux publics et industriels (S.G.E.-T.P.I.). Au terme de cette opération qui ne comporte ni fusion ni absorption et qui préserve la personnalité des entreprises concernées, S.G.E. détient directement 44,70 % du capital de Sainrapt et Brice, porté à cette occasion de 37 440 000 F à 67 707 000 F par création de 605 340 actions nouvelles.

Le groupe Sainrapt et Brice ainsi élargi et qui disposera après affectation des résultats de l'exercice 1979, d'un montant de fonds propres atteignant 254 millions de francs, devrait réaliser en 1980, un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 3 milliards de francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SAINRAPT ET BRICE

Le conseil d'administration de la Société générale d'entreprises a, dans sa séance du 2 juillet 1980, porté à la présidence de la société M. Paul Naudo, coopté administrateur le 24 avril dernier.

Le conseil a, par ailleurs, nommé M. Raymond Soulas, précédemment président de la Société générale d'entreprises depuis le 1er janvier dernier, aux fonctions de vice-président-directeur général de la société.

Ces désignations, déjà prévues depuis plusieurs mois dans le cadre du rapprochement entre S.G.E. et le groupe Sainrapt et Brice, dont M. Paul Naudo reste le président, font suite à l'approbation, le lundi 30 juin dernier, par les assemblées générales extraordinaires de Sainrapt et Brice et de Fipartra-Devars-Naudo des apports d'actions faits par la S.G.E., permettant à cette dernière de détenir directement ou indirectement 50,4 % du capital de Sainrapt et Brice.

Le groupe ainsi constitué, qui aurait occupé en 1979 le premier rang de la profession en France — et l'un des tout premiers en Europe — devrait réaliser en 1980 un chiffre d'affaires toutes taxes comprises dépassant 9 milliards de francs. Le carnet de commandes consolidé du nouvel ensemble, avec près de 45 % de travaux à réaliser à l'étranger, représente actuellement plus d'un an d'activité sur ces bases.

I.C. INDUSTRIES

I.C. Industries prévoit que le bénéfice du premier semestre des activités poursuivies sera supérieur d'environ 40 % à celui de 1979.

I.C. Industries Inc. prévoit un bon premier semestre avec un bénéfice des activités poursuivies peut-être supérieur de 40 % au 1,47 dollar ajusté par action ordinaire du premier semestre 1979, selon M. William B. Johnson, chairman and chief executive officer.

Outre le transport ferroviaire, les sociétés du groupe I.C. Industries commercialisent des produits commerciaux et industriels, des produits alimentaires, des véhicules et des pièces détachées pour automobiles et des opérations immobilières.

SPEICHIM

Réunis en assemblée générale annuelle le 26 juin sous la présidence de M. Pierre Billecocq, les actionnaires de la société ont approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 3 106 753 francs.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, le 8 juillet 1980, d'un dividende de 16 francs formant, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 24 francs. Après répartition et compte tenu des bénéfices antérieurement reportés, le report à nouveau s'élève à 7 562 188 francs.



BONGRAIN SA

Bongrain S.A. annonce une prise de participation de 79 % dans le capital des Etablissements Tessier S.A.

Cette société, implantée en Maine-et-Loire, au centre d'un excellent bassin laitier (usines à Cornille-les-Caves et Vieil-Baugé, 60 millions de litres de lait) produit des fromages à pâte molle, notamment sous la marque les Prélats. Elle a réalisé, pour l'exercice clos le 31 mars 1980, un chiffre d'affaires hors taxes de 112 516 085 francs et dégagé un bénéfice net après impôt de 2 080 851 francs.

L'investissement correspondant s'inscrit dans le programme annoncé par Bongrain S.A. pour 1980.

Ce rapprochement se situe dans les axes de développement de Bongrain S.A. : enrichissement des gammes de produits et maîtrise des approvisionnements laitiers.

Il doit permettre à la société Tessier, qui conserve sa personnalité juridique propre, de bénéficier de nouveaux apports en technologie et d'accéder plus facilement aux marchés d'exportation sur lesquels Bongrain est particulièrement bien introduit.



COGEDIM

S.A. au capital de 90 000 000 de F
Siège social : 12, rue Roquépine, 75008 Paris
R.C.S. PARIS B 632 016 010

L'assemblée générale de Gogedim s'est tenue le 25 juin 1980.

L'exercice 1979 a vu se confirmer la « reprise » dans le secteur immobilier.

Ainsi, le chiffre d'affaires (placement immobilier) a progressé de façon importante, atteignant 1 073 millions de francs contre 830 millions de francs en 1978. A ce chiffre, il convient d'ajouter le placement de 191 millions de francs réalisé en prestation de services pour une autre société du groupe. Le résultat consolidé de Cogedim et de ses filiales s'établit à 15,4 millions de francs contre 12,1 millions de francs l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 9 F par action, avoir fiscal compris.

Lors de son allocution, le président, M. René Durand, a souligné qu'après l'animation du marché immobilier en 1979, l'année 1980 serait caractérisée par une tendance au ralentissement, déjà sensible au deuxième trimestre. L'approvisionnement du groupe est convenablement assuré pour les mises en chantier de 1980, qui s'effectuent normalement. Les acquisitions effectuées depuis le début de l'année, ainsi que les négociations en cours assurent d'ores et déjà de façon satisfaisante la continuité de l'activité pour 1981 tout en préparant celle des années suivantes.

CREDIT LYONNAIS

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Le conseil d'administration, présidé par M. Claude Pierre-Brossolette, a pris connaissance, au cours de sa réunion du 3 juillet, des comptes consolidés.

Le bénéfice net de l'exercice 1979 du groupe du Crédit Lyonnais s'établit à 423,4 millions de francs au lieu de 350,3 millions de francs en 1978, ce qui correspond à une amélioration de 20,9 %, due à l'augmentation du bénéfice du Crédit Lyonnais.

Les produits bancaires (chiffre d'affaires bancaire) atteignent 29 122 millions de francs, en progrès de 31,9 % par rapport à 1978. Après déduction des charges bancaires, le produit net bancaire s'établit à 9 339 millions de francs au lieu de 8 245 millions de francs en 1978 (+ 13,3 %).

Les frais généraux ont été de 7 903 millions de francs, en progression de 13 %, et le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions atteint 1 965 millions de francs au lieu de 1 434 millions de francs en 1978 (en amélioration de 37 %).

La dotation nette aux comptes de provisions d'exploitation a pu être limitée à 682 millions de francs au lieu de 706 millions de francs en 1978, tandis que les impôts sur les bénéfices atteignent 418 millions de francs au lieu de 115 millions de francs en 1978.

Le total du bilan au 31 décembre 1979 est de 366 163 millions de francs, en augmentation de 18,7 % par rapport à celui du 31 décembre 1978. Les ressources confiées au groupe par la clientèle s'établissent à 146 920 millions de francs, en hausse de 12,4 % par rapport à fin 1978, tandis que les emplois distribués à la clientèle ont progressé de 16,2 % pour s'établir à 151 221 millions de francs.

Les fonds propres apparaissent au bilan pour 4 666 millions de francs, avant affectation du bénéfice, au lieu de 4 404 millions de francs à fin 1978, et les capitaux permanents atteignent 6 770 millions de francs, en hausse de 13,2 %.

Pour l'établissement de ses comptes consolidés, le Crédit Lyonnais s'inspire très largement des principes définis par le Conseil National de la Comptabilité et la Commission des Opérations de Bourse. Ont été prises en consolidation les filiales et participations qui prolongent l'activité bancaire et financière du Crédit Lyonnais, dans lesquelles celui-ci possède directement ou indirectement au moins 20 % du capital et pour lesquelles le total du bilan est supérieur à 10 millions de francs pour les filiales, la situation nette supérieure à 5 millions de francs pour les participations. Sont exclues toutefois les sociétés détenues à titre provisoire par le Crédit Lyonnais.

SCHNEIDER S.A.

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 1980

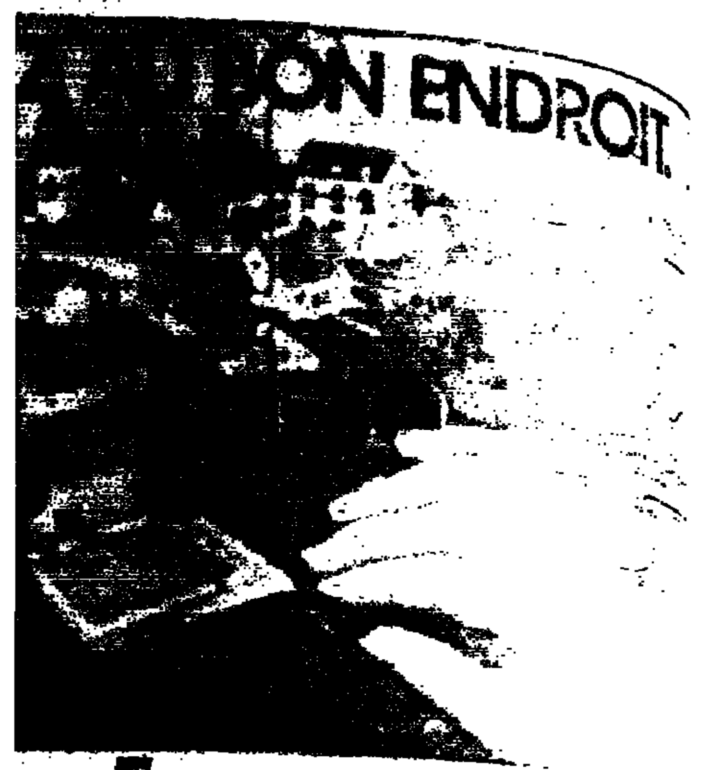
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Schneider S.A., réunie le 30 juin 1980 sous la présidence du baron Empain, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 47 975 136 francs (contre 47 841 686 francs en 1978).

L'assemblée a décidé de distribuer à chacune des 3 187 492 actions constituant le capital social un dividende net de 12,20 francs correspondant à un revenu global de 18,30 francs compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

D'autre part, l'assemblée a nommé MM. Jean-Jacques Bierry et Jacques Dollois en qualité d'administrateur et renouvelé MM. Edouard Empain, Edouard-Jean Empain et Jean Forgeot dans les mêmes fonctions.

Le conseil d'administration de Schneider S.A. qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée a pris la décision de mettre en paiement le dividende à partir du 31 juillet 1980. Il a, par ailleurs, renouvelé le baron Empain dans ses fonctions de président-directeur général. M. René Engen, vice-président-directeur général, a annoncé que, approchant de la limite d'âge, il n'avait pas l'intention de conserver ses fonctions de directeur général jusqu'à l'expiration de son mandat d'administrateur en 1984 ; le baron Empain a alors précisé qu'il présenterait très prochainement au conseil un candidat à la direction générale.

هكذا من الأصل





LES MARCHÉS FINANCIERS

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

DU 4 JUILLET 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 904,50 (838,50) ; à trois mois 926 (866) ; étain, comptant 7 305 (7 420) ; à trois mois 7 310 (7 370) ; plomb 347,50 (328,50) ; zinc, 308,50 (285) ; argent (en pence par once troy) 723 (699). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 95,30 (86,10) ; argent 16,98 (16,45) ; aluminium (lingots), inch. (75) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 71,17 (68,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 395-405 (385-395). — Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 155 (2 184).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct. 77 (71,45) ; déc. 75,10 (70,55). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août 384 (383) ; jute (en livres par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (212). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill. 27,60 (27,40).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant 59-60 (59,50-60,80). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 292-293 (294-294,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, 105,10 (104,75) ; sucre, septembre, 31,40 (36) ; octobre, 33,47 (35,82) ; café, septembre, 165,13 (185) ; décembre, 168,91 (188). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 314 (340) ; octobre, 330 (358,50) ; café, septembre 1 473 (1 557) ; novembre : 1 572 (1 580) ; cacao, septembre, 1 054 (1 067) ; décembre, 1 097 (1 106). — Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 006 (1 030) ; décembre, 1 034 (1 045) ; café, septembre, 1 410 (1 529) ; novembre, 1 440 (1 555) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 995 (3 260) ; octobre, 3 110 (3 390).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 448 (438 1/2) ; décembre, 467 1/2 (452) ; maïs, septembre, 303 (289 1/6) ; décembre, 312 (295).

Indices : Reuter, 1 690,4 (1 664,7) ; Moodys, 1 188,30 (1 171,7).

LONDRES

L'attention est principalement retenue par l'O.P.A. lancée par B.P. sur Selection Trust dont le titre monte rapidement. Sur le reste du marché, un tassement des cours est enregistré aux industrielles. Bonne tenue des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 666 75 contre 666 50

VALEURS	CLOTURE 4/7	COURS 7/7
Beecham	156 ..	155 ...
British Petroleum	374 ...	362 ...
Courtaulds	84 ...	84 ...
*De Beers	9 56	9 55
Imperial Chemical	388 ..	382 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	465 ..	465 ...
Shell	406 ...	402 ...
Vickers	134 ...	133 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	37 1/2
*West Driefontein	79 ...	79 1/9
*Western Holdings	73 1/2	73 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERALE D'ENTREPRISE - SAINRAP ET BRICE. — Le rapprochement des deux groupes, décidé au début de l'année (« le Monde » du 16 février), vient d'être matérialisé par les apports de titres prévus. La Générale d'entreprises (filiale de la C.G.E.) détient désormais 50,4 % du capital de Sainrap et Brice. Le nouvel ensemble industriel ainsi créé aura dans le bâtiment et les travaux publics une dimension internationale avec un chiffre d'affaires supérieur à 9 milliards de francs pour 1980. Il sera numéro 1 en France.

SLIBAIL. — Emission d'un emprunt de 150 millions de francs représenté par 75 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 14,30 %, amortissables en dix ans.

SABLA. — Augmentation du capital de 14 924 760 F à 15 547 020 F par création de 10 371 actions nouvelles de 60 F émises à 144,34 F.

BONGRAIN. — La société vient de prendre une participation de 79 % dans le capital de Tessier S.A., producteur de fromages à pâte molle implantée dans le Maine-et-Loire (112,6 millions de chiffre d'affaires et 2,08 millions de francs de bénéfice net pour 1979).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/7	7/7
1 dollar (en yens)	219 40	219 65

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 7/7 ... 12 1/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	27 juin	4 juill.
Indice général	131,9	130,4
Assurances	228,5	231,6
Banq. et sociétés financ.	91	91,6
Sociétés foncières	146,1	145,6
Sociétés investiss. portef.	126,1	125,3
Agriculture	145,3	143,4
Aliment., brasseries, distill.	136,1	139,9
Autom., cycles et l. équip.	79,2	73,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	185,4	183,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	59,5	61,3
Carrières salines, charbon.	124,8	125,1
Constr. mécan. et navales.	130,4	128,5
Hôtels, casinos, thermal.	172,4	177,3
Imprimeries, pap. cartons.	101,7	101
Magas., compt. d'exportat.	101,1	99,7
Matériel électrique	143	138,5
Métall., com. des pr. métal.	47,9	46,9
Mines métalliques	183	153
Pétroles et carburants	185,7	176,2
Prod. chimiq. et él.-mét.	173,4	178
Services publics et transp.	106,7	108,5
Textiles	107	105,2
Divers	149	146,8
Valeurs étrangères	151,4	153,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	187,3	182,4
Rentes perpétuelles	35,9	35,2
Rentes amort., fonds gar.	448,5	469,9
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,7	90,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	412,1	423,2
Secteur libre	98,2	98,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	328,1	337,1
Val. franç. à rev. variable.	914,1	903,7
Valeurs étrangères	1 189	1 136,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	110,4	108,4
Produits de base	105,5	101
Construction	150,4	148,6
Biens d'équipement	112,7	110,1
Biens de consom. durables.	83,6	82,1
Biens de cons. non durabl.	84,9	84,9
Biens de consom. aliment.	114,1	114,3
Services	161,2	161
Sociétés financières	110,2	110
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	210,1	211,5
Valeurs industrielles	103,5	100,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,3	128,3

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	3 juil.	4 juil.
Valeurs françaises	106,2	106,8
Valeurs étrangères	108	109

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,4	108,4

BOURSE DE PARIS - 4 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 30	2 279
5 %	41 38	2 117
5 % 20-60	. ..	2 484
3 % amort. 45-54	71 ..	2 778
4 1/4 % 1963	94 70	3 608
Emp. N. Eq.5 1/2 65	113 ..	3 967
Emp. N. Eq.6%66	103 10	4 567
Emp. N. Eq.6%67	97 60	8 558
Emp. 7 % 1973	2439	. ..
Emp. 8,80 % 77.	97 95	1 037
Emp. 9,80 % 78.	85 35	9 613
EDF 5 % 60	. .	3 452
EDF 14,6% 80-82	.. ..	1 323

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212 ..	212 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	795 ..	795
Ass. Gr. Paris-Vie	2800 ..	2880
Concorde	375 ..	371 ..
Epargne France	385 ..	385
Financ. Victoire	330 ..	330 ..
France I.A.R.D.	182 ..	183 ..
Gan (Sté) Centr.	741 .	741

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	211 ..	219 ..
U.A.P.	567 ..	557 ..
Alsacien. Banque	331.	333 .
Banque Hervet	201 30	201 30
Bque Hypot. Eur.	307	307 ..
Bque Nat. Paris	259 20	259 30
B.O.I.C.	23 2.	23 ..
(LI) B. Scalb Dup.	115	114 ..
Banque Worms	195	196 ..
C.G.I.B.	35 .	36 ..
C. Crédit Univ.	361 ..	365 .
C.A.M.E.	81 60	81 60
Créditel	115 50	114
Créd. Gén. Ind.	242 ..	240 .
Crédit Lyonnais	271 60	272 10
Electro-Banque	157 10	157 10
Eurobail	142 20	145 ..
Financière Sofal.	315 ..	318 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	110 ..	109 50
France-Bail	286 70	287 80
Hydro-Energie	18 20	18 20
Immobail B.I.P.	280 20	280 20
Immobanque	288 ..	290 ..
Immofice	278	278
Interbail	231 ..	235 10
— (obl. conv.)	231	230
Laffite-Bail	175 50	175 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	344 ..	345 ..
Loca-Expansion	133 ..	133
Locafinancière	164 ..	164 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlnvest.	160 ..	157
Cie Lyon. Imm.	128	128 .
UFIMEG	113 50	113 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(LI) Baignol-Farj.	.	45 .
Blanzy-Ouest	238	228 80
La Brosse	128 ..	125 ..
Degremont	111	115 ..
Duquesnes-Purina	240 ..	249 90
Ecco	1780 ..	1790 .
Ferrailles C.F.F.	275 .	275 ..
Havas	521	520 ..
Locatel	350 .	340 ..
Lyon-Alemand	139 ..	139 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
General Aliment.	1238 ..	1200 ..
Iéna Industrie	. ..	. ..
Métall. Minière	135 ..	135 ..
Océanic	.. ..	.. ..
Pétrofigaz	... ..	.. ..
Prenuptia	... ..	276 ..
Sab. Mor. Corv.	... ..	... ..
Bq Fin. Burx Us.	... ..	... ..
Total C.F.N.	.. ..	.. ..
Ufinex	235 ..	... ..
Voyer S.A.	3 ..	3 ..
Oce v. Grinten	...	...
Rorento NV	235 90	241 60

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Unigestion	[illegible]	[illegible]
Uni-Hoche (Vern.)	331 34	316 36
Unijapon	355 50	339 38
UNI-M.T.	1059 10	1002 48
Uni-Obl. (Vernes)	2041 60	1983 13
Uniprem (Vernes)	2148 71	2066 87
Unirente	1173 09	1134 52
Unisic (Vernes)	296 66	283 21
Valorem	209 63	208 12
Worms Investiss.	332 91	317 82

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2417 ..	2399	2385	2378 .
3842	C.N.E. 3 %	3630 ..	3800 .	3760	3730 .
360	Afrique Occ.	375	379	379 .	379 ..
420	Air Liquide	413 10	424 90	427	427 ..
94	Als. Part. Ind	94	94 ..	94 ..	93 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1270 ..	Elf-Aquitaine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250 ..	— (certif.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
265 ..	E.J. Lefebvre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
129 ..	E. Sau.-Duval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
890 ..	Essilor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
980	Tél. Electr.	985 ..	985 ..	985 ..	985 ..
127 ..	— (obl.)	132 .	130 ..	13. .	13.
220	Thomson-Br.	228 50	234 ..	233 ..	234 .
245 .	— (obl.)	255 .	261 ..	260 ..	258 80
335 .	U.I.S.	300 10	303 ..	303 ..	298
165 .	U.C.B.	166 50	166 ..	166 ..	162 ..
165 .	Un. F. Bque	163 90	161 .	162 70	161 .
148 .	U.T.A.	155 .	155 10	155 10	154 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
205 .	Gen. Electr.	217 20	218 .	218	217 90
80 .	Gen. Mining.	87 90	86 60	86 6	86 10
193 .	Gen. Motors	193 .	192 50	192 50	191 10
46 .	Goldfields	52 30	52 40	52 60	52 60
79 .	Harmony	90 10	92 60	92	91 50
5	Hitachi	5 10	5 05	5 05	5 10
270 ..	Hoechst Akti.	271 .	272	272	269 50
36 ..	Imp. Chem.	36 60	36 10	36 10	35 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235 .	East Rand P.	232 ..	234 20	234 20	232 20
122 .	East Rand	131	133 60	131 50	131 ..
32 ..	Ericsson	32 40	37 50	37 50	37 ..
276 ..	Exxon Corp.	279 ..	281	281 .	280 .
59 .	Ford Motor	103	104 60	104 60	102 50
225 ..	Free State	250 .	256 ..	257 .	257 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
177 .	Unil. Techn.	176	182 .	182 ..	181 .
350 .	West Drief.	352 30	365 10	364 ..	360 .
180 .	West Deep	206 10	212	212 ..	212 ..
265 .	West Hold.	294 ..	298	298	298 ..
235 .	Xerox Corp.	223	227	227	231
2 50	Zambie Corp.	2 30	3 30	3 28	3 25

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 079	4 066	3 900	4 170
Allemagne (100 DM)	231 930	231 950	224 ...	236 ...
Belgique (100 F)	14 438	14 501	14 ...	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	211 830	211 900	206 ...	216 ..
Danemark (100 krd)	74 800	74 850	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 270	84 220	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 561	9 571	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 846	4 850	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	251 740	252 470	244 ..	256
Suède (100 krs)	98 270	98 280	95	101 500
Autriche (100 sch.)	32 678	32 685	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	5 806	5 798	5 600	6 ...
Portugal (100 esc.)	8 325	8 345	8 100	9 .
Canada ($ can. 1)	3 565	3 563	3 450	3 680
Japon (100 yens)	1 863	1 854	1 780	1 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/7
Or fin (kilo en barre)	87500 ..	88000 ..
Or fin (en lingot)	87470 ..	88150 ..
Pièce française (20 fr.)	747 ..	744
Pièce française (10 fr.)	407 ..	409 50
Pièce suisse (20 fr.)	580 ..	579
Pièce latine (20 fr.)	615 ..	609 50
Souverain	763	767 ..
Pièce de 20 dollars	3100 40	3084 ..
Pièce de 10 dollars	1560	1540 .
Pièce de 5 dollars	937 50	... ..
Pièce de 50 pesos	3632	3599 50
Pièce de 10 florins	588 ..	588 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 juillet 1980 a été tiré à 525 804 exemplaires.

A B C D E F G

APRÈS LA C.G.T. ET LA C.F.T.C.

La C.G.C. décide de ne pas signer le projet d'accord sur l'aménagement de la durée du travail

Après la C.G.T., la C.F.T.C. a décidé de ne pas signer l'accord sur l'aménagement et la réduction de la durée du travail. La C.G.C. a également pris la décision, samedi 5 puis lundi 7 juillet de ne pas approuver cet accord. F.O. et la C.F.D.T. doivent se prononcer avant le 11 juillet, après avoir consulté leurs fédérations. Les réticences sont toujours très vives.

Les quelque cinquante membres du conseil confédéral de la C.F.T.C., réunis samedi 5 juillet ont rejeté les ultimes propositions patronales à la quasi-unanimité. La centrale chrétienne souligne d'abord les *« conditions assez strictes »* dans lesquelles le C.N.P.F. accepte d'accorder quarante heures de congés supplémentaires par an (la cinquième semaine) d'ici à 1983 : ce repos sera attribué au prorata du temps effectif de travail dans l'année, dont seront déduits les arrêts maladie, les jours de grève et les congés d'ancienneté ; d'autre part, seuls les salariés ne disposant que de quatre semaines de congés payés pourront en bénéficier

Autre grief de la C.F.T.C. : l'extension du travail de nuit des femmes, interdit jusqu'à présent entre 22 heures et 5 heures du matin. Le C.N.P.F ne veut plus le proscrire que *« pendant une période de sept heures consécutives, comprise entre 22 heures et 7 heures »*.

La C.F.T.C. est aussi hostile aux *« encouragements au travail du dimanche »* qui figurent dans le texte (la création d'équipes spéciales ne travaillant que le samedi et le dimanche, douze heures par jour, est envisagée). Pour la C.F.T.C., le C.N.P.F. entend *« faire payer quelques ouvertures qu'il propose par une remise en cause de dispositions importantes de la législation sociale »*.

Dans un communiqué publié lundi matin, la C.G.C. déclare ne pas pouvoir souscrire à un texte qui ne répond pas à deux de ses objectifs : *« améliorer la qualité de la vie de tous les salariés, y compris le personnel d'encadrement, et surtout contribuer à réduire le nombre des demandeurs d'emploi »*. Et la C.G.C. ajoute : *« Autant les aménagements* [favorables aux entreprises] *sont sans ambiguïté, autant les réductions d'horaires demandées par les syndicats sont soumises à des conditions et à des délais qui leur enlèvent presque toute portée pratique. »* La C.G.C. déclare enfin qu'elle demeure prête à toute nouvelle discussion.

D'ultimes et légères améliorations

Le texte définitif du projet d'accord qui a été envoyé, vendredi soir 4 juillet, après d'ultimes réflexions du patronat contient de légères améliorations réclamées en fin de négociation par la C.F.D.T. C'est ainsi que le calendrier de réduction en trois étapes des heures supplémentaire- est celui demandé par les cédétistes. *Si l'employeur choisi l'enveloppe* des cent seize heures supplémentaires en 1983, cet objectif sera ainsi atteint : 185 heures en 1981 (et non plus 208) ; 140 heures en 1982 (et non plus 162) Si le chef d'entreprise opte pour l'enveloppe de 140 heures supplémentaires en 1983 dont 47 heures ouvrent droit à repos compensateur non rémunéré, le calendredi est : 208 heurese n 1981 (et non plus 251), 174 heures en 1982 (et non plus 195).

Il est d'autre part confirmé que l'octroi des 40 heures de repos supplémentaires en 1983 en fonction du travail effectif ne tiendra pas compte des pauses, des congés pour événements familiaux, congé de paternité, congés des mères de famille.

En revanche, la C.F.D.T. n'a pas obtenu d'améliorations sur le calendrier des heures exceptionnelles : elle réclamait 93 heures *dès 1981 alors que le texte définitif* prévoit 112 heures en 1981 et 1982 puis 93 heures en 1983. Sont renvoyés à des négociations par branches ou entreprises, les problèmes de compensation financière en cas de réduction effective des horaires pour les travaux pénibles.

Outre les mesures déjà évoquées dans *le Monde* du 4 juillet, le projet d'accord prévoit une réduction de la durée maximale hebdomadaire : 48 au lieu de 50 heures *« au cours d'une même semaine »* ; 46 au lieu de 48 heures sur une période de 24 semaines — au lieu de 12 semaines — pour les entreprises impliquées dans

M. ALEXANDRE SANGUINETTI EST FAVORABLE A LA CONSTRUCTION DE TROIS SOUS-MARINS NUCLÉAIRES SUPPLÉMENTAIRES.

Revenant sur l'information selon laquelle de président de la République pourrait annoncer à l'automne la construction, d'ici à 1990, de trois nouveaux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, M. Alexandre Sanguinetti, ancien président de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, a déclaré que cette décision *« serait une bonne nouvelle si elle était confirmée »*. Une telle opération, a-t-il ajouté, *« représente l'effort maximum et suffisant que nous pouvons accomplir si nous considérons les paramètres concernés : équipages, bases, moyens, etc. Sans compter que d'ici à 1990, il faudra*, a-t-il fait remarquer, *faire passer en refonte les premiers sous-marins nucléaires que nous possédons, ce qui veut dire, en réalité, que nous aurons constamment six à sept sous-marins en service, dont quatre opérationnels »*. Cela, selon M. Sanguinetti, *« est suffisant pour la France et même pour l'Europe »*.

M. MESSMER : non à la bombe à neutrons

L'ancien président de la commission de la défense nationale a, d'autre part, indiqué qu'il n'était pas d'accord avec M. Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle, qui estime que la bombe à neutrons ne renforcerait pas le potentiel nucléaire de la France. *« L'arme à rayonnement renforcé »*, a déclaré M. Messmer au *Nouvel Observateur*. *« est une arme (...) qui ne relève pas de la dissuasion et qui n'appartient pas à la panoplie nucléaire, qu'elle soit stratégique ou tactique (...). Elle est donc plutôt moins dissuasive que l'arme nucléaire tactique actuelle lancée par les Pluton. Je crois même qu'elle retire aux Pluton une partie de leur efficacité. »*

Pour M. Sanguinetti, *« la France ne doit pas se priver d'un moyen qu'elle sait faire ; et dans la mesure où cela contrarie les Soviétique, il faut au contraire construire des bombes à neutrons »*. *« Le général de Gaulle*, a-t-il ajouté, *a confirmé que la France devait se doter de tous les moyens* [militaires] *qui apparaîtraient. L'arme à neutrons est un moyen moderne qui apparaît. Nous devons l'avoir. »*

En Chine

Des membres de l'ancien bureau politique, liés à la «clique Lin Biao» et à «la bande des quatre» seraient prochainement jugés

Hongkong *(A.F.P.)*. — Le comité central du parti communiste a achevé un document sur la révolution *culturelle et sur* le rôle qu'y a joué Mao Tse-toung, et il y réaffirme que cette révolution a été *« une catastrophe monumentale »*.

Le document, réalisé sous la direction du secrétaire général du parti, M. Hu Yaobang, et du secrétaire du comité central du parti, M. Hu Qiaomu, sur une décision du bureau politique, souligne qu'il n'y avait en Chine aucune ligne révisionniste avant la révolution culturelle, écrit le *Daily News* de Hongkong, citant des sources de Pékin.

Dans cette perspective, précise le document du comité central, la révolution culturelle prolétarienne lancée par Mao *« pour s'opposer au révisionnisme »* s'est traduite par *« un coup d'épée dans l'eau »*, provoquant une grande confusion. La révolution culturelle a fait le jeu des *« conspirateurs ambitieux »* comme l'ancien ministre de la défense Lin Biao et la veuve de Mao, Mme Jiang Qing, poursuit le document.

Le document nomme treize membres de l'ancien politburo, dont Mme Jiang Qing, comme coupables de *« trahison »* envers le peuple chinois.

Ces treize personnalités sont : Lin Biao, Jiang Qing, Kang Sheng, Chen Boda, Zhang Chunqiao, Yao Wenyuan, Wang Hungwen, Hsieh Fuzhi, Ye Qun, Huang Yunsheng, Wu Faxian, Li Zuopang et Qiu Huizuo. Parmi ceux-ci, Lin Biao, Kang Sheng, Hsieh Fuzhi et Ye Qun sont morts, tandis que les membres de la *« bande des quatre »* (Jiang Quing, Zhang Chunqiao, Yao Wenyuan et Wang Hungwen) restent détenus dans la prison de Qing-Cheng, au nord de Pékin.

La *« bande des quatre »* va être soumise à des interrogatoires préliminaires devant le département de la sécurité publique de Pékin avant de passer en jugement devant la Cour suprême du peuple, précise le document.

Quatre généraux de la *« clique »* de Lin Biao seront jugés en cour martiale : l'ancien chef de l'état-major général de l'armée de libération populaire chinoise, Huang Yungsheng, l'ancien commandant des forces aériennes, Yu Faxian, l'ancien commissaire politique des forces navales, Li Zuopang, et l'ancien commandant du département logistique de la « PLA », Qiu Huizuo.

BP LANCE UNE GIGANTESQUE OPE SUR SELECTION TRUST

La compagnie British Petroleum (B.P.) a lancé lundi matin 7 juillet une gigantesque OPE (Opération publique d'échange) de 427,7 millions de livres) 4 105 millions de francs) sur les actions composant le capital du groupe minier Selection (mines d'or, de diamants, de cuivre, de nickel et d'autres métaux), qui exerce son activité en Afrique du Sud, en Australie et en Amérique du Nord et a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 320 millions de livres (3 milliards de francs).

B.P. propose aux actionnaires du groupe de reprendre leurs titres sur la base de cinq actions Selection Trust contre dix-huit de ses propres actions, ce qui équivaut à payer 13,46 livres (129 francs) l'action Selection Trust, qui ne valait encore que 7 livres (67 francs) il y a quinze jours à la Bourse de Londres.

Si cette opération, dont le résultat final dépend de l'attitude qu'adoptera le principal actionnaire de Slection Trust, la Charter Consolidated (27,23 % de son capital), ce sera la plus importante jamais réalisée au London Stock Exchange. Elle marquera alors une étape importante dans la diversification du groupe B.P., dont les activités étaient jusqu'ici principalement concentrées sur le pétrole et la pétrochimie.

HAUSSE DES TARIFS POSTAUX AU MOIS D'AOUT

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux PTT, a annoncé le samedi 5 juillet à France-Inter un léger relèvement des tarifs postaux au cours de l'été. Le prix du timbre (tarif normal) devrait donc, officieusement, être relevé aux premiers jours du mois d'août. L'augmentation serait comparable à celle intervenue en octobre 1979 (8,7 %) et le timbre vendu 1,40 F Cette augmentation portera probablement sur le prix du timbre à tarif réduit, les colis postaux, le prix du télégramme ne changeant pas.

« Aucun relèvement de la taxe de raccordement du téléphone ne devrait intervenir en 1980 et « sans doute pas en 1981 », a précisé M. Norbert Ségard.

RADIO - ALSTHOM ÉMET A NOUVEAU

Trente-six heures après la saisie de son matériel, jeudi soir, à Belfort (*le Monde* du 5 juillet) Radio-Alsthom fonctionne à nouveau. En signe de protestation, une émission a eu lieu dans la rue le samedi 5 juillet, à midi, à l'initiative de l'union départementale C.G.T. et C.F.D.T. Le nouvel émetteur avait été installé dans la salle d'honneur de la mairie de Belfort. De nombreux élus socialistes et communistes, parmi lesquels M. Raymond Forni, député socialiste, ont assisté à l'émission, qui s'est déroulée sans incidents. — *(Corresp.)*

● *Deux morts en montagne.* — Le 6 juillet, en début d'après-midi, quatre randonneurs ont été surpris par une avalanche dans le massif du Mont-Pourri, au-dessus de Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Deux d'entre eux, Joël *Payen et Benoît Jobert, sont* sortis indemnes de la coulée. Bruno Talon, vingt-six ans, et Patrick Payen, vingt-cinq ans, ont trouvé la mort.

LE FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR S'ACCENTUE : 4,05 FRANCS

Le fléchissement du dollar s'est poursuivi lundi 7 juillet sur les marchés des changes : le cours de la monnaie américaine est revenu, à Paris, de 4,066 F à 4,0550 F, et à *Francfort*, de 1,7550 DM à 1,7475 DM. Ce fléchissement est attribué aux inquiétudes sur la récession outre-Atlantique et à la levée des restrictions de crédit aux Etats-Unis.